



HAL
open science

Briançon : ville-refuge à l'heure de la criminalisation de la solidarité

Aude Vinck-Keters

► **To cite this version:**

Aude Vinck-Keters. Briançon : ville-refuge à l'heure de la criminalisation de la solidarité. Géographie. 2018. dumas-02005823

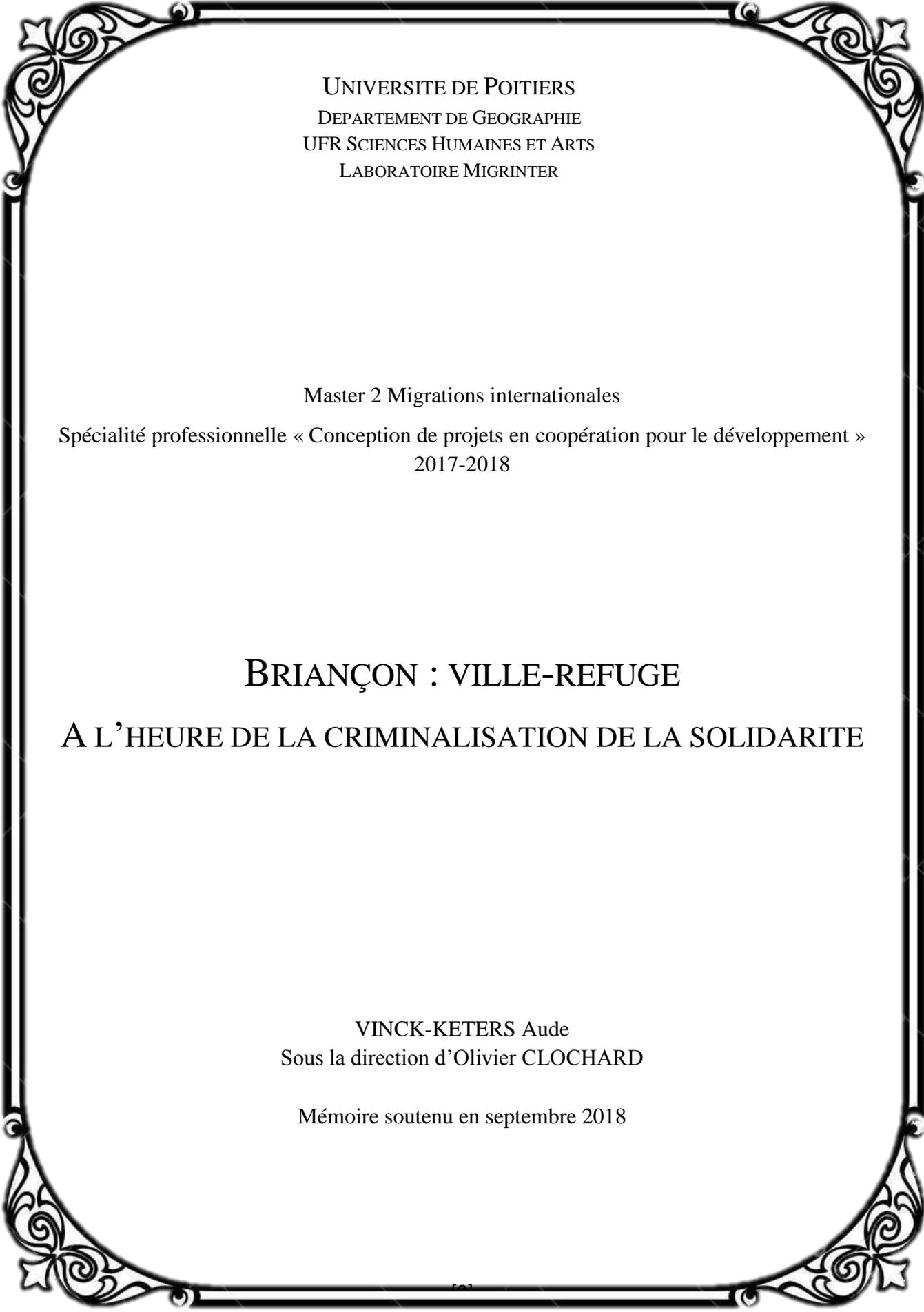
HAL Id: dumas-02005823

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02005823v1>

Submitted on 4 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE DE POITIERS
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
UFR SCIENCES HUMAINES ET ARTS
LABORATOIRE MIGRINTER

Master 2 Migrations internationales
Spécialité professionnelle « Conception de projets en coopération pour le développement »
2017-2018

BRIANÇON : VILLE-REFUGE
A L'HEURE DE LA CRIMINALISATION DE LA SOLIDARITE

VINCK-KETERS Aude
Sous la direction d'Olivier CLOCHARD

Mémoire soutenu en septembre 2018

UNIVERSITE DE POITIERS
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
UFR SCIENCES HUMAINES ET ARTS
LABORATOIRE MIGRINTER

Master 2 Migrations internationales
Spécialité professionnelle « Conception de projets en coopération pour le développement »
2017-2018

BRIANÇON : VILLE-REFUGE
A L'HEURE DE LA CRIMINALISATION DE LA SOLIDARITE

VINCK-KETERS Aude
Sous la direction d'Olivier CLOCHARD

Mémoire soutenu en septembre 2018

« Je suis fière de ce qu'il se passe. Je suis fière des gens, heureuse, c'est beau tout ce qu'il se passe. Aussi fière des Africains qui ont le courage de quitter une vie qui ne leur semble pas satisfaisante. Fière de toute cette jeunesse africaine qui a envie de se lever, qui a de l'ambition, qui a envie d'avoir une vie meilleure. Une vie politiquement meilleure, socialement meilleure, affectivement meilleure, financièrement meilleure aussi (mais il n'y a pas que ça). Ils ont envie d'être des citoyens, ils ont envie de voter, ils en ont marre de la corruption. Ils se lèvent, ils se mettent en marche. Je suis fière d'eux, je trouve ça beau. Et je suis fière de nous, les Français, les Européens, tous ceux qui les ont vu sur leur parcours et qui les ont accueilli comme des gens normaux. Je trouve ça chouette. Et pouvoir participer à tout ça, c'est une sacrée chance. Ça aurait été dommage dans la vie de ne pas connaître ça. »

Mots d'une solidaire

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans le concours de nombreuses personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

En premier lieu, je voudrais infiniment remercier Luc Marchello et Karine Moreau, de m'avoir accueillie si chaleureusement à la Maison des Jeunes et de la Culture du Briançonnais et à la MAPEmonde, de s'être rendus disponibles et de m'avoir soutenue. Merci pour leur humanité, leur folie et nos moments partagés, qui resteront de précieux souvenirs.

Je tiens également à adresser toute ma gratitude à Michel Rousseau, à Stéphanie Besson et à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de Tous Migrants pour le temps qu'ils m'ont consacré, de m'avoir permis de continuer mon stage en Briançonnais et de participer à la vie de leur association, ce qui fut une expérience fort enrichissante.

Merci à tous les solidaires briançonnais interrogés de m'avoir accordé de leur temps et pour la richesse des informations apportées. Mes remerciements vont notamment à : Philippe Wyon, Alain Mouchet, Christophe Bruneau, François Gid, Isabelle Mahenc, Laëtitia Cuvelier, Benoit Ducos, Anne Moutte, Pierre Mumber, Jean-Yves Montalais et Sébastien.

Merci à toutes les personnes rencontrées pour leur humanité, leur sensibilité et leur solidarité. Merci de montrer qu'un véritable accueil est possible.

Je sais également gré à Monsieur le Député des Hautes-Alpes Joël Giraud ; à Maitre Cécile Faure-Brac ; à Monsieur Vincent Faubert et Madame Francine Daerden, de s'être rendus disponibles et s'être montrés ouverts.

Enfin, je tiens à remercier tous les shababs¹ rencontrés, pour leur courage, leurs sourires et nos moments partagés, comme de beaux moments pétris d'humanité.

¹ « Shabab » signifie « jeune » en arabe. A Briançon, c'est ainsi que nous appelons les exilés et demandeurs d'asile, pour ne pas dire « migrant ».

SOMMAIRE

Introduction	7
Première Partie	13
I. Les acteurs de l'accueil, de l'hospitalité et de la solidarité en Briançonnais : qui sont-ils ?.....	13
1. La Maison des Jeunes et de la Culture en Briançonnais et sa Mission d'Accueil des Personnes Etrangères (MAPEmonde)	13
2. L'association Mouvement Citoyen Tous Migrants	21
3. Les maraudes.....	27
4. Le Réseau Welcome Briançon	32
5. L'association Refuges Solidaires	36
6. « Chez Marcel Sans Frontières ».....	45
7. L'embryon d'un groupe Cimade	48
8. La mairie de Briançon	49
II. Les relations, la communication et la coordination inter-acteurs au cœur de l'urgence	61
1. Une porosité, une interdépendance et une complémentarité entre acteurs ayant leur propre rôle	61
2. Une communication et une coordination rendus difficiles dans un contexte d'urgence constant : les exemples de la mise à l'abri à la gare de Briançon puis à l'ancienne école du Prorel	65
3. Le besoin de créer une coordination ?.....	74
Seconde Partie	81
I. La relation et le dialogue entre l'Etat et les acteurs de la solidarité en Briançonnais	81
1. La rupture du dialogue entre l'Etat et les acteurs de la solidarité, et la mise à mal de la MJC du Briançonnais.....	82
2. Ignorer la réalité, empêcher d'accueillir et démanteler les solidarités : une réponse étatique à la théorie de l'appel d'air.....	105
II. La criminalisation de la solidarité et l'impunité de Génération Identitaire	113
1. La présence de militants d'extrême-droite en Briançonnais	113
2. La criminalisation de la solidarité en Briançonnais.....	128
Conclusion	168
Bibliographie	170
Table des figures	179
Tableau des personnes rencontrées	180
Annexes	182

TABLE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

CADA – Centre d’Accueil pour Demandeurs d’Asile

Caffim – Coordination des acteurs locaux impliqués auprès des personnes migrantes à la frontière franco-italienne

CAO – Centre d’Accueil et d’Orientation

CCAS – Centre Communal d’Action Sociale

CNDA – Cour Nationale du Droit d’Asile

CRS – Compagnie Républicaine de Sécurité

DACG – Direction des Affaires Criminelles et des Grâces

DDCSPP – Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

FAMI – Fonds Asile, Migration et Intégration

GI – Génération Identitaire

LREM – La République En Marche

MAPEmonde – Mission d’Accueil des Personnes Etrangères

MJC – Maison des Jeunes et de la Culture

OFII – Office Français de l’Immigration et de l’Intégration

PAF – Police aux Frontières

PPF – Points de Passage Frontaliers

PPA – Point de passage autorisé

UCPA – Union des Centres sportifs de Plein Air

INTRODUCTION

L'objet du présent mémoire consiste à étudier la problématique de l'accueil des exilés dans la ville frontalière de Briançon (Hautes-Alpes) et à identifier l'ensemble des acteurs de cet accueil et de la solidarité envers les primo-arrivants ayant traversé la frontière franco-italienne par la montagne, mais également des demandeurs d'asile ayant souhaité s'installer dans la plus haute ville d'Europe (à 1 326 mètres d'altitude). Si « la ville qui grimpe » a vu transiter par sa commune, et a accueilli depuis juillet 2017, plus de 4 361² personnes arrivant d'Italie par les montagnes, Briançon peut être considérée comme une ville-refuge au sens du refuge en montagne, c'est-à-dire un abri, un lieu-étape de repos et de transit pour continuer la course – et en l'occurrence ici, le parcours migratoire ; mais aussi un lieu d'accueil plus pérenne, un refuge au sens où des individus s'y installent sur un temps plus long, s'y mettent en sûreté pour échapper à une menace et y recherchent une protection internationale. Mais si Briançon peut être qualifiée de ville-refuge – comme territoire de protection alternatif à l'État – c'est aussi grâce à une formidable mobilisation citoyenne, soutenue par le pouvoir public local, par une municipalité qui s'est positionnée, sans hésitations, en faveur de l'accueil des exilés.

Aussi depuis l'implantation de deux Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) à l'automne 2015 et 2016, et en réponse à l'arrivée d'exilés par le Col de l'Echelle (culminant à 1 762 mètres d'altitude) et par le Col du Montgenèvre (1 850 mètres), les citoyens briançonnais se sont organisés pour accueillir, offrir l'hospitalité, soutenir et accompagner lesdits « migrants » présents sur leur commune de 12 000 habitants. Déjà en 2003 la création de la Mission d'Accueil des Personnes Etrangères (MAPEmonde) au sein de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) du Briançonnais répondait au besoin d'accompagnement de ces personnes dans la région de Briançon. Alors que la Ville a adhéré, en septembre 2015, au dispositif national « Ville solidaire pour l'accueil des réfugiés », la gestion des deux CAO fut confiée à la MAPEmonde et une forte mobilisation citoyenne a vu le jour autour des demandeurs d'asile accueillis.

En réaction à la mal nommée « crise des réfugiés » en Europe – qui est en réalité une crise de l'accueil – et au drame des exilés en Méditerranée à l'automne 2015, l'association Tous Migrants s'est constituée pour entreprendre des actions de plaidoyer et de sensibilisation auprès des pouvoirs et de l'opinion publics. Face au nombre grandissant d'exilés arrivés par la montagne au printemps 2017 – notamment en raison de la militarisation de la frontière sud franco-italienne (à Menton, à Vintimille et dans la vallée de la Roya) – le Refuge Solidaire est né pour répondre au besoin d'accueil humanitaire d'urgence de ces « naufragés de la montagne ». A l'hiver 2016-2017, déjà des citoyens, notamment des professionnels de la montagne, effectuaient des maraudes au Col de l'Echelle pour porter assistance aux personnes en danger, aux exilés s'aventurant la nuit, par des températures négatives et des chutes de neige, sur les sentiers de montagne dans l'espoir de rejoindre la France. Si aujourd'hui Briançon est devenue une ville-étape, une ville-transit plutôt qu'une destination à part entière, certains des exilés souhaitent s'y installer, pour un temps plus ou moins long, et déposer leur

² Source : statistiques du Refuge Solidaire, juin 2018

demande d'asile depuis ce territoire pourtant isolé. Aucune structure dédiée à l'accueil des demandeurs d'asile n'existant à Briançon, le Réseau Welcome (appuyé par le Jesuit Refugee Service France) s'est constitué en mars 2017 pour répondre au besoin d'hébergement des individus en quête de protection. Par-là même, le squat « Chez Marcel », ouvert par des militants à l'été 2017, répond au même besoin, tout en faisant de ce lieu un lieu d'activisme politique. L'ensemble de ces initiatives citoyennes sont par ailleurs soutenues, tant politiquement que matériellement, par les pouvoirs publics locaux, à savoir la maire de Briançon et la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB), mais aussi le député La République En Marche des Hautes-Alpes.

Chacun des acteurs de l'accueil et de la solidarité en Briançonnais répond ainsi à un besoin spécifique et joue un rôle complémentaire à celui de l'autre. L'ensemble de ces entités prennent différentes formes (associations, collectifs, réseaux, collectivités territoriales) et se voient entièrement dédiées à la solidarité envers les exilés, ou en partie seulement. Les solidaires (qui représenteraient 3% des citoyens briançonnais) sont engagés au sein de ces entités pour des raisons multiples (de la considération humanitaire au militantisme politique) et cette incroyable mobilisation citoyenne transcende les opinions politiques, les croyances religieuses, et les générations. En outre, les questions relatives au fonctionnement interne de ces entités, à leurs positionnements, à leurs relations et à la coordination inter-acteurs font de Briançon un véritable laboratoire de démocratie locale.

Néanmoins, dans un contexte politique national et européen marqué par la volonté d'exclure les exilés de nos territoires et de nos frontières, par des politiques sécuritaires, de gestion et de contrôle, ceux que l'on appelle les « migrants » se voient criminalisés, et leurs droits bafoués, notamment en raison du choix pernicieux de distinguer les « bons réfugiés » (venant par exemple de pays en guerre et qui mériteraient dès lors la reconnaissance de leur statut de réfugié) des « mauvais migrants économiques » (associés dans l'imaginaire de l'opinion publique à la représentation de l'opportuniste qui viendrait profiter de la France ou de l'Europe). Cette distinction semble avoir pour but de rejeter des personnes que l'on juge venir de « pays sûrs » et de justifier – avec l'argument de la « menace terroriste » – la politique d'externalisation et de « fermeture » des frontières européennes.

En effet, en 2015, après l'émotion suscitée par les images des familles en exil, des naufragés sur les plages grecques et turques, l'Union européenne et ses Etats membres semblent avoir profité de l'augmentation du nombre de personnes tentant de rejoindre l'Europe pour renforcer les contrôles, la surveillance et le tri aux frontières internes et externes de l'espace Schengen. C'est ainsi une politique reposant sur l'enfermement, le refoulement et l'entrave au droit d'asile qui est mise en œuvre. Celle-ci ne cesse d'aggraver les violations des droits fondamentaux des personnes en quête de protection. En France, la loi « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie », adoptée définitivement par l'Assemblée nationale le 1er août 2018, va dans le même sens et instaure des mesures renforcées de restrictions, de contrôles et de tris, à des fins d'empêchement d'entrée ou d'expulsion et de bannissement du territoire national. Pour impérativement « sauver Schengen », l'Union européenne a justifié « le renforcement et la multiplication des dispositifs de surveillance et de filtrage aux frontières extérieures par le souci de garantir un

espace de libre circulation et d'être à la hauteur de l'enjeu se jouant aux portes de l'Europe. »³ En outre, dans les discours des responsables européens et nationaux et dans les médias, la lutte contre l'immigration irrégulière et le terrorisme se voient confondus. Trois ans après ladite « crise des réfugiés » de 2015, les barrières, les points de contrôle et les obstacles ne cessent de se multiplier au sein de l'Union européenne, qui connaît par ailleurs une montée des populismes (illustrée récemment par les élections italiennes et l'arrivée au pouvoir du Mouvement Cinq Etoiles et de la Ligue).

Si les exilés sont criminalisés (car assimilés à des « terroristes », des « profiteurs », des « envahisseurs », des « indésirables »), les solidarités envers eux le sont aussi, tant à l'échelle européenne que nationale. En France, la figure la plus médiatisée confirmant l'existence du délit de solidarité est Cédric Herrou, agriculteur dans la vallée de la Roya, condamné à quatre mois de prison avec sursis par la Cour d'appel d'Aix-en-Provence en août 2017 pour avoir transporté des exilés de la frontière italienne à chez lui et pour avoir organisé leur accueil. Par-là même, en mars 2018, le tribunal de Szeged, en Hongrie, condamna Ahmed H. à sept ans de prison, pour « terrorisme » et le Parlement de Budapest adopta en juin une loi interdisant aux ONG de venir en aide aux migrants. Fin août, la police grecque annonçait avoir démantelé un « réseau criminel » d'aide à l'immigration irrégulière, impliquant trente membres de l'ONG Emergency Response Centre International (ERCI), active sur l'île de Lesbos et qui gère quatre programmes de soutien aux réfugiés, notamment de recherche et de sauvetage en mer. Au même moment, à Locle, en Suisse, un pasteur a été condamné à 1 000 francs d'amende pour avoir hébergé et nourri un exilé.

En Briançonnais, les solidaires n'échappent pas aux contrôles, aux auditions, aux gardes-à-vue et aux poursuites en justice. Aussi s'agit-il ici de questionner l'accueil et la solidarité en Briançonnais à l'heure de la criminalisation des solidaires ; une criminalisation qui prend différentes formes et qui répond à une stratégie d'intimidation et de répression – en dépit de la décision du Conseil constitutionnel du 6 juillet 2018 consacrant le principe de fraternité – en réponse à la théorie de « l'appel d'air », que de nombreux politiques défendent.

Dans ce contexte, plusieurs hypothèses peuvent être émises. La solidarité citoyenne en Briançonnais serait née spontanément pour répondre à des besoins identifiés sur un territoire donné ; des besoins humanitaires et de défense des droits humains et du droit d'asile. Néanmoins, ces acteurs de l'accueil et de la solidarité agissent dans un contexte imprégné par une urgence qui semble impacter la communication et la coordination inter-acteurs et engendrer une confusion dans les rôles et les positionnements de chacun.

Si la configuration briançonnaise, composée d'associations, de collectifs et de groupes de citoyens solidaires soutenus par les pouvoirs publics locaux, fait penser aux « villes-refuges », le dialogue entre les acteurs de la solidarité et l'Etat semble rompu, en raison notamment d'un Etat qui refuse d'accueillir les exilés présents sur son territoire et qui réagit de manière paradoxale, entre son besoin des associations et des acteurs citoyens, et sa capacité de les mettre à mal dès lors qu'ils expriment un désaccord avec la politique gouvernementale et/ou

³ LA CIMADE, Rapport d'observation « Dedans, dehors : une Europe qui s'enferme », juin 2018, p. 7

agissent dans une optique opposée à la politique sécuritaire, de gestion et de contrôle des migrations menée en France et en Europe – au détriment d’une vision humaine et positive, ne considérant plus ledit « migrant » comme un « indésirable » mais comme une potentielle richesse pour les territoires.

L’Etat semble également se contredire lorsqu’il nie la réalité du territoire briançonnais (c’est-à-dire l’arrivée d’exilés par les montagnes et le besoin de les accueillir, laissant aux citoyens la responsabilité de leur accueil) et dans le même temps, de criminaliser la solidarité et d’envoyer des renforts policiers à la frontière franco-italienne pour empêcher tout passage. La stratégie d’éloignement des exilés et de « démantèlement » des solidarités entreprise par l’Etat français semble répondre à la théorie de « l’appel d’air ». Aussi cesser d’accueillir, n’apporter aucun soutien aux solidaires et militariser la frontière seraient autant de moyens pour décourager et empêcher les exilés d’arriver en Briançonnais et en France.

En somme, ces hypothèses peuvent être liées entre elles et rassemblées au sein d’une même problématique : la ville de Briançon semble pouvoir être qualifiée de ville-refuge, au sens où les élus locaux et les citoyens se mobilisent de manière forte pour l’accueil des exilés arrivés par la montagne, et de ceux qui souhaitent s’y installer pour déposer leur demande d’asile. Dans un contexte politique de répression, de contrôle, de gestion de flux et de criminalisation des exilés et des solidaires, les acteurs citoyens de l’accueil et de la solidarité sont nés, se sont organisés et coordonnés au fil d’une actualité imprégnée par l’urgence, en fonction de besoins qu’ils ont identifiés pour faire respecter les droits humains, et viennent suppléer l’Etat français dans sa responsabilité d’accueil ; Etat occupant une position paradoxale et schizophrène, et avec qui un dialogue semble bien difficile à nouer.

Pour y répondre, la principale méthode employée fut celle de l’enquête de terrain, et plus exactement de l’observation participante. Selon Paul N’DA⁴, « *dans cette observation, le chercheur est amené à participer à la vie du groupe qu’il étudie. Le chercheur se lie à un groupe social concret pour essayer de l’observer comme ‘de l’intérieur’. Il ne peut être un simple voyeur mais bien un observateur qui étudie une communauté durant une certaine période, en participant à la vie collective. Le chercheur en étudie les modes de vie, de très près [...]* ». En effet, cette méthode convient tout particulièrement à l’étude du monde associatif et militant et répond à la nécessité d’entrer en contact avec un vaste public solidaire et exilé. Cette observation participante a été rendue possible grâce aux deux stages⁵, d’une durée de deux mois chacun : l’un à la Mission d’Accueil des Personnes Etrangères (MAPEmonde) de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) du Briançonnais – dans un contexte d’incertitude quant à l’avenir de la structure ; l’autre au sein de l’association Tous Migrants. Mon stage à la MAPEmonde m’a notamment permis de « mettre un premier pied » au sein du réseau de solidarité briançonnais, de prendre contact avec et de rencontrer de nombreux solidaires impliqués dans les différentes institutions œuvrant en faveur des exilés (associations, collectifs, collectivités territoriales...). Ainsi ai-je pu mener seize entretiens – qui ont eu lieu à la MJC, au domicile des enquêtés ou dans des lieux publics (parcs et terrasses

⁴ Source : N’DA Paul, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*, Paris, L’Harmattan, 2015, p. 126

⁵ Voir en annexe n° 1 la liste des tâches effectuées lors de ces deux stages

de cafés) – avec des solidaires briançonnais, des personnes plutôt « ressources », c'est-à-dire : le directeur de la MJC, la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde, le coordinateur du Réseau Welcome, des administrateurs et administratrices de Tous Migrants, du Refuge Solidaire, le directeur de cabinet du Maire de Briançon et une adjointe au Maire, des maraudeurs très impliqués, le député La République En Marche des Hautes-Alpes, une avocate au barreau de Gap, ou encore un militant du squat de « Chez Marcel » et habitant depuis la genèse du projet. A travers une enquête qualitative, j'ai également pu observer les acteurs de l'accueil et de la solidarité de manière non-participative, notamment lors de réunions inter-acteurs et des Conseils d'Administration de Tous Migrants. Il s'est également agi pour moi de tenir, au quotidien, un carnet de terrain⁶ détaillé et une revue de presse⁷, et d'élaborer une chronologie des événements relatifs aux exilés ayant eu lieu en Briançonnais (notamment de septembre 2015 à juillet 2018)⁸.

Ce mémoire, s'il est élaboré dans le cadre du Master 2 Migrations Internationales, spécialisation Conception de projets en coopération pour le développement à l'Université de Poitiers, trouve son intérêt en ce qu'il tente de permettre aux solidaires de prendre du recul sur leurs actions, dans un contexte où l'urgence et la criminalisation de la solidarité sont omniprésentes. La réalisation de ce mémoire fut par ailleurs inscrite dans mes missions de stage à Tous Migrants, et j'espère qu'il montrera le plus fidèlement possible la réalité Briançonnaise et qu'un autre accueil est possible ; qu'il existe, à Briançon comme ailleurs en France et en Europe, des « poches de résistance ». Dans son rapport d'observation intitulé « Dedans, dehors : une Europe qui s'enferme », la Cimade écrivait :

« Les citoyens et les personnes exilées n'attendent pas les Etats pour agir et pour combler les carences de l'action publique.[...] Contrairement aux discours de nombreux responsables européens et nationaux qui mettent en avant la frilosité des populations à accueillir pour justifier leurs politiques de fermetures, celles-ci se mobilisent et s'organisent pour recevoir dans la dignité. Même si faire preuve de solidarité occasionne bien souvent des ennuis, voire des dangers, ce sont ces personnes qui offrent aujourd'hui le réel visage de l'hospitalité en Europe. »⁹

La présente étude comporte néanmoins des limites, en deux points principaux. En premier lieu, même si le terrain d'enquête se situe géographiquement proche de la frontière franco-italienne, je n'ai pas pu effectuer un travail d'identification des acteurs italiens de la solidarité envers les exilés par manque de temps et de moyens logistiques. Or étudier de manière comparative les différents modes d'organisation de la solidarité de part et d'autre de la frontière aurait pu constituer une étude intéressante. En second lieu, il ne s'est pas agi pas ici de détailler la politique gouvernementale de gestion, de contrôle et de criminalisation des exilés, et d'effectuer par-là même un travail de recensement des dénis de droits à la frontière franco-

⁶ Ce carnet de terrain ne figure pas dans les annexes et reste confidentiel, pour conserver l'anonymat des enquêtés et la confidentialité de certaines informations qui n'ont pas vocation à être diffusées.

⁷ Voir en annexe n° 2

⁸ Voir en annexe n° 3

⁹ LA CIMADE, Rapport d'observation « Dedans, dehors : une Europe qui s'enferme », juin 2018, p. 9

italienne, mais de la considérer comme un élément contextuel de la recherche. En effet, alors que de nombreux individus (journalistes, chercheurs, étudiants, artistes, associatifs...) viennent étudier la « situation migratoire » en Briançonnais, un travail d'observation et d'analyse du dispositif policier et juridique de renforcement de la frontière – visant à recenser notamment les violations des droits et les violences policières à la frontière – a été effectué par une étudiante en sciences sociales de l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon, stagiaire à La Cimade. Son travail d'analyse à la frontière et mon travail portant sur les acteurs de la solidarité en Briançonnais peuvent alors être considérés comme complémentaires.

En outre, je tiens à préciser que j'utilise, tout au long de ce travail, le terme d' « exilés » pour désigner les personnes arrivant à Briançon par la montagne. Je ne tiens ainsi pas compte des définitions juridiques et me place dans une position plutôt militante, car j'ai fait le choix de ne pas utiliser le terme de « migrants », qui – bien qu'il soit employé par les scientifiques – est aujourd'hui teinté d'une connotation négative dans les médias et l'opinion publique. Je considère par ailleurs que les exilés sont avant tout des hommes, des femmes et des enfants, et qu'ils ne sont ni « primo-arrivants », « étrangers », « réfugiés », « demandeurs d'asile » ou « clandestins », avant d'être des êtres humains.

PREMIERE PARTIE

LES ACTEURS DE L'ACCUEIL ET DE LA SOLIDARITE EN BRIANÇONNAIS

I. Les acteurs de l'accueil, de l'hospitalité et de la solidarité en Briançonnais : qui sont-ils ?

Dès mon arrivée à Briançon et à la MAPEmonde, les premiers salariés et solidaires rencontrés m'ont fait part du constat qu'ils avaient fait, selon lequel une confusion était omniprésente dans les médias, quant au rôle et à la place de tenait chaque association ou collectif dans l'accueil et le soutien des exilés à Briançon. Plus tard, je me rendis compte que cette confusion n'était pas uniquement présente dans l'esprit des journalistes, mais également dans celui des solidaires impliqués sur le terrain eux-mêmes. En effet, début mai, je rencontrai une solidaire qui se présenta comme « bénévole à Tous Migrants pour faire la cuisine au Refuge ». Une phrase qui tout de suite m'interpella et accentua mon interrogation quant à la cause de cette confusion. Aussi m'a-t-il paru nécessaire de m'attacher à présenter ci-après chacun des acteurs de l'accueil et de la solidarité en Briançonnais, afin d'avoir une meilleure compréhension du rôle de chacun et de la raison de sa naissance et de son action.

1. La Maison des Jeunes et de la Culture en Briançonnais et sa Mission d'Accueil des Personnes Etrangères (MAPEmonde)

❖ La MJC, une association d'éducation populaire née à la fin de la Seconde guerre mondiale

Les MJC se sont développées sur l'ensemble du territoire national à la fin de la Seconde guerre mondiale : André Philip créé en 1944 la « République des jeunes », regroupant les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire de l'époque, avec le soutien de l'Etat. La France étant encore divisée, la priorité est mise sur la reconstruction et la recréation de liens sociaux et de valeurs partagées. Aussi la « République des jeunes » déclare-t-elle : « Nous voudrions qu'après quelques années une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue une maison de la culture, une maison de la jeune France, un foyer de la nation, de quelque nom qu'on désire la nommer, où les hommes ne cesseront plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière »¹⁰. Et le directeur de la MJC du Briançonnais d'ajouter¹¹ :

¹⁰ Source : Fédération Régionale des MJC, Histoire des MJC : <https://federation-mjc-languedoc-roussillon.fr/L-histoire-des-MJC>

¹¹ Entretien du 21/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

« Après la guerre, il fallait que les gens s'emparent de la culture, du loisir, de la réflexion et de la citoyenneté. Et c'est des espaces pour ça. C'était plutôt pour les jeunes, parce qu'après la guerre il fallait reconstruire la France, donc on pensait plutôt aux jeunes, parce que les vieux étaient morts à la guerre (je caricature, mais c'est un peu ça). Après, on disait plutôt « les citoyens responsables », pour qu'ils puissent s'émanciper. Le mot « jeune », il faut le trainer, il est important, mais il n'est pas central, il ne doit pas éliminer les autres publics. Et la culture comme force d'émancipation, de connaissances, de réflexion. Donc ce sont des statuts hyper ouverts qui sont plutôt liés à la citoyenneté, au vivre-ensemble. C'est ça une MJ. Après, il y a un modèle qui s'est développé. Au départ, il y avait beaucoup de loisirs pour tous, culturels, scientifiques... La connaissance scientifique pour tous, tu avais les radios amateurs, la photo (comme technique mais aussi comme outil d'expression), les premiers trucs d'informatique pour tous, c'est dans les MJ où c'est né. [...] Et puis ça s'est développé à vitesse grand V après la guerre, on disait une par jour dans les années 60. Après, elles se sont institutionnalisées, elles sont devenues des maisons un peu lourdes à gérer avec le temps, la professionnalisation, etc. L'Etat accompagnait beaucoup cette démarche à l'époque, parce que c'est quand même issu de la résistance tout ça, c'est des gens issus du Conseil national qui ont formé les MJ, donc il y avait des relations très fortes avec l'Etat qui était né aussi de la résistance, un peu. Il y a eu des accompagnements financiers importants, qui ont fait qu'il y a eu des relations très fortes entre les structures d'éducation populaire et l'Etat. »

❖ **La MJC – Centre social du Briançonnais**

Créée en 1965, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) du Briançonnais est une association d'éducation populaire, à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. La MJC est « un lieu de rencontres et d'échanges interdisciplinaires, constituant un élément essentiel de l'équipement social et culturel du territoire, ouvert à tous sans discrimination de sexe, d'âge, de nationalité, de religion et ayant pour mission globale d'offrir à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes et capacités, de développer leur personnalité et de préparer à devenir des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante »¹². Fondée sur les valeurs de solidarité, de dignité humaine, de démocratie, de laïcité, de soutien à l'engagement citoyen et de référence aux droits fondamentaux, elle a donc pour vocation d'être un foyer d'initiatives porté par les habitants du Briançonnais et le partenariat avec les collectivités et des services publics permet d'œuvrer ensemble à un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire. En ce sens, la MJC du Briançonnais ancre pleinement son projet dans celui des centres sociaux, au sein desquels la participation des habitants, acteurs de leur propre évolution, en constitue l'existence même. Si la MJC du Briançonnais porte l'agrément « Centre social », elle construit un seul et unique projet, sans dissociation entre la MJC et le

¹² Source : MJC, Article 4 des statuts de l'association, 2015, p. 1

Centre social. Son directeur explique comment la MJC en est venue à se voir attribuer l'agrément « Centre social » et fait part de sa vision du projet¹³ :

« Dans notre histoire, on a commencé à se rapprocher de la CAF¹⁴ pour des histoires très techniques : il y avait un centre aéré géré directement par la CAF à Briançon, et ils ont voulu le fermer. Et comme des parents sont venus nous voir en disant « est-ce que vous essaieriez de le reprendre ? ». Du coup on est entré en relation avec la CAF, qui nous a donné pas mal d'argent pour le faire fonctionner, plus des locaux qui étaient à la CAF. C'est comme ça qu'on est entrés en relation et petit à petit... ma vision, ce n'était pas que du loisir mais plutôt du développement local d'un territoire. Ça nous a amené à élargir le cercle d'acteurs et de réflexion et petit à petit, on s'est retrouvés hors du loisir, beaucoup plus dans le lien social, le culturel, dont le loisir restait partie prenante. [...] Et puis il n'y avait pas d'autre espace comme ça dans le Briançonnais, même pour les associations, pour qu'elles puissent se retrouver... Et à un moment, la CAF nous a dit « mais pourquoi vous ne demandez pas l'agrément Centre Social ? ». On s'est retrouvés vite en disant « oui oui, c'est ça qu'on veut faire ». Donc on est devenu Centre Social. Qu'est-ce que ça apporte de plus ? Surtout des financements, des obligations d'être un peu rigoureux dans la dynamique de projet, puisqu'ils exigent un projet social sur quatre ans (maximum) : ton projet, c'est un diagnostic de ton territoire, de ta structure et ce que tu veux faire demain. Dans les grandes lignes, [le projet social de la MJC] c'était développer la question du vieillissement, l'accessibilité du bâtiment, la gouvernance à revoir, le modèle économique... entre autres. Tu mets ce que tu veux, c'est toi qui décides. [...] Et ça t'oblige à être beaucoup plus attentif sur la question de la famille, de la parentalité... Parce qu'un projet social, c'est un lieu intergénérationnel pour tous, un lieu qui appuie la vie associative, un lieu où la question de la famille est prise en compte, et c'est un lieu où tu accompagnes des gens dans des projets. Pour faire rapide. [...] Nous, on était dans cette dynamique-là en tant que MJC. Il n'y a pas deux projets, il n'y en a qu'un. »

❖ L'organisation interne de la MJC

Figure n°1 : Organigramme simplifié de la MJC



¹³ Entretien du 21/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

¹⁴ Caisse d'Allocations Familiales

La Maison des Jeunes et de la Culture en Briançonnais compte aujourd'hui 11 pôles d'activités, animés par 16 salariés (équivalent temps plein). Elle a fait le choix de s'organiser, en interne, d'une manière la moins hiérarchique possible, avec le souhait que chaque salarié puisse endosser des responsabilités, comme l'explique son directeur¹⁵ :

« T'as le directeur, et tout est en râteau. [...] Cette question-là, c'est une question liée à la fois à des moyens et à l'idée qu'il y a des responsabilités qui sont données à des personnes, mais la limite, c'est qu'il n'y a que le directeur qui peut faire le lien entre tous, parce qu'il n'a pas d'intermédiaire. Tu as le directeur et les pôles, et dans les pôles, il y a peu de monde (des fois, tu n'as qu'une personne), s'il y en a deux ou trois, il y en a une plus référente, à la MAPEmonde, il n'y a pas de référente, elles sont deux au même niveau. Pour moi c'est bien, c'est intéressant, mais ça a des limites dans le fonctionnement. C'est peu hiérarchique. Mais du coup le directeur, il a un peu trop [sollicité] ... Bref, un système plutôt transversal mais qui n'arrive pas à son objectif de responsabilisation totale, plus forte, des gens dans leur secteur. Il y en a qui ont compris et d'autres qui sont plus dans une posture salariale traditionnelle, qui attendent un peu trop que ça descende. Il faut des salariés-coopérateurs, où chacun est porteur d'une partie et de la totalité. »

❖ La Mission d'Accueil des Personnes Etrangères - MAPEmonde

La Mission d'Accueil des Personnes Etrangères (MAPEmonde) est un service spécifique intégré au projet social de la MJC qui s'est donné pour mission l'accès aux droits et à l'intégration des personnes étrangères dans les Hautes-Alpes, via l'accueil et l'accompagnement de ces personnes. Ce service de la MJC a été créé en 2003, suite au dépôt de bilan (2002) de l'Association d'Entraide pour le Développement (AEDA) née en 1988 à l'Argentière-la-Bessée, suite à la fermeture de l'usine d'aluminium Pechiney où des immigrés maghrébins travaillaient depuis les années 1960. L'AEDA (au départ Association pour l'Emploi et le Développement du canton de l'Argentière), avec ses antennes à Briançon, Embrun, Gap et Veynes, jouait un rôle départemental dans l'accompagnement des personnes étrangères sur le plan professionnel, social (insertion, alphabétisation, petite enfance, connaissance des cultures, etc.) et administratif. En 2002, l'AEDA fut dissoute et c'est alors que la MJC du Briançonnais s'empara de l'accueil des personnes étrangères et décida de créer la MAPEmonde, d'abord dans le nord du département, puis à Gap, et s'est élargie à l'ensemble des Hautes-Alpes à travers cinq lieux de permanences d'accès aux droits (Gap, Briançon, l'Argentière-la-Bessée, Laragne et Embrun), aujourd'hui animés par deux salariées.

¹⁵ Entretien du 21/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

Figure n°2 : Lieux de permanences d'accès aux droits tenus par la MAPEmonde



(Fond de carte : Géoportail)

Le directeur de la MJC raconte comment la question de l'accueil des personnes étrangères a été intégrée au projet social de la structure :

« La question de l'étranger, elle est rentrée à travers l'aide aux devoirs, financée en partie, à l'époque, par le Fond d'Action Sociale (FAS)¹⁶. [...] Dans [ses] actions, il y avait l'accompagnement à la scolarité des enfants. Donc nous, ça a été la première porte d'entrée. Dans les groupes d'enfants, au départ, il devait y avoir que des enfants d'origine immigrée, puis ça s'est un peu assoupli et c'est devenu les lieux d'aide aux devoirs pour tous. Ça a été les premières conventions qu'on a eues avec le FAS, dans les années 90.

Là-dessus, il y a cette association de l'Argentière, l'AEDA, qui existe et qui cherche des locaux. On est en contact, ils font des ateliers sociolinguistiques chez nous. Ils font quelques permanences d'accès aux droits (qui ne s'appelaient pas comme ça à l'époque). Et ça, c'est aussi dans les années 90. De plus en plus, on s'intéresse à ces questions de migrations, on s'intéresse à l'histoire, et on fait le premier livre « Venus

¹⁶ Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs Musulmans d'Algérie en Métropole et pour leur Famille : établissement public fondé en 1958 suite à la guerre d'Algérie. Il devient le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD) en 2001 puis l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSÉ) en 2006.

d'ailleurs... »¹⁷. C'est un petit livre où il y a un essai d'histoire rapide [de l'immigration en Briançonnais], et en même temps on fait un film qui est des témoignages de migrants de différentes origines. C'est un peu fondateur pour nous, et on le fait en lien avec l'AEDA. [...] A un moment donné, l'AEDA dépose son bilan, et là, on se pose la question de reprendre une partie des activités, avec l'ancienne directrice, pour lancer un service. On monte le truc, à temps partiel, puis à temps complet, puis on embauche une deuxième personne, et puis on est appelés à Gap. Ça se développe... [...] Mais la base, c'est qu'il faut des endroits où les gens puissent venir s'informer, se faire accompagner... où on prend en compte l'interculturel. »

Par ailleurs, le département des Hautes-Alpes étant rural et montagnard, il ne bénéficie pas d'une présence permanente de l'Etat pour l'accueil et l'intégration des personnes étrangères et les principaux services sont situés dans les grandes zones urbaines, à Marseille notamment. Aussi l'accès aux services de droit commun est rendu difficile pour les personnes étrangères résidant dans les Hautes-Alpes, d'où l'importance et la nécessité d'un service tel que la MAPEmonde, dont les objectifs généraux peuvent être énumérés comme suit¹⁸ :

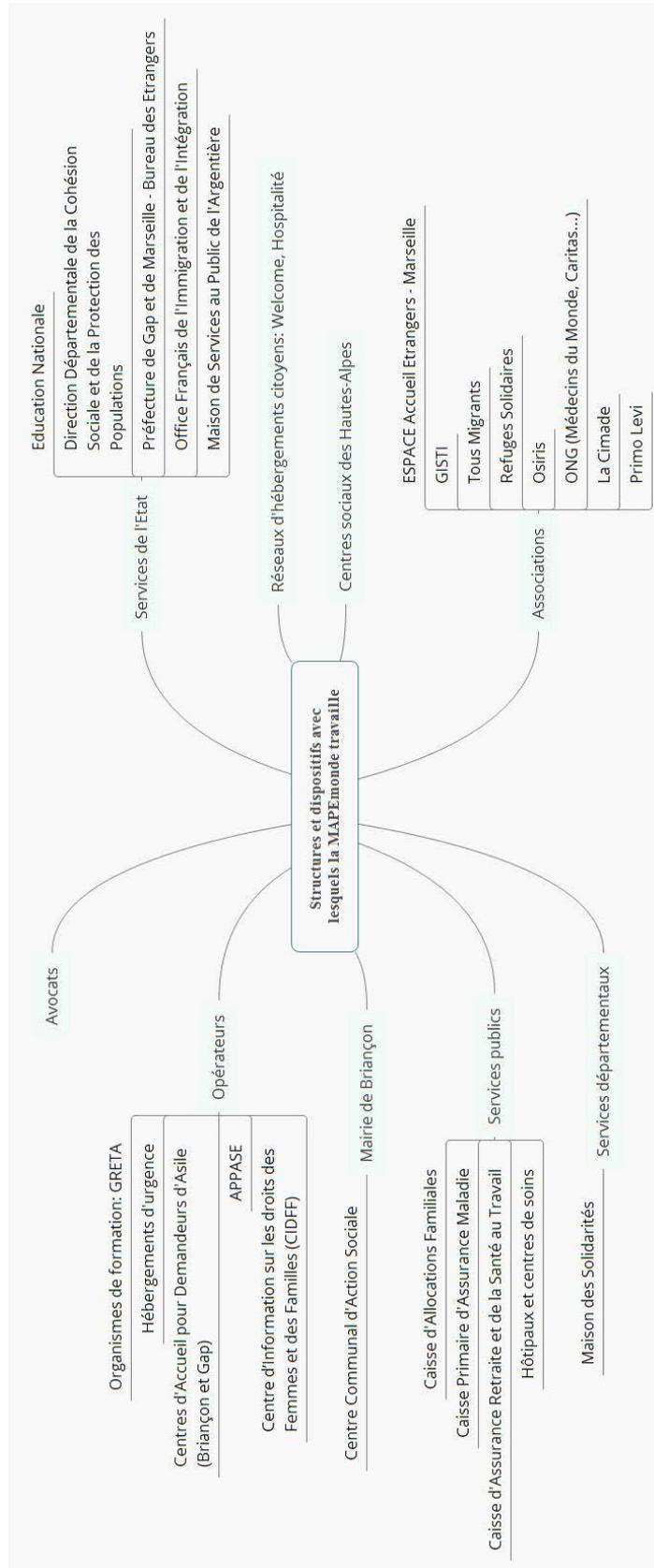
- « Accueillir et faciliter l'intégration des personnes étrangères par l'accès aux droits et aux services publics et par une meilleure connaissance de leur environnement territorial ;
- Animer un centre de ressource départemental sur la question de l'étranger ;
- Renforcer l'émergence d'une dynamique autour de l'accès aux droits, de la promotion de l'égalité des chances et de la diversité culturelle pour favoriser la cohésion sociale dans le département et la lutte contre les discriminations ;
- Approfondir la connaissance de l'histoire et la mémoire de l'immigration. »

Un tel travail ne saurait se faire sans la création et l'entretien de réseaux avec des partenaires tant institutionnels qu'associatifs :

¹⁷ SIESTRUNCK René, *Venus d'Ailleurs. Jalons pour l'histoire de l'immigration en Briançonnais*, Val-des-Prés, Editions Transhumances, 2001, 69 p.

¹⁸ Source : MJC, Bilan d'activités 2017 de la MAPEmonde, 2018, p. 5

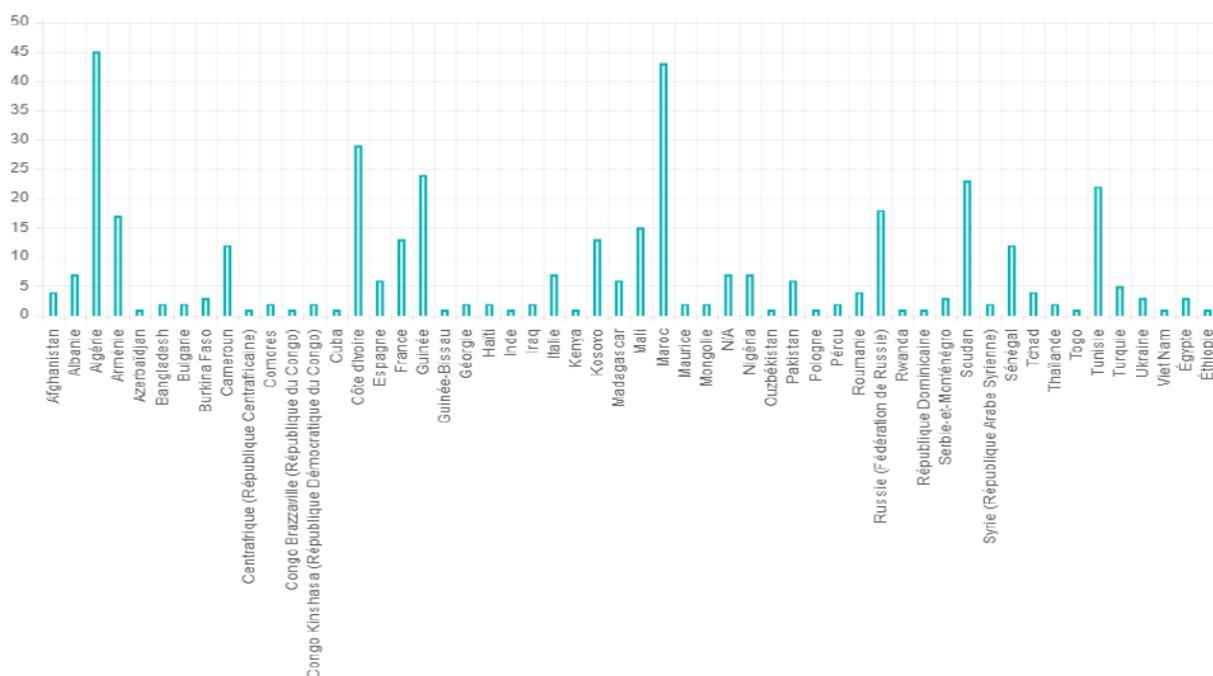
Figure n°3 : Structures et dispositifs avec lesquels la MAPEmonde travaille (liste non exhaustive)



(Réalisation A.Vinck-Keters)

En 2017, la MAPEmonde a accueilli 399 personnes lors de 726 visites. Si la majorité des personnes reçues viennent de pays riverains de la Méditerranée (Tunisie, Algérie et Maroc), les individus originaires de l'ex-URSS et du Kosovo restent nombreux. L'année 2017 a constitué une année particulière en ce sens qu'une nouvelle population est arrivée sur le territoire des Hautes-Alpes : des exilés d'Afrique de l'Ouest passés par la montagne depuis l'Italie. Ceux-ci proviennent notamment de Côte d'Ivoire, de Guinée Conakry, de Guinée Bissau, du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal et du Togo. Si la MAPEmonde n'a aujourd'hui plus vocation à les accueillir (au sens des besoins primaires) depuis la création de l'association Refuges Solidaires en juillet 2017, elle leur fait cependant bénéficier de réunions hebdomadaires d'information collective sur la demande d'asile et les titres de séjour en France.

Figure n° 4 : Le nombre de personnes accueillies par la MAPEmonde en 2017, par nationalité



(Source : MJC, Bilan d'activités 2017 de la MAPEmonde, 2018, p. 11)

Par ailleurs, en 2016 et en 2017, la Ville de Briançon accueille deux Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) consécutifs, dont la gestion fut confiée à la MAPEmonde¹⁹. C'est ainsi qu'elle s'est vue travailler sur la question de l'asile, quasiment absente auparavant sur le territoire. La conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde raconte²⁰ :

¹⁹ L'accueil de ces deux CAO, les mouvements citoyens et les problématiques relatives à celui-ci sont détaillés dans la Partie 2, à partir de la page 79

²⁰ Entretien du 29/05/18, lieu public, Briançon

« Au début, quand il y avait des gens qui relevaient de l’asile, on orientait vers France terre d’asile à Gap, et au début ils avaient des budgets pour accompagner des demandeurs d’asile qui n’étaient pas hébergés chez eux. [...] Il y en a eu très peu. Il y en a un qui était là parce qu’il connaissait des gens ici. Les demandes d’asile, avant, c’était très marginal, en tout cas à Briançon, à Gap non. Il y avait une Ukrainienne qui était venue là parce qu’elle avait de la famille. [...] Donc nous, quand l’Etat nous a demandé de prendre en charge le centre de répit en 2015, c’est là qu’on a commencé l’asile. Ça a commencé avec ce groupe qui arrivait de Calais, il y en avait qui avaient déjà commencé leur procédure d’asile à Calais, et donc on a dû transférer à Briançon, et d’autres ont commencé leur demande d’asile à Briançon. »

2. L’association Mouvement Citoyen Tous Migrants

❖ La genèse de Tous Migrants

Suite à la publication dans la presse de la photographie de l’enfant syrien Aylan mort noyé dans la Méditerranée et échoué sur une plage turque, le mouvement citoyen Pas En Notre Nom Briançon naît spontanément le 5 septembre 2015, suite à l’appel à rassemblement d’une citoyenne briançonnaise, pour exprimer une indignation collective face à l’inaction politique vis-à-vis du drame humanitaire des migrants en Europe, de la Méditerranée à Calais. Cet appel permet à 200 personnes de se rassembler place de l’Europe. Une administratrice de Tous Migrants raconte²¹ :

« Au début, ça s’appelait Pas En Notre Nom et c’est [une citoyenne briançonnaise] qui a lancé un appel par Facebook suite à la mort du petit garçon qui s’appelait Aylan, et elle avait dit « on se rassemble tous. Non, c’est pas possible que les gouvernements, les politiques, disent que les citoyens sont d’accord pour un tel traitement et des événements pareils ». Donc il y avait énormément de monde qui s’était rassemblé et suite à ça, y’a plein de gens qui se sont rapprochés d’elle et qui se sont dit qu’il faut qu’on fasse un mouvement citoyen et qu’on ne laisse pas passer les choses. Que de toute façon s’est sûr que ça va aller en s’amplifiant et on est là pour dire « bha oui, les migrants sont là et il va bien falloir les accepter, les accueillir et que ce soit un accueil digne », donc voilà, la genèse, c’est vraiment ça. »

Peu après, le 12 septembre 2015, la ville de Briançon adhère au dispositif national « Ville solidaire pour l’accueil des réfugiés » et se positionne donc officiellement comme ville d’accueil, et reçoit un Centre d’Accueil et d’Orientation (CAO, géré par la MAPEmonde) le 7 novembre 2015, où 21 exilés de la « Jungle de Calais » sont accueillis. Dès lors, une cellule de coordination sous forme de triptyque entre les associations, la mairie et des bénévoles se met en place. Aussi Pas En Notre Nom Briançon, désormais Tous Migrants, intervient en complémentarité avec le travail des acteurs mobilisés autour du CAO, en faisant le choix de

²¹ Entretien du 17/04/18, MJC, Briançon

se positionner sur des actions de plaidoyer et de sensibilisation, comme le précise l'enquêtée précédemment citée²² :

« Avec le CAO et la MAPEMonde, il y avait déjà des bénévoles qui étaient prêts à faire des cours de français, qui étaient prêts à faire l'accueil, qui étaient prêts à faire des sorties à droite et à gauche. Donc nous, on a essayé de se distribuer les rôles pour que les uns n'empiètent pas sur le domaine des autres, donc on s'est dit que non, on ne fera pas de l'aide aux papiers. Donc [on a réfléchi à] comment on peut se positionner pour faire un tout et qu'on soit tous complémentaires. Et donc c'est pour ça qu'on s'est positionnés sur la sensibilisation et sur le plaidoyer. »

Le 5 mars 2016, le mouvement citoyen, désormais intitulé Tous Migrants, « organise une journée de rassemblement, de prise de position, d'échange et d'information, pour un accueil digne et solidaire des migrants. Une journée qui expose au grand jour l'existence de [l'association] dans le paysage local et qui montre que les convictions qu'elle défend sont partagées par de nombreux habitants du territoire, venus afficher leur soutien comme bénévoles, partenaires ou visiteurs »²³ :

« Le grand boost, ça a été le 5 mars 2016, où on a organisé, en super peu de temps, une grande journée de mobilisation qui s'appelait Tous Migrants. Là, on a été hyper étonnés parce qu'on n'était pas nombreuses à y croire, parce que tout le monde nous disait « non, c'est trop tard, vous vous y prenez pas assez à l'avance, y'a trop de trucs, trop d'activités », et en fait, y'a eu énormément de monde malgré qu'on se soit pris LA chute de neige de l'hiver ce jour-là [rires] et en fait, finalement, y'a eu énormément de monde et y'avait le jeu du parcours du migrants, y'avait un film, y'avait des concerts, y'avait plein de choses sur une journée et ça a mobilisé énormément de monde et ça a été un petit peu le point sur la table en disant « bha voilà, on est pro-migrants et on est nombreux à Briançon ». On a été un peu étonnés de voir qu'on était aussi nombreux, mais vraiment ce qui a été intéressant de voir, c'est qu'il y avait des gens de droite, de gauche, parce qu'on est un mouvement apolitique. [...] Ca a donné de l'énergie à tout le monde et y'a plein de gens qui se sont dit « bha ouais, en fait toute l'actualité que je voyais ça me gênait et là j'ai la possibilité de m'engager ». »²⁴

Tous Migrants a ainsi joué un rôle réunificateur au sein de la société civile du Briançonnais, et, au fil de l'actualité, a encouragé les citoyens à s'engager dans l'accueil et la solidarité envers les exilés²⁵ et a soutenu de nouvelles initiatives :

« A Briançon, il y avait la MAPEMonde, donc c'est très ciblé, et nous on n'a jamais empiété... parce qu'on s'est tout de suite focalisés sur la sensibilisation et le plaidoyer,

²² Entretien du 17/04/18, MJC, Briançon

²³ Source : TOUS MIGRANTS, Mouvement citoyen – Sensibilisation et plaidoyer, sans date, p. 1

²⁴ Entretien du 17/04/18, MJC, Briançon

²⁵ Voir annexe n° 4: Comment agir localement sur le Briançonnais ?

et c'est ce qu'il manquait, parce que l'accueil d'urgence a été repris par le Refuge26. Nous, on soutient l'action, on a été porteurs pour qu'ils se mettent en place, ils avaient besoin de ci, de ça... Il y a des gens de Tous Migrants qui sont au Refuge Solidaire, y'en a d'autres qui n'y sont pas, mais en fait Tous Migrants a été un peu comme une pépinière. [...] Après il y a eu les maraudes²⁷, les maraudes officieuses, puis les maraudes officielles, et le Refuge Solidaire entre les deux. Mais c'est pareil, c'est beaucoup des gens de Tous Migrants ou qui savaient que Tous Migrants existait, qui ont fait un rapprochement. Après, il ne faut pas dire que Tous Migrants est à l'initiative de tout mais je pense que ça [...] a rassuré pas mal de personnes. »²⁸

Ainsi, si l'association ne s'est pas conférée une mission d'accueil des exilés, elle sert de relais d'information entre les citoyens solidaires souhaitant apporter une aide et les associations et collectifs œuvrant pour l'accueil des exilés en Briançonnais, et soutient les initiatives citoyennes visant à répondre aux besoins identifiés.

❖ **Ses champs d'action : le plaidoyer et la sensibilisation**

En matière de sensibilisation et de plaidoyer, Tous Migrants effectue une veille et un partage d'information sur les phénomènes migratoires (à travers sa newsletter transmise à 2 000 destinataires et sa page Facebook qui compte aujourd'hui plus de 8 340 abonnés), mais aussi un partage de ressources pédagogiques, l'organisation de conférences, de débats, de ciné-témoignages, d'ateliers d'écriture, de projets pédagogiques en milieu scolaire, de formations, de la tenue de stands sur le marché ou lors d'événements, ainsi que de manifestations face aux atteintes aux droits fondamentaux²⁹ et à la criminalisation de la solidarité. Par ailleurs, Tous Migrants cherche à travailler en partenariat avec les acteurs locaux, comme l'explique une administratrice du mouvement citoyen³⁰ :

« On a toujours essayé d'associer les acteurs locaux, les associations locales, par exemple pour Destins de Migrants³¹, qui est un cycle de cinéma, on a associé Les Toiles Filantes³², qui est une association qui existe déjà. On a essayé à chaque fois de se dire « bon, en sensibilisation, qu'est-ce qu'on pourrait faire, comment on pourrait le faire, qui existe déjà, et qui serait intéressé en ayant le savoir-faire ou l'habitude de faire ça ».

²⁶ Voir 5. L'association Refuges Solidaires

²⁷ Voir 3. Les maraudes

²⁸ Entretien du 17/04/18, MJC, Briançon

²⁹ Exemple de manifestations organisées par Tous Migrants : La cordée solidaire et « Tous aux Cols ! », annexe n° 5

³⁰ Entretien du 17/04/18, MJC, Briançon

³¹ « Destins de Migrants » est un cycle de ciné-débats organisé par l'association Tous Migrants, en partenariat avec Les Toiles Filantes et le cinéma art et essai du Briançonnais, l'Eden studio

³² « Les Toiles Filantes » est le nom de l'Association des Spectateurs du Cinéma du Pays du Briançonnais

Aujourd'hui, Tous Migrants est une association locale largement connue et reconnue pour ces actions de sensibilisation et de plaidoyer ; des actions qui demandent de prendre du recul et qu'il est important de mener dans un territoire sans cesse bousculé par l'accueil d'urgence. Lors de l'Assemblée Générale de l'association le 14 avril 2018, un de ses administrateurs expliquait aux nombreuses personnes présentes que dans la vallée de la Roya, l'action de sensibilisation et de plaidoyer n'a pas pu se pérenniser, les acteurs de la solidarité étant submergés par l'urgence, et que ceux-ci encouragent Tous Migrants à continuer son action, jugée essentielle³³ :

« C'est exactement ce qu'il s'est passé dans la Roya et c'est pour ça qu'ils nous ont mis en garde et qu'ils nous encouragent beaucoup, notamment sur le volet sensibilisation (qu'ils ont eu beaucoup de mal à tenir), mais aussi sur la partie plaidoyer, sur la dimension un petit peu « méta », plus politique. Et c'est vrai que c'est quelque chose qu'on reconnaît à Tous Migrants, d'apporter un recul qui permet par exemple de poser [des] communiqués, ça aurait été très difficile au Refuge de réaliser ce communiqué. Il n'y a pas les gens disponibles et la mobilisation que nécessite l'accueil d'urgence ne va pas forcément mobiliser les mêmes personnes que celles qui sont plus motivées pour avoir une dimension politique, même si après les gens vont se reconnaître une complémentarité. »

❖ Les valeurs portées par Tous Migrants

L'action de Tous Migrants repose sur 3 principes directeurs³⁴ :

- (1) « C'est en renforçant le lien social local, en ouvrant des espaces de dialogue, d'échange, de convivialité et de solidarité avec notre voisin d'ici (« l'autre d'ici ») que nous accepterons naturellement notre voisin de là-bas (« l'autre de là-bas », étranger, migrant, réfugié,...);
- (2) Chacun d'entre nous peut « faire sa part », à son échelle, pour contribuer à la résolution de la crise des politiques d'accueil des migrants, y compris en plaidant pour l'adoption de décisions politiques conformes aux droits humains fondamentaux, tels que définis notamment par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Il en va de notre humanité et de notre dignité. C'est ce que développe un administrateur de l'association »³⁵ :

« On est dans un période où le « je » a pris une place prépondérante et est très manipulé par la publicité, par tout ce que tu veux. [...] La question de la place, elle se pose pour chacun. Ce n'est pas qu'une question de telle ou telle association. Notre société questionne particulièrement la place du sujet dans le collectif. Et là, c'est le grand bazar aujourd'hui. [...] A Tous Migrants, on a des débats là-dessus, dès le

³³ Entretien du 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

³⁴ Source : bandeau explicatif de l'association Tous Migrants intégré à la fin de ses newsletters

³⁵ Entretien du 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

début on y a beaucoup travaillé, c'était déjà dans l'esprit des cinq filles qui ont créé Tous Migrants, et j'ai trouvé ça super intéressant comme démarche. On n'est pas partis de rien, elles avaient quelque chose d'extrêmement riche, qu'elles ont posé, il y avait déjà ces notions, qui étaient exprimées d'une certaine manière, puis on a un peu avancé, on l'a mis dans les statuts, avec cette idée que chacun à une place à prendre, un rôle à jouer, et ce rôle ne peut pas se décliner de la même manière pour tout le monde, et ça, c'est intéressant. Ça créé une forme d'égalité dans la différence. »

(3) « Les moyens que nous utilisons doivent être conformes aux fins que nous poursuivons. C'est pourquoi notamment le respect des principes de la non-violence doit orienter toutes nos actions » :

« Dans le cheminement [de notre réflexion], il y avait cette question de la non-violence, parce que si on se bat pour la fraternité, on ne va pas commencer à se foutre sur la gueule ! Et ça, pour moi, c'est très intéressant et je pense qu'on a une très grosse légitimité à cause de ça : on l'a plus ou moins formalisé et incarné (parce que les différentes actions qu'on a menées jusqu'à présent rendait ça palpable). »³⁶

A ces trois principes peut être ajouté la grande vigilance portée à la non-instrumentalisation des exilés à des fins politiques. Une administratrice de Tous Migrants³⁷ estime qu'il est :

« important, c'est de pas prendre en otage les migrants par rapport à nos causes, pour lesquelles on lutte et par rapport à nos combats, parce que [...] la plupart des migrants qui viennent ici, c'est pour être inclus dans une société pour avoir une vie pénard, et pas pour entrer en combat. Et je pense que ça, il ne faut pas le perdre de vue. Alors on a été critiqués par rapport à ça : « ouais, vous faites des manif' mais vous n'associez pas les migrants, nous ne les invitez pas ». Non, parce que pour moi, ce n'est pas aux migrants d'aller dire à Macron « je veux que tu démissionnes », c'est à moi. Et quand Macron il ne respecte pas les Droits de l'Homme dans mon pays, c'est parce que moi je suis Française que ça me dérange. Et lui, c'est pas son combat le migrant, son combat c'est le Dublinage, c'est « donnez-moi le droit d'asile », mais c'est pas d'aller au front. Après, on les a toujours informés et ils sont grands, s'ils veulent venir, ils viennent, mais par contre à Tous migrants, on dissocie vraiment les deux choses : y'a le combat des Français et des Européens par rapport à une politique qui est inadmissible, et puis le combat pour la dignité de l'accueil. Quand on est dans des camps de réfugiés et qu'il y a de la boue, là oui, on peut s'offusquer. Quand on attend des papiers depuis des mois et qu'on te « Dubline », là oui, c'est ton combat. »

³⁶ Entretien du 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

³⁷ Entretien du 17/04/18, MJC, Briançon

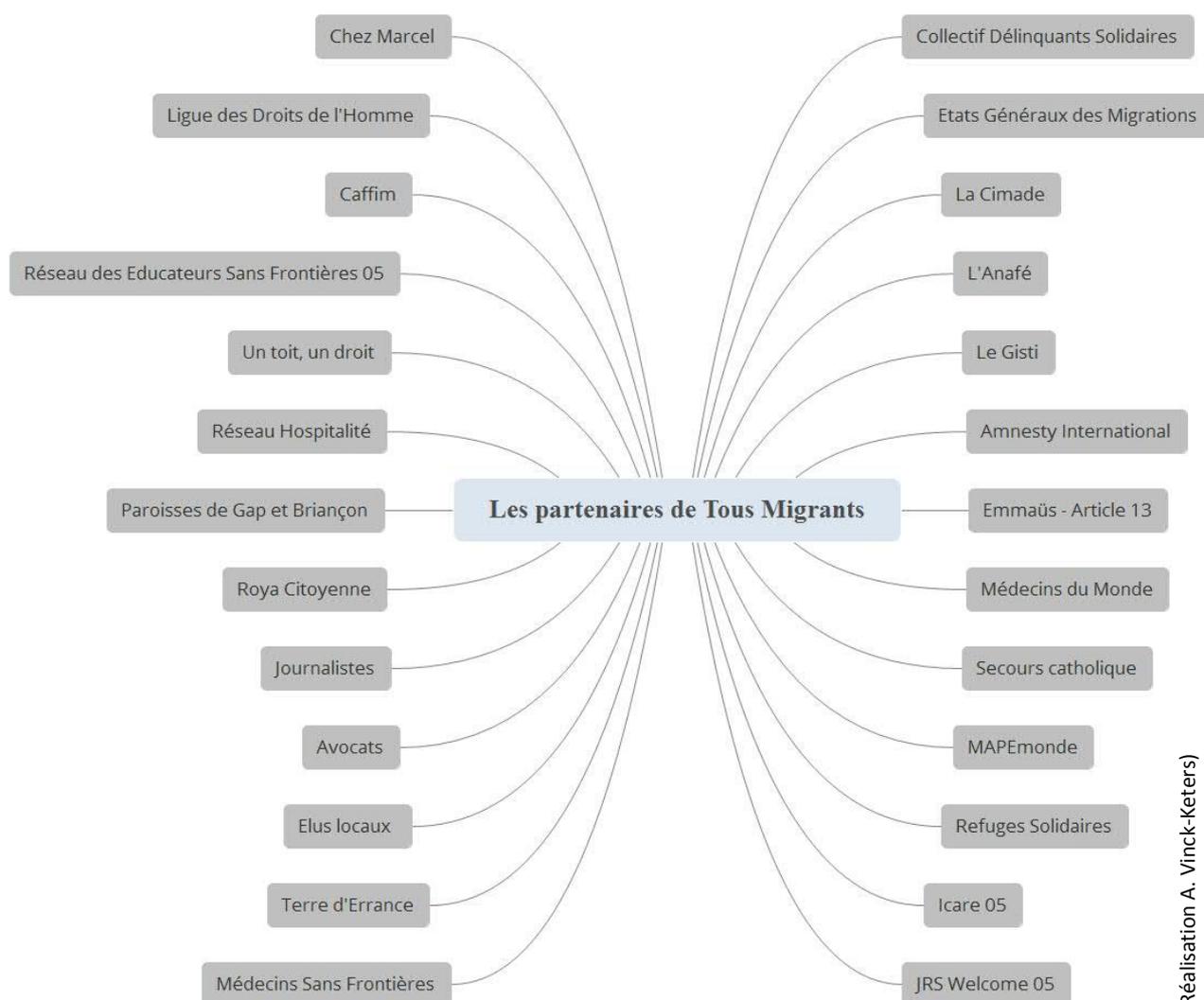
❖ Son organisation interne

Aujourd'hui, l'association (constituée début 2017) dispose d'un Conseil d'Administration de 16 personnes qui assure les tâches d'un bureau et fonctionne de manière collégiale (avec trois co-présidents, deux trésoriers et deux secrétaires), est soutenue par plus de 500 adhérents et fonctionne uniquement grâce à la contribution de bénévoles et aux dons qui lui sont faits (à hauteur de 45 000 euros entre janvier et mai 2018 !). Ses membres « actifs » sont répartis au sein de quatre pôles d'action principaux :

- (1) Equipe sensibilisation, divisée en « sensibilisation jeunesse » (interventions dans les écoles) et « sensibilisation grand public » (par ex, stand sur le marché)
- (2) Equipe juridique
- (3) Equipe plaidoyer
- (4) Equipe communication / accueil de la presse

Par ailleurs, depuis sa création, Tous Migrants a su se faire connaître et reconnaître tant au niveau local que national (voire international) et tisser des liens avec une multitude d'acteurs, notamment d'associations et d'ONG poursuivant des « buts communs afin de mutualiser les ressources et d'agir de concert autant que possible »³⁸.

Figure n°5 : Exemples de partenaires de Tous Migrants (liste non exhaustive)



3. Les maraudes

❖ Les premières maraudes à l'hiver 2016-2017

Dans la nuit du 5 au 6 mars 2016, deux exilés traversent ensemble la frontière franco-italienne par le Col de l'Echelle et sont victimes de graves gelures. L'accident, qui a été médiatisé, a fait prendre conscience à la population du Briançonnais que des exilés pouvaient prendre le risque de traverser la montagne en plein hiver, pour atteindre la France, comme l'en témoigne un citoyen qui deviendra maraudeur³⁹ :

« L'accident de M. [et de son compagnon], c'est ce qui a fait prendre conscience à tous les gens qu'il y a quelque chose qu'il se passait et ça a été un peu l'électrochoc. Beaucoup des gens qui se sont investis là-dedans, ils ont fait un choix en venant ici, c'est souvent des gens qui ne sont pas des Briançonnais de souche, qui ont fait un choix de qualité de vie en se disant « ici on est bien, on est à l'abri, on est un peu tranquilles », et en fait, on s'est rendu compte qu'on était rattrapés par quelque chose auquel on n'était pas du tout préparés. C'est un peu ce qui a fait prendre conscience à tout le monde. »

Une autre enquêtée, lorsqu'il lui a été demandé la raison de son engagement au sein des maraudes, rendu ce témoignage poignant⁴⁰ :

« M. qui a eu les pieds amputés et son pote les mains amputées... Il y a des copains qui ont dit « tout l'hiver, il y a du monde à la frontière et il faut empêcher que la même chose se reproduise ». Et moi, je suis tombée dénuée, et du coup ils ont dit « tout l'hiver, il faudrait qu'on aille sur la frontière, que nos sorties en skis de rando on les fasse là, et puis c'est devenu « il faudrait que les maraudes on les fasse toutes les nuits ». Et moi je me disais que c'était n'importe quoi, les gars ils ne vont pas passer en plein hiver avec de la neige, ça n'existe pas, ce n'est pas possible, vous êtes en plein délire. C'est pas parce qu'il y a un mec ou deux gars qui l'ont fait et qui ont vu en plus que c'était mortel, qu'il y en a d'autres qui vont le faire, ça n'a pas de sens. Et donc quand même j'y suis allée, je me suis inscrite sur le planning des premières maraudes. [...]

On faisait des doublettes, on était toujours deux, et on essayait d'être toujours un homme et une femme. J'y suis allée avec D., il neigeait, il y avait de la neige profonde, il faisait froid... Tout le long du trajet je disais « de toute façon, il n'y aura personne ». Je pense que tous les quart d'heure j'ai dû dire ça. On est arrivés au tunnel, il faisait super froid, on ne voyait rien, on a regardé en bas, on ne voyait pas de lumières, on n'entendait pas de voix. J'ai dit « de toute façon y'aura personne », et là, il m'a tapé sur l'épaule, il m'a dit « regarde ». Et dans le brouillard, à travers les flocons de neige, il y avait cinq gars qui étaient terrorisés, qui nous ont vu, qui se sont figés, accroupis, ils ont fait bloc comme ça. Ah ouais, bha en fait y'a du

³⁹ Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

⁴⁰ Entretien du 20/07/18, parc de la Schappe, Briançon

monde. Ils étaient pieds-nus dans les baskets en toile ou en sky, ils n'avaient pas de protection, ils étaient épuisés, ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient là, ils avaient peur. Ils avaient l'impression de se noyer quand ils tombaient dans la neige. Donc on a essayé d'enlever les chaussures pour mettre des chaussettes, les lacets étaient gelés, il y avait de la neige engouffrée dans les chaussures, dans les pantalons. Quand t'essaies d'enlever la chaussure, le plastique mouillé sur les talons gelés, les mecs ils gueulaient. C'était... waou. Ah oui c'est vrai, ça existe. Y'avait trois mineurs et deux qui avaient 18 ans donc en fait c'était cinq gamins. On les a ramenés, ça s'est bien passé. Mais à un moment on a eu peur, le plus costaud, qui était mineur, il a failli faire un malaise, on a essayé d'appeler les secours mais ça coupait, c'était dur. [...] Après le gars il allait mieux donc on a décidé de finir. Et à partir de là, j'ai dit « ah d'accord, c'est vrai, ça existe, c'est pas de la blague ». Et Ib. Et Is. Ils sont toujours là, ils sont toujours à Briançon, c'est des amis. Donc voilà, c'était ça, pourquoi j'ai fait des maraudes. »

A l'hiver 2016-2017, certaines personnes, notamment des professionnels de la montagne, décident alors de mettre en place des maraudes au Col de l'Echelle, pour éviter d'autres drames et porter assistance aux personnes qui tentent de franchir la montagne depuis l'Italie. Un réseau très discret de maraudeurs s'est alors constitué, organisé et coordonné, et a débuté ses maraudes mi-janvier 2017, dès que la neige est apparue. L'ancien coordinateur des maraudes raconte⁴¹ :

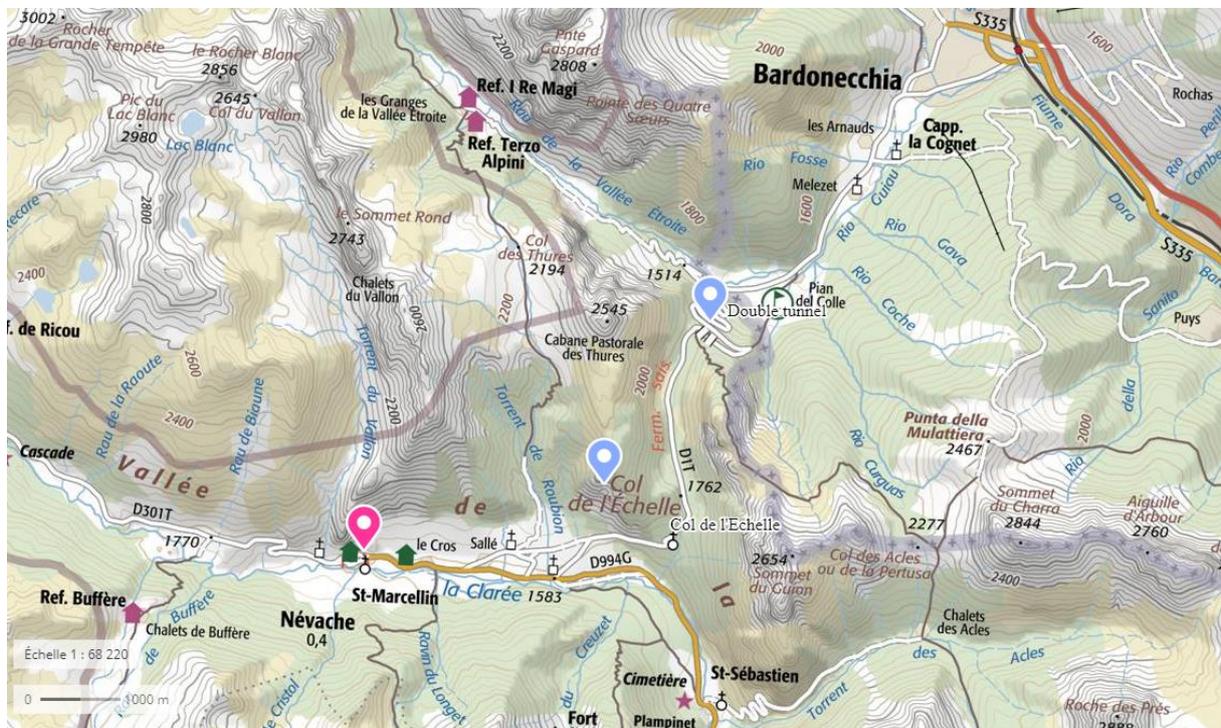
« Moi, [de l'accident de M. et son compagnon] j'en ai entendu parler comme tout le monde mais sans plus, et puis il y a [deux professionnels de la montagne] qui ont envisagé de faire quelque chose. Là, je n'étais pas en contact avec eux. Ils sont rentrés en contact – on est vraiment sur un réseau d'accompagnateurs en montagne – avec deux accompagnateurs en montagne que je connais très bien, et qui eux-mêmes m'ont contacté (c'était en septembre 2016) en me demandant si éventuellement je pouvais faire partie, l'hiver, d'un réseau pour faire des maraudes au Col de l'Echelle. Et puis, assez rapidement, [on m'a] demandé de gérer un peu ce réseau. Parce qu'à ce moment-là, j'étais à la retraite depuis quelques semaines, j'avais de la disponibilité et j'avais un gros carnet d'adresses d'accompagnateurs. A partir de là, on a commencé à mettre un réseau en place, on est vraiment sur la forme d'un réseau, c'est pas du tout une association, et c'était un réseau qui était très discret, puisqu'on avait les élections de 2017 qui allaient avoir lieu sans savoir quel en allait être le résultat, et donc il fallait qu'on se fasse discrets. Donc on a commencé physiquement les maraudes autour du 15 janvier, parce qu'il n'y avait pas de neige avant. On a décidé qu'on intervenait que s'il y avait de la neige, que vraiment s'il y avait un danger, ou très grand froid, ou neige, et donc on a assuré jusqu'aux alentours du 15 avril 2017, presque tous les soirs. J'avais entre 50 et 60 personnes qui étaient susceptibles d'intervenir. Tous des professionnels de la montagne, c'est-à-dire accompagnateurs ou guides, mais beaucoup d'accompagnateurs. [...]

⁴¹ Entretien du 03/05/18, MJC, Briançon

On a considéré que dans la journée, ils n'ont pas besoin de nous, parce qu'au Col de l'Echelle, il y a toujours des touristes qui passent, des gens, donc il n'y a pas besoin de présence. Nous, on assurait une présence [la nuit] : grosso modo on partait à 19h de Névache et on allait jusqu'au tunnel, il y a deux tunnels, qui arrivent à la cassure, c'est-à-dire qu'il y a une vraie cassure, et nous, on n'allait pas plus loin. Parce qu'on ne voulait pas mettre les pieds côté italien, et pour des raisons de sécurité pour les maraudeurs. Moi j'ai toujours été très strict là-dessus, on ne prend pas de risques. Eux [les migrants] en prennent parce qu'ils ne savent pas. On a été amenés quelques fois à prendre des risques mais on a toujours essayé de respecter ça. Donc on partait le soir, on restait au tunnel jusqu'à 22h ou 23h ça dépendait, certains restaient plus tard. Donc on a quand même une assez bonne vue de nuit, avec des jumelles on voit s'il y a des gens qui montent, si à 22h il n'y a personne qui monte, il n'y aura personne qui montra après. Après on rentrait, seuls ou avec [des exilés]... on en n'a pas récupéré beaucoup, on a récupéré une trentaine de personnes à peu près. Peut-être même pas 30. [...]

Notre réseau, on les emmenait jusqu'à la route de Névache, et après c'est un autre réseau qui les prenait en charge. Donc moi, l'autre réseau, je ne le connais même pas, j'avais un contact, c'est tout, j'appelle : « j'ai besoin de quelqu'un », puis une voiture arrivait [pour emmener les exilés jusqu'à Briançon]. »

Figure n°6 : Carte de la frontière franco-italienne, côté du Col de l'Echelle



(Fond de carte : Géoportail.gouv)

En rose : Névache : lieu de départ des maraudes au Col de l'Echelle

En bleu : Le Col de l'Echelle et le double tunnel : points de passage des exilés côté français

❖ L'hiver 2017-2018 : des maraudes au Col de l'Echelle mais aussi au Col du Montgenèvre

Tandis qu'à l'hiver 2016-2017 les passages de la frontière franco-italienne par la montagne, via le Col de l'Echelle, restaient peu nombreux, avec un climat peu enneigé et une faible présence policière, l'hiver 2017-2018 connu au contraire de nombreuses chutes de neige, et la présence policière s'est vu augmentée. Le Col de l'Echelle devenant quasiment impraticable en raison de la quantité de neige, les exilés ont emprunté un autre chemin : celui du Col du Montgenèvre. Le groupe de maraudeurs s'est alors questionné sur l'utilité de la mise en place de maraudes au Col du Montgenèvre, étant donné que celui-ci est traversé par une route internationale ouverte toute l'année (et le long de laquelle se trouve le poste de la Police Aux Frontières), contrairement à l'Echelle. Deux maraudeurs racontent⁴² :

Pascal⁴³ : *« Donc les maraudes, l'idée, c'est d'aider les gens. Après, ça s'est transformé. Les maraudes au Col de l'Echelle, c'était quelques fois, moi je n'y suis pas allé très très souvent, parce que le premier hiver c'était moyennement compliqué parce qu'il n'y avait pas trop de neige, y'avait moins de police, moins de contrôles. Le deuxième hiver, on s'est dit « là, il faut y aller » parce que c'était vraiment dangereux, et puis ensuite on s'est rendu compte que la dimension policière avait augmenté, donc ça veut dire que les gars ils allaient prendre encore plus de risques. Donc oui, ça devenait un peu un incontournable. Ensuite, on s'est posé la question de pourquoi faire des maraudes au Col de l'Echelle et pourquoi d'un coup on voit des gens arriver à Montgenèvre. « Oh bha non, à Montgenèvre ça ne vaut pas le coup, à Montgenèvre, on ne souffre pas pareil », je caricature un peu, mais c'était un peu de ce style : au Col de l'Echelle ils risquent vraiment leur peau ; au Col du Montgenèvre, bon, moins.*

Aurore : *C'est l'aspect montagne aussi. Parce qu'au Col de l'Echelle, la route elle est fermée l'hiver, il n'y a que de la neige, et du coup on avait l'impression de se retrouver dans des situations normales pour nous, montagnards : c'est normal d'aider quelqu'un qui est isolé en montagne. Aider quelqu'un qui est au bord d'une route, ça a gêné certains « bha non, c'est pas du secours s'il y a une route ». Il y a des gens qui ont dit « non, on peut aller au Col de l'Echelle mais on ne peut pas aller au Col du Montgenèvre, c'est pas possible ».*

[...] Moi, j'ai fait beaucoup de maraudes à Montgenèvre et au bout de quelques semaines j'ai dit « mais là il faut absolument qu'on fasse des maraudes sur les deux Cols », parce qu'on avait hésité, et là j'ai dit « la question, elle ne se pose plus, il faut qu'on soit tous les soirs à Montgenèvre ». A partir de là, on a essayé de faire des maraudes à Montgenèvre mais on s'est fatigués, c'était dur, super dur.

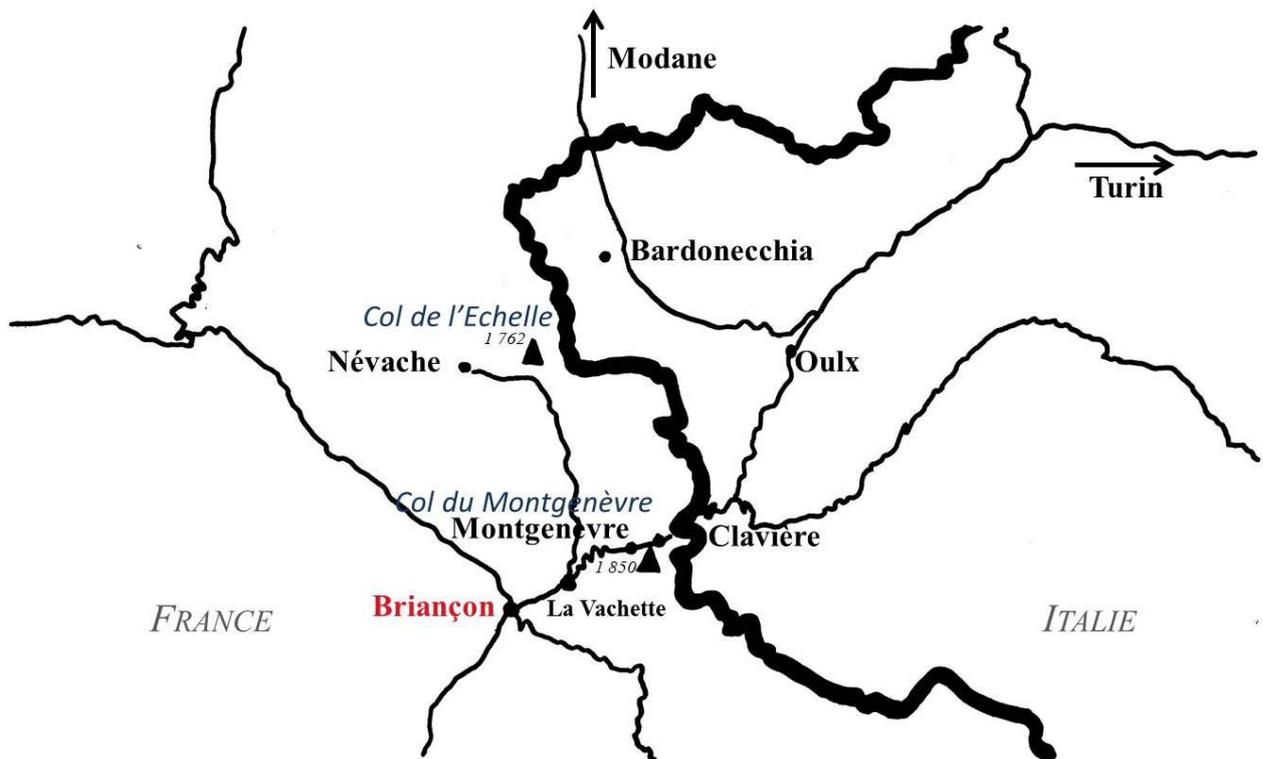
⁴² Entretien du 20/07/18, parc de la Schappe, Briançon

⁴³ Les prénoms ont été changés

Pascal : *Ce qui est difficile, c'est d'imaginer... A Montgenèvre, quand il y a un passage un peu plus évident, pour nous c'est facile, tu passes en voiture. Mais ce qui était gênant c'était de dire que pour que les gens méritent le passage, il faut qu'ils souffrent. Et je caricature un peu, mais finalement, c'est qu'à Montgenèvre, tu ne souffres pas assez. Il a fallu du temps pour se dire « non mais c'est important d'aller à Montgenèvre, ces gens-là, ils n'ont pas à souffrir ».*

Aurore : *Et ça n'a pas forcément été les mêmes personnes, il y en a qui faisaient des maraudes à l'Echelle et qui ont aussi fait des maraudes à Montgenèvre, mais il y en a qui ont fait des maraudes à l'Echelle qui ne sont jamais allés à Montgenèvre, ou qui y sont allés une fois et qui ont dit « non, même s'il fait -18°C, -20°C ». Mais c'est insupportable en fait, si toi on te met à -18°C, -20°C en jeans et en baskets, tu pleures ta mère quoi ! Tu ne peux pas ! Sauf qu'il y a des gens qui ont dit « bon ça va, même s'il fait -18°C ». Et il y a des personnes qui ne sont jamais allées au Col de l'Echelle et qui ont fait des maraudes à Montgenèvre parce qu'ils pouvaient prendre la voiture, se rendre sur place facilement avec du thé, des biscuits, c'était un espace qui leur correspondait mieux. Mais on a perdu beaucoup de monde, des montagnards vraiment, qui ne voulaient aller qu'à l'Echelle. »*

Figure n° 7 : Carte de la frontière nord franco-italienne



- Principaux axes routiers
- Frontière franco-italienne
- ▲ Cols

(Réalisation: A.Keten & A.V)

Par ailleurs, au printemps 2018, les maraudes ont évolué dans leurs « missions », suite à la présence (aux Cols et en Briançonnais) des militants du groupuscule d'extrême-droite Génération Identitaire et au renforcement de la présence policière. De ce fait, le passage de la frontière franco-italienne – malgré la fonte des neiges – constitue un véritable danger. Et pour cause, le corps d'une jeune exilée nigériane a été retrouvé dans la Durance à 10km de Briançon. Grâce au travail d'investigation et de recueil de témoignages de Tous Migrants, il fut confirmé que Blessing Mathew est décédée en tentant d'échapper à la police qui la poursuivait⁴⁴ ...

4. Le Réseau Welcome Briançon

❖ Avant la naissance du Réseau Welcome : quelques arrivées par la montagne et un accueil d'urgence citoyen

Tandis que quelques exilés arrivent à Briançon par la montagne au cours de l'hiver 2016-2017, il n'existe, dans la ville la plus haute d'Europe, aucun dispositif d'accueil pour ces personnes en quête de protection. Les six places d'hébergement d'urgence (115) sont insuffisantes au regard des besoins locaux. C'est alors qu'un réseau citoyen d'accueil d'urgence s'organise pour offrir l'hospitalité aux exilés arrivés éprouvés par le franchissement de la montagne. Pour mieux répondre au besoin d'hébergement, la paroisse de Briançon met à disposition une salle de la Cure où les exilés étaient accueillis dans des conditions rudimentaires. Un administrateur et fondateur de l'association Refuges Solidaires raconte⁴⁵ :

« L'hiver dernier [2016-2017], il y a quelques passages de gens, quand je dis « quelques », on va dire qu'entre décembre et mars, c'est une trentaine de personnes. [...] Quelques Briançonnais s'en inquiètent déjà, parce qu'ils arrivent, c'est l'hiver, ils ne savent pas où aller. Et donc on prend en charge ces quelques personnes sans aucun moyen logistique. C'est-à-dire qu'on les récupère la nuit [...]. On était 5 ou 6 en alerte, on se relayait la nuit pour les chercher à Névache. Mais ce n'était pas dans un système de maraudes. C'était plus dans un système d'appels téléphoniques, mais y'avait pas de passeurs dans la boucle à cette époque-là. C'était vraiment les gens qui nous appelaient. Une fois qu'ils avaient nos téléphones, évidemment, ils se passaient le téléphone, mais on n'avait pas affaire à des phénomènes de passeurs. [...]

Donc on se débrouille comme on peut, en les logeant chez des gens, en essayant de trouver une solution avec l'aide du curé qui nous a beaucoup aidés : la Cure a beaucoup servi de premier lieu d'accueil pour la nuit, voire un peu plus longtemps, pour ces gens qui arrivaient l'hiver. Ils n'étaient pas très nombreux donc ce n'était pas trop compliqué. Après il fallait se débrouiller parce qu'à la Cure il n'y avait pas de

⁴⁴ La réponse citoyenne aux dangers qu'encourent les exilés en franchissant la montagne dans le contexte actuel est développée dans la seconde partie de ce mémoire, p. 159

⁴⁵ Entretien du 26/04/18, MJC, Briançon

cuisine, il n'y avait pas de douches... On s'organisait pour leur montrer le CCAS⁴⁶ pour prendre les douches, la Croix-Rouge pour qu'ils puissent se trouver à bouffer, les Restos du Cœur, les vêtements aussi à la Croix-Rouge... Bref, un peu du bidouillage mais avec un accompagnement important, parce qu'ils n'étaient pas très nombreux. »

Contrairement à aujourd'hui, les exilés arrivés par la montagne à l'hiver 2016-2017 sont accueillis à Briançon où ils souhaitent rester pour déposer leur demande d'asile, n'ayant aucun lieu, aucune ville où se rendre. Dès lors, la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde se charge de leur accompagnement juridico-administratif.

Dans le même temps, la Ville de Briançon participe à l'effort d'accueil et met à disposition, de mars à mai 2017, l'ancienne conciergerie du cimetière, que l'on appellera « la Maissonnette » ou « la Petite Maison », pouvant accueillir six à huit personnes (elle sera ensuite intégrée au Réseau Welcome). Et l'enquêté cité précédemment d'ajouter⁴⁷ :

« Au mois de mars [2017], la ville de Briançon s'est un peu émue de la situation aussi, elle a vu qu'on galérait quand même pas mal, et c'est là qu'elle nous a ouvert ce qu'on appelle « La Petite Maison », là-haut au cimetière. Initialement, cette petite maison, elle est vraiment faite pour l'accueil d'urgence. Donc pour nous c'était formidable, parce que quand on allait les chercher la nuit, on savait où les mettre. On avait stocké un peu de nourriture, il y avait des lits, des couvertures, il y avait la possibilité de se doucher... donc c'était le bonheur. »

❖ **La création du Réseau Welcome Briançon**

Au mois de mars 2017, Tous Migrants invite à Briançon des représentants du Réseau Hospitalité et du Réseau Welcome pour qu'ils partagent leur expérience avec les solidaires briançonnais. Suite à cette rencontre, l'un d'entre eux (qui deviendra coordinateur du Réseau Welcome à Briançon) sera convaincu par l'utilité que représenterait la création d'un tel réseau à Briançon. Il explique⁴⁸ :

« [...] il commence à arriver des gens par l'Echelle. [...] Donc à ce moment-là, Tous Migrants a fait venir, un de Gap, un de Chambéry, des représentants du Réseau Welcome et du Réseau Hospitalité, pour qu'ils exposent ce qu'ils faisaient et pour voir si quelqu'un ne voulait pas lancer la même chose sur Briançon. Donc moi j'étais à cette réunion, j'ai dit que oui, et j'ai été convaincu par ce que disait le représentant de Welcome. Donc voilà, je me suis mis là-dedans. Et ce que j'ai trouvé d'intéressant, [c'est qu'] il y a de nombreuses rencontres au niveau régional, au niveau national, ce qui fait qu'on arrive à échanger les expériences. Et aussi, ils avaient une réflexion assez structurée sur la façon d'accueillir, avec notamment un certain nombre de principes... ».

⁴⁶ Centre Communal d'Action Sociale

⁴⁷ Entretien du 26/04/18, MJC, Briançon

⁴⁸ Entretien du 24/04/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

En effet, le Réseau Welcome a été initié par le Jesuit Refugee Service France pour l'accueil des demandeurs d'asile (non pris en charge dans le Dispositif National d'Accueil-DNA) dans des familles, en attendant une solution pérenne d'hébergement. Si l'hébergement est offert gracieusement, sa durée est limitée dans le temps : quatre mois au sein du Réseau Welcome, jusqu'à un mois par famille. Néanmoins, limiter la durée de l'accueil au sein du réseau à quatre mois semble constituer une tâche difficile, peu appropriée à la réalité :

« [Le Réseau Welcome] insiste beaucoup sur quelque chose que je n'ai pas du tout réussi à faire, c'est limiter dans le temps à 4 mois. Alors c'est 4 mois pour les Hautes-Alpes, 6 mois au niveau national. En fait, il y a eu une grosse discussion à une réunion nationale où tout le monde disait que c'est extrêmement compliqué, notamment avec le « Dublinage », parce que ça étendait les périodes... [Le Réseau Welcome] avait été fait dans l'esprit d'un passage temporaire en attendant que tous aillent en CADA⁴⁹. Ce qui ne se fait absolument pas. »

La durée limitée à un mois d'hébergement par famille d'accueil est quant à elle instaurée afin d'éviter tout épuisement ou essoufflement de celles-ci. Le coordinateur du réseau à Briançon estime que⁵⁰ :

« [...] les séjours prolongés, ça produit des malaises, et chez les familles, et chez les migrants. Parce que ce sont des situations... pour eux, de perte d'autonomie, et pour les familles, de lourdeur parce qu'elles ne voient pas la fin. [...] Alors voilà, l'autre accent énorme qui est mis, c'est une rotation tous les mois pour limiter l'attachement. L'attachement en soi n'est pas un problème, ce qui est un problème c'est l'attachement qui devient enfermante. Et on a eu cette difficulté concrète avec une famille qui disait « moi, mon migrant, je l'aime bien et je veux le garder ». Si vous êtes d'accord, si lui est d'accord, vous êtes adultes tous les deux, mais vous sortez du Réseau Welcome. [...]

Et la grosse difficulté que rencontre tout le monde, c'est comment accompagner les sorties. Le plus difficile, ce n'est pas d'accueillir, c'est comment on sort sans que ce soit blessant pour [les accueillants et les accueillis]. »

Un autre principe du Réseau Welcome réside dans le fait que la personne ou famille qui offre l'hébergement ne doit pas être celle qui effectue également le suivi juridico-administratif des demandeurs d'asile accueillis (dans l'idée également de ne pas « trop faire peser » sur les accueillants). Aussi, à Briançon, c'est la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde qui effectue cette tâche.

A la création du Réseau Welcome Briançon, il semble que les familles ou personnes volontaires pour héberger dans le cadre du Réseau aient été assez nombreuses et mobilisées, et ce, car il existait dores et déjà un réseau de bénévoles et de solidaires envers les exilés à

⁴⁹ Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, gérés par des associations mandatées par l'Etat dans le cadre du Dispositif National d'Accueil

⁵⁰ Entretien du 24/04/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

Briançon, constitué autour des deux CAO que la ville a accueilli. Lorsqu'il est demandé au coordinateur du Réseau de quelle manière a-t-il fait connaître ce réseau, il explique⁵¹ :

« Il y a quelque chose, à mon avis, qui a rendu ça extrêmement facile, c'est le fait qu'il y a eu deux CAO successifs. Et donc, il y a eu énormément de bénévoles qui venaient aux réunions tous les lundis pour trouver des activités, etc. Et on a tout de suite vu les personnes qui étaient intéressées par ça, et ensuite ça a été extrêmement simple, le bouche à oreille a bien fonctionné. Il y a avait à la fois des contacts de gens avec des migrants, des demandeurs d'asile qui ont reconnu que c'était des gens intéressants, donc la peur est tombée, et donc ça a bien marché, rapidement. »

Si le Réseau Welcome Briançon a accueilli, en une année, une vingtaine de personnes, en avril 2018, il comptait huit accueillis et deux familles d'accueil. La capacité d'accueil du Réseau semble fluctuer en fonction des périodes de l'année et connaître, par moments, un essoufflement dû aux besoins d'hébergements sur temps long, en raison du placement des demandeurs d'asile sous la procédure Dublin⁵² :

« Maintenant, on en est à huit [personnes accueillies], sachant qu'il y a une capacité de six à la Maisonnette, et donc il y en a deux qui sont dans des familles. Donc c'est ridicule. Il y a des moments où la capacité est supérieure parce qu'on est hors période de vacances scolaires donc il y a des gens qui accueillent quand ils n'ont pas leurs petits-enfants, qui accueillent dans un studio qui n'est plus en location, des choses comme ça... [...]

Mais par contre, maintenant, quand j'essaie de relancer, il y a la moitié des gens qui me répondent, dans les gens qui ont accueilli. Il y a un essoufflement parce que les gens ne voient pas l'issue aussi... C'est difficile. S'il y en a un ou deux qui obtiennent leur statut [de réfugié], on a beaucoup de chance. »

Si certaines familles ou personnes se désengagent quant à l'hébergement de demandeurs d'asile, d'autres décident d'accueillir au sein du Réseau Hospitalité Hautes-Alpes, ou hors réseau, de sorte à pallier les limites et à agir en complémentarité du Réseau Welcome⁵³ :

« Il y a plein de gens qui se trouvaient à la fin de la période [d'accueil au sein du Réseau Welcome] alors que rien n'a été résolu [administrativement, et des familles ou personnes] ont dit « puisque le Réseau Welcome ne veut plus accueillir », moi je sors du Réseau Welcome et j'accueille. Après, c'est de l'accueil hors-réseau, avec toutes les difficultés. Il n'y a pas un Réseau Hospitalité très actif sur Briançon, il n'est pas formel. Il y a des gens qui accueillent de façon informelle, comme ça. Il y a des gens que je connais très bien, c'est un père et sa fille. Il a dû sortir [du CADA], sa fille était scolarisée... Je crois qu'il avait la possibilité d'être hébergé à Paris pendant les périodes de vacances de sa fille, mais il disait « ma fille, si elle quitte ses copines, moralement c'est pas ça... ». Donc y'a des gens qui les ont hébergés, en disant [qu'ils

⁵¹ Entretien du 24/04/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

⁵² Entretien du 24/04/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

⁵³ Entretien du 24/04/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

seront hébergés] jusqu'à la fin de l'année scolaire. A la fin de l'année, il faut qu'ils trouvent une solution. »

5. L'association Refuges Solidaires

❖ Un Refuge né pour répondre à un besoin spécifique local : l'arrivée des exilés par la montagne

Alors que les arrivées par la montagne à l'hiver 2016-2017 restaient peu nombreuses, elles se sont vues augmenter au printemps 2017 et devenir quotidiennes, à partir du mois de mai. La Maissonnette n'étant plus à disposition pour cet accueil, les quelques citoyens offrant l'hospitalité n'ont pu couvrir les besoins en hébergement. Dès lors, des tentes se sont installées sur le parvis de la MJC. Un administrateur et membre fondateur de l'association Refuges Solidaires se souvient⁵⁴ :

« Là, c'est devenu très difficile. Ça a été l'épisode du marabout devant la MJC, avec en plus des histoires de grève de la faim⁵⁵ ... Tout ça se juxtaposait, mais il y avait ces gens qui arrivaient tous les jours et on n'avait aucun moyen, hormis ouvrir la MJC pour avoir un point d'eau, des toilettes, il n'y avait rien. Ils étaient dehors sur le macadam. Moi j'ai le souvenir hallucinant d'urgentistes de l'hôpital donnant des soins sur le parking, avec rien ! Donc ça, ça a quand même duré trois mois. »

Une réponse devait alors être donnée à cette situation d'urgence humanitaire. Suite à la demande de citoyens solidaires, la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) accepta de mettre à disposition un local permettant d'accueillir ces « aventuriers de la montagne » :

« Donc là, ça a ému la Communauté de Communes du Briançonnais qui avait ce local qui appartenait avant à la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) et de Secours en Montagne, ils étaient installés là avant d'avoir des beaux locaux tout neufs. Et ces [anciens] locaux étaient vides depuis des années et appartiennent à la Communauté de Communes. Donc c'est en juillet [que] la Communauté de Communes nous a proposé de nous confier ce lieu pour de l'hébergement d'urgence. Elle y mettait deux conditions : qu'il y ait une association clairement repérée qui accepte de gérer le lieu, et deux, qu'il y ait une ONG sur le coup aussi.

Donc on s'est posé la question de savoir qui allait porter cette affaire-là, aussi bien au niveau des ONG que d'une structure locale. On a fait un petit peu le tour : ça ne pouvait pas être la MJC, ça ne pouvait pas être Tous Migrants, ce n'était pas leur objet... donc on n'a pas trouvé. Et en même temps il y avait urgence parce que les gens ils étaient toujours dans la rue, fallait qu'on se dépêche. Donc on a créé en toute urgence une association ad hoc spécifique qu'on a appelée, à l'époque, Collectif

⁵⁴ Entretien du 26/04/18, MJC, Briançon

⁵⁵ Voir Partie 2, p. 85

Refuges Solidaires (histoire de faire un clin d'œil aux CRS, ça nous a fait rire, mais moins après, quand les médias sont arrivés, parce que ça générerait une confusion).

Donc, on a créé cette association à toute vitesse, on a trouvé une ONG, Médecins du Monde, qui acceptait de cosigner la convention avec la CCB. La convention a été signée le 27 juillet [2017]. On a ouvert le jour-même. [...] Il a fallu faire du nettoyage mais ça a été très vite, équiper avec des lits, ça a été très vite aussi, on a eu le Secours populaire, le Secours catholique qui ont amené plein de choses. Il y a eu énormément de dons aussi. »⁵⁶

❖ **Un Refuge soutenu par des ONG**

Comment évoqué précédemment, la Communauté de Communes du Briançonnais exigea, pour mettre à disposition l'ancien local des CRS, qu'une convention soit signée avec une association locale mais aussi avec une ONG. La relation entre l'association Refuges Solidaires et Médecins du Monde est née suite à la venue de la délégation régionale de l'ONG à Briançon, répondant ainsi au « SOS » lancé par Tous Migrants à l'échelle nationale, au regard de la situation humanitaire d'urgence. C'est ce qu'explique l'enquête ci-haut citée⁵⁷ :

« Et là, les ONG nationales ont commencé à se dire « il se passe quelque chose sur Briançon, il faut qu'on aille voir un peu ». Et donc ils ont commencé à venir nous voir. Médecins du Monde est venu, en tout cas la délégation régionale [...]. Donc, c'est suite à ce SOS qu'il y a eu cette mobilisation, et qu'on a pu rentrer en contact avec les ONG. Parce qu'au départ on avait affaire qu'à la Croix-Rouge au niveau local, et puis le Secours catholique. [...] Donc voilà comment Médecin du Monde est arrivé dans la boucle et a accepté d'apporter sa caution, si tu veux, au niveau du Refuge, en se positionnant, évidemment, sur l'aspect médical, mais qui nous semblait quand même très important. »

Le Refuge Solidaire bénéficie également du soutien du Secours catholique. En effet, avant que le Refuge n'ouvre ses portes et jusqu'à un mois après son ouverture, le Secours catholique de Briançon servait le repas aux exilés :

« C'est la première chose qu'on a essayé de faire au mois de juin l'année dernière, justement à côté de la salle St Thérèse, on a un espace, c'est un pré ombragé et ça a permis de mettre des tables dehors, et on en a eu jusqu'à 120 à midi. Mais on était dans le début, et y'a tout un tas de bénévoles qui se sont présentés, on a commencé à acheter de la nourriture mais après c'est arrivé naturellement, les gens de la région, les associations [en ont apporté]. Ce qui nous a permis de vivre à peu près normalement. Je dis « à peu près normalement » parce que rien n'est facile, surtout

⁵⁶ Entretien du 26/04/18, MJC, Briançon

⁵⁷ Entretien du 26/04/18, MJC, Briançon

dans la méconnaissance qu'on avait de tout ça. Et puis au mois de septembre [2017], l'activité paroissiale a repris donc il a fallu libérer le coin. »⁵⁸

Si le Secours catholique apporta une aide alimentaire aux exilés accueillis, là ne s'arrête pas son action : l'ONG, en lien avec la paroisse de Briançon, ouvre et met à disposition la salle paroissiale St Thérèse lorsque le Refuge ne peut plus accueillir, faute de places. L'ONG a également permis au Refuge de bénéficier de l'aide de deux animateurs permanents, à travers le financement d'un poste de stagiaire et de Service civique (voir « Le Refuge aujourd'hui : fonctionnement et organisation internes », p. 40).

Enfin, Emmaüs s'est également investi auprès du Refuge Solidaire, bien que sa communauté la plus proche soit située à Grenoble :

« Entre le Refuge et Emmaüs, c'est très intéressant, parce qu'Emmaüs, ils sont très impliqués. Ils sont venus au début de l'année [2018]. Un staff, qui est venu pour faire une espèce d'audition de tout ce qu'il se passait ici, et ils ont dit « on va vous aider ». Donc toutes les semaines, on en a trois ou quatre qui viennent, des bénévoles, c'est souvent des compagnons. Mais Emmaüs, ils ont une définition de l'aide qui est excellente, ils sont très portés vers les autres, ils ne demandent qu'à aider, et comme ils sont compagnons, ils se doivent de respecter des règles d'Emmaüs partout où ils vont. [...] Emmaüs, ils amènent de l'argent aussi, et tout un tas de choses qu'ils ont, des éléments pour faire la cuisine, ils ont aidé à refaire l'aspect des bâtiments, la peinture... Et ça, c'est précieux. »⁵⁹

Les événements ayant eu lieu à Briançon ont par ailleurs attiré l'attention et le soutien du collectif d'Emmaüs Article 13, qui doit son nom à l'article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme stipulant que « toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays »⁶⁰. Collectif militant pour la libre-circulation à travers des actions de plaidoyer, certain de ses membres se sont déplacés à Briançon à plusieurs reprises :

- Le 4 mai 2018, des bénévoles d'Emmaüs ont installé cinq portes ouvertes au Col du Montgenèvre⁶¹. Une opération symbolique visant à protester contre les politiques de non-accueil par les pays européens ;
- Les 25, 26 et 27 juillet 2018, une équipe de 17 personnes appartenant à Article 13 et à l'Association Quatorze (association d'architectes promouvant une « architecture sociale et solidaire »⁶²) est venue effectuer un état des lieux de l'accueil à Briançon, afin d'identifier les besoins du territoire et proposer par la suite une aide concrète aux solidaires.

⁵⁸ Entretien avec l'ancien responsable du Secours catholique Briançon et administrateur du Refuges Solidaires, 20/07/18, MJC, Briançon

⁵⁹ Entretien avec l'ancien responsable du Secours catholique Briançon et administrateur du Refuges Solidaires, 20/07/18, MJC, Briançon

⁶⁰ Source : site internet d'Article 13 : http://article13-emmaus.org/01/?page_id=735

⁶¹ Voir annexe n° 6

⁶² Site internet de l'association : <http://quatorze.cc/>

❖ La convention passée avec la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB)

La convention tripartite signée entre Médecins du Monde, Refuges Solidaires et la Communauté de Communes du Briançonnais avait une durée limite de quatre mois et stipulait qu'un accueil d'un maximum de 15 personnes pouvait être fait au sein du Refuge. Néanmoins, la réalité ne permit pas de respecter cet engagement :

« Nous, à l'époque, en juillet, on se dit que c'est quand même merveilleux de pouvoir héberger 15 personnes, et donc on signe, sans hésitation. Sauf qu'on s'aperçoit dès le mois d'août qu'on explose tout, qu'on monte à 40, à 60, 80, 100 un jour de mois d'août. Et que ça devient très rapidement à peu près ingérable pour les bénévoles. »⁶³

Les administrateurs du Refuge Solidaire décident alors d'alerter sur la situation et demande la tenue d'une réunion avec les élus de la CCB et les ONG, qui ne pourra avoir lieu que le 15 novembre 2017, tandis que la convention aller arriver à échéance à la fin du mois :

« On alerte en disant « ce n'est plus possible », avec un certain nombre de points qu'on veut faire ressortir :

(1) On ne veut plus être considérés comme locataires, donc responsables directement des lieux, mais simplement comme animateurs de ce lieu pour accueillir, ce qui n'était pas le cas dans la première convention. [...] Il n'est pas question qu'on porte la responsabilité du dépassement permanent d'une convention qu'on a signée, parce qu'on en est responsable (du Refuge) et en même temps, la politique du Refuges Solidaires c'est de dire « personne ne doit dormir dehors », donc là aussi on est dans des contradictions: on ne peut pas respecter ce qu'on a signé, et on en porte la responsabilité, et donc ça, on ne veut plus.[...] Ce qu'on demande indirectement par rapport au fait qu'on ne veut plus dépasser comme ça, c'est que d'autres lieux soient ouverts.

(2) On demande à la CCB de prendre en compte les fluides, parce que ça n'était pas clair ;

(3) Et puis on lance un appel plus général en disant qu'on a besoin de permanents pour arriver à faire tourner la boutique, les seuls bénévoles n'y arrivent pas ;

(4) On s'inquiète aussi par rapport à la nourriture, et on demande qui va la prendre en charge. »

« Nous, on planche pour proposer une autre convention à la CCB, avec une plateforme beaucoup plus large où on se disait qu'il faut qu'on sorte de cette relation duelle CCB-Refuge, il faut que l'accueil d'urgence soit pris en compte de façon beaucoup plus large avec plus d'acteurs, donc on va mobiliser les ONG⁶⁴, on va mobiliser les élus locaux et on va faire une plateforme d'accueil d'urgence où chacun prendra sa responsabilité en fonction de ses compétences. Cette plateforme a été écrite.

⁶³ Entretien du 26/04/18, MJC, Briançon

⁶⁴ Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, Secours catholique, Amnesty International, Tous Migrants

[...] On est arrivés à une rédaction qui satisfaisait tout le monde, sauf la CCB qui a refusé de signer [...] et qui nous re-propose une convention qui est à peu près un copier-coller de la précédente, qu'on refuse de signer. »⁶⁵

Aussi le Refuge Solidaire est-il resté jusqu'en juillet 2018 sans convention :

« On a un peu l'impression qu'il y a un arrangement tacite et puis que ça va bien comme ça. Le nouveau Conseil d'Administration dit « bon, ça marche comme ça, ma foi, ça marche ». Et la CCB dit « ça marche comme ça, bon, ça marche comme ça. »⁶⁶

Finalement, la CCB proposa une nouvelle convention au Refuge Solidaire, qui est désormais bipartite, excluant ainsi Médecins du Monde. Celle-ci fut signée au mois de juin 2018, pour une durée d'un an, et précise notamment que :

« L'association assure, sous sa responsabilité, l'accueil et l'hébergement au quotidien des personnes migrantes. [...] Pour des raisons de sécurité, l'effectif des personnes hébergées la nuit dans les locaux mis à disposition ne doit pas dépasser 15 personnes ou 7 mineurs. Les personnes se présentant pour être hébergées et qui seraient en sureffectifs doivent être prises en charge par l'Etat (ou le Département s'il s'agit de mineur non accompagnés) dans les plus brefs délais. Toutefois, si faute de places disponibles au sein des structures mises en place par l'Etat ou le Département, des personnes migrantes en sureffectif se trouvaient sans solution d'hébergement, l'association pourra assurer à titre provisoire leur mise à l'abri afin de préserver la dignité ou l'intégrité physique de ces personnes, ce dans l'attente de leur prise en charge par l'Etat. »⁶⁷

❖ **Le Refuge aujourd'hui : fonctionnement et organisation internes**

Aujourd'hui, le Refuge Solidaire compte une centaine de bénévoles, qui s'impliquent au sein de quatre équipes principales⁶⁸ :

- **L'équipe « accueil »** : des personnes assurent chaque jour l'accueil individuel des nouveaux arrivants. Il s'agit dans un premier temps de nouer un premier lien, un premier contact pour les écouter, les informer et leur trouver au sein du Refuge un couchage. Dans un second temps, le bénévole aide l'exilé à préparer la suite de son parcours, le Refuge étant un lieu d'accueil d'urgence où les personnes ne peuvent rester que deux à trois jours, en raison du grand nombre d'arrivées. Les démarches effectuées sont différenciées en fonction de l'âge de l'accueilli : les mineurs non-accompagnés (MNA) doivent être accompagnés au commissariat de police où ils seront enregistrés puis orientés vers l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), service du

⁶⁵ Entretiens du 26/04/18 et du 18/05/18, MJC, Briançon

⁶⁶ Entretien du 26/04/18, MJC, Briançon

⁶⁷ Source : REFUGES SOLIDAIRES, Convention bipartite entre la Communauté de Communes du Briançonnais et l'association Refuges Solidaires, Mise à l'abri des personnes migrantes : accueil et hébergement, juin 2018, p. 4

⁶⁸ Source : REFUGES SOLIDAIRES, dépliant de présentation du Refuge, avril 2018, 2 p.

Conseil Départemental, dont la responsabilité est de les prendre en charge et d'évaluer leur minorité. Quant aux adultes, il ne leur est guère recommandé de rester à Briançon pour y déposer leur demande d'asile⁶⁹ ; une aide leur est alors apportée pour qu'ils puissent se rendre dans la ville de leur choix. Par ailleurs, la MAPEmonde effectue des réunions collectives et hebdomadaires d'information sur l'asile à destination des nouveaux arrivés.

- **L'équipe « linge »** s'occupe de la gestion de la literie, avec une attention particulière portée sur la décontamination des draps (pour éviter des épidémies de gale, par exemple). Des sacs de linge sont préparés par les bénévoles et sont lavés par des briançonnais à leur domicile, mais aussi par la blanchisserie de l'hôpital de Briançon. Cela représente environ 350kg de linge par semaine. L'équipe « ménage », quant à elle, se relaie pour nettoyer l'ensemble du lieu, ce qui représente quatre à cinq heures de travail.
- **L'équipe « vestiaire »** : des bénévoles s'attachent à trier, ranger et organiser les nombreux dons de vêtements qui sont faits au Refuge.
- **L'équipe « repas »** : la première aide proposée aux exilés au Refuge est souvent un repas. L'équipe « repas » s'attache à cuisiner et à préparer quotidiennement trois repas par jour, avec la difficulté d'un nombre de repas nécessaires inconnu à l'avance. Depuis juillet 2017, 18 000 repas ont été préparés, à partir de nombreux dons alimentaires.

A ces quatre équipes, il est important d'ajouter la cellule médicale, créée en concomitance avec l'ouverture du Refuge. Un local au sein de celui-ci est alors dédié à l'activité médicale, absolument nécessaire au regard des problèmes de santé rencontrés par les exilés. Cette « cellule médicale d'urgence et d'orientation » doit permettre aux exilés de bénéficier de consultations pour faire un premier bilan (et vérifier s'ils ne sont pas porteurs de maladies contagieuses), d'être orientés vers l'urgence hospitalière si besoin ou de les écouter et répondre à leurs maux (fatigue, plaies, détresse psychologique, etc.). Si cette cellule est animée par une quarantaine de professionnels médicaux bénévoles (médecins, infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, pharmaciens...), Médecins du Monde a permis la création d'une Permanence d'Accès aux Soins et à la Santé (PASS) à l'hôpital de Briançon.

Par ailleurs, en janvier 2018, une Assemblée Générale constitutive eu lieu. Lors de celle-ci, une modification des statuts fut opérée pour qu'ils « *[soient] en équilibre avec ce qu'on avait vécu depuis six mois, adapter certaines situations, adapter les tâches de chacun* »⁷⁰, confie un administrateur de l'association. C'est également l'occasion de changer son nom et la baptiser « Refuges Solidaires ».

⁶⁹ Pour des raisons explicitées dans la Partie 2 de ce mémoire

⁷⁰ Entretien du 20/07/18, MJC, Briançon

L'association est tenue par un Conseil d'Administration regroupant 16 membres. Un administrateur et fondateur de l'association explique le fonctionnement interne du Refuge⁷¹ :

« Dans nos statuts, 16 personnes peuvent siéger au CA. Il y en a 16, il y avait même plus de candidats que de places. Ce CA, aujourd'hui, fonctionne en se réunissant tous les mois, et on a essayé que ce CA soit représentatif des bénévoles qui s'investissent dans le Refuge, parce que c'était ça le but, [...] de redonner quand même la parole aux bénévoles. Et donc on a essayé que le CA soit constitué de ces équipes thématiques qui travaillent sur le Refuge, qu'il y ait des représentants du ménage, des représentants de la bouffe, des représentants de l'accueil, de façon à ce que ça puisse circuler au niveau de tout le monde. On y est à peu près arrivés. On a gardé la gouvernance qu'on avait, à savoir pas de président : c'est le CA qui décide, on a des missions à accomplir, on se distribue les tâches entre administrateurs et les administrateurs rendent compte aux autres des missions qu'ils se sont proposés d'accomplir. On continue de fonctionner comme ça aujourd'hui. C'est pas forcément facile mais il n'y a pas de président, il n'y a pas de secrétaire, de trésorier... On continue de fonctionner en « réseau très horizontal ». On verra bien ce que ça donne, mais pour l'instant, ça a l'air de convenir. »

De plus, le Refuge Solidaire étant un lieu très fréquenté, tant par les exilés que par les bénévoles venant prêter main forte, ses administrateurs ont souhaité pouvoir disposer de postes permanents, capables d'assurer un suivi et une coordination⁷² :

« Reste le problème de ce lieu qui est sur-fréquenté et des animateurs permanents qui puissent aider les bénévoles. Au niveau des animateurs permanents, on a avancé. On a avancé grâce au Secours catholique, et à la MJC. Le Secours catholique ayant accepté de porter deux postes : un poste dans le cadre d'un stage. Nous, a priori, on pensait à des postes de Service civique, mais qu'importe. Le Secours catholique nous a proposé un poste de stagiaire qui va être là six mois. Ils prennent en charge le coût du poste, ce qui n'est pas rien, et [la stagiaire] a été embauchée spécifiquement pour s'occuper de l'accueil. Parce que l'accueil, ça demande un suivi d'un jour sur l'autre, les gens ils restent deux, trois, quatre jours, des fois un petit peu plus même, donc il faut ce suivi. Les bénévoles eux, ils vont venir une journée dans la semaine... le passage d'informations se fait mal. Donc [la stagiaire] a une fiche de poste qui la cale vraiment sur l'accueil et [elle] fluidifie tout ça entre les bénévoles qui s'occupent de l'accueil.

Et puis on a demandé un autre poste, qui est plus sur l'animation sur réseau de bénévoles. Parce que c'est pareil, on n'y arrive pas, et on sentait bien qu'il fallait quelqu'un pour animer et coordonner tout ça. Donc c'est [une Service civique] qui a été embauchée. Ces deux postes, c'est très récent, puisque ça date du mois d'avril [2018]. Mais ça y est, ça existe.

⁷¹ Entretien du 26/04/18, MJC, Briançon

⁷² Entretien du 26/04/18, MJC, Briançon

*Sauf que le Secours cath' avait atteint ses quotas en termes de Services civiques qu'ils pouvaient prendre sur la région. Donc il a fallu vite trouver un autre porteur, et c'est vrai que je me suis tourné vers la MJC pour leur demander de porter le poste administrativement, sachant qu'au niveau financier, c'est le Secours cath' qui porte. Donc il y a une convention qui a été signée entre la MJC et le Secours catholique, le Secours catholique s'engageant à prendre en charge tous les frais du poste. Et c'était important pour la MJC que [ce poste de Service civique] ne soit pas identifié comme étant une sorte de mise à disposition au Refuge. Sa mission est plus vaste que ça : c'est bien de coordonner **tous** les bénévoles qui interviennent sur ces thématiques de migration. »*

❖ D'un refuge à des refuges

Face à l'arrivée croissante d'exilés depuis l'Italie, le Refuge Solidaire cherche à encourager d'autres acteurs à s'impliquer dans l'accueil d'urgence, et à nouer de nouveaux partenariats pour pouvoir héberger quelques personnes dans d'autres lieux. Ci-dessous une brève énumération (non exhaustive) des « projets d'extension » du Refuge Solidaire :

- Un réseau d'une vingtaine de particuliers à l'Argentière-la-Bessée
- Une piste à exploiter, en lien avec l'Union des Centres sportifs de Plein Air (UCPA) de Serre Chevalier
- Un appartement mis à disposition à Guillestre
- Un appartement mis à disposition par la mairie de la Grave (4 places)
- Un appartement mis à disposition au Pont de Cervières (Briançon)
- L'investissement possible d'une maison appartenant à l'Auberge de Jeunesse (AJ) de Serre Chevalier, sur la commune du Bez. Un administrateur du Refuge Solidaire explique⁷³ :

« C'est une maison qui appartient à l'AJ, ce n'est pas là où l'AJ fait de l'accueil. Il y a une grande bâtisse qui est actuellement en rénovation, où c'est l'Auberge de Jeunesse, mais il se trouve que la Fédération des Auberges de Jeunesse a une autre maison dans le village qui ne sert plus parce qu'elle n'est plus du tout aux normes [...]. Il se trouve que la directrice, c'est quelqu'un qui est fort impliqué dans le travail qu'on fait aujourd'hui dans l'accueil des migrants. Elle a pris connaissance du patrimoine, elle a vu cette maison qui ne sert à rien, donc elle m'en a parlé, on l'a visitée, et j'ai trouvé que c'était quand même une super occasion. Ce qui s'est passé, c'est qu'elle avait une réunion à Paris, donc elle en a parlé sur le principe à la Fédération qui gère ce patrimoine. Sur le principe, la Fédération est plutôt d'accord, parce que ça fait partie de leurs engagements. On en est là actuellement. Il va falloir qu'on se mette à quelques-uns pour bosser là-dessus, parce que moi ce que je vois, c'est que : un, on ne va pas pouvoir débarquer dans un village comme le Bez [petit hameau de Villeneuve, un village qui est entre St Chaffrey et Monétier-les-Bains – à environ 10km de

⁷³ Entretien du 18/05/18, MJC, Briançon

Briançon] sans avoir rencontré les élus, sinon la population, même si on ne va pas mettre 50 personnes là-bas, mais quand même. C'est un tout petit village, donc tu ne peux pas débarquer comme ça. Le deuxième truc, c'est qu'il va falloir qu'on mette en place une équipe de bénévoles là-bas. La troisième chose à faire, c'est de présenter un dossier à la Fédération des Auberges de Jeunesse pour les convaincre que c'est une bonne idée. »

❖ Une logique purement humanitaire et apolitique ?

Au cours de l'enquête de terrain et des rencontres avec des bénévoles du Refuge Solidaire, il fut constaté que certains d'entre eux revendiquaient le fait de n'apporter qu'une aide humanitaire en s'impliquant dans la vie et la gestion du Refuge, et qu'ils n'engageaient alors aucune démarche militante et politique, en arguant que « l'association Refuges Solidaires est apolitique ». Ce discours attira mon attention, car il soulevait la question suivante : peut-on faire de l'humanitaire sans faire de politique ? La création et la tenue d'un tel Refuge – qui se substitue à l'Etat dans sa responsabilité d'accueil – ne renvoient-ils pas un message politique fort ? La question fut posée à un administrateur et fondateur de l'association ; en voici sa réponse⁷⁴ :

« Je vais te répondre en mon nom, je ne peux pas te répondre au nom de tout le monde. Ma réponse c'est : évidemment non. Evidemment que ce qu'on fait c'est très politique. Après, ça dépend de ce qu'on met derrière ce mot « apolitique ». Si ça veut dire que ça transgresse les partis politiques classiques, alors oui, on est apolitique. Si ça veut dire que ça transgresse les croyances de chacun, alors oui, on est apolitique. Si ça veut dire que ça transgresse même, pourquoi pas, les générations.... C'est ça qui est incroyable dans ce truc-là, c'est que tu as des anars qui côtoient des cathos, des vieux qui côtoient des jeunes, des gens plutôt à droite qui côtoient des gens plutôt à l'extrême-gauche, et ça fonctionne. Mais ça ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a pas derrière un positionnement politique qui peut s'exprimer un peu différemment selon les positions des uns et des autres, mais évidemment que derrière on fait de la politique. On s'interroge par rapport à un enjeu de société qui aujourd'hui est quand même vachement important, c'est la politique de l'immigration en France, on est percutés par ça, et ce qu'on fait, c'est quand même une réponse politique. Et je pense qu'on ne se situe pas du tout dans la politique gouvernementale. Donc oui, on fait de la politique.

Et après, comme tu dis, il y a des gens qui sont là seulement dans un souci humanitaire et qui ne veulent surtout pas avoir d'engagement politique. Mais t'as d'autres gens au Refuge qui vont plus loin et qui pensent aux enjeux politiques. Il n'y a pas une ligne de conduite partagée au Refuge qui dit « ici, on ne fait pas de politique ». Il y a des gens qui refusent d'aller là-dedans et d'autres ont plutôt envie d'aller assez loin. »

⁷⁴ Entretien du 26/04/18, MJC, Briançon

6. « Chez Marcel Sans Frontières »

❖ Un lieu d'accueil pérenne répondant à un besoin apparu au fil de l'actualité

Le 7 novembre 2016, la Ville de Briançon accueille un second Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) – géré par la MAPEmonde, pour y abriter 25 exilés, principalement soudanais, installés auparavant dans un campement boulevard de Stalingrad à Paris. Alors que les accueillis du premier « centre de répit » (07/11/2015) avaient été « dédublés », comme le promettait le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, les exilés du second CAO ne l'ont pas été. Pour protester contre ce « dublinage », ils débutèrent, le 7 juin 2017, une grève de la faim de 10 jours, campèrent devant la MJC et entamèrent, le 22 juin, une marche de cinq jours, depuis Briançon jusqu'à Gap, en demandant d'être reçus par le préfet des Hautes-Alpes. Or les exilés, toujours placés sous la procédure dite « Dublin », ont été déclarés en fuite par la préfecture, ne s'étant pas rendus en Italie (le premier pays européen où ils ont déposé leurs empreintes), comme l'exige le règlement. Le 31 août 2017, la préfecture ferme le CAO. Certains des exilés qui y étaient accueillis sont alors arrêtés et placés en Centre de Rétention Administrative (CRA), mais relâchés grâce à l'intervention de leur avocat.

Lors de la marche de Briançon à Gap, certaines personnes se rencontrent et de là, naît l'histoire de « Chez Marcel »⁷⁵ :

« Le groupe s'est créé au moment de la marche, fin juin. [...] Il y a la crainte que [les exilés] soient expulsés du CAO, que ça ferme alors qu'ils ont créé des liens avec des gens. Et ces gens ont envie de leur trouver un abri et le groupe qui s'est formé pendant la marche ouvre ce lieu qui a son histoire pour les mettre à l'abri. [...] Et d'ailleurs c'est un groupe qui s'est créé un peu comme ça, avec des gens qui ont des expériences et des niveaux dans leur réflexion politique très différents, des gens de Briançon ou pas. Il n'y avait pas de fort lien de groupe. Il y avait des liens interpersonnels plus ou moins forts, une tolérance aux autres plus ou moins forte. Parce que dans le groupe d'ouverture de Chez Marcel qui devait faire 30 ou 40 personnes, il en reste trois qui habitent Chez Marcel, plus deux qui n'habitent pas Chez Marcel. »

Chez Marcel est un « squat » aménagé dans une vieille bâtisse sur les hauteurs de Briançon, à Puy-Saint-Pierre, et qui fait l'objet d'un conflit (qui dure depuis six années) en justice entre les ayants-droit de l'ancien propriétaire aujourd'hui décédé, prénommé Marcel. Depuis l'investissement des lieux fin juillet 2017, aucun avis d'expulsion n'a été émis. Le militant de Chez Marcel interrogé explique⁷⁶ :

« C'est un héritage contesté et tant que c'est en contestation devant les tribunaux, il n'y a pas de propriétaire. [On ne peut pas recevoir] un avis d'expulsion rendu par un juge, mais la préfecture peut, soit pour raison de trouble à l'ordre public, soit pour raison sanitaire, décider d'expulser la maison. [...] Le trouble à l'ordre public, ce

⁷⁵ Entretien avec un militant de Chez Marcel, 25/07/18, lieu public, Briançon

⁷⁶ Idem

n'est pas défini, donc c'est selon le bon vouloir de la préfète. [...] Pour l'instant ils ne le font pas. »

Aujourd'hui, alors qu'il est conseillé aux exilés arrivant à Briançon de se rendre dans une autre ville de France pour y déposer leur demande d'asile, Chez Marcel répond au besoin d'un lieu d'accueil à moyen-long terme pour ceux qui, au contraire, souhaitent s'installer à Briançon, le temps de la procédure d'asile ou de manière plus pérenne. C'est ce qu'illustre un extrait de l'article de Reporterre intitulé « Chez Marcel, havre autogéré sur la route des migrants »⁷⁷ :

« Ce grand Camerounais de 36 ans est arrivé à Briançon le 17 octobre dernier et est passé par le refuge solidaire [...]. Sauf qu'[il] venait de déposer une demande d'asile politique et qu'il ne pouvait rester au refuge solidaire plus de quelques jours. « Je ne connaissais personne, alors on m'a proposé de monter Chez Marcel en attendant de trouver une solution. Ici, c'est plus qu'une famille. Tout le monde est très solidaire. »

Et le militant du squat interrogé d'ajouter⁷⁸ :

« Il y en a un qui me disait « les psychiatres voulaient m'interner, moi, je préfère être Chez Marcel ». Et pour beaucoup, ça leur offre un choix. Quand Chez Jésus⁷⁹ a ouvert, il y a un gars qui était [au Refuge], il voulait retourner là-bas pour aider les frères et finalement il est passé Chez Marcel, et une fois ici, il avait le choix, retourner en Italie ou Chez Marcel ou partir plus loin en France. Au début, il avait le choix entre les trottoirs de Paris ou Chez Jésus. C'est ça que [Chez Marcel] offre. Quand t'as une maison où tu es chez toi, ça change beaucoup de choses. »

Néanmoins, les accueillis de Chez Marcel se trouvant dans une situation d'attente imposée par les démarches administratives d'asile et devant peu à peu se reconstruire suite au parcours d'exil et aux souffrances endurées, l'idéal de fonctionnement que serait l'autogestion du lieu n'a pu se mettre en place dès l'ouverture de la maison :

« L'idéal, ça serait l'autogestion mais pour des gens qui arrivent, qui n'ont pas forcément de perspectives, qui ont souffert et [qui ont eu] un truc qui les a tenus c'est d'aller devant, comme ils disent, toujours aller devant. Et là ils arrivent et ils doivent attendre, donc l'autogestion, c'est un peu compliqué, mais ça commence à fonctionner maintenant et il y a une dynamique qui se crée où ils prennent en main la maison depuis un mois, de plus en plus. Mais ça a pris neuf mois. Et puis les gens partent, arrivent... Déjà, pour qu'ils se rendent compte qu'ils sont dans leur maison, ça peut

⁷⁷ Source : Chez Marcel, havre autogéré sur la route des migrants, Reporterre, publié le 29/03/18 [en ligne], consulté le 05/04/18 : <https://reporterre.net/Chez-Marcel-havre-autogere-sur-la-route-des-migrants>

⁷⁸ Entretien du 25/07/18, lieu public, Briançon

⁷⁹ « Chez Jésus » est le nom donné à la salle paroissiale de l'église de Clavière (village situé en Italie, tout près de la frontière franco-italienne), occupée par des militants depuis le 22 mars 2018 pour offrir un abri aux exilés tentant d'entrer en France.

prendre [du temps]... et puis qu'ils vont rester, que c'est une étape de plus où ils peuvent rester. »⁸⁰

Par-là même, un habitant de Chez Marcel explique, dans un court reportage élaboré par Kaina.tv, qu'« en France, on peut vivre sans argent ». Son affirmation me fit alors soulever la question suivante : le mode de fonctionnement de Chez Marcel ne créé-t-il pas une fausse idée, une illusion de ce qu'est la vie en France ? Si demain un de ses habitants obtient son statut de réfugié et se voit intégrer un dispositif d'hébergement et d'insertion, ne devrait-il pas payer un loyer, des factures, trouver un travail ? Mon interrogation fut alors exprimée au militant rencontré lors de mon enquête. En voici sa réponse⁸¹ :

« Justement, Chez Marcel il n'y a pas tout ça. [...] Vivre sans argent, chez les militants qui accueillent, c'est un peu un mode de vie, vivre avec un minimum d'argent et le plus possible de récup' et de débrouille. Certains [des exilés] comprennent ça, pas tout de suite je pense. Il y a aussi l'arrivée dans un havre en fait. Je pense qu'au début il n'y a pas trop de réflexion, il y a plein de choses à évacuer, à apaiser. »

❖ Un « idéal de vie anarchiste »

« L'esprit, c'est plus celui d'une colocation et d'un lieu de vie collectif et multiculturel »⁸², explique une habitante de Chez Marcel au journaliste de Reporterre. De fait, l'accent est mis par les militants du squat sur la non-séparation entre les « Français » et les « exilés » :

« Chez Marcel, c'est un idéal de vie anarchiste où tu évites cette aliénation où tu as des parties de ta vie qui devraient être en lien et qui sont séparées artificiellement. En fait, je vis avec des amis, mon lieu de vie c'est mon lieu d'activité politique aussi. Quand je suis venu Chez Marcel au début, je n'étais pas du tout là pour aider les migrants, et même, ce n'est pas l'essentiel de mon activité. Je le fais parce que je vis avec des gens qui ont besoin d'aide, mais sinon, je viens plus pour casser la frontière. »⁸³

Les militants de Chez Marcel font donc de ce lieu un lieu d'activisme politique, en revendiquant la suppression des frontières et en luttant pour la libre-circulation des personnes.

⁸⁰ Entretien du 25/07/18, lieu public, Briançon

⁸¹ Entretien du 25/07/18, lieu public, Briançon

⁸² Source : Chez Marcel, havre autogéré sur la route des migrants, Reporterre, publié le 29/03/18 [en ligne], consulté le 05/04/18 : <https://reporterre.net/Chez-Marcel-havre-autogere-sur-la-route-des-migrants>

⁸³ Entretien du 25/07/18, lieu public, Briançon

7. L'embryon d'un groupe Cimade

Au début de l'été 2017, la MAPEmonde ne se voit plus dans la capacité d'accompagner de nouvelles personnes souhaitant demander l'asile depuis Briançon⁸⁴, ce qui était encore possible au début de cette même année :

« Il y a eu début 2017 des gens qui sont arrivés, qui ne savaient pas où aller, mais qui étaient pris en charge par la MAPEmonde dans leur demande d'asile. Donc ils restaient là, ils faisaient leurs démarches à partir de Briançon en étant domiciliés [à la MAPEmonde] et hébergés chez des gens, et là, c'était le Réseau Welcome qui fonctionnait. [...] Maintenant on leur dit « si vous voulez demander l'asile, il faut partir, il ne faut pas rester ici, ce n'est pas possible. »⁸⁵

Et une administratrice de Tous Migrants d'ajouter⁸⁶ :

« Ce que j'ai trouvé difficile à un moment à Briançon, c'est que maintenant on est devenus une terre de passage : les gens font escale et partent. Et du coup on est dans une logique humanitaire, on peut aller aider à faire un repas, faire les lits, passer un moment à l'africaine au Refuge (ce qui est toujours très sympa, c'est un petit coin d'Afrique ici), mais moi, ce qui m'a vachement touchée jusqu'à maintenant, c'est la force des liens qui se construisent et là, avec le passage, on n'a plus ça. Chez Marcel, il y a encore ça, et dans le Réseau [Welcome] avec ceux qui sont arrivés il y a un moment, il y a encore ça, mais ce que je trouve dur, c'est de dire à des gens qui arrivent à Briançon, qui se sentent bien accueillis, « vous devez repartir, il n'y a plus de place pour vous, on ne peut pas vous aider ici », alors que je pense que la ville de Briançon pourrait accueillir plus de monde. Je trouve ça un peu dur de dire « on n'a pas les moyens humains de vous accompagner ».

Si les demandeurs d'asile installés Chez Marcel sont accompagnés dans leurs démarches administratives par les militants du squat, la question de cet accompagnement se pose pour les personnes arrivées après l'été 2017 et souhaitant rester à Briançon pour déposer leur demande de protection. Alors que Tous Migrants avait initié la création d'une cellule juridique composée de bénévoles pour pallier à ce besoin d'accompagnement, l'initiative fut reprise en avril 2018 (et impulsée notamment par une militante de Chez Marcel) au regard de la situation préoccupante constatée sur le territoire : la menace de la disparition de la MAPEmonde⁸⁷. Néanmoins, il ne s'agit pas ici de venir la remplacer s'il elle venait à disparaître, mais de créer un groupe indépendant dont le rôle principal serait d'accompagner les demandeurs d'asile à Briançon.

⁸⁴ Néanmoins, elle continue d'accompagner (encore aujourd'hui) les demandeurs d'asile qui étaient accueillis dans le cadre des deux CAO, qui n'ont pas été orientés en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile et/ou qui ont été « dédublinés », ce qui représente une vingtaine de personnes.

⁸⁵ Entretien avec un membre fondateur et administrateur du Refuge Solidaire, 26/04/18, MJC, Briançon

⁸⁶ Entretien du 24/07/18, centre médical Rhône-Azur, Briançon

⁸⁷ Voir Partie 2, p. 92

Soutenue par la responsable régionale de la Cimade, la quinzaine de solidaires prêts à s'engager dans l'orientation et l'accompagnement juridico-administratif des individus en quête de protection, bénéficient de formations juridiques dont les thématiques sont définies en fonction des besoins identifiés et des problématiques rencontrées par les requérants (procédure d'asile « normale », procédure Dublin et fuite, mineurs et asile, l'après demande d'asile : l'aide au retour ; comment vivre sans-papiers ; les titres de séjour) et de conseils pour mieux partager des stratégies juridiques et améliorer le lien avec les avocats. Un citoyen solidaire, maraudeur et administrateur de Tous Migrants, a souhaité s'engager dans cette nouvelle initiative. Il explique⁸⁸ :

« [On fait] cette formation pour être en mesure d'accompagner les demandes d'asile, et surtout, moi ce qui m'intéresse le plus, c'est la fin de la formation, c'est-à-dire comment on peut rester en France sans papiers. Je pense que l'enjeu, c'est ça. Et si on veut pouvoir faire du Briançonnais un espèce de territoire pilote pour montrer que c'est possible de vivre dans les territoires et de ne pas aller tous s'entasser dans les grandes villes, je pense que c'est super important quoi. Et si on veut qu'il y ait des gens qui puissent rester là, parce qu'il y en a qui ont envie de rester là, tous ils le disent, quand on discute avec eux, ils disent « notre passage à Briançon, on s'en souviendra toute notre vie ».

Aussi cette cellule juridique a-t-elle décidé de prendre la forme d'un groupe Cimade à Briançon (un groupe est déjà existant à Gap, au sud du département) et de tenir des permanences juridiques, des temps d'accueil pour écouter et répondre aux besoins, qui pourront avoir lieu dans un local mis à disposition par le Secours catholique et la paroisse.

8. La mairie de Briançon

En 2014, le maire sortant Gérard Fromm (DVG) est réélu à la tête de la Ville de Briançon. En avril de la même année, le nouveau Conseil municipal prend place et se compose de 33 membres, dont le Maire, 24 élus de la majorité (dont 8 adjoints) et 8 élus de l'opposition (DVD).

❖ Une mairie fortement positionnée en faveur de l'accueil des exilés

Dès l'arrivée des premiers exilés au début de l'année 2015, la mairie de Briançon se positionna en faveur de l'accueil, et fit preuve d'un soutien tant politique que concret (matériel) au fil de l'actualité relative aux réfugiés dans sa petite ville de 12 000 habitants, comme l'en témoigne la chronologie suivante :

Début 2015. Un groupe de cinq Soudanais arrive à Montgenèvre par la montagne. Quelques temps après, ce sont 20 Soudanais qui arrivent. La Ville de Briançon met alors en place une cellule d'accompagnement rassemblant des élus, les services municipaux, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la MJC et la MAPEmonde, le Secours populaire, le Secours catholique et la Croix Rouge. Ensemble, ils instaurent plusieurs mesures d'aide

⁸⁸ Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

d'urgence : un accueil de jour au CCAS, l'ouverture de la douche municipale, la fourniture de repas, et des aides à la prise en charge des billets de train⁸⁹. La conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde témoigne⁹⁰ :

« C'était hyper intéressant parce qu'on était pas du tout prêts. On les a accueillis avec l'assistante sociale de la Mairie, le CCAS, et c'était leur trouver à manger, et [les] soigner. Ce premier groupe déjà nous a interpellé sur quels moyens on a de répondre à une situation d'urgence comme ça : pas de traducteurs, ils ne parlaient qu'arabe... enfin il y avait tout ça à mettre en place. Du coup on les a accueillis et ils voulaient partir sur Paris, donc on les a aidés à partir et après, avec l'assistante sociale [du CCAS], on s'est dit qu'il faut qu'on s'attende à de nouvelles arrivées. Donc elle en a parlé à la mairie, elle a fait remonter, en disant qu'il va falloir qu'on travaille sur des arrivées comme ça de gens. Et c'est là qu'on a commencé à se questionner sur comment se positionne la ville de Briançon sur l'arrivée des migrants et où Gérard Fromm a dit « on accueille ». »

04/09/2015. Dans un communiqué de presse intitulé « L'accueil pour nous c'est oui », le maire de Briançon annonce que la commune est « prête à répondre à des demandes d'installation si des réfugiés en font la demande ». Il relaie l'appel au rassemblement du 5 septembre en invitant « tous les Briançonnais à venir exprimer leur solidarité envers les réfugiés et leur indignation devant ces tragédies qui se déroulent au quotidien sous nos yeux. »⁹¹

11/09/2015. Création d'une plateforme de coordination rassemblant autour de la mairie de Briançon, le mouvement citoyen *Pas En Notre nom*, la MJC-Centre Social et sa MAPEmonde, ainsi que des associations caritatives telles que le Secours populaire, le Secours catholique et la Croix Rouge. Mise en ligne sur le site de la mairie d'un « formulaire d'aide aux réfugiés permettant de centraliser les propositions de dons et de bénévolat de citoyens briançonnais désireux d'aider les réfugiés qui pourraient transiter par Briançon ». ⁹²

12/09/2015. « La commune de Briançon adhère au dispositif national « Ville Solidaire pour l'accueil des réfugiés ». Le 12 septembre, le conseiller municipal Jean-Paul Borel se rend à la réunion d'information organisée à la Maison de la Chimie (Paris) par le ministère de l'Intérieur. De retour de Paris, il remet au cabinet du Maire un formulaire d'hébergement, aussitôt rempli et renvoyé aux autorités nationales. A travers ce document, le Maire de Briançon s'engage à participer à l'effort de solidarité nationale en mettant à disposition 3 logements communaux inoccupés afin d'assurer temporairement l'hébergement de quelques

⁸⁹ Source : MAIRIE DE BRIANÇON, Dossier « Migrants : le modèle Briançonnais », sans date, p. 1

⁹⁰ Entretien du 05/04/18, lieu public, Briançon

⁹¹ Source : MAIRIE DE BRIANÇON, Dossier « Migrants : le modèle Briançonnais », sans date, p. 2

⁹² Idem

familles de réfugiés sans discrimination d'origine ou de religion. »⁹³ Suite à cela, la Ville de Briançon accueille deux familles syriennes ayant bénéficié du programme de réinstallation⁹⁴.

23/09/2015. « Le Conseil municipal adopte à l'unanimité (32 voix pour / 1 abstention) une délibération approuvant le dispositif Ville solidaire pour l'accueil des réfugiés. »⁹⁵

02/11/2015. « Le ministère de l'Intérieur sollicite la Ville de Briançon pour « mettre à l'abri » de 60 migrants volontaires en provenance de Calais. Le maire de Briançon répond favorablement à l'accueil de 30 migrants. Dans une conférence de presse tenue le jour même, la sous-préfète et le maire de Briançon annoncent l'arrivée d'une trentaine de migrants à Briançon à compter du 7 novembre. En prélude à la conférence de presse, la sous-préfète organise une réunion préparatoire avec tous les protagonistes de l'accueil : la Mission d'Accueil des Personnes Etrangères de la MJC (MAPEmonde) – désignée comme coordonnateur de l'accueil –, la mairie, les associations solidaires de Briançon (la Croix Rouge, le Secours Populaire, le Secours Catholique), la Protection Civile, les pompiers, le collectif Ensemble Vivre, le mouvement citoyen Pas en Notre Nom Briançon, le centre hospitalier et l'OPH O5 [Office Public de l'Habitat des Hautes-Alpes]. »⁹⁶

07/11/2015. Ouverture du premier « centre de répit » (appelé plus tard Centre d'Accueil et d'Orientation-CAO). Géré par la MAPEmonde-MJC, il accueille 21 exilés de nationalités soudanaise, tchadienne, érythréenne et iranienne, arrivés de la « jungle de Calais », que le ministère de l'Intérieur souhaite « désengorger », dans l'optique de son démantèlement.

*« Fatigués, déboussolés, ce sont 21 migrants – et non 30, certains ayant finalement choisi de rester à Calais – qui arrivent vers 2h du matin dans les locaux de la Protection Civile de Briançon. Ils sont accueillis par des citoyens bénévoles et des membres de nombreuses associations, le maire et des élus ainsi que la sous-préfète de Briançon. Des soupes, des jus de fruits, du café les attendent avant un rapide examen médical dispensé par un médecin urgentiste de l'hôpital et une nuit de sommeil récupératrice dans les foyers l'Épicéa et Les Peupliers. Ces logements, mis à disposition par l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Alpes (OPH 05), étaient inoccupés depuis deux ans. »*⁹⁷

02/06/2016. « Gérard Fromm, maire de Briançon, a alerté une nouvelle fois Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, sur le départ forcé de six migrants de Briançon, enjoins par l'Etat de rejoindre des centres d'accueil pour demandeurs d'asiles (CADA) dans la région PACA ou dans le reste de l'Hexagone. Un arrachement inhumain pour ces exilés accueillis

⁹³ Idem

⁹⁴ Le programme de réinstallation a été adopté par le Conseil européen en juillet 2015 et permet aux personnes déplacées, fuyant leur pays en situation de conflits ou ayant subi des persécutions, de se rendre sur le territoire européen par une voie régulière et sûre depuis les pays de « premier accueil » (souvent depuis des camps turcs ou libanais).

⁹⁵ Idem

⁹⁶ Idem

⁹⁷ Source : MAIRIE DE BRIANÇON, Dossier « Migrants : le modèle Briançonnais », sans date, p. 3

depuis novembre dernier dans notre commune et qui ont tissé des liens forts entre eux et avec une grande « famille » de citoyens du Briançonnais. ». « Le président de la MJC et le maire de Briançon avaient alors sollicité le ministère de l'Intérieur « afin que les orientations répondent à une logique humaine en permettant à ceux qui le souhaitent de rester à Briançon. »⁹⁸

20/06/2016. Les 21 accueillis au « centre de répit » sont faits citoyens d'honneur de la ville de Briançon par le maire. Un geste symbolique qui s'inscrit dans la continuité de la démarche d'accueil de ces personnes ayant fui leurs pays avant d'arriver à Briançon en passant par Calais.

07/11/2016. La Ville de Briançon accueille un second Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) – géré par la MAPEmonde, pour y abriter 24 exilés, principalement soudanais et tchadiens, installés auparavant dans un campement boulevard de Stalingrad à Paris. Alors que les accueillis du premier « centre de répit » (07/11/2015) avaient été « dédublés », comme le promettait le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, les exilés du second CAO ne l'ont pas été.

De mars à mai 2017. La Mairie de Briançon met à disposition l'ancienne conciergerie du cimetière, la « Maisonnette » pour l'accueil d'urgence des quelques personnes arrivées par la montagne. Elle sera plus tard intégrée au Réseau Welcome.

Fin mars 2017. Une lettre contre le règlement Dublin et les transferts en Italie, cosignée du député Joël Giraud, des maires de Briançon et Guillestre, et des associations MJC et Tous Migrants, est envoyée au Président de la République, au Premier Ministre et au Ministre de l'Intérieur.

16/04/2017. « La manifestation « Tous aux cols », organisée par Tous Migrants, rassemble 320 participants au col du Montgenèvre autour d'un pique-nique convivial et militant. Parmi eux, des habitants et saisonniers des Hautes-Alpes, du Val Susa et de Turin, des collectifs citoyens d'Embrun, de Guillestre, les réseaux Welcome 05 et Hospitalité 05 et de nombreux élus, dont les maires de Briançon, Guillestre, Oulx et Bardonecchia. A cette occasion, les porte-paroles des collectifs ont pu exprimer « leurs inquiétudes par rapport à la politique européenne de l'asile qui met en danger physiquement et psychologiquement les migrants », dénonçant d'une seule voix l'inhumanité et l'absurdité des accords de Dublin »⁹⁹.

18/04/2017. « Une lettre-film à l'intention du Préfet est diffusée sur les réseaux sociaux. Une vidéo pétrie d'humanité, tendant le micro à des exilés, des bénévoles, des représentants associatifs et au maire de Briançon pour alerter les autorités sur les conséquences désastreuses de l'application des accords de Dublin sur notre territoire »¹⁰⁰.

⁹⁸ http://www.ville-briancon.fr/2_protestation_collective_contre_le_deplacement_des_migrants_de_briancon.html

⁹⁹ Idem

¹⁰⁰ Idem

24/04/2017. Célébration par Monsieur le Maire de la cérémonie de parrainages républicains entre 30 demandeurs d'asile et 30 Briançonnais, s'engageant solennellement à rester vigilants quant au bon déroulement de la procédure de demande d'asile de leurs filleuls. Un parrainage symbolique soulignant la mobilisation de la société civile en faveur des exilés accueillis dans le Briançonnais et s'inscrivant dans le sillage d'actions de plaidoyer contre le « Dublinage » d'une vingtaine d'exilés, alors menacés de devoir déposer leur demande d'asile en Italie.

« Sur ce territoire, vous êtes les bienvenus », a déclaré Gérard Fromm en ouverture de la cérémonie. « L'an dernier, j'avais décerné aux demandeurs d'asile arrivés de Calais quelques mois plus tôt le titre de « Citoyens d'honneur de la Ville ». Cette année, la société civile s'engage et la mairie va plus loin avec la célébration d'un parrainage républicain. Nous sommes conscients des difficultés que vous rencontrez pour déposer vos demandes d'asile. Avec le soutien de plusieurs maires du Briançonnais et du député Joël Giraud ici présent, nous vous accompagnerons pour vous aider à rester dans nos vallées.»

Gérard Fromm s'est réjoui publiquement de ce bel élan de solidarité qui s'exprime au travers d'actions collectives protéiformes : *« Je profite de cette cérémonie pour saluer le travail de ceux qui accompagnent les demandeurs d'asile, les remercier et leur dire la fierté qu'ils m'inspirent. »*¹⁰¹

06/06/2017. Le maire de Briançon, Gérard Fromm, est élu président de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB).

27/07/2017. Signature d'une convention entre le Collectif Refuges Solidaires, Médecins du Monde et la Communauté de Communes du Briançonnais pour l'ouverture de l'ancien local des CRS pour l'accueil d'urgence des personnes arrivant par la montagne.

21/04/2018. Des militants du mouvement européen d'extrême-droite Génération Identitaire ont pris position au col de l'Echelle afin d'empêcher les migrants de passer la frontière et d'entrer sur le sol français, via la matérialisation d'une frontière avec du grillage de chantier.

23/04/2018. Des Briançonnais, rassemblés sous le collectif appelé "La république des Escartons libre", lancent une pétition pour que Briançon ne devienne pas un « mini-Calais ». Des citoyens et commerçants s'inquiètent de l'image de Briançon à travers l'actualité et les médias en France. Une mauvaise image qui ferait fuir les touristes...

27/04/2018. La Mairie de Briançon publie un communiqué de presse intitulé « La municipalité ne veut pas d'un « mini-Calais » à Briançon et remet à plat quelques vérités : « il n'y a jamais eu de campements à Briançon », « Il n'y a jamais eu à Briançon d'incidents ou de faits délictueux imputables aux migrants », « La municipalité n'a de cesse d'en appeler à l'Etat », « La municipalité en appelle aux instances européennes », « La municipalité élabore des solutions concrètes avec ses voisins italiens pour parer au plus pressé »,

¹⁰¹ Source : http://www.ville-briancon.fr/2_protestation_collective_contre_le_deplacement_des_migrants_de_briancon.html

« L'imperméabilité des frontières est très difficile à assurer en montagne où les itinéraires sont multiples ».

15/05/2018. La mairie de Briançon dénonce la présence de Génération Identitaire dans une lettre à la préfète... qui restera sans réponse.

Juin 2018. Mise à disposition par la mairie du « foyer de solidarité » pour y accueillir les bénévoles (notamment d'Emmaüs) venant prêter main forte au Refuge. Une adjointe au maire revient sur cette action de la mairie, soulignant le fait que la Ville de Briançon s'attache à soutenir les acteurs citoyens et associatifs de l'accueil¹⁰² :

« Je voulais revenir sur effectivement le travail qu'on fait en tant qu'élus avec les associations, parce qu'on a rencontré Emmaüs par exemple, et du coup on a pris connaissance d'un travail énorme de cette association et on a mis à disposition (y'a eu l'ouverture de la Petite Maison qui accueille quelques réfugiés) et là, dernièrement on a mis à disposition un autre appartement pour l'accueil de bénévoles qui viennent sur Briançon aider, notamment ceux d'Emmaüs et il y a une convention en cours par rapport à ça, à ce soutien, à cet accueil pour aussi permettre d'aider, d'épauler. »

18/06/2018. Débat citoyen à Briançon : « Réfugiés : comment protéger durablement ? » en présence de Sylvie Guillaume (eurodéputée et vice-présidente du Parlement européen), Laura Ferrara (eurodéputée), Gérard Fromm (maire de Briançon), Francesco Avato (maire de Bardonecchia), Jean-Claude Raffin (maire de Modane), Marie Dorléans (ex-présidente de Tous Migrants). Tous s'accordent sur le fait qu'une véritable politique d'accueil au niveau européen est nécessaire.

❖ **Des associations et collectifs conscients de l'importance du soutien municipal**

Lors des entretiens menés avec des solidaires, il a été, à plusieurs reprises, affirmé que la municipalité a joué (et joue) un rôle important dans l'accueil des exilés, en ce sens que son soutien et ses actes ont permis aux citoyens de mettre en œuvre en accueil concret des exilés en Briançonnais. Le coordinateur du Réseau Welcome Briançon explique¹⁰³ :

« Tous les gens qui sont venus ici ont [été] impressionnés par le fait que la mairie se soit mouillée. On aurait rien pu faire [sans le soutien de la mairie]... D'abord, la Mairie a accepté les deux CAO, c'est ça qui a fait qu'il y a eu une dynamique qui s'est enclenchée, et ensuite, elle a mis la Maissonnette à disposition pendant l'urgence. A un moment, le président de la [Communauté de Communes] est mort, donc c'est un président intérimaire, qui était plutôt de droite. Les associations, enfin Tous Migrants, avait demandé si le Refuge pourrait être mis à disposition parce que ça appartenait à la CCB et qu'il était vacant. [Le président de la CCB] a demandé au préfet qui a dit « non, je n'en veux pas ». Et après c'est Fromm qui est devenu président, et c'est à ce moment-là que ça s'est fait ! Alors qu'ils sont, je pense 4 maires, sur les 12 ou 14, qui sont vraiment partants là-dessus. Il y a lui [Gérard Fromm], le maire de Puy-Saint-

¹⁰² Entretien du 05/07/18, cabinet du maire, Briançon

¹⁰³ Entretien du 24/04/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

André, le maire de Vilar-Saint-Pancrace, et le maire de Névache, je crois. Donc il a réussi à faire passer le truc. Il n'y aurait jamais eu cette dynamique si ça ne c'était pas fait. »

Et une solidaire et « maraudeuse » d'ajouter¹⁰⁴ :

« Si on n'avait pas ce maire-là, cette municipalité-là, tout ce qu'on fait là, ce serait beaucoup plus compliqué, ça n'aurait rien à voir. [...] Le maire, il est ce qu'il est, mais le discours qu'il tient au Conseil municipal, en Communauté de Communes, c'est hyper important. [...] Il s'est même opposé au préfet l'été dernier. Le préfet lui a demandé de fermer le Refuge, et il a dit « il n'y a personne qui dormira dehors à Briançon, ce n'est pas possible ». Il y a quand même une bonne équipe [municipale] solidaire ».

❖ **La ville de Briançon partie prenante de la Convention nationale sur l'accueil et les migrations**

Les 1^{er} et 2 mars 2018, s'est tenue à Grande-Synthe (à l'initiative de Damien Carême, maire de la ville) la Convention nationale portant sur l'accueil et les migrations, réunissant de nombreux élus, acteurs de la société civile, acteurs institutionnels, chercheurs et personnes réfugiées autour des enjeux relatifs à l'accueil en France et en Europe. Force étant de constater que la question de l'accueil se pose dans les débats publics et les réalités locales dans un contexte de fermeture des frontières européennes et d'une politique répressive, cette Convention fut initiée dans le but de donner naissance à une coopération entre acteurs engagés sur les questions de l'accueil des exilés pour une meilleure convergence dans les pratiques et les luttes, et ainsi « militer sur les droits des exilés au-delà de leur statut »¹⁰⁵. Plus encore, il s'agit de créer un réseau de villes-refuges, comme précisé dans la première proposition de celles émises dans le manifeste de la Convention :

« Nos villes, nos communes, nos territoires peuvent devenir des villes, des communes et des territoires refuges pour tous ceux et toutes celles qui ont besoin d'être mis à l'abri. Des exemples existent déjà de par le monde qui doivent nous interroger et nous animer de manière pragmatique. Le conseil municipal de Montréal a adopté la proposition du Maire désignant Montréal comme ville refuge ou sanctuaire en février 2017 pour offrir à tous les mêmes droits, réfugiés, sans papiers ou résidents. Cela pose évidemment des questions. Une ville peut-elle se distinguer d'un Etat et prendre de sa propre initiative des décisions supérieures à celui-ci ? Cela a été le cas à Grande-Synthe avec l'ouverture du lieu humanitaire par l'action innovante et commune de la ville et de Médecins Sans Frontières. »¹⁰⁶

¹⁰⁴ Entretien du 20/07/18, parc de la Schappe, Briançon

¹⁰⁵ CONVENTION NATIONALE SUR L'ACCUEIL ET LES MIGRATIONS, Manifeste, 02/03/18, p. 1

¹⁰⁶ CONVENTION NATIONALE SUR L'ACCUEIL ET LES MIGRATIONS, Manifeste, 02/03/18, pp. 2-3 / voir le Manifeste en annexe n°7

La Ville de Briançon, quant à elle, prit part à ces deux jours de débats, grâce à la présence d'une adjointe au Maire. Une seconde rencontre eu lieu à Grenoble le 20 juin 2018, où le directeur de cabinet du Maire s'est rendu. Celui-ci évoque, lors d'un entretien, certains objectifs de la Convention nationale sur l'accueil et les migrations :

« L'idée [est] de créer un réseau entre les différentes collectivités et communes participant à cet effort de solidarité et d'accueil, essayer de créer un réseau des villes accueillantes/solidaires. [...] Du coup c'est vrai qu'on se sent un peu moins seuls quand on échange avec ces personnes-là. Après, on a tous des spécificités et des différences. C'est vrai que nous, Briançon, on est vraiment sur de l'accueil (à part les demandeurs d'asile en CADA ou hébergés en famille) de passage ; Grande-Synthe c'est un peu la même problématique mais plus sur une position de sortie du territoire français alors que nous on est à l'entrée du territoire ; et les autres communes elles sont volontaires, elles n'ont pas un flux de migrants qui traversent leurs communes mais elles accueillent. D'ailleurs la maire du premier arrondissement de Lyon (où devrait se dérouler la prochaine rencontre) au mois de septembre, symboliquement on s'est dit que Lyon, par rapport aux années Collomb, ça pouvait être un symbole fort. [...] L'idée de ce réseau, c'est d'arriver à le nourrir et à le faire grandir pour créer un rapport de force... »

C'est inciter d'autres collectivités, d'autres communes qui pourraient être tentées mais qui pour des considérations politiques font preuve de frilosité, leur montrer qu'il ne faut pas avoir peur d'accueillir, au contraire. Avant toute chose, ça a été une formidable aventure, il en est ressorti plein de belles choses au niveau de la solidarité humaine, les populations accueillies ont de suite eu envie de rendre ce qui leur a été offert et proposé sur le territoire. »

Et l'adjointe au maire interrogée de résumer l'objectif général de ce réseau de villes accueillantes :

« L'idée, c'est de montrer au gouvernement que l'accueil est possible. »

En somme, l'ensemble des acteurs de l'accueil et de la solidarité en Briançonnais a vu le jour en réponse à des besoins qui ont émergé d'une réalité et d'une actualité en constante mouvance et évolution. Comme l'explique un administrateur de Tous Migrants, « c'est la réalité qui produit les rôles, qui fait émerger un besoin, et après, on le structure »¹⁰⁷. En outre, force est de constater que la place et le rôle de chacun sont complémentaires à ceux de l'autre et chaque acteur de la solidarité s'attache à « faire sa part », à l'image du colibri :

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! " »

¹⁰⁷ Entretien du 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

*Et le colibri lui répondit : "Je le sais, mais je fais ma part." »*¹⁰⁸

Ces acteurs de la solidarité se sont constitués en différentes institutions – au sens large du terme, c'est-à-dire des organisations « publiques ou privées établies pour répondre à quelque besoin déterminé d'une société donnée »¹⁰⁹ – qui se voient entièrement dédiées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes étrangères en Briançonnais, ou en partie seulement :

- La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) est constituée en association. Si ses activités sont tournées vers différents publics et sont organisées en différents pôles, elle est également dotée d'un service spécifique d'accompagnement des personnes étrangères : la MAPEmonde. Celle-ci fonctionne grâce à deux salariées et est financée par des fonds publics (en majorité par l'Union européenne) ;
- Le Refuge Solidaire est une association née de l'identification du besoin spécifique d'un accueil d'urgence des exilés en Briançonnais. Son activité quotidienne, permise par l'implication d'une centaine de citoyens bénévoles, est uniquement dédiée à cet accueil. Si l'association bénéficie de la mise à disposition, à titre gracieux, d'un local par la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB), elle ne bénéficie pas, pour l'heure, de subventions ;
- Le mouvement citoyen Tous Migrants s'est également constitué en association et dédie l'entièreté de son action de sensibilisation et de plaidoyer au champ large de la migration. L'association fonctionne grâce à des fonds propres, alimentés par de nombreux dons d'associations ou de particuliers ;
- « Chez Marcel » est un collectif de citoyens militants qui se sont rassemblés autour de l'accueil des demandeurs d'asile à Briançon, mais dont les luttes politiques vont au-delà du « simple » accueil des exilés. La maison « Chez Marcel » étant un squat, son fonctionnement, qui cherche à tendre vers l'autogestion, ne dépend en aucun cas de financements publics ;
- Les maraudes ont vu le jour grâce à un réseau de guides et accompagnateurs en montagne (qui ont donc en commun un même corps de métier), mais le « groupe de maraudeurs » s'est vu enrichi d'autres citoyens n'ayant pas de connaissances ou de compétences spécifiques à la montagne. Les maraudeurs ne se sont formés ni en association, ni en collectif, mais œuvrent grâce à un réseau d'individus et à des relations interpersonnelles ;
- Le Réseau Welcome Briançon fait partie du Réseau Welcome France initié par le Jesuit Refugee Service. Son coordinateur bénévole s'attache à veiller au bon déroulement de l'accueil et de l'hébergement de demandeurs d'asile chez des citoyens

¹⁰⁸ Légende amérindienne racontée par Pierre Rabhi : <https://colibris-lemouvement.org/mouvement/legende-colibri>

¹⁰⁹ Source : Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales : <http://www.cnrtl.fr/definition/institution>

solidaires. Etant constitué d'un réseau de particuliers hébergeant à titre gratuit, son financement n'est pas nécessaire ;

- Le groupe Cimade Briançon peut être rapproché du Réseau Welcome en ce sens qu'il ne fonctionne que par l'implication de bénévoles, soutenus en amont par la responsable régionale de l'association et par le groupe Cimade qui œuvre dans le sud du département, à Gap ;
- Enfin, la mairie de Briançon est une collectivité territoriale qui œuvre dans de nombreux champs, et qui a engagé des actions spécifiques et relatives aux demandeurs d'asile et exilés présents sur son territoire, notamment via la mise à disposition de locaux (la « Maisonnette » au Réseau Welcome, le foyer des solidarités au Refuge pour y accueillir les compagnons d'Emmaüs), son soutien politique aux associations de solidarité et sa participation à la Convention nationale sur l'accueil et les migrations.

L'ensemble de ces « institutions » fonctionnent grâce au concours d'individus hétéroclites, motivés par des raisons multiples et variées, allant de l'humanitaire au politique.

Figure n° 8 : Tableau récapitulatif des acteurs de la solidarité en Briançonnais (1)

Nom	Date de création	Élément déclencheur	Objet
Institutions usant de fonds publics pour l'accueil des personnes étrangères			
MAPEmonde	2003	Fermeture de l'AEDA	Accueil et accompagnement des personnes étrangères
Institutions usant en partie de fonds publics pour l'accueil des personnes étrangères			
Groupe Cimade Briançon	<p>Début des discussions : avril 2018</p> <p>Création : ≈ aout 2018</p>	<p>Le non-accompagnement juridico-administratif demandeurs d'asile par la MAPEmonde depuis l'été 2017 et le constat selon lequel certains exilés arrivant à Briançon n'ont pas de destination ailleurs en France</p>	<p>Offrir le choix à certains exilés arrivés par la montagne de s'installer à Briançon, d'y demander l'asile et d'être accompagné dans cette démarche</p>
Institutions n'usant d'aucun fond public pour l'accueil des personnes étrangères			
Tous Migrants	septembre 2015	Publication dans la presse de la photo du petit Aylan mort noyé sur une plage turque, tragédie humanitaire des exilés en Europe	Sensibilisation et plaidoyer

Maraudeurs	Mars 2016	Dans la nuit du 5 au 6 mars 2016, deux exilés passent par la montagne de l'Italie vers la France et sont victimes de graves gelures	Assistance à personne en danger / observation du comportement policier dans la montagne
Réseau Welcome	Mars 2017	Quelques exilés passés par le Col de l'Echelle étaient accueillis à la Cure ou à la Maissonette et ont souhaité déposer leur demande d'asile depuis Briançon. Tous Migrants organisa une rencontre avec des représentants du Réseau Welcome et du Réseau Hospitalité. Un solidaire présent à cette rencontre se porta volontaire pour créer un Réseau Welcome à Briançon.	Satisfaire les besoins en hébergement des demandeurs d'asile à Briançon, dans l'attente de leur orientation au sein d'un dispositif d'accueil géré par l'Etat.
Refuges Solidaires	juillet 2017	Arrivée d'un nombre grandissant de personnes par la montagne, aucun lieu existant pour les accueillir et campement devant la MJC	Accueil d'urgence : « La finalité est de permettre aux migrants de dormir, de manger, de se laver, d'avoir accès aux soins, à leurs droits et toutes autres nécessités, grâce à un premier accueil d'urgence de quelques jours dans des conditions décentes. » ¹¹⁰
Chez Marcel	juillet 2017	Risque de fermeture du CAO à l'été 2017 et d'expulsion des exilés accueillis	Offrir le choix aux exilés de s'installer à moyen-long terme et de déposer leur demande d'asile depuis Briançon
La mairie de		Arrivée de premiers exilés par la	Soutien politique et concret (matériel)

¹¹⁰ Source : REFUGES SOLIDAIRES, Statuts de l'association Refuges Solidaires, Article 2, sans date, p. 1

Figure n° 9 : Tableau récapitulatif des acteurs de la solidarité en Briançonnais (2)

Nom	Type	Dédié à l'accueil et à l'accompagnement		Financements		Fonctionnement	
		Entièrement	Partiellement	Fonds publics	Dons	Salariés	Bénévoles
MJC MAPEmonde	association		X	X		X	
Tous Migrants	association	X			X		X
Maraudeurs	réseau		X	/	/		X
Réseau Welcome	réseau	X		/	/		X
Refuge Solidaire	association	X			X		X
Chez Marcel	collectif		X		X		X
Groupe Cimade	association	X		X ¹¹¹			X
Mairie de Briançon	Collectivité territoriale		X	X		X	

¹¹¹ Ne disposant pas d'informations précises à ce sujet, il est supposé ici que la Cimade, qui emploie de salariés à l'échelle nationale et régionale, fonctionne grâce à des fonds publics. Au niveau local, les « groupes Cimade » ne sont composés que de bénévoles, mais ont besoin d'une trésorerie, alimentée par les Cimade de régions ?

II. Les relations, la communication et la coordination inter-acteurs au cœur de l'urgence

Etudier les acteurs de l'accueil et de la solidarité en Briançonnais ne se résume pas à une simple présentation de ceux-ci, extraite du contexte au sein duquel ils agissent. Si la présentation des associations, collectifs ou entités a permis de rendre compte de la capacité des acteurs à réagir en fonction de l'actualité et de la configuration locale, d'être de véritables forces d'actions et d'initiatives permettant de répondre à des besoins identifiés sur un territoire et de travailler en complémentarité et en réseau, il semble ici important de questionner les relations inter-acteurs, la manière dont ils communiquent et se coordonnent, en prenant en compte le paramètre de l'urgence, auquel les solidaires sont confrontés au quotidien.

1. Une porosité, une interdépendance et une complémentarité entre acteurs ayant leur propre rôle

❖ L'exemple des maraudes et du Refuge

Au cours de mes premiers jours au contact des solidaires briançonnais, alors que je questionne ceux-ci dans une démarche de compréhension du territoire et d'identification des acteurs et de leurs rôles, l'un d'entre eux m'explique, au sujet des maraudes, qu'en ce mois d'avril, elles n'ont plus lieu, en raison de l'amélioration des conditions climatiques, mais ajoute qu'il ignore si les « maraudes du Refuge », elles, ont cessé. Lors d'un entretien avec un administrateur du Refuge et ancien « gestionnaire » du planning des maraudes, je l'interroge alors sur l'existence (le croyais-je) de « deux groupes de maraudeurs », l'un étant attaché au Refuge, l'autre étant « indépendant ». L'enquêté réagit alors immédiatement¹¹² :

« Le Refuge n'a jamais organisé de maraudes. Moi, j'ai eu la double casquette, une casquette « organisateur de maraudes » et une casquette « faisant partie du Conseil d'Administration du Refuge », mais moi je n'ai jamais mélangé les choses, pour moi c'est deux choses différentes. [...] Nous au Refuge, on accueille les gens qui [sont] ramenés par les maraudeurs. »

Peu de temps après, un autre maraudeur et bénévole au Refuge me fait part du souhait de certains, selon lequel les maraudes deviendraient un pôle à part entière du Refuge Solidaire.

¹¹² Entretien du 03/05/18, MJC, Briançon

Un troisième enquêté, membre fondateur et administrateur du Refuge, explique la vision qu'il défend à ce sujet¹¹³ :

« Je pense que c'est assez partagé au niveau des gens qui sont au CA du Refuge. Se positionner en tant que Refuge, un lieu d'accueil de courte durée, un moment de répit et de repos avant de repartir – vraiment comme un refuge, t'arrives au refuge, tu te reposes, le lendemain tu reprends la course – on est dans cet état d'esprit là. Et je pense qu'il ne faut pas qu'on cherche à en faire plus. On est souvent entraînés là-dessus, est-ce qu'il faut faire maintenant de l'accompagnement juridictionnel, est-ce qu'il faut faire des maraudes... ? Mon point de vue, c'est qu'on n'a pas à être hégémoniques sur tout. Est-ce qu'il faut faire de la communication ? Il y a Tous Migrants qui est là, il y a des équipes de maraudeurs qui sont là, et puis il y a le Refuge, et je pense que le Refuge n'a pas vocation à tout porter non plus, je pense que le Refuge c'est une mission bien précise, les maraudes, c'en est une autre. »

❖ Tous Migrants : un rôle propre et évolutif, mais des bénévoles et adhérents encouragés à s'investir auprès d'autres acteurs

Tous Migrants, s'attachant à être un « passeur de besoins et d'information », joue alors un rôle évolutif, en fonction des initiatives et des acteurs qui émergent sur le territoire, et de l'évolution même de ces acteurs. C'est que qu'explique une administratrice de l'association¹¹⁴ :

« Il y a eu l'histoire de Chez Marcel avec la réquisition de la maison, eux, ils ont fait à leur manière. Au début ils venaient pas mal avec nous, et puis ils ont dit « nous, ça ne nous convient pas », mais finalement, ils ont fait leur histoire et c'est très bien, nous on les soutient au maximum et on est vraiment passeurs de besoins. »

Et un second administrateur d'ajouter, à propos du Refuge¹¹⁵ :

« Par exemple, à un moment donné, c'était vraiment Tous Migrants qui parlait un peu au nom de tout le monde, et maintenant, il n'y a pas besoin. Maintenant, le Refuge Solidaire, il a besoin de s'exprimer en tant que Refuge Solidaire, et c'est très bien ! »

En outre, selon ce dernier enquêté, la place et le rôle de chacun se doivent d'être délimités, définis et

¹¹³ Entretien du 18/05/18, MJC, Briançon

¹¹⁴ Entretien du 17/04/18, MJC, Briançon

¹¹⁵ Entretien du 16/07/28, au domicile de l'enquêté, Briançon

« consolidé[s], éventuellement jusqu'à créer une association ad hoc pour s'obliger à tenir ce rôle. [...] Il y a un enjeu d'efficacité mais il y aussi un jeu de démocratie. [...] »

Je suis très partisan de cette séparation des rôles, mais ce n'est pas séparer pour faire les choses en toute indépendance, c'est au contraire parce qu'on est interdépendants, mais c'est une question de coopération en fait. Pour que les gens coopèrent, il faut qu'ils soient adultes, qu'ils aient une certaine maturité, il faut que chaque entité ait bien murie ses décisions pour qu'elle sache [quelle est sa] contribution spécifique. »¹¹⁶

Aussi la question de la place et du rôle de chacun ne se posent-ils pas uniquement en tant qu'association, collectif ou groupe, mais en tant qu'individu, au cœur d'une société qui questionne particulièrement la place du sujet dans le collectif¹¹⁷ :

« Cette question des places, elle est très importante et je pense [...] qu'on sait que c'est un enjeu très fort dans la société d'aujourd'hui [...] Nous, on est dans une période où le « je » a pris une place prépondérante et est très manipulé. [...] La question de la place, elle se pose pour chacun. Ce n'est pas qu'une question de telle ou telle association. »

Cette question relative à la place de l'individu dans le collectif se pose également lorsque des initiatives émergent et sont prises par des individus impliqués au sein de plusieurs associations et collectifs. La question fut posée à un solidaire à la fois maraudeur, bénévole au Refuge, « hébergeur » hors-réseaux et (récemment) administrateur de Tous Migrants : agit-il en son nom propre ou au nom d'une association ? La limite est parfois mince :

« Mercredi, il y avait un rendez-vous à la PAF, et j'ai lu un texte à l'attention de la police, que j'avais écrit le matin. Je ne l'ai pas lu au titre de Tous Migrants. A midi, quand je suis rentré, je l'ai envoyé à M. pour lui dire « pour information, ça a été lu ce matin » et il m'a dit « Tous Migrants le signe ». Et voilà. Ça se mélange. Après je sais que quand le matin je vais me balader au Fort des Têtes ou à la Vachette, je sais que Tous Migrants est derrière. Parce que M., il n'arrête pas de le répéter, que tout ça, Tous Migrants le soutient. »¹¹⁸

De fait, si Tous Migrants soutient les initiatives tant personnelles que collectives, l'association encourage par-là même ses adhérents à s'investir au sein d'autres associations ou collectifs¹¹⁹ :

« On encourage tous les membres de Tous Migrants à s'impliquer, parce que de toute façon les membres de Tous Migrants sont soit dans l'urgence, soit dans l'accueil citoyen, des fois les deux, et ils sont aussi dans cette dimension propre à Tous Migrants. »

¹¹⁶ Entretien du 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

¹¹⁷ Idem

¹¹⁸ Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

¹¹⁹ Entretien du 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

De fait, bien que certaines personnes impliquées dans l'accueil des exilés en Briançonnais s'attachent à s'investir au sein d'une seule et unique association, il semble que celles-ci restent minoritaires, et que de nombreux solidaires portent plusieurs « casquettes ». Un constat bien illustré par les propos du directeur de la MJC¹²⁰ :

« Tu t'aperçois qu'il y a des gens qui sont dans plusieurs trucs, à quel moment tu parles avec quelle casquette ? C'est intéressant, parce que les gens ont le droit d'avoir une position sur un truc, et puis être salarié d'un autre truc et d'être élu d'un autre truc. »

❖ Une porosité rendant possible une communication inter-acteurs

Si la communication inter-acteurs ne s'effectue pas au sein d'un espace officiel et créé spécialement à cet effet, cette porosité entre les acteurs de la solidarité semble forger les relations (et leur solidité) entre eux et offrir des espaces de communication plus officieux, nichés dans les relations interpersonnelles :

« Les relations elles ne se font pas via les acteurs institutionnels, elles se font via les personnes. C'est des relations personnelles. [...] Sinon, on est dans le cadre de relations de petite ville de province où tout le monde se connaît, où personne ne veut vraiment ouvertement couper les ponts avec la personne qui est en face de soi. »¹²¹

Par ailleurs, tandis que des élus locaux sont personnellement et concrètement impliqués dans l'accueil et la solidarité envers les exilés – permettant ainsi la transmission d'information du « terrain » à la « sphère politique locale », l'exemple de la composition du Conseil d'Administration de Tous Migrants rend parfaitement compte du « pluri-engagement » des solidaires, source de communication entre les acteurs. En effet, au sein de ce Conseil d'Administration, se trouvent, depuis l'Assemblée Générale extraordinaire du 14 avril 2018, des solidaires engagés au sein d'autres associations, collectifs ou groupes, tels que le Refuge Solidaire, Chez Marcel ou les maraudeurs. Et une administratrice de l'association d'ajouter¹²² :

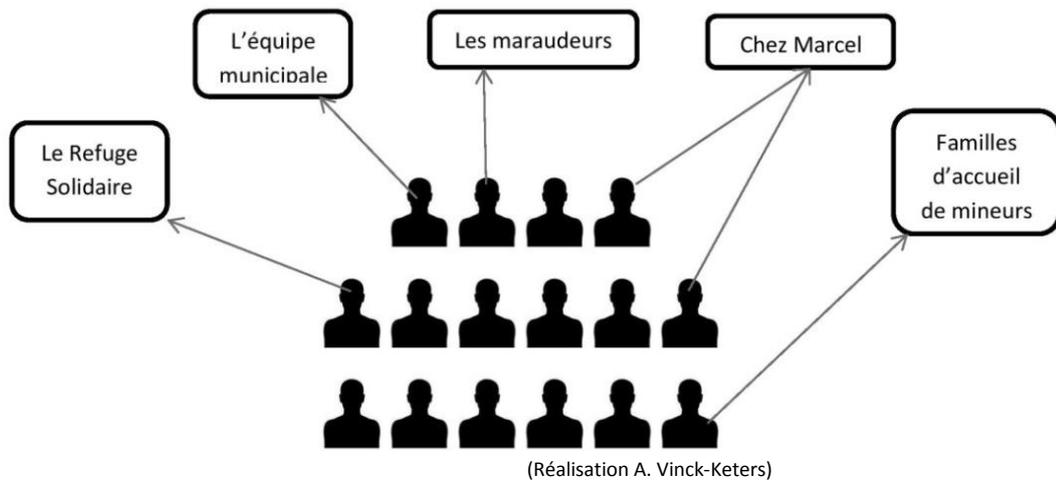
« Oui, ça circule comme ça, vachement. Après, c'est récent que ce soit comme ça à Tous Migrants, avant c'était quand même beaucoup entre [trois personnes]. Ça a changé, et il y a vraiment [cette] connexion avec les autres collectifs, et ça, ça s'est construit. Au début, il n'y avait que la MAPEmonde, après il y a eu la MAPEmonde et Tous Migrants, et maintenant il y a la MAPEmonde, Tous Migrants, le Refuge, Chez Marcel, les Italiens, les ONG qui viennent sur place, la Cimade, le CADA, les élus mobilisés... Il y a beaucoup plus d'acteurs qui sont autour des mêmes questions. »

¹²⁰ Entretien du 21/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

¹²¹ Entretien avec un militant de Chez Marcel, 25/07/18, lieu public, Briançon

¹²² Entretien du 24/07/18, centre médicale Rhône-Azur, Briançon

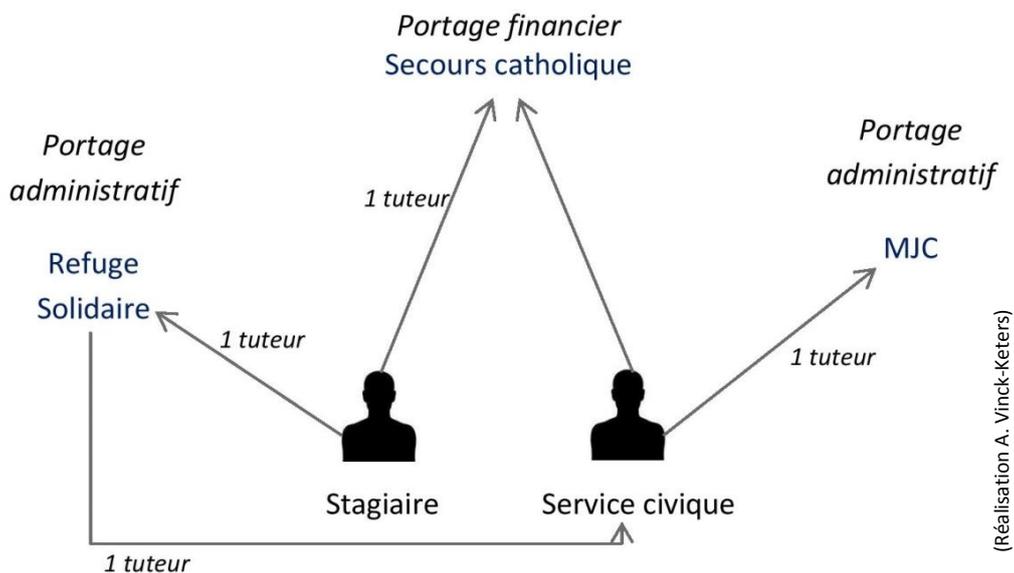
Figure n° 10 : Tous Migrants : des administrateurs « pluri-engagés » permettant la création de liens et de communication entre les acteurs de la solidarité



→ Fait le lien avec ... / est également impliqué au sein de...

Les liens tissés entre les acteurs au fil de l'actualité et de la création des associations/collectifs répondant aux besoins qui ont émergé en fonction de celle-ci, peuvent également être illustrés par la manière dont sont portés les deux postes d'animateurs permanents du Refuge Solidaire :

Figure n° 11 : Refuge Solidaire : des postes permanents portés par plusieurs associations



2. Une communication et une coordination rendus difficiles dans un contexte d'urgence constant : les exemples de la mise à l'abri à la gare de Briançon puis à l'ancienne école du Prorel

Au cours du weekend des 7 et 8 avril 2018, plus d'une centaine d'exilés arrivent par la montagne à Briançon. Le Refuge Solidaire étant saturé (et les départs étant repoussés à cause de la grève SNCF), des solidaires mettent à l'abri une cinquantaine d'entre eux dans le hall de la gare de Briançon, le dimanche 8 avril, suite au refus de la préfecture d'ouvrir des lieux d'hébergement, comme demandé par les solidaires. Le mardi suivant, le 10 avril, la gare est évacuée par 80 CRS, bien que le nombre d'exilés était moins important, étant donné que la mairie de l'Argentière-la-Bessée affréta des bus pour qu'ils puissent se rendre à Gap.

Deux jours plus tard, le jeudi 12 avril, 16 personnes exilées arrivent à 5 heures du matin à Briançon, or aucun lieu n'est dans la capacité de les accueillir, le Refuge étant toujours saturé. De plus, 24 mineurs, enregistrés au commissariat de police, ne sont pas pris en charge par le Conseil Départemental. Des solidaires ouvrent alors la grande salle de l'ancienne école du Prorel, un bâtiment municipal, pour les mettre à l'abri. Le maire s'y rend vers midi, se tient à l'écoute des revendications des solidaires mais demande l'évacuation. Par-là même, la Ville de Briançon a déposé plainte pour « occupation illégale de locaux communaux ». De vives tensions entre acteurs se font alors sentir...

Les solidaires (des militants de Chez Marcel principalement) ayant ouvert la salle de l'ancienne école du Prorel distribuent un communiqué, dans lequel ils qualifient leur action de « réponse à l'expulsion de la gare du 10 avril, qui fut seulement une manière de rendre invisible la situation à Briançon en déplaçant le problème ailleurs. [...] Rappelons que les exilés arrivent pour la plupart de Lybie, où l'esclavage et la torture sont omniprésents, avant de traverser la Méditerranée dans des embarcations « de fortune » puis rejoindre les campos d'Italie souvent gérés par la mafia. En France, Collomb et Macron leur promettent l'invisibilité dans les PRHADA (Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile) et l'enfermement dans des CRA (Centres de Rétention Administrative).

Il est temps de se questionner sur la « politique d'accueil digne et responsable » de l'Etat, considérant les personnes en exil comme une menace, ou au mieux des victimes. Jamais comme des êtres humains. Il est temps de refuser les logiques de tri et d'enfermement. En réaction à cette politique dissuasive par « l'horreur » quotidienne et silencieuse, la réappropriation d'espaces communs est nécessaire. Nous avons toutes et tous besoin de lieux vivants, ouverts, en interaction avec la population. Des lieux où les gens peuvent témoigner de leur réalité respective. Des lieux où nous pouvons commencer à imaginer du commun (ou du être ensemble) et faire l'expérience d'un partage concret.

Lundi 16 avril, sera examinée en première lecture à l'assemblée, la « monstrueuse » loi « asile et immigration ». Nous devons refuser la logique de criminalisation et de pénalisation qui accentue la déshumanisation. Des appels sur tout le territoire ont été lancés pour des mobilisations afin d'exprimer et de rendre notre refus catégorique et notre détermination d'empêcher l'émergence d'une telle loi et des idées qu'elle véhicule.

L'occupation d'un lieu fait partie de cette mobilisation.

Solidarité inconditionnelle avec toutes les personnes matraquées par l'Etat ! »

Un communiqué et une action alors très politiques, qui peuvent être critiqués par d'autres acteurs, n'ayant pas la même position et les mêmes outils de revendication. Par-là même, certains d'entre eux questionnent la limite (si elle existe) entre l'action humanitaire d'urgence et l'action politique. Une adjointe au maire fait part de son opinion à ce propos¹²³ :

« [Lors de] l'occupation de l'école du Prorel, jusqu'où il y avait une utilisation de ces personnes en détresse ? [...] Ils peuvent être acteurs les migrants, si on prend le temps de bien leur expliquer. Mais les choses qui se font dans l'urgence, je trouve que ce n'est pas forcément très respectueux des personnes. »

Par ailleurs, lors de la mise à l'abri des exilés à la gare de Briançon, il a pu être critiqué le fait que certains militants venaient afficher des banderoles « Notre-Dame-des-Landes », engendrant alors un « mélange des causes », pouvant être source de discrédit aux yeux des pouvoirs publics – et de l'Etat notamment, et desservant, *in fine*, une cause commune : la défense des droits humains et la lutte pour une véritable politique d'accueil. Néanmoins, ce désaccord fut évoqué lors d'un entretien avec un militant de Chez Marcel, qui remet en question l'idée même d'une cause commune partagée par l'ensemble des acteurs de la solidarité à Briançon. En outre, la personne enquêtée va plus loin dans son discours en dissociant les acteurs ayant une vision politique, et ceux ayant une vision purement humanitaire, et argue qu'une compréhension entre eux constitue alors une tâche difficile¹²⁴ :

« Je ne sais pas s'il y a une cause commune. Eux, ils sont dans une démarche humanitaire, une cause humanitaire. Mais si on pense que les raisons sont politiques et qu'on mène une lutte politique, c'est complètement différent. Pour les associatifs, Notre-Dame-des-Landes ça n'a rien à voir avec les migrants, et en fait Notre-Dame-des-Landes ils accueillent des migrants, ils filent de la bouffe pour les campements à Nantes... et les ressorts de la migration, c'est politique aussi et ça tient à un monde capitaliste, impérialiste [...].

[C'est difficile] de se faire comprendre par des gens qui ne comprennent pas et c'est là où on définit la droite et la gauche. Une définition que j'aime bien c'est : quand t'es à gauche, tu vois que les choses pourraient changer pour le mieux et tu veux qu'elles changent, avec différentes modalités, ça fait un éventail. Et à droite, tu vois ou tu ne vois pas qu'elles pourraient changer mais tu ne veux pas qu'elles changent. Et là, il y a clairement des gens qui sont positionnés à droite [...].

Chez Marcel, [on a un fonctionnement politique et on essaie] de parler aux gens, de concilier et d'avancer ensemble, et il y en a plein qui n'ont absolument aucune envie d'avancer ensemble, qui sont dans un truc humanitaire et d'autres qui n'ont pas envie d'avancer ensemble parce qu'ils pensent qu'on est des gens dangereux et pas fréquentables. »

¹²³ Entretien du 05/07/18, cabinet du Maire, Briançon

¹²⁴ Entretien du 25/07/18, lieu public, Briançon

Pourtant, le directeur de cabinet du Maire de Briançon ne semble pas partager l'idée selon laquelle une cause commune est inexistante, mais s'accorde avec le militant de Chez Marcel précédemment cité sur le fait que la compréhension peut s'avérer difficile¹²⁵ :

« Ce que je trouve intéressant en étant en relation avec Chez Marcel, c'est ce que j'essayais de leur expliquer : quelque part, on défend, au fond, la même cause, mais [...] certains de Chez Marcel [...] ont du mal à comprendre que nous, on agit dans un cadre institutionnel. On ne peut pas se permettre tout et n'importe quoi. Certains trouvent qu'on n'en fait pas assez, et moi j'essaie de leur expliquer : « arrêtons de nous chamailler, on défend la même cause, sauf qu'on le fait chacun avec nos outils, nos moyens, dans notre environnement respectif, institutionnel, où on ne peut pas cracher à la tête de l'Etat en permanence ». Et ça, ils ont souvent du mal à le comprendre. »

Si ces deux actions de mises à l'abri, à la gare puis à l'ancienne école du Prorel, répondaient à une logique humanitaire d'urgence et s'inscrivaient dans une logique de revendication politique, sommant l'Etat d'assumer sa responsabilité d'accueil, en l'absence de réaction en ce sens de celui-ci, les solidaires se tournèrent vers le pouvoir public local, la mairie, et insistèrent pour que soient ouverts de nouveaux lieux d'accueil d'urgence. Or la mairie ne répondit pas en ce sens, car placée dans une position délicate ; position qui, selon une adjointe au Maire, est parfois mal comprise par les acteurs citoyens et associatifs¹²⁶ :

« Du coup c'est vrai qu'on est souvent, en tant qu'élus, en porte-à-faux par rapport à tout ça, parce qu'il y a les extrémistes qui voudraient être plus dans la solidarité (mais avec tous les degrés des extrémistes), les autres qui voudraient qu'on ferme tout, qui voudraient qu'on mette des barbelés aux frontières et qui s'en fichent de la façon dont on les ramène à la frontière, et nous, il faut qu'on trouve une position au milieu de tout ça : modérée, responsable, humaniste. [...]

Et c'est vrai que quelques fois on peut penser, des associations peuvent penser que les élus n'en font pas assez. Ça, je veux vraiment que ça soit un point sur lequel on puisse insister, parce que les élus sont très conscients de l'ensemble des problèmes, parce qu'il y a des élus, déjà, ou des conjoints d'élus qui sont très très impliqués dans l'accueil au Refuge solidaire, et connaissent parfaitement [la situation et les problématiques rencontrées]. Je pense qu'il y a une connaissance très globale de la situation. Certains pourraient penser, en termes associatifs, être plus au courant que les élus ou que les élus ne sont pas au courant de tout, mais si, les élus sont vraiment au courant de tout.

Après, le fait qu'on en fasse pas assez, aux yeux de certains qui voudraient que les élus mettent à disposition plus de places, de locaux... c'est pas évident, parce qu'on a toujours dit, nous, que notre position s'ancrait dans le territoire de Briançon, dans une population qui existe avec des difficultés, une paupérisation aussi, un taux de chômage

¹²⁵ Entretien du 05/07/18, cabinet du Maire, Briançon

¹²⁶ Entretien du 05/07/18, cabinet du Maire, Briançon

important, des familles qui sont dans le besoin, et il faut qu'on soit très vigilants par rapport aussi à cette population pour montrer que si on est dans l'aide et la solidarité par rapport à cette population qui arrive sur notre territoire, ce n'est pas au détriment de la population qui est présente depuis longtemps. »

Et le directeur de cabinet du Maire de Briançon d'ajouter¹²⁷ :

« Et comme je le dis souvent à la presse, le maire de la commune doit rechercher en permanence cet équilibre entre son humanisme, la solidarité et son souci de responsabilité en tant que maire de la commune, il ne peut pas engager sa commune dans tout et n'importe quoi. On entend, effectivement, les demandes des associations, mais dans le même temps, pourquoi la commune n'a pas souhaité mettre à disposition davantage de locaux pour l'accueil ? D'une part, les associations qui en font la demande nous disent que les bénévoles sont fatigués, à saturation, et qu'il n'y a pas de réserve de bénévoles supplémentaires, donc ça ne nous paraît pas forcément réaliste d'arriver à tenir un deuxième refuge comme le premier. Et par ailleurs, on regrette malheureusement souvent que les autres communes ne se mobilisent pas toutes suffisamment à notre goût. Je ne pense pas que c'était le meilleur signal à leur donner que de faire des choses à leur place. Encore une fois, s'il est de notre responsabilité d'accueillir ces personnes, de les mettre à l'abri, ce n'est pourtant pas une compétence communale, on se substitue à l'Etat, et de la même façon (je pense que ça convient très bien à l'Etat), la municipalité organise ça avec des gentils bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie, et qu'à trop faire de choses à la place de l'Etat, ça n'incitera pas l'Etat à revoir sa position. »

De plus, la publication d'un communiqué de la part d'un administrateur du Refuge Solidaire (rédigé et diffusé sans concertation du Conseil d'Administration) dénonçant l'occupation de l'ancienne école du Prorel a exacerbé les tensions entre les acteurs de la solidarité (et au sein même du Refuge). Le Refuge Solidaire, signataire d'une convention avec la Communauté de Communes, se trouve de fait dans une position « institutionnelle » l'empêchant de s'exprimer en faveur de l'occupation d'un bâtiment municipal, bien qu'il ne s'agisse pas, pour ses administrateurs, de dénoncer et condamner les maîtres d'œuvres d'une telle action. Le contexte d'urgence, s'il ravive des tensions et des désaccords entre les acteurs de la solidarité, souligne par-là même leur difficulté à dialoguer, s'écouter et se comprendre. Un administrateur du Refuge Solidaire s'exprime à ce propos¹²⁸ :

« Je pense qu'il y a deux paramètres à prendre en compte : celui de l'urgence, qui vraiment ne nous aide pas, et je pense qu'il y en a un autre qui fait que c'est pas toujours simple de se retrouver et d'échanger, c'est qu'il faut arriver à se respecter dans nos positions, dans nos missions, et il faut apprendre à s'écouter et à se comprendre. Comment veux-tu qu'on puisse communiquer entre des gens qui disent « il y a des gens à mettre à l'abri, donc on va ouvrir une salle, puisqu'elle existe »...

¹²⁷ Entretien du 05/07/18, cabinet du Maire, Briançon

¹²⁸ Entretien du 26/04/18, MJC, Briançon

On est tellement dans nos trucs, persuadés les uns les autres qu'on fait pour le mieux, et de bonne foi, que les gens disent « il faut ouvrir une salle puisqu'il n'y a plus de place [au Refuge], c'est logique! » Y compris en le faisant de force. Et puis tu prends des gens qui sont plus dans des stratégies institutionnelles, c'est le cas du Refuge, on a une convention avec a CCB, des partenariats avec des ONG... tout ça, ça implique une certaine chose. C'est quand même très difficile que des gens du Refuge cautionnent l'ouverture d'une salle qui appartient au maire, avec qui on a le local qui nous est prêté. C'est compliqué ! Et en même temps, je ne condamne pas du tout ceux qui ont ouvert la salle.

Et suivant la place que tu as en tant qu'acteur à un moment, tu as une vision des choses qui n'est pas la même que celui d'en face. Et on est en plus dans l'urgence, donc on n'a pas le temps de s'expliquer sur tout ça, calmement, pendant deux heures, pour se parler. On ne peut pas ! Et en plus, les acteurs ils sont nombreux, si c'était deux personnes, ça serait plus facile aussi. Mais là c'est 100 personnes qui doivent se parler ! »

❖ Des événements ayant ravivé la critique quant à la logique humanitaire d'urgence du Refuge Solidaire

Alors que la Ville de l'Argentière-la-Bessée affréta des bus pour transporter les exilés de Briançon à Gap, en réponse au grand nombre d'arrivées au Refuge et à la mise à l'abri dans le hall de la gare, la « solution » apportée par la mairie de l'Argentière raviva la critique qui peut parfois être faite au Refuge Solidaire, c'est-à-dire d'être un lieu d'accueil d'urgence ne permettant pas de laisser du temps aux exilés n'ayant aucune destination de réfléchir à la suite de leur parcours, et de « déplacer le problème ailleurs », en envoyant les exilés sur les trottoirs de Paris, de Marseille ou d'ailleurs. Un maraudeur et bénévole au Refuge raconte¹²⁹ :

« Il y a un truc que j'ai mal digéré ce jour-là, parce que moi j'ai participé à l'accueil des personnes, c'était à la gare, j'ai enregistré 25 personnes. Sur les 25, il y en avait 23 qui n'avaient pas de destination, qui ne connaissaient personne en France, qui ne savaient pas où aller [...]. Et la mairie de l'Argentière a affrété un bus. Et parce qu'il y avait un bus qui était affrété, ils sont tous partis. Donc voilà, la stratégie des élus au niveau local pour gérer la situation, c'est de faire dégager les gens. On affrète un bus et comme ça ils ne sont plus là, ils partent. Donc effectivement, il y en a 40 qui ont dû partir ce jour-là avec ce bus. Mais pour aller où ? [...]

Le truc, c'est que le Refuge, c'est un accueil d'urgence, et sous prétexte que c'est un accueil d'urgence, il faut que les gens ils dégagent pour qu'il y en ait d'autres qui puissent arriver. Moi, j'ai beaucoup été à l'accueil et l'hiver je leur disais, aux gens que j'avais récupéré dans la montagne :

- *Tu veux aller à Paris ? Tu connais du monde à Paris ?*

¹²⁹ Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

- Non.
- Et tu vas dormir où si tu vas à Paris et que tu ne connais personne ?
- Je ne sais pas.
- Tu vas dormir dehors. Qu'est-ce qu'il va t'arriver si tu dors dehors, tu sais ?

Moi je leur expliquais tout ça, je leur disais : tu fais ce que tu veux, après c'est pas parce que c'est un accueil d'urgence que t'as pas le droit de rester si tu en éprouves le besoin, et ça tu peux le dire, si tu vois des gens qui te disent qu'il faut partir, tu leur dis « non, moi je suis désolé, j'ai besoin de réfléchir, je ne veux pas aller n'importe où », et après, si tu veux absolument partir... Moi, j'ai pris des risques pour aller te chercher dans la montagne, si tu veux un billet de train pour aller à Paris alors que tu ne connais personne et que moi je sais que tu vas dormir dans la rue, trouve quelqu'un d'autre pour te le prendre. Ce n'est pas moi qui te le prends. »

Cette critique faite au Refuge par certains solidaires a été évoquée au cours d'autres échanges. Aussi une administratrice de Tous Migrants considère-t-elle le temps passé au Refuge comme « un moment où [les exilés] reprennent des forces, comme il y a eu d'autres moments dans leur parcours où ils ont repris de forces [...] ». Ce que j'entends des parcours d'exil, c'est des montagnes à gravir, puis un moment de répit, puis une autre montagne à gravir. On va dire qu'ici, c'est un moment de répit à Briançon. »

Un administrateur du Refuge Solidaire, entend quant à lui les reproches pouvant être faits à l'association, mais considère qu'il joue son rôle de « gardien de refuge »¹³⁰ :

Je comprends [ce] questionnement parce qu'on l'a tous, avec le résultat de culpabiliser comme des bêtes, ce qui n'aide pas forcément.

[...] Une fois que [les exilés] sont arrivés, qu'ils ont passé la montagne et qu'ils sont ici, notre mission, c'est de les aider pour qu'effectivement, ils puissent continuer la route, mais mon rôle, il ne va pas au-delà. Et s'ils ont envie de continuer la route, et s'ils ont envie d'aller à Paris... Ça, c'est des causes de tension au niveau de Refuge, parce que si quelqu'un me dit « je veux aller à Paris », je ne vais pas lui dire « non non, attends, il faut d'abord que je te trouve un hébergement » ! Ce n'est pas ma responsabilité. Je peux lui dire « à Paris tu dormiras dans la rue », ça, je peux lui dire. Mais s'il me dit « je veux aller à Paris », il va à Paris ! Je n'ai pas à m'immiscer dans son projet. La seule chose que je dois faire, c'est essayer de donner les bonnes informations pour qu'ils puissent un peu imaginer la suite, mais je suis toujours dans mon rôle de gardien de refuge. En tant que gardien de refuge, si demain quelqu'un doit faire le sommet en face, je peux lui dire par où ça peut passer, les difficultés... mon rôle, il s'arrête là. [...] Donc, le résultat, c'est qu'on est obligés de raisonner en termes de flux, c'est peut-être horrible, mais effectivement, il y en a trente qui arrivent tous les jours, il y en a trente qui doivent partir. [...]

Il ajoute par ailleurs¹³¹ :

¹³⁰ Entretien du 18/05/18, MJC, Briançon

« Là, avec ce qu'on vit au Refuge, ça demande une organisation tellement carrée et ça ne peut pas être autrement, et pour moi, personnellement, les conditions de travail sont moins agréables parce qu'il faut que ça soit carré. Tu fais tourner une boutique mais l'aspect accueil humain il disparaît parce que tu n'as pas le temps et de toute façon c'est impossible, quand on est 60 là-dedans, on se marche sur les pieds. Il n'y a pas de place pour se poser de toute façon ! Tu peux pas te dire « tiens, je me pose un peu, si on discutait », non, ce n'est pas possible. Donc t'es là pour faire le ménage, pour faire à bouffer, pour accueillir, chacun est dans son truc. Bon ça tourne, mais je pense que les accueils avec beaucoup de monde comme ça, c'est peut-être plus efficace en termes de... pour employer le terme horrible de rentabilité, parce que chacun à sa tâche, chacun fait son truc. Mais je pense qu'au niveau humain c'est moins agréable. »

❖ Un contexte d'urgence qui « oblige à lisser ses opinions » et n'empêche pas, *in fine*, la poursuite d'un objectif commun

Malgré les tensions, les désaccords et l'incompréhension pouvant surgir entre les acteurs de l'accueil et de la solidarité en Briançonnais au cœur d'un contexte d'urgence omniprésent, le travail en réseau et le dialogue entre les individus s'avèrent toujours possibles. Le directeur de cabinet du Maire de Briançon explique par ailleurs que si la place – et les contraintes qui y sont liées – de chacun est parfois mal comprise par d'autres, la communication entre les acteurs existe bel et bien¹³² :

« [La relation entre les associations/collectifs et la mairie est] parfois pas simple parce que forcément, on n'a pas les mêmes prérogatives, mais ça ne peut fonctionner que s'il y a une bonne entente entre le pouvoir politique local et les gens mobilisés sur le terrain, sinon ça ne peut pas fonctionner. Ce n'est pas toujours évident. Après, dans les associations, tout le monde n'est pas sur la même ligne, de même que nous, au sein de l'équipe municipale, tout le monde n'est pas forcément non plus sur la même ligne : certains voudraient qu'on en fasse plus, d'autres trouvent qu'on en fait déjà trop, mais bon, ça, c'est la nature humaine. En tout cas, une chose est sûre, c'est que le dialogue a toujours existé et fonctionné. »

Par-là même, selon une solidaire et « maraudeuse », l'urgence « oblige [les acteurs] à lisser [leurs] opinions » pour œuvrer ensemble, dans un but commun¹³³ :

« A un moment donné, même si l'autre tu l'as trouvé bête, ridicule, injuste, puéril, tu te dis que tout ce qui compte, c'est que ça marche. Ce n'est pas ma manière de voir, ce n'est pas ma manière de faire, je suis choquée, je n'aurai jamais cru que cette personne puisse faire ça... peu importe tout ce que tu puisses penser, si ça marche.

¹³¹ Entretien du 18/05/18, MJC, Briançon

¹³² Entretien du 05/07/18, cabinet du Maire, Briançon

¹³³ Entretien du 20/07/18, parc de la Schappe, Briançon

Peu importe [les désaccords], du moment que l'accueil continue à être fait, c'est l'essentiel. »

Une administratrice de Tous Migrants explique à son tour qu'il est important de respecter les positions et les actions de l'autre, et que « lisser ses opinions », comme le dit l'enquêtée précédemment citée, permet *in fine* une bonne entente et un travail collectif ¹³⁴:

« Il y a des trucs sur lesquels on est contre, mais c'est nos valeurs et ça ne veut pas dire qu'on a raison, mais par contre, c'est nos valeurs et c'est comme ça qu'on veut le faire. Eux, ils font leur truc avec leurs valeurs et l'essentiel c'est le but, et nous on soutient parce qu'on sait que par rapport aux migrants, le but est le même, mais on ne va pas le faire des mêmes moyens. Et je pense que c'est bien que chacun fasse son histoire avec ses valeurs à lui, et sa volonté à lui. Après, des fois ça clash, mais bon, c'est comme dans tout mouvement. [...] Des fois je me dis: « Mais pourquoi elle a fait ça ?? », mais en fait je le pense pas vraiment, c'est juste que la personne elle a fait ce qu'elle pouvait, au moment où elle pouvait, avec ce qu'elle est. Et je pense que du moment que chacun fait du mieux qu'elle peut, avec les moyens qui sont donnés, et bha c'est bien. Je pense que c'est pour ça que ça se passe bien. »

Le sujet de la communication entre acteurs dans un contexte d'urgence constant a également été abordé avec une quatrième enquêtée, aussi administratrice de Tous Migrants, qui souligna la capacité des acteurs à continuer de faire front commun malgré les différends ¹³⁵ :

« A Briançon, c'est assez incroyable, dès qu'il y a un problème, on voit bien les disparités, les bénévoles du Refuge c'est pas les mêmes que Chez Marcel, c'est pas les mêmes que ceux du Secours catholique, mais dès qu'il faut faire front, dès qu'il y a une manif, c'est tout le monde ensemble. Moi je ressentais ça, chacun faisait sa part là où il avait envie d'être, on voyait bien que tout le monde n'était pas tout à fait d'accord sur tout et quand il fallait réagir, [mais] on était tous ensemble. Et le soir [de l'occupation de l'ancienne école du Prorel], j'ai vu le communiqué du Refuge et je me suis dit « oulala ça se gâte un peu » et c'est vrai que tout le monde n'a pas les mêmes stratégies, les mêmes options, il y a des différends. Mais malgré les grosses tensions qu'il y a eu, je trouve qu'il y a une grosse capacité à [se ressouder]. Et je trouve que chacun, après, on fait un bout de chemin pour aller vers les autres. »

Par ailleurs, suite aux tensions générées par le climat d'urgence, des militants de Chez Marcel (souvent perçus par les pouvoirs publics comme des militants « d'extrême-gauche ») ont été à l'initiative d'une réunion inter-acteurs, le 25 avril 2018, ayant pour objectif – grâce à l'intervention de deux médiateur professionnels – d'apaiser les tensions et rétablir un dialogue et une écoute entre solidaires.

¹³⁴ Entretien du 17/04/18, MJC, Briançon

¹³⁵ Entretien du 24/06/18, centre médical Rhône-Azur, Briançon

3. Le besoin de créer une coordination ?

S'il n'existe pas de lieu formel de communication et de coordination inter-acteurs à Briançon, celles-ci semblent néanmoins possibles et à l'œuvre au quotidien. Or il paraît difficile d'en expliquer la raison, hormis le fait que la porosité entre les acteurs permet la transmission d'information via les relations interpersonnelles des solidaires « pluri-engagés », qui seraient « à la fois partout et nulle part ». Deux enquêtés évoquent l'« incroyable » et le « merveilleux » à l'œuvre dans le quotidien des solidaires, rendant la communication et la coordination possibles mais presque inexplicables :

« Le côté un petit peu optimiste que j'ai, c'est que ça fonctionne quand même pas trop mal malgré tout. Oui, il y a des tensions, mais on arrive quand même à se mettre d'accord. L'initiative de Tous Migrants, on ne s'est pas tous mis autour de la table, mais n'empêche que tout le monde était derrière. L'organisation de la marche à Gap, pareil, tout le monde s'est retrouvé, des anars aux cathos. On y arrive quand même. C'est un peu inexplicable, merveilleux. »¹³⁶

Et la seconde enquêtée d'ajouter¹³⁷ :

« Il y a même quelqu'un du Refuge, cet hiver, qui disait « c'est incroyable au Refuge, t'arrives le soir, il manque des brosses à dent, il manque ceci, cela, et tu te dis qu'il va falloir qu'on en parle, et tu reviens deux jours après et t'as déjà tout qui est revenu et t'as l'impression qu'il n'y a même pas eu le temps de s'organiser pour trouver des solutions que déjà d'autres l'ont fait. Il y a une espèce de fluidité comme ça, sans organisation. »

Néanmoins, l'enquêtée apporte un bémol à son discours, car cette « fluidité » et l'efficacité du fonctionnement des associations sont rendues possibles par le (sur)investissement de certains solidaires :

« Ça, je pense que c'est en partie vrai mais un peu idéaliste parce qu'il y a des gens sur qui ça retombe beaucoup, il y a quand même eu des burnout, des gens qui s'épuisent. Il y a une espèce de fluidité informelle assez magique et en même temps des gens qui portent beaucoup et un besoin de se parler, de trouver chacun sa place pour que ce soit moins lourd, que ça ne soit pas tout le temps les mêmes. »

Face au constat établi (selon lequel une bonne communication et coordination inter-acteurs constitue une tâche difficile au cœur du contexte d'urgence relatif à l'accueil des exilés à Briançon), en tant que stagiaire et « enquêteur », je m'interrogeai alors sur l'éventualité de la mise en place d'un outil permettant d'améliorer l'écoute, le dialogue, la communication et la coordination entre les acteurs de la solidarité à Briançon. Par-là même, les acteurs, dialoguant, communiquant et se coordonnant mieux, ne permettraient-ils pas de disperser la confusion

¹³⁶ Entretien avec un membre fondateur et administrateur de l'association Refuges Solidaires, 18/05/18, MJC, Briançon

¹³⁷ Entretien du 24/06/18, centre médical Rhône-Azur, Briançon

(plus ou moins exacerbée selon les événements) entre les actions et les positionnements de chacun ? En outre, étant donné que le dialogue avec l'Etat semble aujourd'hui rompu, mieux se coordonner et créer une « coordination des acteurs de la solidarité dans le Briançonnais » (composée de représentants des associations et collectifs) ne permettrait-elle pas de renforcer la crédibilité des acteurs de terrain et d'inciter la préfecture à rétablir un dialogue afin de mettre en œuvre une « intelligence collective » ?

Aussi songeais-je à diffuser auprès des solidaires impliqués au sein des différentes associations et des différents collectifs, un questionnaire¹³⁸ visant à recueillir leurs opinions à propos de la « qualité » de la communication inter-acteurs et de la création d'un éventuel espace formel de coordination. Si ce questionnaire ne fut finalement pas diffusé, ces questions ont été abordées lors des entretiens. Un premier enquêté, administrateur du Refuge Solidaire, considéra qu'une telle coordination ne serait être adaptée à la manière dont les différentes entités sont organisées¹³⁹ :

Dans cette organisation un peu idéale que tu proposes, à mon avis, l'accueil qu'on a, qui est en même temps une force, c'est qu'on fonctionne de façon très horizontale, en réseau. Il n'y a pas une tête, il n'y a pas un chef. A mon avis, arriver à mandater quelqu'un pour nous représenter vu la diversité des gens, on n'y arrivera jamais. [...] Les cas de figure selon les structures sont tellement différents... Qu'est-ce que tu veux essayer de normer tout ça en mettant des représentants ?

Le directeur de la MJC, quant à lui, réagit également en ce sens, et ajouta que le contexte d'urgence ne permettrait pas l'instauration d'une telle coordination¹⁴⁰ :

« Quand tu parles des représentants d'associations, qu'est-ce que tu fais des collectifs, des choses plus informelles qui ne sont pas capables de désigner quelqu'un [pour les représenter] ? [...] Je me dis que c'est complexe. Je pense que [pour que ce soit possible] il devrait y avoir des institutions qui durent un petit peu, pour capitaliser, s'inscrire dans l'histoire, et qui pourraient entrer dans le dialogue parce qu'elles sont sur des temps longs. Et après, celles qui arrivent dans la pression, l'urgence, il [leur] faut tout faire en même temps : la coordination, l'action, on n'a pas le temps de réfléchir, et il y a la pression. »

L'administrateur du Refuge Solidaire estima qu'il est nécessaire, avant tout, que chacun respecte la position de l'autre :

[...] Ce en quoi je crois, c'est la responsabilité de chacun, le respect de chacun vis-à-vis de l'autre... Moi j'arrive à résoudre ça à mon niveau, même si ça dure que deux minutes, en essayant de parler, de se dire bonjour, de se sourire, qu'on soit anar, catho, vieux, jeune... [...] On peut se parler, même si parfois on n'est pas d'accord, avec les « Marcel » on y arrive aussi, c'est un peu plus dur des fois parce qu'ils ont

¹³⁸ Voir annexe n° 8

¹³⁹ Entretien du 18/05/18, MJC, Briançon

¹⁴⁰ Entretien du 21/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

tendance à démarrer au quart de tour. [...] C'est cette diversité qu'il faut arriver à accepter, à respecter, et c'est ce qui nous fait grandir en tant qu'êtres humains aussi. »

Au contraire, un administrateur de Tous Migrants semble partisan (bien que les tentatives de formalisation de tels espaces n'aient pas abouti en raison d'entités ayant elles-mêmes besoin de se structurer en interne) de la création d'un espace de prise de décisions où se réuniraient des porte-paroles des associations et collectifs¹⁴¹ :

« [La communication passant par l'informel] est quand même fragile, et on aurait intérêt à cadrer ça. [...] Quand on a essayé, c'était plutôt pour de la régulation de difficultés. [...] Il y a eu des réunions, mais c'était plutôt des réunions de crise. A chaque fois qu'on a essayé un peu de l'institutionnaliser, on n'y est pas arrivés. [...] Nous-mêmes on n'est pas bien structurés, donc c'est compliqué de poser un acte structurant »

Son idée est la suivante : créer à la fois un espace de débats regroupant de nombreux acteurs, et un espace de prise de décision plus restreint, où se rassembleraient les représentants des différentes entités œuvrant en faveur de l'accueil et de l'accompagnement des exilés :

« On aurait besoin, ici, d'un espace qui regroupe un peu tout le monde, des fois sous forme de grands débats où tout le monde se parle mais sans enjeu de décision, juste pour mieux se connaître, se parler, avec des formes qui pourraient même être très festives, mais aussi de travail, on peut mélanger les deux ; et puis une instance de collégialité où on pourrait prendre des décisions tous ensemble, mais là, ce serait les porte-paroles de chaque entité. En fait, on est des laboratoires de démocratie locale. »

Néanmoins, il n'occulte pas, dans sa réflexion, la limite que pourrait constituer une telle organisation dans l'intégration d'acteurs – des militants de Chez Marcel notamment – ayant un mode de fonctionnement différent de celui des associations :

« C'est un mode de fonctionnement auquel, je pense, la MJC, le Refuge et nous, on est assez favorables. Mais les gens qui tiennent Chez Marcel ont des modes de fonctionnement très différents. Ils savent se rendre disponibles et en nombre lorsqu'on fait des réunions, et on ne veut pas les mettre de côté. Mais comme eux, ils ont un renouvellement, les équipes ont un peu tourné... »

Si les militants de Chez Marcel souhaiteraient privilégier des espaces d'échanges sous la forme de grandes assemblées où chacun est libre de s'exprimer, où « *c'est très cacophonique, où ça s'engueule, où ça ne s'écoute pas, mais où ça apprend à s'écouter* »¹⁴², l'administrateur de Tous Migrants pense, quant à lui, que ce modèle ne peut convenir seulement si les acteurs et les entités sont suffisamment structurés¹⁴³ :

¹⁴¹ Entretien du 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

¹⁴² Entretien avec un militant de Chez Marcel, 25/07/18, lieu public, Briançon

¹⁴³ Entretien du 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

« L'autre modèle, c'est le modèle des anars où on fait des assemblées de vallées et ce sont les gens qui sont là ce jour-là qui décident. Et ça, je pense que c'est de la pseudo démocratie. Dans la durée, sur un territoire bien défini, ça peut marcher. Il y a un espace qui est bien identifié donc ce n'est pas grave si tout le monde n'est pas là. Mais quand on est sur des terrains beaucoup plus mouvants avec des participations aléatoires, ça peut tourner à la démagogie. Et puis on sait très bien que pour la parole, on n'est pas tous égaux. C'est aussi parce que chaque entité est solide qu'elle peut porter une parole claire dans un espace plus large. Moi, je plaide pour que les décisions soient d'abord muries dans chaque structure, pour mettre quelque chose en commun. »

Par ailleurs, alors que le dialogue avec l'Etat a été rompu et reste aujourd'hui difficile à renouer¹⁴⁴, la recréation d'un espace de concertation et d'échange avec celui-ci constitue un besoin identifié par les acteurs citoyens de la solidarité :

« [Un espace de communication est] à mettre en place d'abord avec les acteurs de terrain, et après, je pense qu'il y a besoin d'un lien avec les acteurs institutionnels sachant qu'il y en a quelques-uns qui font le lien parce qu'ils sont à la fois élus et bénévoles. Et puis quand il y a besoin, il faut poser un cadre formel. Ça arrive de temps en temps, il y a déjà eu des réunions avec la CCB, souvent à l'initiative du Refuge parce qu'ils sont vraiment en relation. »

Le besoin de création d'un espace de dialogue avec les institutions et pouvoirs publics a également été évoqué par le directeur de la MJC, qui pense cependant qu'une coordination inter-acteurs, formelle avec des représentants d'associations, ne saurait correspondre à la configuration locale¹⁴⁵:

« Il faut pousser l'Etat à accepter des tables de concertation (de dialogue, au moins) où il y ait des députés, des sénateurs, des représentants d'associations et à tous les niveaux : au niveau national, au niveau local. [Il faudrait] un lieu, même un peu institutionnel, un peu lourd, un lieu un peu installé, et après, il faudrait en inventer un autre, local.

Je pense qu'il faut qu'il y ait un lieu de convergences possibles, et où il peut y avoir des décisions communes possibles. Aujourd'hui, du côté citoyen, cet espace existe puisqu'il y a quand même quelques décisions communes, même si elles ne sont pas écrites toujours, mais on voit qu'il y a un cercle assez large dans lequel il y a des choses qui sont communes. On l'a avec le territoire, avec un ou deux élus. [...]

Alors est-ce qu'il faut plus de coordination ? Il faut des espaces, c'est sûr. Il y en a, quand ils voient que le ton monte, je trouve qu'ils sont raisonnables, ils se réunissent. Ça, c'est très positif. Je pense qu'il y a du dialogue, de la concertation, des affrontements, mais de la délibération. Ce n'est pas si négatif que ça, quand on regarde. Et je ne sais pas si trop d'organisation ne va pas empêcher certains de

¹⁴⁴ Le dialogue associations-Etat est questionné dans la Partie 2. Voir p. 88

¹⁴⁵ Entretien du 21/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

La particularité de Briançon réside dans le fait qu'aujourd'hui l'accueil des exilés est rendu possible par une mobilisation citoyenne et bénévole impressionnante (environ 3% de la population briançonnaise serait engagée dans le soutien aux exilés, sur une commune de 12 000 habitants), soutenue par un pouvoir public local s'étant fortement positionné en faveur de la solidarité, en réponse et en réaction à la présence, sur le territoire municipal, d'une « altérité » : les exilés arrivés d'Italie par les Alpes:

« Je trouve qu'on est dans ce cas de figure, où une population locale, appuyée par les élus locaux, se mettent en ordre de marche pour accueillir dignement. C'est un peu ça le Briançonnais aujourd'hui, faut être un peu optimiste et avoir le moral ! Même si ce n'est pas l'unanimité, on a quand même quelques maires qui ont pris position très clairement, la CCB a pris position très clairement, la mairie de Briançon a pris position très clairement. »¹⁴⁶

Aussi la Ville de Briançon pourrait-elle être qualifiée de ville-refuge, se caractérisant par « la capacité, la volonté ou la possibilité pour une collectivité locale (ville ou village) d'accueillir et d'incarner cet accueil (temporaire ou de longue durée) de l'« autre », quel qu'en soit le nombre, dans son espace public. »¹⁴⁷ Cette ville frontalière et espace de transit, forte de sa capacité de mobilisation en faveur de l'hospitalité et de la solidarité et partie prenante de la Convention nationale sur l'accueil et les migrations, fait écho à l'appel des maires de Barcelone, Lesbos et Paris en septembre 2015 pour la constitution d'un réseau de villes-refuges garantissant à l'échelle locale des « conditions d'accueil décentes pour les exilés, migrants et demandeurs d'asile cherchant refuge en Europe, [...] dans un contexte de durcissement progressif du contrôle des frontières européennes et des conditions d'accès à la protection internationale dans les États membres »¹⁴⁸. La notion de ville-refuge (née de la constitution du réseau de villes-refuges en 1995 par le Parlement international des écrivains), est reprise aujourd'hui dans un contexte où la solidarité et l'hospitalité sont remises en question, et permet de repenser à l'échelle municipale les pratiques d'accueil, à l'heure de la mise en œuvre de politiques européennes et nationales répressives, sécuritaires et de gestion de flux.

Si la mobilisation politique et citoyenne autour d'une hospitalité et d'une solidarité briançonnaises est née, c'est aussi en réaction au désengagement de l'Etat dans l'accueil des

¹⁴⁶ Entretien avec un administrateur de l'association Refuges Solidaires, 18/05/18, MJC, Briançon

¹⁴⁷ Source : FURRI Filippo, « Villes-refuge, villes rebelles et néo-municipalisme », Plein droit, 2017 (n°115), p. 1

¹⁴⁸ Source : FURRI Filippo, « Villes-refuge, villes rebelles et néo-municipalisme », Plein droit, 2017 (n°115), p. 2

exilés, une responsabilité qui lui est pourtant incombée. Il semble qu'il s'agisse, dès lors, pour Briançon, de témoigner d'une approche alternative en désaccord avec les politiques nationales, et de reconfigurer son territoire en espace d'accueil solidaire¹⁴⁹ :

« Je pense que le Refuge il existe parce qu'on a vu arriver des gens et on s'est dit « il faut faire quelque chose, on ne peut pas les laisser comme ça ». Dans un deuxième temps, on s'est interrogés sur les politiques migratoires de l'Etat, et on a considéré qu'on faisait un boulot que l'Etat devrait faire. Mais je ne suis pas sûr qu'au départ on ait fait ça parce que l'Etat ne le faisait pas. On a fait ça parce que les gens étaient là ».

Ainsi, là où les institutions étatiques font défaut, les citoyens et le pouvoir public local agissent, semble-t-il, en substitution à celles-ci et se mobilisent pour « remédier à la violence de la frontière »¹⁵⁰. Néanmoins, ceci peut constituer un point de tension avec l'Etat, « dans la mesure où [la ville-refuge] met en évidence les capacités d'auto-organisation des territoires et, notamment, leur capacité à articuler des formes de résistance et de solidarité quand le pouvoir étatique affirme qu'on ne peut pas accueillir toute la misère du monde. »¹⁵¹

¹⁴⁹ Entretien avec un administrateur de l'association Refuges Solidaires, 18/05/18, MJC, Briançon

¹⁵⁰ Source : FURRI Filippo, « Villes-refuge, villes rebelles et néo-municipalisme », Plein droit, 2017 (n°115), p. 3

¹⁵¹ Source : FURRI Filippo, « Villes-refuge, villes rebelles et néo-municipalisme », Plein droit, 2017 (n°115), p. 5

SECONDE PARTIE

ACCUEILLIR, OFFRIR L'HOSPITALITE ET DEFENDRE LES DROITS HUMAINS A L'HEURE D'UNE POLITIQUE REPRESSIVE ET DE CRIMINALISATION DE LA SOLIDARITE



(Prise de vue A. Vinck-Keters. En avril 2018 (à gauche), un discours « anti-migrants », transformé en mai (à droite) en discours pour la libre-circulation, Rue Pasteur, Briançon)

I. La relation et le dialogue entre l'Etat et les acteurs de la solidarité en Briançonnais

Entre les associations qui œuvrent en faveur des individus en quête de protection et les instances gouvernementales, la question de l'accueil est aujourd'hui clivante, si bien que le débat et le dialogue semblent difficiles. Le discours prononcé à Calais en juin 2017 par le ministre de l'Intérieur, demandant aux associations « d'aller exercer [leurs] talents ailleurs », illustre les mauvaises relations entre l'Etat et celles-ci. De même, le président de la République, en janvier 2018, les accusait d'encourager les exilés à s'installer dans l'illégalité et leur conseillait de « se garder des faux bons sentiments ». Le pouvoir exécutif ne semble ainsi donner aucun signe d'encouragement aux bénévoles et aux associations, qui ont pourtant une approche de terrain et une prise directe avec les exilés, et qui, de surcroît, permettent à l'Etat une économie non négligeable.

A l'échelle locale, en Briançonnais, la volonté de l'Etat de « démanteler » les solidarités envers les exilés qu'il juge « indésirables », est particulièrement visible, à travers : la rupture du dialogue avec les associations et collectifs et la mise à mal de la MJC, accusée d'être à l'origine de la solidarité en Briançonnais (I.1.) ; la stratégie d'éloignement des exilés à toutes les échelles, du local à l'international (I.2.) ; et la criminalisation de la solidarité par le pouvoir judiciaire (II.2.).

La question de la relation et du dialogue entre les acteurs de la solidarité et l'Etat, et de la mise à mal de la MJC – qui s'est vue coupée une partie de ses financements publics en raison de son activité en faveur des exilés – est intégrée à cette seconde partie de mémoire, consacrée à la thématique générale de la criminalisation de la solidarité. En effet, il est ici estimé que la MJC (si ces membres ne sont pas soupçonnés de délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour de personnes en situation irrégulière) est bel et bien criminalisée et punie pour ses actions et les désaccords qu'elle a pu exprimer aux services de l'Etat.

1. La rupture du dialogue entre l'Etat et les acteurs de la solidarité, et la mise à mal de la MJC du Briançonnais

a) De novembre 2015 à l'été 2016 : la formidable expérience du premier « centre de répit »

Tandis que la ville de Briançon s'est volontairement positionnée à l'automne 2015 comme ville solidaire pour l'accueil des réfugiés syriens réinstallés¹⁵², elle a été par ailleurs sollicitée pour organiser un « centre de répit » (qui prendra plus tard l'appellation de Centre d'Accueil et d'Orientation – CAO), accueillant des exilés de la « Jungle de Calais ». Le préfet des Hautes-Alpes, Pierre Besnard, demande alors à la MJC du Briançonnais si elle accepterait de gérer ce centre ; elle accepte et le premier CAO à Briançon ouvre le 7 novembre 2015, accueillant 21 personnes du Soudan, d'Erythrée et du Tchad. Tous les accueillis sont « dédublinés » (c'est-à-dire que bien qu'ils aient déposé leurs empreintes dans un autre pays européen et qu'ils devraient alors déposer leur demande d'asile dans ce pays, la France accepta d'examiner leur requête) et bénéficient de l'accompagnement juridico-administratif de la MAPEmonde. Par ailleurs, a lieu autour de ce CAO une mobilisation citoyenne remarquable, qui a pu voir le jour grâce, avant même l'arrivée du CAO, un appel de la mairie de Briançon ayant mis en ligne un formulaire d'aide aux réfugiés¹⁵³ :

« Le collectif citoyen s'est constitué d'abord sur un appel de la mairie. Avant le CAO, vu qu'ils s'étaient positionnés sur l'accueil des Syriens et qu'on voyait qu'il y avait des choses qui allaient se passer, c'est la mairie qui a fait un appel pour des bénévoles. Au début, c'était un peu en stand-by, parce qu'il n'y avait pas d'arrivées, mais par contre dès que le centre de répit est arrivé, on s'est servi de tout ça. Donc il y a eu tout ce travail en amont qui a été hyper important par la mairie. »¹⁵⁴

¹⁵² Le 12 septembre 2015, le conseiller municipal Jean-Paul Borel se rend à la réunion d'information des maires organisée par le ministère de l'Intérieur à la Maison de la Chimie à Paris. A son retour, « il remet au cabinet du Maire un formulaire d'hébergement, aussitôt rempli et renvoyé aux autorités nationales. A travers ce document, le Maire de Briançon s'engage à participer à l'effort de solidarité nationale en mettant à disposition trois logements communaux inoccupés afin d'assurer temporairement l'hébergement de quelques familles de réfugiés sans discrimination d'origine ou de religion ». (Source : Migrants : le modèle briançonnais, Mairie de la ville de Briançon, sans date, p. 2)

¹⁵³ http://www.ville-briancon.fr/formulaire_comment_aider_les_refugies.html

¹⁵⁴ Entretien avec la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde, 29/05/18, lieu public, Briançon

En effet, dans le document produit par le service de communication de la ville de Briançon intitulé « Migrants : le modèle briançonnais », l'accueil des exilés dans le cadre du centre de répit est qualifié « d'exemplaire »¹⁵⁵ :

« [...] ces 21 exilés ont été reçus à bras ouverts. En quelques mois, ils se sont bien intégrés à la communauté briançonnaise, s'impliquant dans la vie de la cité, tissant des liens avec les citoyens, nourrissant des échanges linguistiques et culturels, et insufflant un élan de fraternité exceptionnel qui a renforcé la cohésion sociale locale. Aussi idyllique qu'il puisse sembler, ce tableau dépeint l'exacte réalité d'un accueil exemplaire, relayé comme tel par une pléthore de médias locaux et nationaux.

A la question « Comment expliquez-vous la réussite de cet accueil ? », le maire de Briançon et la sous-préfète des Hautes-Alpes répondent d'une même voix que « toutes les conditions étaient réunies : une volonté politique forte de la municipalité, un service de la MJC spécialisé dans l'accueil des étrangers (MAPEmonde), un tissu associatif structuré autour d'associations caritatives très réactives, un mouvement citoyen fédérateur de sensibilisation au drame humanitaire des migrants en Europe (Pas en Notre Nom Briançon), un collectif interreligieux et laïc (Ensemble Vivre) et des infrastructures partenaires (l'hôpital et l'OPH 05¹⁵⁶). Sans oublier l'exceptionnel mouvement de solidarité spontané des Briançonnais ! »

La conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde, quant à elle, reprend l'expression du directeur de la MJC pour qualifier l'arrivée des exilés à Briançon de « bouffée d'oxygène ». Et l'accueil et la solidarité envers les demandeurs d'asile de donner une nouvelle impulsion sociale et citoyenne, et de faire naître une mobilisation autour d'un « commun »¹⁵⁷ :

« Comme dit [le directeur de la MJC], ce n'est pas un appel d'air, c'est une bouffée d'oxygène. On l'a vraiment vu avec l'accueil du premier CAO, on avait l'impression que ça rapportait du sourire à Briançon, une espèce de joie. [...] Tous les gens que je vois maintenant, je ne les connaissais pas avant ! Chacun était dans ses petits trucs et là t'as l'impression de partager un truc collectif fort avec des valeurs communes. Ça rassemble, ça créé plein de liens, une dynamique. »

En outre, la mairie de Briançon, fortement positionnée en faveur de l'accueil des exilés, dépassa ses compétences propres et prit, en ce sens, des décisions que l'on pourrait qualifier de « militantes », telles que le fait de déclarer « citoyens d'honneur de la Ville de Briançon » les 21 accueillis au « centre de répit », le 20 juin 2016. Le maire de Briançon explique :

« Ce geste est un geste symbolique. Il s'agit de nommer « citoyens d'honneur » les 21 migrants de Calais qui sont arrivés ici il y a bientôt huit mois, pour leur témoigner, d'une part, l'acceptation de la population de Briançon, et d'autre part, de montrer qu'ils sont intégrés. C'est-à-dire qu'ils ne sont pas des gens qui sont venus ici se

¹⁵⁵ Source : Migrants : le modèle briançonnais, Mairie de la ville de Briançon, sans date, p. 2

¹⁵⁶ Office Public de l'Habitat des Hautes-Alpes

¹⁵⁷ Entretien du 29/05/18, lieu public, Briançon

réfugier, mais ce sont des gens qui se sont intégrés, qui ont créé des liens d'amitié, des liens de grande fraternité avec des bénévoles, avec des gens qui aujourd'hui ne se considèrent plus comme des acteurs associatifs mais comme des hommes et des femmes qui sont venus accueillir d'autres hommes et d'autres femmes. »¹⁵⁸

Et la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde d'ajouter :

« Déclarer tous les gens du centre de répit « citoyens d'honneur de la Ville de Briançon », c'est un positionnement qui légalement n'apporte rien, mais du coup quand les gens sont partis dans d'autres villes montrer ça, ça a fait réfléchir d'autres villes sur leur façon d'accueillir. »¹⁵⁹

b) Un nouveau préfet et un second CAO : la dégradation de la relation entre la MJC et l'Etat

« De la dimension humaine à la gestion de flux, l'Etat a vraiment basculé. »¹⁶⁰

Alors que l'accueil au « centre de répit » prit fin à l'été 2016, la ville de Briançon et la MJC sont à nouveau sollicitées pour accueillir un second Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO), qui ouvrira le 07 novembre 2016 et accueillera 24 exilés principalement soudanais et tchadiens, auparavant installés dans un campement sur le boulevard de Stalingrad, à Paris.

Si au 1^{er} janvier 2016 un nouveau préfet, Philippe Court, est nommé dans les Hautes-Alpes, les tensions entre la MAPEmonde-MJC et l'Etat commencent à apparaître dès l'arrivée des exilés dans le cadre de ce second CAO, piloté depuis la préfecture de Gap. En effet, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) - alors que les exilés arrivent tout juste à Briançon et qu'ils n'ont pas encore débuté les démarches administratives d'asile – souhaite se déplacer au CAO pour y faire une information sur l'aide au retour volontaire. La MAPEmonde s'y oppose, arguant « *qu'on en n'est pas encore là* ». Si la préfecture fut informée de ce refus de la part de la MAPEmonde, l'OFII insista pour se rendre au CAO, cette fois-ci non pas pour faire une information sur le retour volontaire, mais pour « suivre les personnes ». Or à l'arrivée des agents de l'OFII, la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde se voit d'emblée présentée à la personne en charge des aides au retour... Cette anecdote fut la première d'une série de tensions et de désaccords entre l'Etat et la MJC du Briançonnais, qui n'auront cessé, par la suite, de s'accroître.

En outre, si les accueillis du premier « centre de répit » avaient été « dédublinés », comme le promettait le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, les exilés du second CAO ne l'ont pas été. Un sillage d'actions de plaidoyer contre le placement des demandeurs d'asile en procédure « Dublin » est alors mis en œuvre par les acteurs de l'accueil et de la solidarité en Briançonnais.

¹⁵⁸ Briançon : les migrants faits citoyens d'honneur, DICITV : <https://vimeo.com/171476486>

¹⁵⁹ Idem

¹⁶⁰ Mots de la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde - Entretien du 29/05/18, lieu public, Briançon

Dès le 23 novembre 2016, la MJC adresse une lettre au préfet de région et au préfet des Hautes-Alpes, demandant le « dédoublage » des accueillis au CAO. Les tensions entre l'association et l'Etat prennent alors un caractère politique :

« Ces personnes relèvent toutes du dispositif d'asile, fuyant la guerre, la violence, les traitements inhumains. Leur exil a également été ponctué de violences et de traumatismes. Aujourd'hui, il s'agit pour nous de favoriser leur reconstruction par un accueil et un accompagnement de qualité. La partie administrative représente pour eux la base de leur possible reconstruction.

Dans ce cadre, il s'agit de permettre à chacun d'entre eux de déposer leur demande d'asile dans les meilleures conditions possibles. Or, la situation des « Dublinés » nous inquiète de nouveau. Comme ce fut le cas pour les personnes accueillies dans le précédent CAO, allons-nous permettre aux personnes qui relèvent des accords de Dublin III de déposer leur demande d'asile en France dans les meilleures conditions, comme l'a suggéré le Ministre de l'Intérieur lors du démantèlement de la jungle de Calais ?

En effet, si des réadmissions devaient être prévues, les personnes concernées auraient tôt fait de repartir vers la clandestinité plutôt que de se rendre dans les pays désignés comme pays de renvoi. Les migrants ici accueillis ne retourneront pas en Italie au vu des traitements qu'ils y ont subi de la part de la police italienne. De plus, lors de leur passage en Italie, une fois leurs empreintes prises, les policiers leur ont intimé l'ordre de partir, sans leur permettre de demander l'asile. Il est donc évident que l'application des accords de Dublin ne ferait que participer à l'augmentation de l'afflux de migrants dans les grandes villes françaises. En ce cas, la politique de solidarité nationale et d'accompagnement des migrants par le biais des CAO perdrait tout son sens et apparaîtrait incohérente.

Dans le respect des personnes directement concernées et des associations qui ont été missionnées par l'Etat, nous vous demandons de bien vouloir, comme l'année passée, permettre aux personnes accueillies d'accomplir l'ensemble de leurs démarches d'asile en France. Ainsi, les autorités administratives que vous représentez favoriseront la pleine réalisation d'un dispositif d'accueil porté par des valeurs humaines fortes. »¹⁶¹

Les exilés accueillis au CAO étant toujours sous le joug de la procédure « Dublin » et deux d'entre eux ayant reçu une notification de transfert vers l'Italie, des actions collectives se mettent en place. Le 30 mars 2017, une lettre contre le règlement Dublin et les transferts en Italie, cosignée du député LREM des Hautes-Alpes, des maires de Briançon et de Guillestre, et des associations MJC et Tous Migrants est envoyée au Président de la République, au Premier Ministre et au Ministre de l'Intérieur. Extrait :

¹⁶¹ MJC, courrier au préfet de la région PACA et au préfet des Hautes-Alpes : demande de dérogation aux accords de Dublin, 23/11/16, 1 p.

« Censé éviter qu'un requérant ne sollicite l'asile dans plusieurs pays, ce système présente un effet pervers : l'accord de Dublin prescrit le renvoi des migrants vers le premier pays d'entrée en Europe, des pays déjà fragilisés par un afflux considérable de nouveaux migrants.

Le système d'asile italien est au bord de l'asphyxie. Il est sur le point de s'effondrer. Les centres pour migrants étant saturés, la plupart des migrants qui ont atteint l'Italie ces derniers mois sont placés dans des structures précaires et provisoires où les conditions de vie sont inhumaines. [...]

Le rapport [de la visite d'information en Italie du représentant spécial du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe pour les migrations et les réfugiés, du 16 au 21 octobre 2016] met notamment l'accent sur l'incapacité de l'Italie à faire face seule aux défis de l'accueil et l'arrivée massive de personnes ne permet pas d'offrir une information suffisante aux migrants sur leur possibilité de demander l'asile, ou de s'inscrire dans une démarche de relocalisation (qui s'avère d'une efficacité modérée lorsqu'elle est demandée).

Déporter les migrants actuellement en sécurité dans le Briançonnais et le Guillestrois vers l'Italie en dépit des défaillances systémiques des dispositions régissant l'asile dans ce pays, sans s'assurer que leurs droits fondamentaux seront protégés, apparaît contradictoire avec les objectifs poursuivis par le gouvernement français de «mettre à l'abri» les migrants qui vivaient dans des conditions insupportables dans certaines zones de France.

Une telle décision risquerait également de briser les dynamiques de solidarité mais aussi de provoquer chez ces personnes accueillies un sentiment de trahison. Cela pourrait également conduire les personnes qui ne veulent absolument pas envisager un retour en Italie à essayer de rester en France dans la clandestinité.

Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, nous vous demandons solennellement de bien vouloir appliquer sans discrimination à tous les demandeurs d'asile volontaires la mesure que vous avez prise pour les personnes qui ont séjourné à Calais.

Il en va de l'honneur de notre Pays d'engager une politique plus volontariste d'accueil et d'intégration, d'assurer aux exilés un accueil digne, respectueux des droits fondamentaux, de soutenir et respecter la mobilisation citoyenne qui se manifeste auprès d'eux. »¹⁶²

¹⁶² GIRAUD Joël, FROMM Gérard, LETERRIER Bernard, TOUS MIGRANTS, COLLECTIF CITOYEN GUILLESTRE, MJC DU BRIANÇONNAIS, lettre au président de la République : demande de dérogation aux accords de Dublin, 30/03/17, pp. 1-2

Dans le même temps, Tous Migrants lance une lettre-pétition (accompagnée de témoignages de citoyens solidaires et d'exilés) à l'intention du préfet des Hautes-Alpes et recueille 2 000 signatures. Le 16 avril 2017, l'association organise une manifestation « Tous aux Cols », qui rassemble au Col du Montgenèvre 320 participants, dont des habitants des Hautes-Alpes, du Val de Susa et de Turin, des collectifs citoyens d'Embrun et de Guillestre, les réseaux Welcome et Hospitalité, ainsi que de nombreux élus (notamment les maires de Briançon, Guillestre France, Oulx et Bardonecchia). Lors de ce pique-nique convivial et militant, les porte-paroles des différents collectifs ont exprimé « *leurs inquiétudes par rapport à la politique européenne de l'asile qui met en danger physiquement et psychologiquement les migrants, dénonçant d'une seule voix l'inhumanité et l'absurdité des accords de Dublin* »¹⁶³. Deux jours plus tard, le 18 avril, c'est une « lettre-film »¹⁶⁴ qui est diffusée sur les réseaux sociaux, afin d'alerter les autorités sur les conséquences de l'application des accords de Dublin sur le territoire briançonnais.

Le 24 avril 2017, le maire de Briançon célèbre la cérémonie de parrainages républicains entre trente demandeurs d'asile et trente Briançonnais solidaires, s'engageant à rester vigilants quant au bon déroulement de la procédure de demande d'asile de leurs filleuls. Cette action symbolique souligne la mobilisation citoyenne en faveur des exilés accueillis en Briançonnais mais s'inscrit également dans la lignée des actions menées contre le règlement Dublin :

« Par ce nouveau témoignage de soutien, citoyens, associations et élus espèrent convaincre le préfet des Hautes-Alpes d'user de son droit à lever l'application des accords de Dublin. A défaut, 26 migrants du Briançonnais souhaitant demander l'asile en France risquent d'être renvoyés en Italie. Un nouvel arrachement, une nouvelle source de souffrance pour tous ces rescapés qui s'intègrent depuis plusieurs mois à la communauté briançonnaise, s'impliquant dans la vie de la cité, tissant des liens avec les habitants.

*« Sur ce territoire, vous êtes les bienvenus, a déclaré Gérard Fromm en ouverture de la cérémonie. L'an dernier, j'avais décerné aux demandeurs d'asile arrivés de Calais quelques mois plus tôt le titre de « Citoyens d'honneur de la Ville ». Cette année, la société civile s'engage et la mairie va plus loin avec la célébration d'un parrainage républicain. Nous sommes conscients des difficultés que vous rencontrez pour déposer vos demandes d'asile. Avec le soutien de plusieurs maires du Briançonnais et du député [LREM des Hautes-Alpes] ici présent, nous vous accompagnerons pour vous aider à rester dans nos vallées.»*¹⁶⁵

¹⁶³ VILLE DE BRIANÇON, Parrainage républicain de demandeurs d'asile briançonnais par des citoyens solidaires, [en ligne] : [http://www.ville-](http://www.ville-briancon.fr/parrainage_republicain_de_demandeurs_d_asile_brianconnaiss_par_des_citoyens_solidaires.html)

[briancon.fr/parrainage_republicain_de_demandeurs_d_asile_brianconnaiss_par_des_citoyens_solidaires.html](http://www.ville-briancon.fr/parrainage_republicain_de_demandeurs_d_asile_brianconnaiss_par_des_citoyens_solidaires.html)

¹⁶⁴ TOUS MIGRANTS, Lettre ouverte à Monsieur le Préfet, 18/04/17 [en ligne] : <https://vimeo.com/213479324>

¹⁶⁵ VILLE DE BRIANÇON, Parrainage républicain de demandeurs d'asile briançonnais par des citoyens solidaires, [en ligne] : [http://www.ville-](http://www.ville-briancon.fr/parrainage_republicain_de_demandeurs_d_asile_brianconnaiss_par_des_citoyens_solidaires.html)

[briancon.fr/parrainage_republicain_de_demandeurs_d_asile_brianconnaiss_par_des_citoyens_solidaires.html](http://www.ville-briancon.fr/parrainage_republicain_de_demandeurs_d_asile_brianconnaiss_par_des_citoyens_solidaires.html)

Les nombreuses actions des citoyens, associations et élus n'ayant pas porté leurs fruits, les demandeurs d'asile « dublinés » débutent le 7 juin 2017 une grève de la faim de dix jours, en signe de protestation contre leur placement sous la procédure dite « Dublin », et sortent de leur hébergement pour s'installer avec des tentes devant la MJC.



(Source : L'Humanité)

Le 22 juin, ils entament une marche de cinq jours en direction de la préfecture de Gap et sont accompagnés par des solidaires briançonnais. Une administratrice de Tous Migrants ayant participé à cette marche raconte¹⁶⁶ :

« C'était un moment hyper fort, [...] d'être en marche, d'être dans l'itinérance, de partager ces moments de vie, ces discussions. C'était après une année où j'avais donné des cours de français pendant un an, du coup je me retrouvais avec les élèves à qui j'avais donné des cours de français à marcher et c'était fort de vivre autre chose. Et ce qui a été très très fort, parce que la grève de la faim ça a été très violent, très dur, c'était le Ramadan, ils faisaient la grève de la faim, il faisait hyper chaud. J'ai eu peur, vraiment j'ai eu peur. C'est facile de commencer une grève de la faim mais on ne savait pas comment ça allait se terminer. De se relever, de se mettre à marcher, d'être nombreux, de traverser des villages, de voir des gens qui donnaient de l'eau, des boissons. Et de voir des gens marcher, ça déconstruit plein de choses. Il y a quelque chose qui émanait et la fraternité était vraiment visible. On était joyeux.

C'était hyper fort, je m'en rappellerai toute ma vie. Il pleuvait, on avait pris un orage avant d'arriver à Gap, puis on est rentrés dans le faubourg, on était assez étendus, on n'était pas hyper nombreux, on devait être 60 à marcher, en plus on avait su que le préfet finalement ne nous accueillait pas [...]. Et on est arrivés au rond-point à l'entrée de Gap, et là il y avait une foule qui nous attendait, tout était bloqué, c'était hyper fort. On s'est retrouvés à traverser Gap avec plein de gens, et mon filleul a dit « maintenant, même si le préfet ne veut pas nous recevoir, on a gagné parce qu'on n'est pas tous seuls ». C'était hyper fort. C'était même difficile de rentrer après ça.

Puis après, quand le préfet a reçu A., B., de savoir ce qu'ils ont dit... Le préfet a expliqué que les accords de Dublin ne dépendaient pas de lui, que c'était l'Europe et B. a répondu au préfet : « mais qu'est-ce qui est le plus important ? Le droit européen ou

¹⁶⁶ Entretien du 24/07/18, centre médical Rhône-Azur, Briançon

les droits de l'homme ? ». Je trouve ça tellement génial. Et puis A., je lui demande comment ça s'est passé, [il répond] : « ça s'est bien passé, mais le préfet, il n'a pas répondu à ma question ». Je lui dis : « tu lui as posé quoi comme question ? » - « je lui ai demandé ce qu'il ferait s'il était à ma place ».

Malgré toutes ces actions fortes, les demandeurs d'asile n'ont pas été « dédoublés » et certains ont été déclarés en fuite par la préfecture (car ne se sont pas rendus en Italie comme leur intimait leur arrêté de transfert). Néanmoins, conseillés par un avocat, ils décident de rester en Briançonnais.

La préfecture des Hautes-Alpes décide de fermer le CAO le 31 août 2017, ce qui sera notifié au directeur de la MJC seulement deux jours avant sa fermeture effective. Suite à celle-ci, certains demandeurs d'asile sont arrêtés et placés en Centre de Rétention Administrative (CRA), mais seront relâchés grâce à l'intervention de l'avocat. Enfin, le 29 novembre 2017, sept Soudanais du CAO obtiennent gain de cause au tribunal administratif et peuvent alors déposer leur demande d'asile en France.

La conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde explique que l'ensemble de ces événements ont exacerbé les tensions avec la préfecture des Hautes-Alpes qui voulut établir avec la MJC une relation de « donneur d'ordre à prestataire de services »¹⁶⁷ :

« Il y a eu le fait qu'ils soient déclarés en fuite et qu'ils voulaient qu'on les fasse partir, alors que nous, bien sûr que ce n'était pas notre rôle. La préfecture a mal vécu la grève de la faim, mais nous, on n'y est pour rien, ce n'est pas nous qui avons déclenché la grève de la faim. Et puis le fait qu'on revendique... à chaque fois qu'on voyait qu'il y avait un truc qui ne correspondait pas à la réalité que les gens vivaient, on faisait remonter à l'Etat, et du coup ça revenait au préfet. Et le fait que les gens aient fait des recours contre la préfecture. [...]

On entendait des critiques sur les centres de répit en disant « c'est du tri » et nous, on ne comprenait pas, parce qu'on se disait « mais non, c'est une super chance, il y a tout qui fonctionne, il y a une vraie prise de conscience au niveau des citoyens ». Et on avait l'appui de la préfecture, de la sous-préfecture, de la mairie... tout fonctionnait. C'est au deuxième [CAO] où on s'est dit « ah, effectivement, ils ne nous respectent pas en tant qu'association et ils nous demandent de faire ce tri-là », et pour nous, ce n'est pas possible ».

Cette relation que l'Etat souhaite instaurer avec les associations œuvrant en faveur desdits « migrants » peut également être illustrée par l'exemple suivant : le 8 décembre 2017, le ministre de l'Intérieur réunissait une trentaine d'associations pour leur présenter une circulaire sur l'hébergement d'urgence¹⁶⁸. Quasiment toutes les associations présentèrent quittèrent la réunion pour exprimer leur désaccord. D'une part, cette réunion n'avait en aucun cas pour objectif de les consulter mais seulement de les informer des décisions prises en haut lieu.

¹⁶⁷ Entretien du 29/05/18, lieu public, Briançon

¹⁶⁸ MINISTERE DE L'INTERIEUR, communiqué de presse « Hébergement et accueil des migrants : rencontre avec les associations », 08/12/17, 2 p.

D'autre part, deux autres points de désaccords émergèrent : le premier est relatif à l'intervention directe des agents préfectoraux ou de l'Office de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) dans les structures pour recenser les personnes hébergées et opérer un tri ; le second est la crainte de transformer les travailleurs sociaux en « auxiliaires » de la préfecture qui transmettraient aux autorités les informations personnelles demandées.

c) L'accompagnement des exilés arrivés par la montagne : la MJC accusée d'être un « aspirateur à migrants »

En parallèle de l'accompagnement des demandeurs d'asile du CAO et des actions menées pour obtenir leur droit à demander l'asile en France, la MAPEmonde se chargea de l'accueil et de l'accompagnement des exilés qui, petit à petit, arrivaient d'Italie par le Col de l'Echelle, car la MAPEmonde était, début 2017, la seule structure du territoire dont la mission est d'accueillir les personnes étrangères. Cet accueil était inédit, puisqu'il revêtait un caractère humanitaire auquel la MAPEmonde n'était pas préparée. Elle a ainsi accueilli (avec le soutien de la mairie de Briançon, de la Croix Rouge, du Secours Catholique, de l'hôpital de Briançon, du 115 et de nombreux citoyens) « des personnes qui arrivaient frigorifiées, qui n'avaient pas mangé depuis plusieurs jours, qui étaient épuisées, certaines fois en état de choc. A l'aide de nombreux bénévoles, toujours en urgence, nous avons tenté de trouver les moyens de leur offrir le minimum vital : à manger, un endroit pour dormir, des vêtements chauds, des soins médicaux si nécessaires, et du réconfort après les épreuves vécues. »¹⁶⁹ A l'accueil humanitaire d'urgence, s'est ajouté l'accompagnement des exilés dans les démarches d'accès au droit et les démarches administratives d'asile. Aussi l'accueil et l'accompagnement des « naufragés de la montagne » par la MAPEmonde lui furent reprochés par les services de l'Etat :

« Le préfet nous a reproché de lui faire un CAO dans le dos. [...] On nous reprochait d'accueillir ceux qui passaient par la montagne. A ce moment-là, il n'y avait pas le Refuge, donc c'était la MJC qui accueillait. Et d'après la préfecture, c'était susciter l'appel d'air, c'était «l'aspirateur à migrants ».Et ça, ça ne leur a pas plu. Et d'après eux, puisqu'ils nous prenaient pour une délégation de l'Etat, il aurait fallu les amener au poste de police en disant « ils sont en situation irrégulière ! » [...]

Je crois qu'on ne peut pas dire que c'est la préfecture, je crois que c'est une histoire de personnes. Parce que le préfet d'avant, ça roulait. Et quand il nous a présenté le centre de répit, il était vraiment sur une dimension humaine et c'est lui qui nous a dit qu'il faut les encourager à faire du sport, des cours de français, etc. Il était vraiment sur une intégration dans le territoire. Et c'est pour ça que ça nous a plu. Et c'est au changement de préfet que tout a basculé.

Et on travaillait localement avec la sous-préfète, qui était au top du top. On était vraiment sur une dimension d'intégration et de faire en sorte que ça se passe au mieux pour tout le monde et favoriser une reconstruction de ces personnes qui étaient dans la

¹⁶⁹ MJC, Bilan d'activités 2017 de la MAPEmonde, 2018, p. 14

misère à Calais. Et le discours a totalement changé avec le changement de préfet. Et là, on était sur de la gestion de flux. »¹⁷⁰

Ces propos de la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde, qui précisent que les reproches faits à ce service de la MJC et le changement de discours sur l'accueil des exilés par la préfecture des Hautes-Alpes dépendent d'un individu en particulier, appellent à préciser ici que « *tenir des propos trop généraux sur l'Etat ou les associations est toujours partiels, car l'on prendra toujours une partie pour un tout* »¹⁷¹. En effet, il est important de préciser qu'il existe une grande hétérogénéité dans le traitement des exilés par l'Etat. Antoine Paumard, le directeur du Jesuit Refugee Service France écrivait que « *la ligne du ministère de l'Intérieur n'est pas celle du ministère de la Culture ; selon les préfectures, l'accueil peut changer du tout au tout ; les fonctionnaires de police réagissent très différemment aux expulsions ; le personnel de santé est souvent prêt à faire des heures supplémentaires pour tel réfugié... Certains fonctionnaires peuvent se montrer hostiles ou méprisants mais on ne peut pas réduire l'attitude de l'Etat à de telles pratiques* »¹⁷². Et d'ajouter :

« Il y a, dans la sphère associative, des personnes telles que Louis Gallois¹⁷³ et Jean-François Carencio¹⁷⁴ qu'il est difficile de présumer a priori hostiles à l'Etat et, dans les ministères, des personnes qui ont travaillé dans des associations. »

En outre, la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde ajoute, à propos de la dégradation de la nature du dialogue entre la MJC et la préfecture des Hautes-Alpes¹⁷⁵ :

« On avait rencontré [le nouveau préfet] avant l'accueil du CAO, ça avait été, on avait l'impression d'un dialogue ; c'était plus des présentations mutuelles. Mais c'est dès que le CAO est effectivement arrivé, où on n'a plus pu travailler avec [la sous-préfète de l'arrondissement de Briançon] qui a été écartée complètement, et du coup [notre interlocuteur] c'était [le secrétaire général de la préfecture], et c'était des réunions très... gestion de flux. On ne parlait plus de personnes qui fuient leur pays et qu'il faut aider à reconstruire [...]. Et dès qu'on faisait quelque chose qui ne plaisait pas, [le directeur de la MJC] se faisait engueuler après au téléphone. Et là, on s'est dit que ça ne sert à rien d'essayer de discuter, il n'y a pas de discussion possible ».

Par-là même, le directeur de la MJC rappelle que la MAPEmonde est née grâce au soutien de l'Etat et au dialogue avec celui-ci, mais que la relation entre la MJC et l'Etat s'est dégradée au fil du temps et de l'évolution des outils étatiques¹⁷⁶:

¹⁷⁰ Entretien du 29/05/18, lieu public, Briançon

¹⁷¹ PAUMARD Antoine, « L'accueil des migrants en France. Les associations en conflit avec l'État », Études, avril 2018, p. 42

¹⁷² Idem

¹⁷³ Haut fonctionnaire et président de la Fédération des acteurs de la solidarité, qui regroupe 850 associations et organismes d'aide aux plus démunis

¹⁷⁴ Préfet de la région Île-de-France et de Paris de 2015 à 2017 puis président de la Commission de régulation de l'énergie depuis février 2017, engagé pour l'hébergement des migrants à Paris

¹⁷⁵ Idem

« L'Etat [via le FASILD¹⁷⁷ puis l'ACSE¹⁷⁸] finance, aide à la création de la MAPEmonde, et dès qu'on s'est mis en route, il nous a fait une première convention de trois ans. On était financés à 100%. On disait « voilà le projet », on se mettait d'accord et ils nous donnaient l'argent. Tout s'est fait en lien et presque directement avec le directeur régional [du FASILD et de l'ACSE] qui était très intéressé par le projet. C'était un monsieur qui avait une force de frappe assez importante au niveau de l'Etat local. Lui, il traitait avec les préfets de région. Il avait un rôle très important, il connaissait bien son sujet. Nous, on a été bien avec lui, il était exigeant mais j'ai bien aimé. [...] C'était quelqu'un qui était monté jusqu'à Briançon pour travailler avec nous, alors qu'il avait autre chose à faire s'il voulait, il n'avait pas besoin de faire ça, il pouvait envoyer des gens de son service. Mais il était intéressé et il est venu poser ses exigences et discuter. [...] Donc voilà, on est avec l'Etat, complètement.

Après, comme les outils de l'Etat changent, il faut s'adapter. Jusqu'au moment où ils dissolvent l'ACSE et là, on ne sait plus vers qui se tourner. C'est là qu'on va au Ministère de l'Intérieur directement et qu'on rentre en relation avec le FAMI¹⁷⁹ après. Mais les relations avec l'Etat ont toujours été à la fois bonnes et de temps en temps, on disait qu'on n'était pas d'accord, mais ça n'a jamais vraiment posé de problèmes ou remis en cause le projet. [...]

Avant, la préfecture était dans la boucle mais c'était moins dans sa compétence, puisqu'il y avait cette agence. Par contre, ce qui était intéressant et qu'il faut souligner, c'est que dans la préfecture, il y avait le bureau des étrangers et des nationalités, et ça, c'était le Ministère de l'Intérieur, et tout ce qui était intégration, accompagnement vers l'éducation, culture... c'était dans ce service-là [ACSE]. Ce n'était pas au ministère de l'Intérieur. Et je pense que c'était une bonne chose. A partir du moment où Sarkozy a tout mis au ministère de l'Intérieur, c'est là que ça commencé à déraper. Je pense que la catastrophe, elle vient de là. Enfin... c'est un problème. Même dans l'Etat, il n'y a plus de lieu de frottement entre une politique migratoire sur la nationalité, etc, et une politique sur l'accueil, l'intégration, l'accompagnement... qui n'est pas liée qu'au statut des personnes mais au fait qu'elles sont là. Il faut faire des choses humaines aussi, qui ne sont pas que liées à de l'administratif. [Aujourd'hui, l'intégration] se retrouve au ministère de l'Intérieur, qui est quand même le lieu... qui a une culture de contrôle et de sécurité. Leur mettre aussi l'intégration, c'est mettre l'intégration sous contrôle. [...] C'est le même problème que quand on fait une loi « asile et immigration », c'est une autre dérive que de mélanger les deux. Je ne suis pas pour sectoriser, mais ce serait quand même bien que l'Etat lui-même soit obligé de se confronter à des contradictions. Là, si on voit l'intégration que du côté sécuritaire, ce n'est pas bon. On ne part pas du bon pied, et c'est ce qu'il se passe. »

¹⁷⁶ Entretien du 21/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

¹⁷⁷ Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations

¹⁷⁸ Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances

¹⁷⁹ Fonds Asile, Migration et Intégration de l'Union européenne

Et de rappeler également les outils et espaces de dialogues qui existaient entre les acteurs concernés par les problématiques que rencontraient les personnes étrangères dans le département des Hautes-Alpes :

« Dans les politiques publiques d'avant, il y avait les PRIPI, Plans Régionaux d'Intégration des Personnes Immigrées (un truc comme ça), et c'est là-dedans qu'il y avait la discussion régionale et départementale sur la question de l'intégration. Il y avait des discussions et on établissait pour quelques années des lignes. Ça, c'était interministériel, sur les départements, sur les régions, c'était piloté par la préfecture de région, mais c'était le FAS [Fonds d'Action Sociale] qui était vraiment dans ces trucs-là. Nous, on a participé et on a poussé à ce qu'il y en ait dans le département (parce qu'il n'y en avait pas, enfin il y en avait un, puis il n'y en avait plus). Et puis on a commencé à en parler avec l'Etat local, on a un peu poussé parce que ça n'avancait pas, et d'ailleurs, il n'a jamais été fini. C'est incroyable. Il y avait une inertie énorme.

Et comme il n'y avait plus d'espace comme ça de discussion, avec France terre d'asile, on s'est dit qu'il fallait retrouver un espace, et on a appelé ça le « Parcours de l'Etranger ». On a invité les gens à venir discuter des problématiques rencontrées dans les parcours des personnes étrangères, et petit à petit, on a réussi à le refiler à la DDCSPP¹⁸⁰ en disant « prenez-le en charge », parce que ça oblige les gens à venir aux réunions. Et donc ça s'est fait, on l'a fait sur l'éducation, la santé... Ça marchait plutôt bien. Il y avait l'éducation nationale ; sur la santé il y avait la CAF, la Sécu...

Et on se disait « nous on sent que ça ne passe pas là » et les gens disaient « oui mais nous on est bloqués par ça ». Donc on comprenait pourquoi des fois ça ne marchait pas et eux ils voyaient bien qu'il fallait qu'ils rénovent certaines pratiques.

Et après, on a dit qu'il fallait travailler sur les mineurs (et c'était avant la « grande vague »). L'Etat convoque la réunion sans prendre contact avec le département en amont. Il y a eu un couac, ce n'était même pas une volonté, ce n'est même pas qu'il voulait faire du mal au département. Donc ça ne marche pas, et ça arrive à un moment où la question [de l'accueil des mineurs] augmente, et il n'y a plus d'espace [de discussion], et c'est là où l'Etat commence à nous lâcher, et le « Parcours de l'Etranger », il est tombé. Alors que c'est exactement ce qu'il faudrait aujourd'hui pour discuter en permanence. [...] Au moment où la crise arrive, on avait l'outil, qui ne nous oblige à rien, c'était un outil de dialogue, on pouvait ne prendre aucune décision, mais... voilà. Ça s'est arrêté en 2016. [...] Il y avait tous les acteurs autour de la table, ils venaient volontairement, ils allaient entendre des choses qui peut-être ne leur faisaient pas plaisir mais ce n'était pas dit agressivement, c'était pour essayer de trouver des solutions et comprendre pourquoi eux n'arrivaient pas à traiter comme il faut l'affaire. Ça ne peut être qu'un espace de progrès collectif. Et bha non...

¹⁸⁰ Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, placée sous l'autorité préfectorale

Collectivement, on est mauvais quand on n'arrive pas à garder des espaces de discussion au moment des crises en plus. [...] Même l'urgence, on pourrait la traiter dans ces dialogues, mais l'Etat ne sait pas. Il ne sait pas. »

d) La mise à mal de la MJC

Si le dialogue entre la MJC et l'Etat s'est petit à petit rompu, l'Etat ne s'est pas arrêté là : face aux désaccords et aux revendications que l'association a pu exprimer, l'ancien préfet des Hautes-Alpes s'est vu capable de mettre à mal l'unique point d'accès aux droits des personnes étrangères dans les Hautes-Alpes. En effet, tandis que la MAPEmonde était financée à plus de 70% par l'Union européenne (via le FAMI) jusqu'à fin 2017 et qu'elle renouvela sa demande de subvention, celle-ci se l'est vue refusée, en raison d'un avis négatif émis par le préfet des Hautes-Alpes au ministère de l'Intérieur. Cependant, la réponse de l'Union européenne concernant la demande de subvention ne détaille pas les raisons de son refus, et évoque seulement « les activités de l'association ».

De surcroît, face au désengagement des financeurs de la structure, ce n'est pas seulement la MAPEmonde qui est mise en danger, mais la MJC toute entière. Dans une information¹⁸¹ diffusée au mois d'avril 2018 auprès des citoyens briançonnais, l'association rendait publique ses difficultés :

« En ce début d'année 2018 nous vivons une situation très difficile. L'incertitude propre à chaque début d'année s'est transformée en menace, qui peut entraîner à très court terme des réductions importantes de personnel voire la disparition de l'association. [...]

Notre situation résulte de la conjonction de plusieurs facteurs politiques, financiers, matériels, humains que rencontrent de nombreuses associations en France, remettant en cause le pacte républicain par lequel les actions des habitants pouvaient compter sur la solidarité nationale pour renforcer le vivre ensemble et la démocratie.

Aujourd'hui l'approche sociale et culturelle à travers les prismes de la rentabilité, de la concurrence, de la sectorisation, de la raréfaction des finances publiques et de la technocratie remettent en cause notre modèle de fonctionnement associatif.

En ce mois d'avril, suite à la remise en cause de subventions de l'Etat, du Conseil Régional, et des incertitudes des politiques publiques, nous n'avons de certitude que sur la moitié notre budget et nous ne disposons pas à ce jour de la trésorerie disponible pour assurer les salaires de ce mois. »

Aussi la MJC a-t-elle appelé à un engagement collectif et citoyen afin de construire ensemble l'avenir de la structure, pour « *pouvoir maintenir l'espace partagé [que] l'association gère*

¹⁸¹ MJC, Info 1 « 2018 Une année de transition ? Un espace de vie sociale et citoyenne en danger », 08/04/18, 1 p.

depuis 1965, maintenir des emplois au service des habitants, adapter [la] structure aux nouvelles réalités de notre société » et « créer les conditions d'un futur durable »¹⁸². C'est alors qu'en lieu, le 27 avril, une réunion publique lors de laquelle le maire de Briançon et président de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) a exprimé son soutien à la MJC et a également évoqué la question de l'accueil des exilés sur le territoire, considérant que l'association subissait « des pénalités de la part de l'Etat vis-à-vis de [son] implication dans l'accueil des personnes étrangères »¹⁸³. A ce propos, la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde ajoutait, lors d'un entretien¹⁸⁴ :

« Le truc c'est que le préfet a raconté n'importe quoi sur nous au niveau du ministère [de l'Intérieur]¹⁸⁵. Le ministère à Paris, il voit ce qu'il se passe à Briançon, les arrivées, et il se dit « tout ça, c'est ensemble », et du coup, pour enlever cette rumeur-là... Il faudrait qu'ils viennent. Mais ils s'en foutent, on n'est rien pour eux, ce qu'ils veulent, c'est qu'il n'y ait plus de migrants.

[Et la confusion entre les rôles des différents acteurs de l'accueil en Briançonnais est alimentée par les médias], et une fois que ça part aux médias, nous, on ne maîtrise plus. Nous, on est toujours assimilés à l'accueil des migrants de passage alors qu'on ne le fait plus du tout. »

Dans une seconde note d'information¹⁸⁶ à l'attention des Briançonnais, la MJC expliqua que son Conseil d'Administration pris la décision d'alerter ses partenaires sur la situation préoccupante que rencontrait l'association et que la procédure de sauvegarde engagée auprès du tribunal de grande instance de Gap conduit au placement de la MJC en procédure de redressement judiciaire. Ainsi, elle dut engager des démarches qui « entraîneront, si certains financeurs ne reviennent pas autour de la table, des restrictions de services et des licenciements » et « envisager l'arrêt des activités de certains postes de travail pour les secteurs qui n'ont plus de financements spécifiques. Sont d'ores et déjà concernés : une partie du secteur Jeunesse, la Mission d'Accueil des Personnes Etrangères (MAPE Monde) et l'espace Point Cyb ERIC. »

❖ La mise à mal de la MAPEmonde et de la MJC : la triste illustration du rapport de force entre l'Etat et les associations

Selon Alexandre Fabry, les associations occupent une part importante dans la société contemporaine française et ont tendance à vouloir prendre part à la mise en œuvre des politiques publiques. Alors que l'action associative semble tout à fait prégnante à l'échelle

¹⁸² Idem

¹⁸³ MJC, Info 2 « Notre association à un tournant crucial de son histoire », mai 2018, 2 p.

¹⁸⁴ Entretien du 19/05/18, lieu public, Briançon

¹⁸⁵ Pour qu'une demande de subvention FAMI soit validée, un avis positif de l'Etat (et en l'occurrence ici, du ministère de l'Intérieur français) doit être émis

¹⁸⁶ Idem

locale, cette volonté d'influer sur les pouvoirs publics est particulièrement visible dans le champ de l'accueil des exilés et demandeurs d'asile.

Le politiste définit les politiques publiques comme « *un ensemble d'actions relevant du même domaine d'activité, présenté comme un programme cohérent répondant à des objectifs désirables, et dont l'autorité publique est tenue pour responsable et assure la légitimité. Elles sont donc, par essence, dévolues aux pouvoirs publics, et la place que peuvent y occuper les associations est surrogatoire. Pour participer, pour jouer un rôle, les associations doivent donc pouvoir agir de manière plus indirecte, en influant sur les responsables, sur les pouvoirs publics.* »¹⁸⁷

En outre, Alexandre Fabry définit deux positions « idéal-typiques » que peuvent occuper les associations face aux pouvoirs publics : l'autonomie et le communalisme. « *La relation d'autonomie se caractérise par l'absence, ou l'extrême faiblesse, des relations, des échanges entre les pouvoirs publics locaux et les associations – pas de travail en partenariat, ni de relations interpersonnelles fortes. Les deux structures sont présentes au sein de la même configuration, mais les échanges entre elles sont extrêmement limités* ». En revanche, établir une relation communaliste, c'est « *accepter de réaliser une action, d'entrer en relation, même dans une position de subordonné, c'est détenir une parcelle de pouvoir sur ce commanditaire. Celui-ci se retrouve dans une position d'attente, de dépendance, qui accorde ainsi du « pouvoir » aux associations et va modifier le rapport de force* ». [...] *Cette relation repose essentiellement sur le travail en commun, ou plus sûrement, sur le partage d'un certain nombre de préoccupations, d'intérêts. Cette relation peut se construire dans l'accord, le soutien, le partenariat d'action ou d'opposition.* »¹⁸⁸

La majorité des acteurs briançonnais de la solidarité semblent entrer dans une relation de type communaliste avec les pouvoirs publics, et, pour influer sur ceux-ci, utiliser la prise de parole qui devient alors un outil de revendication. Néanmoins, l'Etat, à travers les financements qu'il accorde aux associations, se voit capable de faire pression sur les acteurs associatifs et de les « punir » s'il juge leurs actions et leurs discours trop revendicatifs, trop militants, n'allant pas dans le sens de la politique décidée par le gouvernement (ici, en l'occurrence, une politique répressive, sécuritaire et de contrôle) :

*« Le positionnement qu'on a, que ce soit la MJC, le Refuge, Tous Migrants, c'est bien un positionnement politique qui ne va pas dans le sens de la politique décidée par le gouvernement. Donc il y a un clash ! »*¹⁸⁹

Plus que faire simplement pression sur les associations, l'Etat (ou plutôt l'ancien préfet des Hautes-Alpes) s'est vu capable de mettre à mal la MJC du Briançonnais, si bien que plane aujourd'hui la menace de sa fermeture. « *L'ancien préfet [...] voulait nous tuer, et il a réussi.*

¹⁸⁷ FABRY Alexandre, « Associations et pouvoirs publics locaux : le paradoxe du pouvoir et de la liberté », *Pyramides*, 6/2002, pp.135-148

¹⁸⁸ Idem

¹⁸⁹ Entretien du 18/05/18, MJC, Briançon

[...] A mon avis, on était dans l'idéologie avec lui. Pour lui, c'était insupportable ce qu'il se passait »¹⁹⁰, lance un administrateur de la MJC et du Refuge Solidaire, tandis que le député LREM des Hautes-Alpes s'indigne de la mise à mal de la MJC¹⁹¹ :

« La MJC est positionnée socialement pour aider, mais pas politiquement pour s'opposer. Alors effectivement, s'il faut s'opposer, ils s'opposeront. C'est de la confusion. Et c'est notre ancien préfet qui a conduit à ça, à la radicalisation des choses [...]. Là, on est le seul endroit où la préfecture a tué une association au motif qu'elle avait une politique orthogonale à celle du gouvernement, alors qu'elle ne souhaitait pas, initialement, avoir une politique orthogonale. [...] Quand je vous dis que c'est une vraie paranoïa qui a touché le département, je pense que notre précédent préfet y a participé. »

« Ils ont oublié qu'on n'était pas des agents de l'Etat ». Les propos de la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde illustrent parfaitement le dilemme des associations dites « opératrices » qui répondent à des appels d'offre de marché public et qui se voient dès lors contraintes de respecter un cahier des charges fixé par l'Etat (et sur lequel elle ne peut influencer), qui « verrouille de plus en plus les appels d'offre pour complètement instrumentaliser les associations »¹⁹² car « il les veut à sa main ». Si l'association mandatée s'attache à outrepasser ses missions (souvent pour rendre un service de meilleure qualité) ou à ne pas respecter strictement son cahier des charges, le renouvellement de ses financements par l'Etat peut être remis en question. Et la salariée de la MAPEmonde d'ajouter¹⁹³ :

« Ce n'était même pas le cahier des charges, parce que le cahier des charges je crois qu'on l'a respecté, mais c'est qu'on a eu l'impression que le préfet nous demandait d'être des agents de l'Etat, ce qu'on n'est pas, et que nous, on a des valeurs associatives et c'est celles-là qui vont primer. Donc, il n'a pas aimé. »

Elle soulève ici une certaine incompatibilité entre le fait d'être une association mandatée par l'Etat pour effectuer une mission donnée (ici la gestion d'un CAO), et la liberté de celle-ci à agir, s'exprimer et revendiquer. Les associations, dès lors qu'elles sont financées par l'Etat (et/ou l'Union européenne) se voient muselées et leur essence associative mise en danger. Aussi la capacité des associations à prendre la parole et à revendiquer est-elle directement liée à leur autonomie financière. Ce sont ainsi les fonds propres d'une structure associative qui lui permettent de posséder une libre parole. Lors d'une précédente étude¹⁹⁴, un enquêté évoquait le rapport de force qui persiste entre l'Etat et les associations¹⁹⁵:

« C'est un vrai dilemme. On est sur une ligne de fracture depuis dix ans, où l'Etat et les collectivités instaurent un rapport aux associations, notamment celles qu'on

¹⁹⁰ Idem

¹⁹¹ Entretien du 11/06/18, mairie de l'Argentière-la-Bessée

¹⁹² Entretien avec un administrateur de Tous Migrants, 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

¹⁹³ Entretien du 29/05/18, lieu public, Briançon

¹⁹⁴ VINCK-KETERS Aude, « Les demandeurs d'asile à Angers de 2014 à 2016 : soutien et accompagnement associatif », Université catholique de l'Ouest, 2016, 227 p.

¹⁹⁵ Entretien avec l'ancien délégué départemental du Secours catholique d'Angers (Maine-et-Loire), 22/04/16

appelle les gestionnaires ou opératrices, de donneur d'ordre à prestataire de service. Et ça, ça vient complètement cisailer l'essence associative, c'est-à-dire qu'à partir du moment où l'Etat pense qu'il a affaire à un prestataire de service, l'entité associative, il s'en fout. Non seulement il s'en fout, mais il ne veut pas en entendre parler. C'est-à-dire qu'il considère qu'il y a un marché, que les gens répondent au marché, point barre.

Alors que dans la culture associative, ce n'est pas du tout ça. Au contraire ce sont des citoyens qui se rassemblent pour répondre à des besoins par des constructions spécifiques, qui vont chercher le financement public. Donc voilà, le mode historique est inverse à celui d'aujourd'hui. On va chercher le financement public, et on rentre dans le débat public par l'action. Donc dans le schéma associatif, la prise de parole est fondamentale. C'est-à-dire que les associations qui ne parlent pas, perdent leurs valeurs. Et aujourd'hui, la posture de l'Etat en particulier, c'est qu'ils ne veulent pas de cette parole publique. D'où un vrai dilemme.»

Et le directeur de la MJC du Briançonnais d'ajouter ¹⁹⁶:

« Le peu qu'on ait fait justifie qu'on n'est plus dans le cadre. Ça pose une sacrée question sur une société qui se veut démocratique. Oui, on peut s'exprimer, mais il faut surtout qu'on ne l'entende pas et que ça n'ait pas de conséquences. [...] Ça fait partie des contradictions de société. »

Par ailleurs, si la MJC est mise à mal par l'Etat, le dialogue avec celui-ci semble presque totalement rompu, et les demandes de tables rondes ont échoué. Mais pourquoi, dans les Hautes-Alpes, l'Etat et les associations solidaires des exilés paraissent-ils incapable de se mettre autour de la table et d'échanger ? Un administrateur du Refuge Solidaire répond¹⁹⁷ :

« Alors, j'ai ma petite idée là-dessus, sur le pourquoi de la chose. Un des gros problèmes de la France, de manière beaucoup plus globale, c'est qu'on fonctionne par castes, c'est-à-dire qu'il y a les grandes écoles de commerce, les grandes écoles d'ingénieurs, les grands corps d'Etat (l'ENA, Polytechnique, La Centrale, et autres), et ils sont pris des ministères. Au Ministère de l'Intérieur, on a que ce type de personnages, qui ont été mis en place par les gouvernements de droite. Et je pense que le Ministère de l'Intérieur est noyauté par des technocrates de droite. Le stéréotype, c'est ce qu'il s'est passé ici. Le préfet Court, homme de droite qui a bossé avec Sarkozy, n'a pas supporté [le directeur de la MJC]. Il a dit « c'est un gaucho », il a appelé ses copains au Ministère en disant : « c'est un gaucho, vous ne faites plus rien pour eux ». Voilà. Et ça ne bouge pas.

[...] On ne peut pas rétablir le dialogue avec ces gens-là. [...] Moi je discute avec beaucoup de gens, de tous bords politiques, on n'est pas d'accord, mais on peut

¹⁹⁶ Entretien du 21/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

¹⁹⁷ Entretien du 03/05/18, MJC, Briançon

discuter. Avec ces gens-là, on ne peut pas discuter. [...] Ils sont formatés [...]. Et je suis persuadé qu'au Ministère de l'Intérieur, c'est ça.

Tant qu'on ne se mettra pas tous autour d'une table pour parler de la problématique migratoire sur le nord du département des Hautes-Alpes, on n'avancera pas ! [...] Il faut se mettre autour d'une table et [dire] : « qu'est-ce qu'on fait ? ». Mais ça ne bouge pas. [...] C'est politique. C'est pour ça que je pense qu'au niveau du Ministère, il y a une ou deux personnes qui ne sont absolument pas de notre côté, mais absolument pas, qui n'ont aucune humanité, et qui verrouillent. Parce que ce dossier il aurait dû se débloquer, le dossier de la MJC, il aurait dû, ce n'est pas normal ».

e) Un dialogue difficile à renouer

❖ Une nouvelle préfète qui a un rôle à jouer

Si le 15 novembre 2017 le préfet des Hautes-Alpes Philippe Court a été remplacé par Cécile Bigot-Dekeyser, la nouvelle préfète a sans doute un rôle à jouer dans le rétablissement du dialogue entre la préfecture et les associations œuvrant en faveur des exilés en Briançonnais, et notamment avec la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC). Or le rétablissement d'un dialogue semble constituer une tâche difficile, et la préfète se trouve dans une situation délicate. Le directeur de la MJC explique¹⁹⁸ :

« Mais la préfète, elle a trop de trucs à gérer. Et mettre aujourd'hui les gens autour de la table avec cette prégnance de l'urgence, ça fausse tous les débats, je pense. Et l'intégration [est mise de côté]. Ça, c'est un vrai problème. Je pense qu'on aurait maintenu les choses, ça aurait atténué le choc. [...] C'est dommage, parce que le « Parcours de l'Etranger », c'était typiquement le lieu où tu pouvais mettre tout le monde [autour de la table]. [...] Et les acteurs proposent : nous, on est allés voir le préfet en disant qu'il faut faire une table ronde, et il y a des maires qui l'ont dit au préfet précédant, qu'il faut prendre tout le monde, qu'on discute. [...]

Toutes les autres associations et collectifs (à part nous) du département sont nés dans la tension. Ils sont nés pour répondre dans l'urgence, ils se sont constitués dans l'urgence, ils n'ont pas pu élaborer autre chose que de répondre dans l'urgence et de se structurer face à l'urgence. Historiquement, à part la Cimade, France terre d'asile, le Secours catholique et nous... tout le reste est né dans les trois dernières années face à des gestions de crise. Tu ne peux pas demander à ces structures-là, même à Tous Migrants (qui pourrait être un lieu de médiation, et il le veut), mais vu les positions qu'ils ont eu, ils ne peuvent plus être dans cette posture. L'Etat les a classés comme des opposants. Il faudrait que l'Etat accepte de réunir tous ces gens-là dans un grand débat et se farcir des tensions pendant un moment. Déjà, une fois, de s'engueuler à fond et une autre fois, essayer de construire des trucs. Mais vu qu'ils reçoivent des ordres de ne pas aller dans la construction d'un accueil, ils ne vont pas discuter avec les gens qui disent qu'il faut de l'accueil. Alors si, la préfète a quand même reçu le

¹⁹⁸ Entretien du 21/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

Réseau Hospitalité. [...] Il faut un changement de vision au niveau national, parce que sinon, localement, aucun préfet ne prendra des risques. Ils ne peuvent pas. »

Et le député LREM des Hautes-Alpes d'ajouter¹⁹⁹ :

« Je crois très honnêtement que la nouvelle préfète elle a compris le sujet et elle essaie de faire au moins pire, alors que l'ancien préfet a forcé le trait sur le côté sécuritaire et j'irais jusqu'à dire paranoïaque. Ça, ça a tout foutu en l'air... c'est ce qui a pourri la relation avec la MJC. C'est difficile maintenant de ramer dans l'autre sens pour réobtenir [des financements]... il les a planté sur les financements FONJEP²⁰⁰, il les a planté sur les financements FAMI... et avec des assertions qui sont fausses. [...] Et c'est pour ça que j'ai demandé à la préfète de regarder [le dossier de la MJC] de près. J'ai demandé la ré-instruction du dossier FAMI. Mais jusqu'à présent, la préfecture n'a pas envoyé les papiers qu'il fallait au ministère. Je pense qu'ils jouent la montre, et qu'en général c'est le secrétaire général de la préfecture qui joue la montre. Avec son ancien préfet, ils étaient complices là-dessus. [...]

Mais je crois qu'elle est très emmerdée parce qu'elle a une empathie réelle, ce n'est pas une blague (parce que son prédécesseur n'en avait pas – l'ancienne sous-préfète, il l'a fait virer). [...] Même pour elle, si elle a envie de faire des trucs, elle ne peut pas déjuger complètement son prédécesseur... C'est compliqué. C'est pour ça que je lui avais demandé dès le départ de reprendre des relations un peu normales avec les associations - je ne lui demande pas d'embrasser les gens sur la bouche, mais qu'on se recause, même si on n'est pas d'accord. »

Finalement, la MJC réussit à rencontrer la préfète et, lors d'une réunion avec les financeurs de l'association au cours de l'été, le sous-préfet de l'arrondissement de Briançon promet à la structure de lui verser une subvention, permettant ainsi à la MAPEmonde de continuer son activité (bien que la date du versement n'ait pas été fixée et que cela ne résout ainsi pas l'ensemble des difficultés financières de l'association).

❖ Une équipe municipale restant sans réponse à ses questions adressées à la préfecture

Si un dialogue commence à se renouer entre les acteurs de la solidarité envers les exilés du Briançonnais et la préfecture des Hautes-Alpes, la mairie de Briançon, qui échange sans difficultés avec la préfète, n'obtient cependant pas de réponses à l'ensemble de ces questions et certaines informations ne lui sont pas transmises, engendrant un sentiment d'isolement chez l'équipe municipale. L'échange entre le directeur de cabinet et une adjointe au maire illustre parfaitement ces propos²⁰¹ :

¹⁹⁹ Entretien du 11/06/18, mairie de l'Argentière-la-Bessée

²⁰⁰ Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

²⁰¹ Entretien du 07/07/18, cabinet du maire, Briançon

Bertrand²⁰² : « Avec l'ancien préfet Philippe Court qui est parti au mois de décembre 2017, le maire avait une très bonne relation (qu'il n'a d'ailleurs pas avec la préfète actuelle) sauf sur le sujet des migrants. Je ne vous cache pas qu'on s'est demandé à plusieurs reprises si Briançon n'allait pas faire l'objet d'un tour de manivelle d'une manière ou d'une autre, et bizarrement, l'année dernière, c'est l'année où on a eu le plus de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) qui est versée par l'Etat. Alors qu'on pouvait craindre, de la manière que la MAPEmonde... Le maire a régulièrement au téléphone la préfète et je ne vous cache pas qu'elle m'inquiète. Elle fait part de son désarroi au maire et on la sent... c'est son premier poste de préfète et ce n'est d'ailleurs pas anodin qu'on l'ait mise-là (je pense qu'elle ne s'attendait pas à trouver une telle situation), j'imagine qu'il y a des consignes nationales fortes. Mais on la sent coincée alors qu'à chaque fois qu'on demande quelque chose à l'Etat, on a toujours une réponse, et sur ce sujet-là, on n'a jamais de réponse.

J'estime qu'on n'a pas gagné au change. Avec le précédent préfet, au moins les choses avaient le mérite d'être claires alors que là on est toujours dans le flou artistique permanent.

Françoise : *Sauf sur le sujet « migrants », on était même opposés !*

Bertrand : *Mais au moins, il y avait un dialogue qui n'existe plus de la même manière aujourd'hui.*

Françoise : *Aujourd'hui, c'est vide. [...] Il y a eu jusqu'alors des grands cafouillages tous les derniers mois, avec sans doute des informations données par des supérieurs, des contre-informations, des ordres, des contre-ordres, avec un désarroi total de certains agents de la PAF ou même de la police nationale... Vraiment, je pense que la politique nationale n'est toujours pas claire aujourd'hui, elle est très hypocrite. [...] Les services, quels qu'ils soient, ne savent pas sur quel pied danser. Nous, élus, les associations et les bénévoles encore moins, on a l'impression de faire un travail en parallèle au niveau de la politique d'accueil, et avec la préfète actuelle, c'est encore plus difficile. On a vraiment l'impression qu'on ne sait pas où on va. Alors qu'avec Philippe Court, c'était clair.*

Bertrand : *Au moins on savait à quoi s'en tenir ! Moi je reste persuadé qu'il y a une volonté de ne pas nous tenir informés. Les renforts policiers, on a jamais réussi à avoir une information claire sur le nombre, qui c'était, qu'est-ce qu'ils faisaient concrètement... [...] Je pense que [...] c'est fait exprès, c'est voulu.*

Françoise : *On est vraiment très isolés.*

Bertrand : *Franchement, on est découragés. A une époque, presque chaque semaine, je faisais des courriers à la signature du maire à destination de la préfecture, et on n'écrit plus parce qu'on sait que ça ne sert plus à rien. A quoi bon perdre son temps à faire des courriers auxquels on n'aura jamais de réponse ? J'étais le premier à*

²⁰² Les prénoms ont été changés

toujours dire qu'avec l'Etat il faut toujours être dans le compromis, essayer d'avancer, et au bout d'un moment, ce n'est plus possible et on en arrive à un rapport de force. [...] [La préfète], ce n'est pas qu'on la sent fermée, mais on n'a jamais de réponse claire.

Françoise : *On s'en aperçoit dans d'autres secteurs : on attend un courrier pour confirmer quelque chose (je sais que pour la MJC il y a aussi cette attente d'avoir des choses tangibles sur lesquelles s'appuyer) et que pour l'instant ça n'a été que du discours, même s'il y avait de la bonne volonté et des ouvertures, mais il n'y a rien de tangible. Sauf que dans d'autres domaines, on se retrouve confrontés aux mêmes situations. Je pense par exemple au PETR, par rapport à tout ce qui est politique de transition énergétique, etc. On attend des courriers, des rendez-vous qui sont tout le temps reportés et les courriers n'arrivent pas. Donc on ne sait pas sur quel pied danser au niveau de l'engagement d'actions. C'est vrai que pour une association comme la MJC, c'est hyper déstabilisant parce qu'au niveau de la gestion, c'est compliqué de savoir sur quoi se poser et il n'y a pas de trésorerie, alors qu'une collectivité, elle peut encore jouer sur le trésor public... mais une association, elle ne peut pas se le permettre, il y a des salariés à payer... C'est compliqué. [...]*

Après, même si le maire fait tout pour essayer d'établir des contacts, des liens, etc. il n'a pas la baguette magique et quand le courrier n'arrive pas et que c'est dans les mains de la préfète, c'est dans les mains de la préfète ! »

❖ Une prise de parole toujours existante

Si renouer le dialogue entre les acteurs de la solidarité et les services de l'Etat semble constituer une tâche difficile, les acteurs ne font cependant pas défection et continuent, pour revendiquer, de prendre la parole. Pour prendre l'exemple de l'association Tous Migrants, sa prise de parole passe par ses actions de plaidoyer et les médias et la presse semblent être utilisés comme un outil à part entière de diffusion de celui-ci. Une administratrice de l'association raconte²⁰³ :

« Par rapport aux médias, pendant longtemps, quand je voyais ce qu'il se passait à Briançon, et en même temps les espèces d'impasses européennes et gouvernementales dans lesquelles on était, j'avais vraiment le désir que ce soit raconté. D'ailleurs j'ai participé à ça : on a fait le petit film contre Dublin, quand il y a eu la grève de la faim et qu'on a fait la marche (de Briançon à Gap) on a cherché à médiatiser ça. C'était hyper dur de médiatiser la marche pour le droit d'asile jusqu'au préfet, alors que c'était un acte hyper fort, ça venait des demandeurs d'asile qui avaient fait une grève de la faim, qui se mettaient en marche jusqu'au préfet.

²⁰³ Entretien du 24/07/18, centre médical Rhône-Azur, Briançon

J'ai passé des mois et des mois à appeler des journalistes, j'avais des réseaux, des journalistes qui étaient branchés sur la même question, mais évidemment que Briançon, quand je leur parlais des vingt Soudanais qui faisaient la grève de la faim et des cinq Guinéens qui étaient arrivés, on les faisait sourire. Ils habitent tous dans le 19ème ou le 20ème à Paris, il y a des campements de migrants partout, ils connaissent Calais, ils connaissent la Roya... Et puis il y a eu un basculement à un moment donné. Au début c'est vrai que ça a fait bouger des choses parce qu'il y a eu un élan de solidarité de la France entière, ça tisse des liens avec plein d'autres collectifs, ONG, même si c'était déjà en construction, ça a accéléré les choses parce que les gens ont mesuré ce qu'il se passait à Briançon et la force du collectif à Briançon. Donc c'était fort de faire partie de cette France de l'hospitalité, d'être reconnus (parce qu'il y a eu plein d'articles hyper valorisants pour Briançon). Ce n'est pas un exercice de narcissisme, mais quand je pense à toutes ces petites mamies qui sont tous les jours au Refuge, c'était bien de les voir... [...] Le premier buzz, il m'a beaucoup plu, c'était Raphaël Krafft, journaliste de France culture, qui a pu montrer, en vivant le truc, que les mineurs étaient reconduits en Italie, en pleine nuit au milieu de la montagne. Ça, ça a été hyper fort [...] et on montrait que l'Etat ne respectait pas la loi. »

Néanmoins, aujourd'hui, la ville de Briançon se voit surmédiatisée, et certains médias et journalistes ne semblent chercher qu'à « faire du sensationnel », ce qui peut conduire à véhiculer une image erronée de la réalité du Briançonnais dans l'opinion publique. L'administratrice de Tous Migrants ajoute²⁰⁴ :

« Ce qui m'a un peu énervé c'était le côté... on ne choisit pas où se passe le buzz. En décembre, tous les médias sont arrivés, et ils sont clairement arrivés parce que la neige arrivait et qu'on avait peur qu'il y ait des morts. Après il y a eu des moments où ça s'est un peu calmé puis c'est reparti dès qu'il y a eu du risque. Mais moi, ce qui m'a un peu attristé à un moment, c'est que l'image que cherchaient tous les médias, c'était le guide de montagne qui va sauver des gens dans la montagne, de la même manière que le sauveteur de l'Aquarius va repêcher des gens dans la Méditerranée. Bien-sûr que cet acte d'humanité est fondamental et qu'il parle à tout le monde, mais par contre, au bout d'un moment j'en ai eu marre parce que c'est bien beau, on veut tous sauver les gens de la mer ou de la montagne, on n'a pas envie qu'il y ait des gens qui meurent dans la montagne et en même temps, est-ce qu'on a envie qu'ils soient dans nos villes, dans nos vies après ? A chaque fois que j'avais des journalistes au téléphone, je disais qu'il faut raconter la chaîne humaine : le gars qui va faire du ski pour aller le chercher dans la montagne, mais aussi la petite mamie qui lui sert le petit déjeuner le matin, le bénévole qui le prend en stop et celui qui sert le petit-déjeuner à Paris à l'arrivée. [...] Les médias, ils sont sensibles à l'humanitaire et très peu à la continuité et à la politique européenne. »

²⁰⁴ Idem

Et le directeur de cabinet et une adjointe au maire de Briançon d'exprimer leur point de vue²⁰⁵ :

Bertrand : *« On a longuement répondu à toutes les sollicitations de la presse locale, régionale, nationale, internationale mais je pense aussi que, même si c'était nécessaire pour la bonne information de tous, au niveau local je pense que ça a aussi contribué à provoquer un ressenti exagéré par rapport à la réalité des choses. Parce que concrètement, au quotidien, le Briançonnais lambda, je ne vois pas ce que ça change dans sa vie quotidienne, mais à force de voir les gros titres dans la presse, de voir qu'on parle de Briançon uniquement pour ça... Il faut tenir compte de ces éléments psychologiques qu'on a eu du mal à maîtriser et je pense que c'est le cas aussi des bénévoles, il y a un ras-le-bol de ces journalistes qui passent, qui racontent tous un peu la même chose et qui peut donner une vision un peu exagérée de la situation.*

Françoise : *Et ce qu'on se disait, c'est que plus on était loin de l'événement, plus on imagine que c'est quelque chose qui se passe qui est extraordinaire, or au quotidien la plupart des Briançonnais... par rapport au Refuge, au début, il y a quelques Briançonnais qui sont venus se promener pour voir ce qu'il se passait. Et puis maintenant, plus personne ne vient voir et plus personne ne calcule ce qu'il se passe à Briançon. Or c'est vrai qu'il y a une vraie manipulation quand ils disent que les gens n'en peuvent plus, sont submergés par cette problématique, etc. C'est irrationnel, et ça, on essaie au niveau com' (par notre réseau Facebook, sur notre site internet, au niveau de la commune), on essaie toujours d'apaiser. »*

De plus, les médias semblent par ailleurs contribuer à alimenter la confusion qui peut exister dans les esprits quant au positionnement et au rôle de chacun des acteurs de la solidarité à Briançon :

« Les médias, même quand tu leur expliques, ils se mélangent les pinceaux, et quand ils retournent à Paris ou ailleurs, ça devient très vite confus. Si tu relèves toutes les confusions qu'il y a dans les articles... Et cette confusion, elle traduit le local, ce n'est pas que le journaliste qui est mauvais. Sauf que quand même, les journalistes, je leur ai dit très précisément les acteurs, qui fait quoi, et dans l'article, tu peux être sûr qu'il y aura une confusion. [...] Combien disent que c'est la mairie de Briançon qui met à disposition le local [du Refuge] ? Un article sur deux, il y a la confusion. Alors vu de Paris ou du monde, ce n'est pas important. Ça dépend du niveau de lecture où tu te places. A Paris, on s'en fout que ce soit la mairie ou la com'com, [mais au niveau local] ça entretient la confusion et ça ne clarifie pas les positions. Mais je pense qu'on ne peut pas trop lutter contre ça. »²⁰⁶

²⁰⁵ Entretien du 05/07/18, cabinet du maire, Briançon

²⁰⁶ Entretien avec le directeur de la MJC, 21/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

2. Ignorer la réalité, empêcher d'accueillir et démanteler les solidarités : une réponse étatique à la théorie de l'appel d'air

L'Etat semble mettre en œuvre, dans le nord du département des Hautes-Alpes, une « stratégie » répondant à la fameuse théorie de « l'appel d'air » (dénoncée par de nombreuses associations et le défenseur des droits), selon laquelle l'accueil et l'aide apportée aux exilés (et par-là même une politique pleinement respectueuse des droits fondamentaux) les inciteraient à venir en France, alors qu'ils en seraient découragés si aucun accueil, aucune aide, aucun soutien ne leur étaient apportés.

Tout d'abord, il semble s'attacher à ignorer la réalité du territoire briançonnais, c'est-à-dire l'arrivée des exilés par la montagne depuis l'Italie, et le fait que certains d'entre eux ne souhaitent pas seulement transiter par Briançon, mais également s'y installer (pour une durée plus ou moins longue) pour déposer leur demande d'asile. En effet, le Samu social (115) à Briançon ne dispose que de six places d'hébergement d'urgence pour les personnes sans abri, et aucun dispositif d'accueil d'urgence complémentaire n'a été mis en place par l'Etat, bien que le nombre d'arrivées n'ait cessé d'augmenter depuis le printemps 2017. Aussi l'Etat a-t-il semblé choisir de rester aveugle face à cette réalité et donc, de refuser d'accueillir :

« [L'Etat] n'accepte pas que les gens arrivent, et comme [il considère qu'] ils ne sont pas là, il ne s'en occupe pas. Et ceux qui s'en occupent, ils s'occupent d'un truc qui n'est pas là. Le préfet, tu lui dis : « les mineurs vont arriver » - « non non, on gère ». « Les gens vont arriver » - « non non, la frontière est étanche ». C'est caricatural, mais il l'a dit. Il y a des faits, mais pour lui, [les exilés] ne sont pas là. »²⁰⁷

Et la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde d'ajouter²⁰⁸ :

« Sur l'arrivée dans les montagnes, on a averti [le préfet], on disait : « là, il faut faire quelque chose ». Ce qu'on avait imaginé au début, c'est travailler avec la Croix-Rouge qui organiserait l'accueil, parce qu'ils ont plein de lit, plein de matériel. Et on se disait qu'on ne pouvait développer ça que sur ordre du préfet. Donc il sauvait les touristes qui ne pouvaient pas arriver parce qu'il y avait de la neige, mais par contre, ceux qui arrivaient par la montagne complètement explosés, il n'y avait pas de plan. Et du coup, on aurait voulu que le préfet déclenche le plan d'urgence pour accueillir les personnes. Echec. Echec flagrant. »

Le député LREM des Hautes-Alpes s'inquiète également de cette situation²⁰⁹ :

« [L'ancien préfet estimait] que [le président de la Communauté de Communes du Briançonnais] lui-même n'aurait jamais dû mettre à disposition un lieu [pour l'accueil d'urgence des exilés]. Mais s'ils ne mettent pas à disposition un lieu, qu'est-ce qu'il se passe ? Où vont les gens ? Ils crèvent dans la rue ? Vous parlez d'ambiguïté et vous

²⁰⁷ Entretien avec le directeur de la MJC, 21/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

²⁰⁸ Entretien du 29/05/18, lieu public, Briançon

²⁰⁹ Entretien du 11/06/18, mairie de l'Argentière-la-Bessée

avez raison, d'un côté dire « c'est un appel d'air, il ne faut pas [accueillir] » et de l'autre côté, pas de solution pour des gens qui dorment dans la rue dans un pays où il y a des mètres de neige et où il fait -15°C... on fait comment ? [...]

Je suis un peu désolé de ce qu'il se passe au sens de l'Etat qui ne fait pas le job, à mon avis, pour faire en sorte que l'accueil des gens qui passent la frontière se fasse dans des conditions normales. »

De plus, s'il existe un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) de soixante places à Briançon depuis 2016, celui-ci ne peut accueillir que des demandeurs d'asile qui y ont été orientés par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) au niveau national. Cela signifie qu'une personne souhaitant rester à Briançon pour demander une protection ne peut en aucun cas se voir attribuer une place au sein du CADA... de Briançon, qui, au printemps 2018 affichait des places vacantes. Aussi le Réseau Welcome suppléait-il l'Etat dans sa responsabilité de prise en charge des demandeurs d'asile sur le territoire national. C'est ce qu'explique le coordinateur du Réseau Welcome Briançon²¹⁰:

« Le CADA de Briançon, il n'est pas plein ! C'est surréaliste ! Et ce CADA, quand il a été ouvert, on a eu des rencontres avec le directeur, il a dit : « moi, je ne prends que des gens qui sont envoyés par l'OFII depuis Paris ». C'est une logique, qui doit être celle de désengorger la région parisienne parce qu'on estime que c'est là que les problèmes sont les plus insupportables, c'est tout. [...] Ensuite, c'est vrai qu'on est conscients de remplir un truc qui arrange bien l'Etat ! »

Si l'Etat, à travers la création des Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) en 2015 répondant à la volonté de « désengorger » ladite « Jungle de Calais » (dans l'optique de son démantèlement) et d'évacuer les campements parisiens, a *in fine* lui-même fait naître la solidarité dans les territoires, il s'est ensuite attaché à « démanteler » ces solidarités, par : (1) l'envoi des demandeurs d'asile accueillis dans d'autres dispositifs et dans d'autres lieux, ou leur réadmission dans un autre pays de l'Union européenne ; (2) la criminalisation de la solidarité. Pour prendre l'exemple de la MJC du Briançonnais, il est possible de considérer que sa mise à mal par l'Etat porte un caractère punitif et que dès lors, s'il ne s'agit pas de la poursuivre en justice pour « aide à l'entrée, au séjour et à la circulation de personnes en situation irrégulière », la menace de sa fermeture semble sonner comme une représaille de la part de l'Etat, pour avoir favorisé la naissance d'une solidarité citoyenne en Briançonnais et pour avoir permis son organisation et sa consolidation.

Une administratrice de Tous Migrants exprimait son opinion²¹¹ :

« A un moment, l'Etat se dit « ce n'est plus possible Calais, c'est ingérable, on se met tout le monde à dos, il faut débarrasser Calais, il faut débarrasser Stalingrad, les camps de la Chapelle ». Ils disent « on prend les gens, on les met partout en France », pourquoi pas ? C'est une idée, de dire qu'on va faire de l'accueil pas concentré, qu'on

²¹⁰ Entretien du 24/04/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

²¹¹ Entretien du 24/07/18, centre médical Rhône-Azur, Briançon

va examiner leur demande d'asile... Pour un Etat, c'est plutôt une réflexion qui tient la route.

Un territoire comme Briançon est partant, alors qu'il y a des territoires qui n'étaient pas partants et où ils ont été mis de force ! Donc [la Ville de] Briançon, la MJC jouent le jeu, les services de l'Etat viennent faire un petit film pour montrer, faire voir comme ça se passe bien à Briançon, le centre de répit ! On se dit « wahoo, il se passe quelque chose, ça peut marcher ». J'ai écouté plein d'émissions à l'époque sur les CAO, il y avait plein de territoires hyper hostiles où ça se passait bien finalement, où il s'est passé un truc fort. Donc l'Etat pouvait se dire « on a fait un truc bien », parce qu'il y a des gens, des citoyens, des moyens, des bénévoles, il y a eu de l'accueil, de l'insertion et malgré ça, malgré ou à cause de cette réussite, il dégomme tout.

Ça veut dire qu'en fait il voulait se débarrasser des gens, il ne voulait pas que les gens restent, il voulait juste éteindre le feu à Calais et après faire les choses en cachette. Je trouve ça d'une violence... pour la MJC, et pour tous les citoyens français. Parce que le pari, il aurait pu être génial, de se dire qu'il y ait des gens partout qui s'intègrent. Et c'était aussi débile Dublin, on allait mettre des gens à Briançon pour les renvoyer en Italie, alors que justement, on les ré-accueillait. Ils [les exilés] le disaient très bien, quand on faisait le film sur Dublin : « en Libye on a vécu la torture, au Darfour on a vécu la torture, mais ici c'est une torture psychologique : à chaque fois on croit que ça va être mieux et en fait c'est pire. On joue avec nos nerfs ». L'Etat n'est pas seulement irresponsable, il est complice d'une machine de déportation, qui ne veut pas des gens et qui est prêt à tout pour s'en débarrasser. »

Et un second administrateur de l'association d'ajouter²¹² :

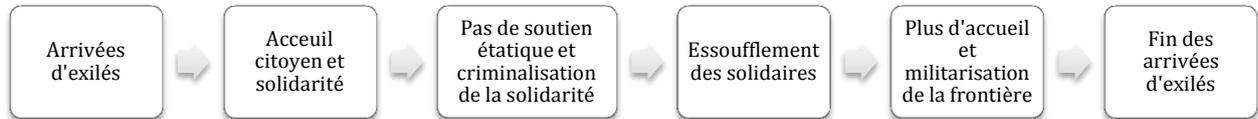
« [L'Etat] a provoqué [la solidarité], mais il n'a pas voulu ça. Parce que lui, justement, il casse systématiquement... Le démantèlement de Calais, c'était aussi démanteler les réseaux de solidarité. L'Etat, il a toujours un train de retard par rapport aux initiatives citoyennes. Et il modifie à chaque fois les dispositifs pour justement empêcher [la solidarité]. »

La politique de non-accueil des exilés menée par l'Etat français semble également reposer sur le fait qu'un accueil citoyen s'est mis en place à Briançon : puisque les acteurs locaux suppléent l'Etat dans sa responsabilité de prise en charge des demandeurs d'asile, pourquoi s'intéresser à ce territoire et soutenir les actions citoyennes si, de surcroît, aucun accueil n'est nécessaire puisque la frontière est « étanche » ? La politique de l'Etat semble répondre à une logique bien particulière, qui peut être schématisée comme suit :



²¹² Entretien du 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

Néanmoins, cette logique, si elle considère qu'il est nécessaire de « démanteler » les solidarités et de militariser la frontière franco-italienne, peut être qualifiée d'ambigüe, de paradoxale, voire de schizophrène :



Les propos d'un maraudeur et administrateur de Tous Migrants illustrent bien cette logique étatique²¹³ :

« [L'Etat] mise sur le pourrissement [de la situation à Briançon]... Ils espèrent juste qu'on va se décourager, comme ça les gens ils ne viendront plus. Et en même temps, le Refuge il a ouvert parce qu'il y a plein de gens qui arrivaient et quand ils arrivaient, les gens ne savaient pas qu'il y avait le Refuge, au début. Donc peut-être qu'ils se disent ça : « si tout ferme, les gens, ils iront voir ailleurs ».

Par-là même, la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde explique²¹⁴ :

« Le rôle de l'Etat, pour lui, c'est de fermer la frontière. Et le préfet nous avait dit « la frontière est étanche ». Nous n'avons pas la même notion d'étanchéité. Toujours on recevait des gens et lui nous dit « non, la frontière est étanche », comme ça l'Etat n'a pas à s'investir et la seule réponse, c'est de mettre des flics partout. [...]

L'Etat se coupe de l'accueil. Enfin, il continue l'accueil dans une gestion de flux, mais par contre les citoyens continuent un accueil citoyen et humain, et je pense que tout ce qu'il se passe leur donne encore plus la conviction qu'il faut faire quelque chose. Et ça, c'est bien. Et c'est l'avenir.

Il y a une fatigue, une amertume par rapport à l'Etat puisque je pense que pour la plupart d'entre eux [des bénévoles], c'est une mission d'Etat, l'accueil. Et puis tout ce qui est démarches administratives, accompagnement... L'Etat se désengage, et ça crée de l'amertume. Malgré tout ça, je pense que l'investissement ne baisse pas, je n'ai pas cette impression-là. Après, tous les jours, ça se complique. Je pense que l'Etat compte sur cet essoufflement, mais il n'y arrivera pas ! Et puis qu'est-ce que l'Etat a à gagner, puisque de toute façon, la réalité est que les gens ne repartiront pas [dans leur pays d'origine], ou une très faible minorité. Donc qu'est-ce que l'Etat a à gagner en laissant les gens sans droits, sans rien ? Je pense qu'il a tout à perdre mais il compte sur l'idée que les gens vont communiquer à leur pays qu'ils sont dans la merde et que les gens vont se dire « ah bha non je ne pars pas ». [...] Ce qui me sidère, c'est qu'on

²¹³ Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

²¹⁴ Entretien du 29/05/18, lieu public, Briançon

dit tous la même chose, mais il y a une espèce de scission entre l'Etat et la société civile. »

❖ Une politique d'éloignement des « indésirables »

Cette « politique de désengorgement » et d'éloignement des exilés jugés « indésirables » est parfaitement visible tant à l'échelle européenne que nationale et locale. En effet, à l'instar de la politique européenne d'externalisation des frontières – via l'accord passé entre l'Union européenne et la Turquie, la mise en place de hotspots en Italie, en Grèce mais aussi en Libye, au Niger et au Tchad – la politique d'asile et d'immigration (deux champs pourtant distincts) menée par la France s'attache à éloigner les exilés qu'elle juge être des « migrants économiques » ne méritant pas sa protection. La nouvelle loi « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie », adoptée définitivement par l'Assemblée nationale le 1^{er} août 2018, s'ancre dans cette politique de tri entre les « mauvais migrants économiques » et les « bons réfugiés » et d'éloignement des personnes cherchant refuge en France, en ce sens qu'elle « instaure des mesures renforcées de restrictions, de contrôles et de tris à des fins d'empêchement d'entrée ou d'expulsion et de bannissement du territoire »²¹⁵.

Par-là même, alors que le règlement dit « Dublin » existe depuis 1995, il est réellement utilisé par la France depuis deux ans seulement et pose le principe selon lequel l'Etat européen dans lequel une personne a pour la première fois déposé ses empreintes, se voit responsable de la demande d'asile de cette personne. Il peut être considéré que l'application de ce règlement constitue une double sanction : une sanction envers les exilés qui franchissent les frontières Schengen de manière irrégulière ; et une sanction envers les premiers pays d'accueil qui « laisseraient passer » ces exilés en Europe. De surcroît, ce système, s'il ne permet pas aux requérants de choisir le pays européen dans lequel ils déposeront leur demande de protection, peut être considéré comme un moyen, *in fine*, d'empêcher les exilés de demander l'asile en Europe. Aujourd'hui, les personnes « dublinées » représentent en France 50% des demandeurs d'asile. Selon Antoine Paumard, « le but affiché est clairement d'augmenter les éloignements et les expulsions. [...] Le règlement Dublin III est la législation de l'égoïsme national au niveau européen et permet ainsi à la France de renvoyer des personnes en Espagne, en Allemagne, en Italie... [...]. La loi Collomb vise à mettre en rétention ces personnes et à augmenter la durée de leur enfermement alors même qu'elles demeurent sur le territoire de manière régulière. De plus, elle augmente les raisons pour lesquelles ces personnes peuvent être déclarées en fuite, ce qui va allonger le délai possible pour déposer une demande d'asile en France [...] ».²¹⁶

²¹⁵ LA CIMADE, Décryptage de la loi asile et immigration, Version du 1er août 2018 après son adoption définitive par l'Assemblée nationale, 02/08/18, p. 1

²¹⁶ PAUMARD Antoine, « L'accueil des migrants en France. Les associations en conflit avec l'État », Études, avril 2018, pp. 39-40

En région Sud (anciennement Provence-Alpes-Côte d'Azur), a été mis en place, début 2018 (de manière expérimentale) une centralisation des démarches administratives des personnes « dublinées » à Marseille. Aussi cette centralisation oblige-t-elle les requérants résidant dans toute la région et ayant déposé leurs empreintes dans un autre pays européen (l'Italie pour la grande majorité) à se rendre dans la deuxième plus grande ville de France pour effectuer l'ensemble de leurs démarches administratives – les frais de déplacements leur étant imputés.

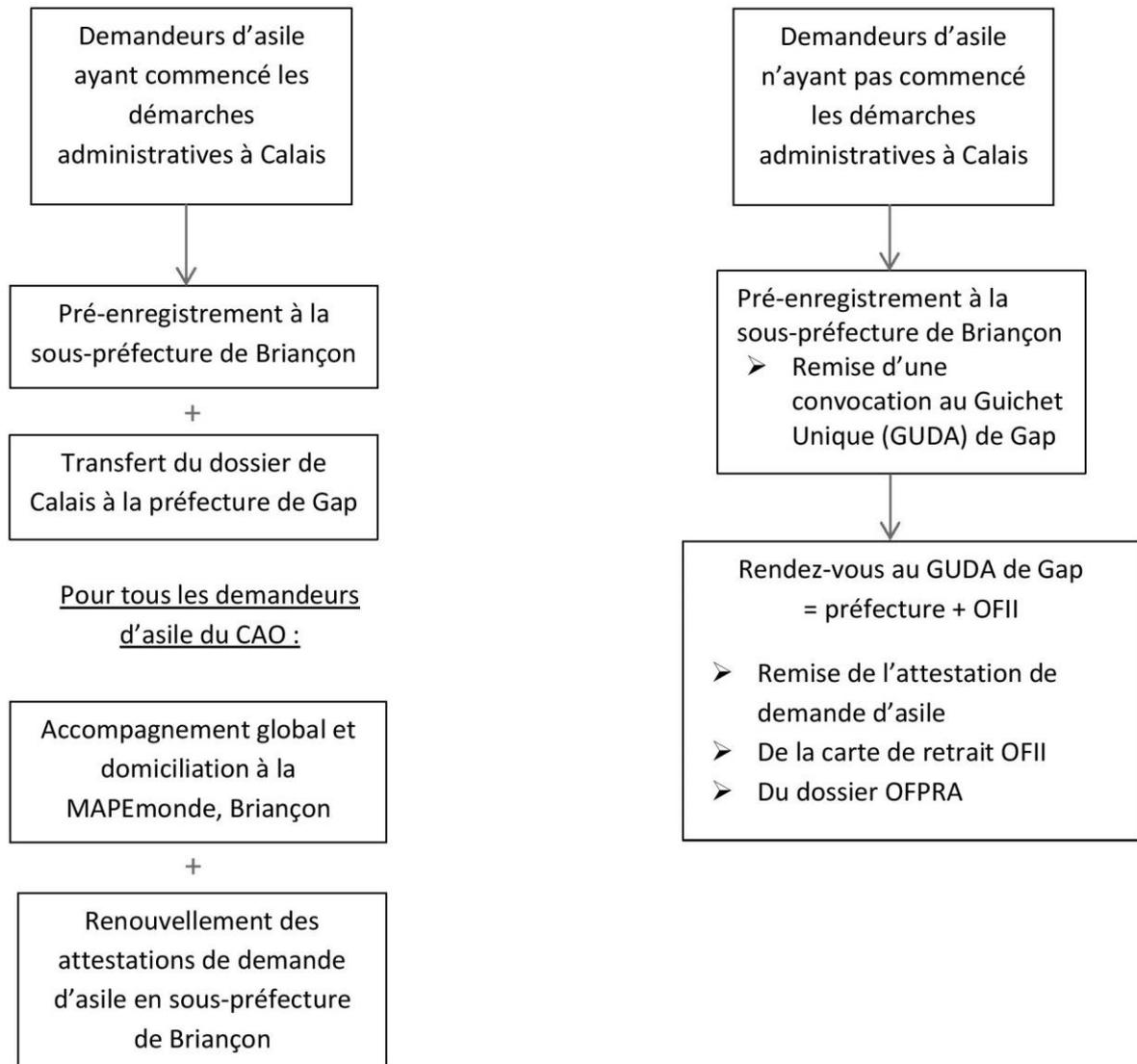
A Briançon, les exilés accueillis ayant tous déposé leurs empreintes en Italie, se voient de fait placés sous la procédure « Dublin ». L'évolution des procédures administratives d'asile depuis Briançon illustre de façon notoire cette volonté étatique d'éloigner les demandeurs d'asile de territoire local, notamment en complexifiant les procédures, et en rendant de plus en plus difficile l'accès aux institutions telles que la préfecture, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et la Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile (PADA). En outre, centraliser les démarches administratives à Marseille pour les « dublinés » permettrait de « concentrer » ceux-ci dans une partie du territoire, et d'ainsi opérer plus facilement à leur mise en rétention et à leur expulsion.

Si l'Etat permettait aux demandeurs d'asile accueillis au sein du « centre de répit » d'effectuer leurs démarches administratives dans le département des Hautes-Alpes (à la préfecture de Gap et à la sous-préfecture de Briançon), et de bénéficier de l'adresse postale et de l'accompagnement de la MAPEmonde, les procédures se sont vues modifiées au fil du temps, rendant davantage difficile pour les primo-arrivants souhaitant rester à Briançon de déposer leur demande d'asile, en raison de :

- La fin de l'accompagnement des demandeurs d'asile par la MAPEmonde à l'été 2017 (hors CAO) ;
- L'interdiction pour la MAPEmonde de domicilier les demandeurs d'asile « dublinés » ;
- Le décret no 2018-426 du 31 mai 2018 établissant que les demandeurs d'asile non pris en charge dans le cadre du Dispositif national d'accueil (DNA) – c'est-à-dire non hébergés dans des Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) notamment – mais hébergés chez des particuliers, ne bénéficieront plus du montant supplémentaire de l'Allocation pour Demandeurs d'Asile (ADA) alloué aux personnes non hébergées ;
- La centralisation des démarches administratives pour les « dublinés » à Marseille.

[Voir schémas pages suivantes →]

Figure n° 13 : Les démarches administratives d’asile depuis Briançon dans le cadre du centre de répit – 2015



(Réalisation A. Vinck-Keters)

Figure n° 14 : Les démarches administratives pour les « dublinés » depuis Briançon au printemps 2018



Pendant le délai d'attente relatif à la définition de l'Etat responsable de la demande d'asile :

Déplacements au GUDA et à la PADA de Marseille pour récupérer les courriers et renouveler les attestations de demande d'asile

(Réalisation A. Vinck-Keters)

II. La criminalisation de la solidarité et l'impunité de Génération Identitaire

1. La présence de militants d'extrême-droite en Briançonnais

a) L'opération de communication de Génération Identitaire

Le samedi 21 avril 2018, une centaine de militants de Génération Identitaire (GI), mouvement d'extrême-droite fondé en 2012, a investi le Col de l'Echelle, situé à six kilomètres de la frontière italienne et à 1 762 mètres d'altitude. L'Echelle constituant un point de passage des exilés arrivant en France depuis l'Italie, les Identitaires entendent, via une opération de communication, dénoncer « *un manque de courage des pouvoirs publics* » car « *avec un petit peu de volonté, on peut contrôler l'immigration et les frontières* » (Romain Espino, porte-parole de GI)²¹⁷. Dès lors, ces militants (principalement français mais aussi italiens, danois, autrichiens, hongrois, allemands et anglais) ont matérialisé une « frontière symbolique » avec du grillage de chantier et ont déployé à flanc de montagne une gigantesque banderole affichant : « *Closed border. You will not make Europe home! No Way. Back to your homeland!* ». Egalement équipés de deux hélicoptères et de drones, il s'agissait pour ces militants de « *barrer la route aux migrants clandestins* » et de « *quadriller la zone et stopper toute tentative de s'introduire illégalement en France* »²¹⁸. Aussi l'un de leurs porte-paroles déclarait : « *Nous contrôlons la frontière [...]. Si des migrants veulent poursuivre, nous les suivrons et alerterons la gendarmerie.* »²¹⁹

Alors que Génération Identitaire se félicita qu'« *aucun migrant clandestin n'a réussi à s'introduire en France par le Col de l'Échelle dans les Hautes-Alpes* » le samedi 21 avril, qu'une ministre auprès de Gérard Collomb assura que « *les services de l'Etat (étaient) pleinement mobilisés pour assurer l'ordre public au col de l'Echelle* », et qu'aucune force de l'ordre n'ait été visible, le mouvement d'extrême-droite annonça dès le lendemain que « *la première partie de la mission Alpes de « Defend Europe » [...] s'achève, mais une surveillance mobile de la frontière continue avec plusieurs équipes* » :

« *Depuis le début de la mission, Génération Identitaire a déployé d'importants moyens pour empêcher les immigrants illégaux d'entrer en France. Grâce à la surveillance des points de*

²¹⁷ Des militants d'extrême-droite bloquent un col des Alpes au lieu de passage des migrants, Libération, publié le 22/04/18 [en ligne], dernière consultation le 31/08/18 : http://www.liberation.fr/france/2018/04/21/des-militants-d-extreme-droite-bloquent-un-col-des-alpes-lieu-de-passage-de-migrants_1645007?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook

²¹⁸ Communiqué de Génération Identitaire : « Génération Identitaire bloque le passage de la frontière franco-italienne », publié le 21/04/18 [en ligne], dernière consultation le 31/08/18 : <https://generationidentitaire.org/2018/04/21/route-des-migrants-clandestins-col-de-lechelle-hautes-alpes-generation-identitaire-bloque-le-passage-de-la-frontiere-franco-italienne/>

²¹⁹ Chasse aux migrants dans les Alpes : les xénophobes au sommet, Libération, publié le 22/04/18 [en ligne], dernière consultation le 31/08/18 : http://www.liberation.fr/france/2018/04/22/chasse-aux-migrants-dans-les-alpes-les-xenophobes-au-sommet_1645146

passage à l'aide de moyens terrestres et aériens (drones et hélicoptères), l'entrée clandestine dans notre pays a été rendue impossible.

La première partie de la mission a été réussie. Nous avons démontré qu'avec de la volonté, il est possible d'empêcher les migrants clandestins de s'introduire illégalement sur notre sol. Si une centaine de jeunes ont pu le faire, alors le gouvernement le peut !

Génération Identitaire réclame l'arrêt définitif des flots d'immigrés illégaux qui se déversent en France et en Europe, la remigration des clandestins dans leur pays d'origine et le blocage définitif du Col de l'Échelle.

ON EST CHEZ NOUS ! »²²⁰



(Source : site de Génération Identitaire)



(Source : AFP)

²²⁰ Communiqué de Génération Identitaire : « Defend Europe Mission Alpes : la première partie de la mission s'achève, la surveillance de la frontière continue ! », publié le 22/04/18 [en ligne], dernière consultation le 31/08/18 : <https://generationidentitaire.org/2018/04/22/defend-europe-mission-alpes-la-premiere-partie-de-la-mission-sacheve-la-surveillance-de-la-frontiere-continue/>

❖ L'ouverture d'une enquête préliminaire classée sans suite

Alors que le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb « *condamne [...] fermement les gesticulations intervenues au Col de l'Échelle* » et rappelle que « *seules les forces de l'ordre républicaines ont mandat pour agir sur notre territoire* »²²¹, les militants de Génération Identitaire s'enorgueillissent, auprès des médias et sur les réseaux sociaux, d'avoir orienté quatre exilés vers un poste de police dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 avril. Aussi le procureur de la République de Gap a-t-il ouvert une enquête préliminaire contre X afin de « *vérifier si des infractions ont été commises à l'encontre de migrants par des militants identitaires* ». Néanmoins, cette enquête est classée sans suite le soir même et le parquet déclare que « *les investigations menées toute la journée par la compagnie de gendarmerie de Briançon et la direction interdépartementale de la police aux frontières de Montgenèvre, notamment l'audition de migrants, n'ont permis de recueillir aucune plainte, ni de constater aucune infraction pénale susceptible d'être reprochée à l'encontre de quiconque.* »²²²

Or de simples citoyens n'ont le droit de contrôler les frontières et la situation administrative des personnes qu'ils jugeront être des « migrants » afin de les autoriser ou non à entrer sur le sol français. Le site Info Migrants précise qu'« *aucun individu ne peut retenir - ou empêcher le déplacement - d'un homme contre son gré. En clair, un membre de Génération identitaire qui arrête un migrant lors de sa traversée du col de l'Échelle ne peut ni lui demander ses papiers et ni l'obliger à stationner en attendant l'arrivée de la police* »²²³. Seuls les gendarmes et les fonctionnaires de police peuvent effectuer les contrôles d'identité et « *à partir du moment où des citoyens effectuent un contrôle d'identité, ils tombent sous le coup de la loi. En l'occurrence, les membres de Génération identitaire peuvent être poursuivis pour 'usurpation de qualité'* »²²⁴.

❖ La préfecture assure que les Identitaires ne patrouillent plus ; les militants démentent

Le lundi 30 avril, la préfecture des Hautes-Alpes affirme que :

« La mission régaliennne de contrôle aux frontières relève des seuls services de l'Etat. En aucun cas cette mission ne concerne GI, qui n'est en rien habilité à agir dans ce domaine. [...] Huit membres de ce mouvement ont une nouvelle fois, dans la nuit du 28 au 29 avril, tenté de se faire passer pour des supplétifs des services de l'Etat. Les forces de l'ordre leur ont donné ordre de stopper immédiatement leurs agissements néfastes, qui ne servent à rien dans la lutte contre l'immigration irrégulière, constitue

²²¹ Source : Compte Twitter de Gérard Collomb

²²² Action de militants identitaires dans les Alpes : l'enquête préliminaire classée sans suite, Le Monde, publié le 27/04/18 [en ligne], dernière consultation le 01/09/18 :

https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/04/27/action-de-militants-identitaires-dans-les-alpes-ouverture-d-une-enquete-preliminaire_5291572_823448.html

²²³ Dans les Alpes, des militants d'extrême-droite veulent bloquer le passage des migrants : en ont-ils le droit ?, Info Migrants, publié le 23/04/18 [en ligne], dernière consultation le 01/09/18 :

<http://www.infomigrants.net/fr/post/8816/dans-les-alpes-des-militants-d-extreme-droite-veulent-bloquer-le-passage-des-migrants-en-ont-il-le-droit>

²²⁴ Idem

au contraire une entrave pour les services de l'Etat dans la bonne réalisation de leur mission et ne font qu'exacerber les tensions autour de la question migratoire. [...] La police aux frontières leur a aussi rappelé de manière très stricte la possibilité de poursuites en fonction de leurs agissements.»²²⁵

Si la préfecture déclare avoir « empêché [GI] de poursuivre son action » et que « l'ensemble du groupe [...] n'[a] plus été observé à la frontière haut-alpine », les militants de Génération Identitaire s'attèlent, dès le lendemain des déclarations de la préfecture, à les démentir. Le mardi 1er mai, un des porte-paroles du mouvement confirme en effet : « nos équipes sont toujours sur place, leur mission continue et nous n'avons pas reçu de demande de partir » et un second militant d'ajouter :

« Oui, il y a toujours actuellement des patrouilles, et surtout des investigations, cette semaine, notamment pour dénoncer la collaboration entre les associations pro-migrants et les mafias de passeurs. »²²⁶

Le groupuscule d'extrême-droite s'attache à utiliser l'article 73 du Code de procédure pénale pour justifier son action tant de contrôle des exilés à la frontière franco-italienne que d' « investigation » sur les solidaires en Briançonnais. Cet article prévoit que « dans les cas de crime flagrant ou de délit flagrant puni d'une peine d'emprisonnement, toute personne a qualité pour en appréhender l'auteur et le conduire devant l'officier de police judiciaire le plus proche. »²²⁷ Aussi les Identitaires ont-ils mis en œuvre une véritable stratégie d'intimidation non seulement des exilés, mais également des solidaires²²⁸ :

« Ils sont au Col du Montgenèvre, ils sont dans Briançon, ils sont au Fort des Têtes. Ils sont là quoi. [...] [Un solidaire] s'est quand même fait prendre un chasse par les Identitaires l'autre jour, au rond-point de Villeneuve-la-Salle, parce qu'il avait deux migrants dans sa voiture, qu'il ramenait chez lui, parce qu'il héberge du monde. Il revenait avec eux, il s'est fait prendre en chasse. Ça ne s'est pas mal fini on va dire, mais enfin, il est quand même en photo sur le site des Identitaires, en première page. »



(Source : Site internet de Génération Identitaire)

²²⁵ Génération identitaire : la préfecture assure qu'il n'y a plus de patrouille, Le Dauphiné, publié le 30/04/18 [en ligne], dernière consultation le 01/09/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/04/30/hautes-alpes-migrant-generation-identitaire-prefecture-plus-patrouille>

²²⁶ Fin des patrouilles de Génération identitaire : les militants démentent, Le Dauphiné, publié le 01/05/18 [en ligne], dernière consultation le 01/09/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/05/01/patrouille-generation-identitaire-hautes-alpes>

²²⁷ Source : Légifrance, Code de procédure pénale, Article 73

²²⁸ Entretien avec un maraudeur, 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

❖ Les Identitaires passibles de poursuites judiciaires

Le 4 mai 2018, le directeur des Affaires Criminelles et des Grâces (DACG) du ministère de la Justice transmet à l'ensemble des procureurs de France une circulaire rappelant l'existence d'infractions « visant les comportements hostiles à la circulation des migrants » - mais également les délits dont pourraient être passibles les solidaires et les immunités dont ils pourraient bénéficier. Cette circulaire renvoie au chapitre de l'usurpation de fonctions du Code pénal, et plus précisément à deux infractions, pouvant permettre la poursuite des militants de Génération Identitaire : l'immixtion dans une fonction publique (article 433-12) et l'exercice d'une activité créant la confusion avec une fonction publique (article 433-13).

En effet, il est précisé dans le document émanant du ministère de la Justice que « *le contrôle du respect des frontières, par la surveillance visuelle ou l'édification d'obstacles, par des personnes hostiles à la circulation des migrants (notamment des militants se revendiquant de la mouvance identitaire)* » et « *la reconduite à la frontière des migrants par ces mêmes personnes, y compris sans violence* »²²⁹ peuvent constituer une immixtion dans les fonctions des forces de l'ordre, passible de 45 000 euros d'amende et de trois ans d'emprisonnement. Par ailleurs, Génération Identitaire étant soupçonnée de « *faire croire, par son comportement ou par un ensemble de manœuvres, [qu'elle] possède la qualité pour exercer la surveillance et le contrôle des frontières* »²³⁰, pourrait être poursuivie pour l'exercice d'une activité ou l'usage de document créant la confusion avec une fonction publique.

Dès lors, le procureur de la République de Gap publia, le 11 mai, un communiqué faisant suite à la circulaire du directeur de la DACG et dans lequel il déclare avoir demandé aux forces de l'ordre « de relever toute infraction flagrante susceptible d'être reprochée aux membres de ce groupe identitaire » et « d'ouvrir des enquêtes du chef d'usurpation de fonctions [...] » mais qu'« aucune infraction n'a été relevée du chef d'activité créant une confusion avec une activité publique » car les exilés interrogés n'auraient pas pris les Identitaires pour des membres des forces de l'ordre. Le procureur de la République aurait également demandé l'ouverture d'une « enquête préliminaire plus globale du chef d'immixtion dans une fonction publique » ; enquête toujours en cours²³¹. Néanmoins, les militants de Génération Identitaire réfutent l'immixtion dans une fonction publique et assurent qu'ils ne sont « pas là pour se substituer aux forces de l'Etat. On peut en revanche être d'une aide pour l'Etat, on ne s'est jamais mis en travers des actions des forces de l'ordre. »²³²

²²⁹ Dans les Hautes-Alpes, les militants de Génération identitaire sont passibles de poursuites, Le Monde, publié le 11/05/18 [en ligne], dernière consultation le 02/09/18 : https://mobile.lemonde.fr/police-justice/article/2018/05/11/dans-les-hautes-alpes-les-militants-de-generation-identitaire-sont-passibles-de-poursuites_5297757_1653578.html?xtref=http%3A%2F%2Fm.facebook.com%2F

²³⁰ Idem

²³¹ Idem

²³² Génération identitaire : le parquet ouvre une enquête pour immixtion dans une fonction publique, Le Dauphiné, publié le 11/05/18 [en ligne], dernière consultation le 02/09/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/05/11/generation-identitaire-parquet-ouvre-enquete-immixtion-fonction-publique>

Ainsi, le fait que les Identitaires n'aient pas été interpellés ou inquiétés un mois après leur arrivée en Briançonnais génère l'incompréhension des solidaires et peut poser question : pourquoi la préfecture n'a-t-elle toujours pas intimé l'ordre aux militants d'extrême-droite de cesser leurs actions ? Un maraudeur et administrateur de Tous Migrants répond²³³ :

« S'ils ne l'ont pas été, c'est juste pour nous pousser, nous, à la faute, c'est tout. Ou pour mettre dos à dos des militants d'extrême gauche (enfin, ceux qui sont aux yeux de l'Etat des militants d'extrême gauche) et ces autres personnes [les Identitaires]. Moi, je pense que s'ils avaient voulu, ils auraient fait quelque chose depuis longtemps. S'ils ne l'ont pas fait, c'est que c'est calculé en fait. »

Tandis que le procureur a été jugé inactif dans le dossier concernant la présence des Identitaires en Briançonnais, il estime dans ce même communiqué du 11 mai que les *« analyses juridiques du ministère de la Justice sont utilisées pour alimenter une polémique politique et médiatique qui perdure depuis plusieurs jours accusant le parquet de Gap de rester inactif face aux agissements dans les Hautes-Alpes d'individus revendiquant leur appartenance à l'association Génération Identitaire »*²³⁴ et décide dès lors que *« plus aucune communication ne sera faite pour permettre aux investigations de se dérouler sereinement, à l'abri des pressions politiques »*²³⁵.

Néanmoins, si les Identitaires n'ont pour l'heure pas été inquiétés ou poursuivis en justice, l'association Tous Migrants a recueilli plusieurs témoignages d'exilés ayant été poursuivis et contrôlés par les militants d'extrême-droite :

*« Nous avons recueilli de nombreux témoignages de migrants ayant été coursés par les Identitaires en pleine nuit et dans la neige. [...] Certaines fois depuis l'Italie jusqu'à la France où ils appelaient ensuite les forces de l'ordre. »*²³⁶

b) Un Etat complaisant à l'égard de Génération Identitaire ?

Si la préfecture des Hautes-Alpes a déclaré avoir intimé aux militants d'extrême-droite l'ordre de cesser leur activité, ceux-ci assurent qu'il n'en a rien été: *« non, on ne nous a jamais demandé ça, bien au contraire »*²³⁷. Dès lors, à l'impunité des Identitaires semble s'ajouter

²³³ Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

²³⁴ Génération identitaire : le parquet ouvre une enquête pour immixtion dans une fonction publique, Le Dauphiné, publié le 11/05/18 [en ligne], dernière consultation le 02/09/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/05/11/generation-identitaire-parquet-ouvre-enquete-immixtion-fonction-publique>

²³⁵ Idem

²³⁶ Idem

²³⁷ Un des porte-paroles de Génération Identitaire interrogé par la presse. Source : Génération identitaire : le parquet ouvre une enquête pour immixtion dans une fonction publique, Le Dauphiné, publié le 11/05/18 [en ligne], consulté le 01/09/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/05/11/generation-identitaire-parquet-ouvre-enquete-immixtion-fonction-publique>

une « collaboration » entre ces militants et les forces de l'ordre ; un fait mis en lumière par un reportage réalisé par et diffusé sur TFI²³⁸. Le journaliste constate que les propos des militants concernant leur « mission » sont ambigus, tout comme leur uniforme :

« [...] veste bleue, comme celle de la police aux frontières, carte, talkie-walkie, jumelles, pour des missions aux marges de la légalité qui ne semblent pas beaucoup inquiéter les forces de l'ordre ».

Aussi le porte-parole de Génération Identitaire explique-t-il que la relation avec les forces de l'ordre est « cordiale » :

« On arrive, on se signale, on dit qu'on est sur la zone, qu'on va faire notre travail, on leur explique ce qu'on fait, ils le savent, ils ne sont pas spécialement étonnés, et nous, on fait ce qu'on a à faire. »

Et le journaliste d'ajouter :

« Plus inquiétant, sur cette vidéo postée sur Twitter, les militants d'extrême-droite arrêtent un migrant et le remettent entre les mains de la Police Aux Frontières. Ils n'ont bien-sûr pas le droit de procéder au moindre contrôle d'identité, encore moins d'arrêter un individu. Ils n'ont pas été poursuivis. »



Sur cette image : à gauche, un militant de GI ; au milieu, deux policiers ; à droite, un exilé que les militants de GI ont « apporté » à la police

Le porte-parole de Génération Identitaire ajoute alors que « ça fait maintenant plusieurs semaines qu'on est présents et qu'on mène nos investigations, et on n'a pas été inquiétés. C'est bien la preuve que tout est légal. »

L'impunité des militants d'extrême-droite et leur collaboration avec les forces de l'ordre ont alors engendré un sentiment d'incompréhension et de révolte chez les acteurs de la solidarité.

²³⁸ Sujet de TFI sur Defend Europe – Génération Identitaire, diffusé le 22/06/18 : <https://rutube.ru/video/b65c957007361dddd761e975ce749019/>

Un solidaire et maraudeur assure que « *les Identitaires font une partie du travail de la police, puisque quand ils attrapent des gens et les remettent à la police, la police les remercie pour le bon boulot qu'ils ont fait* »²³⁹ et un administrateur de Tous Migrants dénonce²⁴⁰ :

« Leur présence est terrible pour nous, ils sont toujours là [...]. Pour nous, c'est un élément de perturbation supplémentaire, c'est un danger supplémentaire puisqu'ils font de la chasse à l'homme et ils essaient d'interpeller et d'arrêter des migrants et les amener à la police. Il y a une vraie collaboration entre les Identitaires et la police, et c'est ça le vrai scandale. Que la police, l'Etat, utilisent ces gens-là. [...]

C'est hallucinant que l'Etat les laisse faire, s'en serve et les instrumentalise. L'inaction [de l'Etat] est une forme d'action [...]. C'est très grave, c'est une dérive fascisante de l'Etat. »

❖ **Une mairie face au silence de l'Etat**

En outre, la municipalité de Briançon dénonça la présence et les agissements des militants de Génération Identitaire dans un courrier adressé le 15 mai 2018 au sous-préfet de l'arrondissement de Briançon et la préfète des Hautes-Alpes, et interroge l'Etat, par-là même, sur son inaction et l'impunité des Identitaires :

« On est en droit de se demander pourquoi aucune mesure concrète n'a été à ce jour prise par l'Etat pour stopper leur sinistre opération alpine, d'autant que ces militants affirment qu'ils resteront dans le Briançonnais 'aussi longtemps qu'il le faudra'. »

Et le directeur de cabinet du Maire d'ajouter²⁴¹ :

« L'Etat, son seul souci, c'est le maintien de l'ordre public. Juste après les opérations du 21 avril, l'Etat s'inquiétait à chaque rassemblement et mettait des moyens disproportionnés [surveillance policière]. Nous, notre discours, c'était de dire « mais comment vous voulez qu'on assure le bon maintien de l'ordre public dans la ville tant que ces gens-là continuent de mener leurs opérations en toute impunité et sans être inquiétés ? » et d'ailleurs eux-mêmes [les Identitaires] en jouaient, ils s'étaient moqués de la préfète qui disait le 30 avril qu'ils étaient partis alors qu'ils étaient toujours là. Alors que ces gens-là faisaient de la provocation permanente, de l'intimidation en suivant des gens jusqu'à leur domicile, sans parler des intimidations faites aux migrants qui ont été accueillis au Refuge Solidaire... Ça a quand même conduit des migrants à emprunter des chemins de plus en plus périlleux et dangereux [...]. On a alerté l'Etat là-dessus, en se plaçant sur leur terrain, le maintien de l'ordre public, et on n'a jamais eu de réponse. »

²³⁹ Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

²⁴⁰ Entretien du 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

²⁴¹ Entretien du 05/07/18, cabinet du Maire, Briançon

Alors comment expliquer le silence et l'inaction de l'Etat face à Génération Identitaire (GI), voire sa complicité ? Un article de L'autre Quotidien intitulé « La complaisance de Gérard Collomb envers les Identitaires remonte à Lyon »²⁴², rappelle que si l'Etat français n'a choisi d'engager des poursuites à l'égard des Identitaires et qu'ils ont « pu se rendre au Col de l'Echelle en toute sérénité », le gouvernement britannique avait, quant lui, en mars 2018, interdit l'entrée sur le territoire à deux militants identitaires (l'une Américaine, l'autre Autrichien) et refoulé une Canadienne appartenant à la même association, en raison de la compétence de « *la police aux frontières [...] de refuser l'entrée à tout individu s'il est considéré que sa présence au Royaume-Uni est contraire à l'intérêt général* ». Ces trois militants ont en revanche pu faire partie de la milice en « mission » dans les Hautes-Alpes. Le quotidien d'information assure ainsi que « *les pouvoirs publics français font preuve d'une totale complaisance vis-à-vis des militants d'extrême-droite, alors qu'ils s'en prennent aux personnes qui aident et soutiennent les exilés*²⁴³ » et rappelle que « *cette absence de réaction de Gérard Collomb face aux groupes d'extrême-droite n'est pas une première* » et que Génération Identitaire est basée à Lyon, où l'actuel ministre de l'Intérieur fut maire de 2001 à 2017. En outre, deux des porte-paroles de GI et responsables du groupuscule lyonnais figurent parmi les organisateurs de « Defend Europe Alpes », et l'un d'entre eux s'avère être le fils d'un ami de Monsieur Collomb.

Aussi la Ville de Lyon a-t-elle pu devenir un « terrain favorable » à l'expansion de l'extrême-droite, « sans que l'ancien maire y trouve à redire », notamment grâce à la présence d'un certain nombre de penseurs d'extrême-droite dans le milieu universitaire, tels que Bernard Lugan, Bruno Gollnisch, Henri Roques, Robert Faurisson ou encore Marion Maréchal-Le Pen qui choisit Lyon pour y établir son « académie des sciences politiques »²⁴⁴.

Les jeunesses identitaires se sont installées dans le 5ème arrondissement de Lyon en 2004 où elles y ont ouvert un local (la Traboule) et une salle de boxe (l'Agogé) qui leur permet de se former au combat de rue. Dans ce même arrondissement, le Groupe Union Défense (GUD) a également ouvert un local (le Pavillon noir), un salon de tatouage et des magasins de vêtements où se vendent des marques prisées par les skinheads, telles que Fred Perry ou Ben Sherman. Parmi les hauts-lieux de l'extrême-droite lyonnaise, se trouve également « la Maison Bleue » ouverte par les fondateurs de l'Œuvre française (Yvan Benedetti) et des Jeunesses nationalistes (Alexandre Gabriac), dissoutes après la mort d'un militant antifasciste en juin 2013²⁴⁵, réactivées plus tard et portant un logo faisant référence au parti de Mussolini.

²⁴² La complaisance de Gérard Collomb envers les Identitaires remonte à Lyon, L'autre Quotidien, publié le 04/05/18 [en ligne], dernière consultation le 03/09/18 : <https://www.lautrequotidien.fr/articles/2018/4/30/la-complaisance-de-grard-collomb-vis-vis-des-identitaires-nest-pas-nouvelle-t4tjg?rq=collomb>

²⁴³ Les poursuites à l'encontre des solidaires en Briançonnais et la criminalisation de la solidarité sont détaillées dans le 2. ci-après

²⁴⁴ « L'académie des sciences politiques » de Marion Maréchal-Le Pen ouvrira à Lyon, Le Monde, publié le 23/04/18 [en ligne], dernière consultation le 03/09/18 : https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/04/23/l-academie-des-sciences-politiques-de-marion-marechal-le-pen-ouvrira-a-lyon_5289472_823448.html

²⁴⁵ Mort de Clément Méric : trois skinheads jugés aux assises, Le Figaro, publié le 07/06/18 [en ligne], dernière consultation le 03/09/18 : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2018/06/07/97001-20180607FILWWW00123-mort-de-clement-meric-trois-skinheads-juges-aux-assis-es.php>

Enfin, en 2018, le Groupe Union Défense (GUD), désormais nommé Bastion social, a lui aussi ouvert un local dans le vieux Lyon.



[Voir légende détaillée page suivante] →

QUI SONT-ILS ?

Les identitaires



Traboule : siège social de Génération Identitaire. Issue de la dissolution d'Unité Radicale, Génération Identitaire est la branche jeunesse du Bloc Identitaire. Ils militent pour la sauvegarde d'une civilisation chrétienne et européenne menacée, selon eux, par l'immigration et l'islam. Plusieurs condamnations pour faits de violences et nombreux contrôles judiciaires. Ouverture officielle : 13 avril 2011 (depuis octobre 2010 officieusement)



5 montée du change



Aqoqé : salle de boxe pour les "patriotes et les identitaires" qérée par Génération Identitaire. À deux pas de la Traboule, cette salle de sport sert de base pour former les nationalistes au combat de rue. Ouverture officielle : 27/01/17



3 montée du change

Front National Rhône



Front National : Siège départemental à Perrache. Le FN a rassemblé, à l'origine, des néofascistes d'Ordre Nouveau, des anciens de la collaboration, des soldats perdus de l'OAS, des nationalistes révolutionnaires et des poujadistes. Il existe de plus en plus de liens officiels entre Génération Identitaire et le Front National, notamment sur Lyon.



38 cours de Verdun

GUD(Groupe Union Défense)



Pavillon Noir : local du GUD (Groupe Union Défense). Créé en 1968 par d'anciens militants d'Occident qui venait d'être dissoute. De nouveau en activité depuis 2010 sur Lyon. Prônant la violence de rue, le GUD ne cache pas son antisémitisme, son homophobie et ses affinités avec le milieu néo-nazi. Très nombreuses condamnations pour faits de violences. Ouverture : 1/10/2016



43 rue des Farques



Made in England : magasin référence des fascistes locaux. Ouvert par deux militants du Gud : Steven Bissuel et Loqan Djan. Ce magasin sert très vraisemblablement à fédérer les différents groupuscules. Ouverture en avril 2016



6 rue Juiverie



Point d'ancre : salon de tatouage référence pour les fascistes du quartier. On retrouve également à l'origine de ce commerce Loqan Djan. Ouverture en septembre 2016.



10 rue lainerie

PNF (Parti Nationaliste Français)



Maison Bleue : local du Parti National Français Réactivé en 2015 suite à la dissolution de l'œuvre Française et des Jeunesses Nationalistes (meurtre de Clément Méric). Idéologie ultranationaliste, nostalgiques de Pétain. Ouverture : 15/11/2014. Il existe dans la même rue un bar sympathisant du PNF.



5 rue Saint Georges

Action Française



Action Française : Fondée à la fin du 19ème siècle par Charles Maurras, la section lyonnaise s'est réactivée suite aux manifestations homophobes contre le mariage pour tous et toutes. Idéologie : anti-démocrate, anti-libéral, anti-républicain, contre l'union européenne, anti-immigration, anti-LGBT, anti-féministe... Ouverture : 10/2015



11 rue Adélaïde Pérrin

Cartographie réalisée par la CGA-LYON et le CV69

Si la mairie et la préfecture n'ont fait preuve d'aucune réaction quant à l'offre publique d'achat (OPA) de l'extrême-droite radicale sur Lyon, il semble que la présence de ses militants intimide et angoisse, au-delà du 5^{ème} arrondissement. Certains de leurs actes restés impunis et face auxquels les pouvoirs publics semblent rester aveugles, peuvent être énumérés :

- 19 mars 2018 : des militants de Génération Identitaire tractent et distribuent des sprays lacrymogènes aux jeunes femmes devant la gare de Lyon Part-Dieu (3^{ème} arrondissement) ;
- Fin mars 2018 : agressions racistes et homophobes dans le 5^{ème} arrondissement ;
- 11 avril 2018 : attaque, avec barres de fer et taser, des spectateurs d'un concert d'un groupe de musique hardcore dont les mots d'ordre étaient « no racism, no sexism, no fascism » (9^{ème} arrondissement) ;
- 2017 : agression de l'horloger Saint-Paul, qui défend une vision ouverte du patrimoine lyonnais.

Suite à cette agression, le nouveau maire de Lyon, Georges Kénépékian, avait déclaré « s'attaquer au problème » mais aucune mesure concrète n'avait été prise, de même que Gérard Collomb n'a jamais réagi sur ce sujet. Selon un membre du Groupe Antifasciste de Lyon et de ses Environs (GALE), « *l'extrême droite tente de faire de Lyon sa chasse gardée, avec la complicité de la police. Les fascistes font le sale boulot des flics dont ils partagent le mode d'action* » et les pouvoirs publics auraient préféré « *s'en prendre aux organisations qui s'opposent aux néo-fascistes* » et « *criminaliser les forces politiques de gauche* ».

En outre, la maire du premier arrondissement de Lyon et élue de Lyon Citoyenne et Solidaire qualifie la « stratégie » de Gérard Collomb de « stratégie du plumeau », consistant à « *éviter de nommer les problèmes et glisser la poussière sous le tapis* », tout comme l'ex-vice-président chargé du logement à la métropole de Lyon (qui a démissionné pour protester contre la politique sociale de la municipalité et qui est désormais juge assesseur à la Cour Nationale du Droit d'Asile-CNDA) qui considère que « *pour Gérard Collomb, parler de l'extrême droite, c'est la renforcer, de même que traiter les migrants de façon humaine et digne, c'est créer un appel d'air pour plus d'immigration* ». Si le ministre de l'Intérieur déclarait lors du vote à l'Assemblée nationale de la loi asile et immigration, à propos de ce qu'il nomme la « submersion migratoire », que « *si nous restons sans réaction, ce sont quelques centaines de milliers de personnes qu'il nous faudrait accueillir chaque année en France. [...] Peut-on penser que nous pourrions construire chaque année une ville de taille moyenne pour accueillir ces réfugiés ?* », l'élue lyonnaise citée ci-haut considère qu'il « gouverne par la peur » et mène « *un jeu politicien dangereux qu'il a joué à Lyon et qu'il transpose au niveau national avec la bénédiction du président de la République* ». Elle dénonce par ailleurs le fait que la « *politique [de Gérard Collomb à Lyon] consistait à déplacer les gens sans rien régler sur le fond* » et que « *son argument était que si l'on mettait en place des dispositifs efficaces, on attirerait les gens sur place, et qu'il fallait donc défendre une ligne dure en la matière* », ce qui rappelle la théorie de « l'appel d'air ».

Tandis que l'ex-vice-président chargé du logement à la métropole de Lyon estime que le ministre de l'Intérieur fait montre d'une obsession à l'égard des exilés et « du danger qu'ils représentent », et qu'il manque par-là même de « vision sur ce qui est l'un des grands défis des années à venir » - ce qui a valu l'adoption de la loi « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie » - un membre du Groupe Antifasciste de Lyon et de ses Environs (GALE) considère que celle loi est « *l'aboutissement de dix ans d'un travail idéologique des identitaires sur les thèmes de l'immigration et de l'islam* ».

De plus, pour la maire du premier arrondissement de Lyon, le ministre de l'Intérieur « *porte la lourde responsabilité d'avoir repris à son compte les arguments de l'extrême droite* » et le juge assesseur à la CNDA explique que « *pour empêcher le Front National d'arriver au pouvoir, on fait le boulot à leur place, puis on réalise qu'on tient le même discours qu'eux et qu'on justifie ceux qui sont derrière, c'est-à-dire les Identitaires* ».

Alors que le 3 avril 2018 un député de La République En Marche demandait au ministère de l'Intérieur « *s'il était envisageable de prononcer la dissolution de l'association* » Bastion social qui s'est implanté à Strasbourg, en évoquant « un climat anxigène » régnant dans le quartier où il s'est installé et l'article du Code de la sécurité intérieure (L. 212-1246) qui permet de dissoudre des associations en raison de provocations « à la discrimination, à la haine ou à la violence », la réponse apportée fut la suivante :

« Les associations ou groupements de fait, qui provoquent à la haine, à la violence ou à la discrimination font l'objet d'une vigilance particulière des services de police, rappelle que le président de la République peut procéder par décret à la dissolution de ce type d'association, tout en soulignant que ce pouvoir de police administrative est limité. [...] La liberté d'association constitue l'un des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République. »

En somme, la décision de dissoudre le Bastion social ou Génération Identitaire n'a pas été prise – bien que le directeur général de France terre d'asile et Benoit Hamon l'aient réclamée et que la dissolution de GI avait déjà été étudiée par Manuel Valls en 2012.

Enfin, le 29 juin 2018, Génération Identitaire a fait paraître un communiqué déclarant officiellement la fin de son opération « Defend Europe Alpes » et se targue de sa « réussite »²⁴⁷:

« Le travail d'enquête et de repérage des itinéraires empruntés par les migrants clandestins étant terminé, nos équipes ont cessé de se relayer dans la vallée de Briançon. Après 2 mois de présence, le moment est venu de faire le bilan : le succès de

²⁴⁶ Code de la sécurité intérieure, Article L212-1 [en ligne] :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000025503132&idArticle=LEGIARTI000025505191>

²⁴⁷ Génération Identitaire, « La mission Alpes de Defend Europe prend fin, le combat pour l'identité continue », publié le 29/06/18 : <https://generationidentitaire.org/2018/06/29/la-mission-alpes-de-defend-europe-prend-fin-le-combat-pour-lidentite-continue/>

la « Mission Alpes » de Defend Europe est incontestable. La surveillance à la frontière a été renforcée et les migrants ont compris que les Européens ne se laisseraient pas envahir sans réagir. Notre opération a également eu un retentissement médiatique au-delà de nos espérances, contraignant les politiques de tous bords à prendre position sur les thématiques identitaires. Nous avons fait réagir dans les plus hautes sphères de l'État, et surtout, nous avons envoyé un message fort aux Briançonnais ainsi qu'à toute la population européenne : contrôler les frontières est possible, c'est une question de volonté politique. »

Et pourtant, fin juillet, des flyers proclamant « On est chez nous ! » ont été placardés dans les rues de Briançon par des militants de Génération Identitaire...



(Source : page Facebook d'un solidaire)

c) Un événement impactant le contexte politique à Briançon

Alors que des administrateurs de Tous Migrants rencontraient le Maire de Briançon début juin, celui-ci leur confia qu'il ressentait une radicalisation dans tout le Briançonnais, vers les extrêmes droite et gauche et que dès lors, il prit la décision de cesser d'afficher un quelconque positionnement (relatif aux exilés) pour ne pas encourager les « radicalisations », d'un côté ou de l'autre. Et d'ajouter qu'à l'avenir, des actions telles la mise à disposition de la Maisonnette, ne se reproduiront certainement plus, au regard du grand mécontentement des élus sur ce qu'il se passe à Briançon. Lors d'un entretien, une adjointe et le directeur de cabinet du maire reviennent sur l'opération de Génération Identitaire qui semble avoir engendré de nouvelles tensions entre élus locaux²⁴⁸ :

Bertrand : « *Le contexte a changé depuis le 21 avril, au moins d'un point de vue politique, avec l'opération de communication menée par Génération Identitaire, qui forcément a cristallisé et exacerbé les tensions, qui a permis à certains de récupérer*

²⁴⁸ Entretien du 05/07/18, cabinet du Maire, Briançon

politiquement le drame des migrants, et notre opposition nous reproche d'avoir « favorisé des appels d'air » et d'avoir amplifié cette crise migratoire, en ouvrant le Refuge Solidaire, alors qu'ils avaient été dans un premier temps favorables à cette ouverture. Aujourd'hui, ils font machine arrière en demandant sa fermeture et en disant que ce Refuge créé un appel d'air. On a beau expliquer par A+B que si rien n'était organisé, la situation serait bien pire et bien plus compliquée, ils mettent surtout en avant les problèmes que ça renvoie sur la ville -ville touristique- avec les nombreux articles qu'il y a eu dans la presse, que ce n'est pas forcément une communication très positive pour une ville comme Briançon. Or là, on leur explique que s'il n'y avait rien d'organisé, les migrants seraient certainement amenés à dormir en pleine rue, voire à s'installer de manière sauvage dans des établissements publics, ce que nous n'avons jamais souhaité et ne souhaitons pas. Encore une fois, ce Refuge solidaire est destiné non pas à fixer les personnes à Briançon mais à leur offrir un temps de répit après le périple et les difficultés qu'ils ont pu connaître avant de partir vers d'autres destinations. [...]

Françoise : *Au niveau de la communauté de communes, c'est vrai qu'on essaie aussi de garder un équilibre, sachant que politiquement on n'est pas tous du même bord, on n'a pas tous les mêmes convictions fortes en faveur de cette solidarité. Il y a un certain humanisme qui est partagé par beaucoup (même la majorité). On a réussi, jusqu'à présent, à toujours avoir une grosse majorité au niveau de la CCB pour aller dans ce sens-là [...]. Mais on sent quand même que ça aussi, c'est hyper fragile.*

Bertrand : *Et on commence à se rapprocher des échéances électorales de 2020, on est bien conscients que les choses vont être de plus en plus compliquées à ce niveau-là. Et encore une fois, avec en toile fond la politique gouvernementale, une préfète qui n'a rien trouvé à redire à la présence des Identitaires et qui prétendait dès le 30 avril qu'ils avaient quitté le territoire alors qu'on a eu pas mal de preuves qu'ils étaient toujours là et qu'ils continuaient leurs actions. »*

Aussi le soutien de la mairie aux acteurs de la solidarité peut-il être, désormais, jugé d'« ambigu » par certains militants, qui dénoncent une « politique électoraliste » de la part de la municipalité²⁴⁹ :

« Un soutien ambigu. C'est la limite du soutien. [...] Décider de ne pas prendre de risques sous prétexte qu'on rentre dans une période électorale, c'est donner raison au Front National. C'est le fameux discours de Le Pen : entre l'imitation et l'original, oui, on préfère l'original. Ça donne du crédit à l'opposition aux migrants. Le problème, c'est qu'est-ce qu'ils veulent ? Ils défendent quelque chose ou ils défendent d'être élus ? C'est ça la question. »

²⁴⁹ Entretien avec un administrateur de Tous Migrants, 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon



(Prise de vue A. Vinck-Keters, rue Centrale, Briançon, 13/06/18)

2. La criminalisation de la solidarité en Briançonnais

a) La marche de Clavière à Briançon : une réponse à l'opération des Identitaires

Le dimanche 22 avril, au lendemain de l'opération de communication de Génération Identitaire (GI) au Col de l'Echelle, des solidaires italiens et français ont décidé, de manière spontanée, d'entamer une marche pacifique de Clavière (Italie) à Briançon. Un événement qui a été rapporté dans la presse comme « un passage en force de la frontière par l'extrême-gauche » et qui a valu aux solidaires d'être accusés d'« aide à l'entrée de personnes en situation irrégulière, en bande organisée ». La réponse de certains solidaires à Génération Identitaire ayant engendré une confusion dans les esprits, parfois une incompréhension et ayant vivement alimenté les débats, il semble ici important de revenir sur la manière dont se sont déroulés les événements. Essayer de rétablir une vérité plus complexe que celle présentée dans certains médias fut un des objectifs de Tous Migrants, via notamment la diffusion du témoignage d'un solidaire ayant été présent lors de la marche.

Alors que le parquet soupçonne les solidaires d'avoir agi en « bande organisée » pour « faire passer des migrants » et qu'ils avaient ainsi prémédité leur acte, le témoignage du militant démontre au contraire qu'il s'agissait d'une action spontanée, et que l'idée de faire une marche au lendemain de l'opération de GI s'est construite petit à petit, dès le soir du samedi 21, lors d'échanges, dans un premier temps, devant le Refuge Solidaire à Briançon, puis dans

un second temps, au refuge surnommé « Chez Jésus » à Clavière, côté italien, en présence des exilés « bloqués à Clavière depuis plusieurs jours ». C'est alors que l'idée d'entreprendre une marche pacifique est née et a été retenue, puis proposée à d'autres solidaires, le dimanche 22 avril au matin. Le « militant-témoin » explique²⁵⁰ :

« Après un temps de discussion avec les militants déjà présents sur place, puis un temps de réflexion personnelle, tout est devenu subitement limpide : il s'agissait bien de se mettre en marche pour la défense des droits fondamentaux des êtres humains tels qu'ils sont énoncé notamment dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Convention de Genève.

Dès lors, j'ai pu prendre à part les exilés, leur réexpliquer les raisons de cette marche puis leur demander quelle était leur décision. Les exilés présents ont exprimé une nouvelle fois le souhait de participer à une marche pour défendre des droits fondamentaux des êtres humains. Dès lors ils étaient bien plus que simplement des personnes qui souhaitent passer une frontière mais des gens comme nous qui se battent pour le respect des droits et qui décident de marcher pour ça.»

En début d'après-midi, un groupe de 150 personnes comprenant des militants et des exilés se sont alors mis en marche à partir de Clavière, en direction de la France. Si un média local rapporte qu'ils « ont forcé le barrage de la gendarmerie pour passer la frontière en présence d'une petite trentaine de migrants »²⁵¹, les militants s'en défendent et expliquent qu'ils étaient « tous persuadés qu'[ils] ne la passerait pas », mais qu'« à [leur] grande surprise, l'arrivée jusqu'à Montgenèvre a été possible sans blocage policier. Le cortège a alors été rejoint par d'autres militants français ». Le journal en ligne Reporterre semble décrire les faits dans une version proche de celle des participants à la marche et relaie que « la manifestation passe devant le poste frontière sans que les fonctionnaires de la Police aux Frontières (Paf), peu nombreux, ne puissent intervenir. Puis elle s'engouffre dans un tunnel routier »²⁵². Le témoin ajoute :

« À la sortie du tunnel, un cordon de policier, n'occupant pas toute la largeur du passage (à cause de la configuration du terrain à cet endroit-là), attendait le cortège. Les forces de l'ordre étaient néanmoins clairement en sous-effectifs (moins d'une cinquantaine, avec deux lignes de quelques dizaines de policiers). Sans doute alarmés par les slogans des manifestants qui résonnaient joyeusement et avec force dans le tunnel, les policiers ont manifestés des signes de peur en voyant arriver le cortège et

²⁵⁰ TOUS MIGRANTS, Chronologie des faits-weekend des 21 et 22 avril, sans date, p. 2

²⁵¹ Après l'extrême-droite au col de l'Echelle, c'est l'extrême-gauche qui force la frontière de Montgenèvre à Briançon, DICI TV, publié le 22/04/18 [en ligne], dernière consultation le 04/09/18 : <https://www.dici.fr/actu/2018/04/22/apres-l-extreme-droite-col-de-l-echelle-c-l-extreme-gauche-force-frontiere-montgenevre-jusqu-1129702>

²⁵² Dans les Alpes, la solidarité avec les migrants l'a emporté sur la xénophobie, Reporterre, publié le 23/04/18 [en ligne], dernière consultation le 04/09/18 : <https://reporterre.net/Dans-les-Alpes-la-solidarite-avec-les-migrants-l-a-emporte-sur-la-xenophobie>

ils ont simplement reculé. Aucun moyen de dispersion n'a été utilisé, aucune sommation n'a même été émise, aucun tir de gaz n'a été fait.

Malgré une légère bousculade, les gendarmes se sont ensuite écartés et le cortège a continué sa longue marche sous le soleil, le long de la route nationale avec deux motos de la gendarmerie qui ouvraient la route et un véhicule de police qui fermait la marche. »



(Source : DICI TV)

A Briançon, des gendarmes et policiers, postés au Champ de Mars (dans la ville « haute », auquel est reliée la route d'Italie) ont laissé passer les manifestants qui ont rejoint le Refuge Solidaire (dans la ville « basse ») :

« Le cortège est entré dans Briançon puis a traversé la ville dans l'idée d'être visible. Des visages sympathiques et des passants nous ont manifesté leur soutien et sont venus pour certains se greffer au cortège, si bien qu'en arrivant au refuge solidaire vers 18h30, nous étions près de 250 personnes. Les exilés ont pu être mis à l'abri au Refuge. Tout le monde est d'abord resté rassemblé sur le parking de la MJC, pour délibérer, discuter, se reposer de la marche jusqu'à ce qu'une partie du cortège se disperse. »²⁵³

²⁵³ TOUS MIGRANTS, Chronologie des faits-weekend des 21 et 22 avril, sans date, p. 3



(Source : DICI TV)

Tandis qu'en début d'après-midi une militante transportant trois exilés en voiture s'est vue arrêtée à l'entrée de Briançon et placée en garde-à-vue par la police nationale pendant près de huit heures, une quarantaine de militants arrivés au Refuge décida de se rendre au commissariat de police pour demander sa libération ainsi que celle des trois exilés également auditionnés. C'est alors qu'en se rendant au commissariat, six militants italiens et suisses ont été arrêtés par la gendarmerie et ont été auditionnés. Si trois d'entre eux ont été libérés, les trois autres (que l'on surnommait les « 3 de Briançon ») sont assignés à comparaître le 24 avril au tribunal de Gap, pour avoir « facilité ou tenté de faciliter l'entrée irrégulière en France de plus d'une vingtaine d'étrangers, avec cette circonstance que les faits ont été commis en bande organisée », et ont été placés en détention provisoire à la maison d'arrêt de Gap et à la prison des Baumettes à Marseille.

Un peu plus tard, vers 19h, un militant a été interpellé au café de la gare de Briançon : la police a demandé à contrôler son identité et a voulu procéder à son arrestation. Le militant, alors qu'il souhaitait appeler son avocat, s'est vu violenté par les membres des forces de l'ordre :

« Six policiers se sont alors jetés sur lui avec une violence inouïe pour le mettre au sol. Il a été menotté et a reçu des coups de genoux, de pieds et de matraques. Un groupe de militants est allé à son secours. Ils ont réussi à extraire le camarade des coups des policiers en étant violemment gazés au poivre. Le camarade, défiguré, et encore menotté, aurait dû se rendre immédiatement à l'hôpital, mais il a préféré rester caché pendant la nuit par peur d'être arrêté. La police détient ses papiers. Pendant l'altercation, un groupe de militants d'extrême droite regardaient la scène, debout sur le trottoir de la gare, aux côtés des policiers. »²⁵⁴

Alors que le solidaire racontant les événements explique qu'« un groupe de militants est allé au secours » du militant tabassé par les forces de l'ordre, la presse apporte une toute autre version des faits :

²⁵⁴ TOUS MIGRANTS, Chronologie des faits-weekend des 21 et 22 avril, sans date, p. 4

« Lors de la manifestation, deux policiers ont également été blessés, dans la soirée, vers 20h30, à Briançon. Le contrôle de l'un des manifestants, à proximité de la gare, se serait mal passé. Le manifestant, isolé du reste du groupe, aurait refusé de suivre les policiers. Une trentaine de manifestants les auraient alors rejoints et auraient jeté des pierres sur les fonctionnaires. L'un d'eux aurait été touché à la tête, un deuxième policier aurait été projeté au sol et serait blessé au genou. Les deux policiers ont été pris en charge à l'hôpital, d'où ils sont ressortis dans la soirée. »²⁵⁵

Tandis que le Conseiller départemental Les Républicains de Briançon adressa « *tout son soutien aux forces de police* »²⁵⁶ et « *un appel au secours à l'Etat pour des renforts non pas ponctuels mais durables dans le Briançonnais* » et demanda par-là même à la municipalité « *cesser l'appel d'air généré par l'accueil des migrants* », le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb – participant au même moment au débat sur le projet de loi asile et immigration à l'Assemblée nationale – ordonna l'envoi de renforts policiers (environ 200 CRS et gendarmes mobiles) à Briançon dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23 avril.

b) Le procès des « 3 de Briançon » et la décision du Conseil constitutionnel

Le 22 avril 2018, suite à la marche de Clavière à Briançon, six militants sont arrêtés par les forces de l'ordre et sont gardés-à-vue. Tandis que trois d'entre eux sont libérés, les trois autres ne sont pas relâchés et sont sommés de passer en comparution immédiate, dès le 24 avril. Il s'agit d'une étudiante italienne, Eleonora, d'un étudiant suisse, Bastien, et d'un travailleur belgo-suisse, Théo, accusés d' « aide à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière sur le territoire national » (article L622-1 du Ceseda²⁵⁷) « en bande organisée » (article L622-5). Ils encourent jusqu'à 10 ans de prison et une amende de 750 000 euros, ainsi qu'une interdiction de pénétrer sur le territoire français.

Le 24 avril, devait alors avoir lieu leur comparution immédiate, mais les avocats ont demandé un délai (qui est de droit et ne peut donc pas être refusé) pour préparer leur défense. Le procès est donc reporté au 31 mai, et dans l'attente de celui-ci, les accusés sont placés en détention provisoire, d'abord à la maison d'arrêt de Gap, avant d'être transférés à la prison des Baumettes à Marseille, où était déjà détenue la militante italienne, dans la « partie des arrivants ». Dès lors, leurs avocats s'attachent à faire une demande de recours contre la détention et une demande de mise en liberté.

Après 10 jours de détention, le tribunal correctionnel de Gap ordonne, le 3 mai, la mise en liberté provisoire des « 3 de Briançon », mais ceux-ci sont placés sous contrôle judiciaire

²⁵⁵ Manifestations antifascistes : deux policiers blessés, six militants interpellés, Le Dauphiné, publié le 23/04/18 [en ligne], dernière consultation le 04/09/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/04/23/manifestations-deux-policiers-blesses-deux-personnes-en-garde-a-vue>

²⁵⁶ Migrants : droite et gauche condamnent les manifestations violentes du week-end, Le Dauphiné, publié le 23/04/18 [en ligne], dernière consultation le 04/09/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/04/23/briancon-droite-et-gauche-condamnent-les-manifestations-violentes>

²⁵⁷ Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

strict, avec notamment l'interdiction de quitter le territoire national et l'obligation de se rendre quotidiennement au commissariat, en attendant leur procès le 31 mai.

La veille, le romancier engagé Erri de Luca avait lancé un appel, cosigné par de nombreuses personnalités et citoyens, pour la libération des « 3 de Briançon » :

« Ce 21 avril les militants d'un groupuscule néo-fasciste et suprémaciste, ont mis en scène une opération de "blocage des frontières" entre la France et l'Italie largement médiatisée.

Le lendemain, un groupe d'habitants des vallées frontalières, engagés dans la solidarité concrète avec les migrants transitant dans cette région, traversent symboliquement la frontière sans aucun problème de Clavière jusqu'à Briançon, où la gendarmerie française effectue 6 interpellations complètement arbitraires.

L'accusation du procureur est aussi simple que brutale dans sa clarté : aide à l'immigration illégale avec l'aggravante d'avoir commis les faits de manière collective ("en bande organisée"). Pour 3 des personnes, la garde-à-vue se transforme en prison préventive jusqu'au début du procès qui aura lieu le 31 mai à Gap. Ils risquent jusqu'à 10 ans de prison et 750 000 € d'amende.

Nous sommes et nous nous sentons tous des montagnards, nous accompagnons depuis des siècles ceux qui doivent traverser la frontière pour se mettre à l'abri. Les montagnes et leurs innombrables sentiers nous aident.

Nous continuerons à le faire. Nous revendiquons notre aide comme légitime. Nous déclarons illégitime la loi qui nous incrimine, parce que contraire à la fraternité. En mer comme sur terre: nous déclarons que nous continuerons à secourir ceux qui ont besoin de nos sentiers.

Personne n'est clandestin. Dans nos montagnes, il n'y a que des hôtes de passage. »²⁵⁸

Néanmoins, le procès qui devait s'ouvrir le 31 mai à Gap a été renvoyé par le tribunal correctionnel au 8 novembre 2018, dans l'attente de la décision du Conseil constitutionnel saisi le 11 mai, sur la compatibilité du dit « délit de solidarité » avec la Constitution française. L'audience du 31 mai a donc porté sur la levée du contrôle judiciaire qui pesait sur les accusés, « dont la vie [était] suspendue depuis plus d'un mois »²⁵⁹, comme le précisa l'un des avocats. En effet, Théo était attendu par son employeur en Suisse, et Bastien et Eleonora devait passer leurs examens à l'université de Genève et de Turin. Par ailleurs, lors de l'audience, les avocats de la défense ont déposé la même question que Cédric Herrou et Pierre-Alain Mannoni²⁶⁰ avaient transmise à la Cour de cassation le 9 mai. Si la question des avocats des

²⁵⁸ Source : site pour la « Solidarité avec les 3 de Briançon » : <http://firmaperitre.blogspot.com/>

²⁵⁹ Migrants : le procès de trois militants à Gap renvoyé dans l'attente de la décision du Conseil constitutionnel, Le Monde, publié le 31/05/18 [en ligne], dernière consultation le 04/09/18 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/05/31/migrants-proces-a-forte-tonalite-politique-de-trois-militants-a-gap_5307404_3224.html

²⁶⁰ Explications ci-après, p. 136

« 3 de Briançon » fut jugée recevable, elle ne fut pas transmise à la Cour (étant donné qu'elle l'avait déjà été au Conseil constitutionnel), mais a cependant permis aux avocats de « se rallier à la cause ».

❖ La mobilisation d'une solidarité transfrontalière

En outre, une véritable solidarité transfrontalière s'est mise en place pour soutenir les « 3 de Briançon ». Des comités de soutien se sont organisés en Italie et en Suisse, mais aussi en France, par l'association Tous Migrants et le Réseau Hospitalité des Hautes-Alpes, suite à l'appel et à la pétition lancée par Erri de Luca (rassemblant plus de 3 000 signatures). Ce comité français a ainsi été créé pour : soutenir les accusés ; les aider à organiser leur défense ; recueillir des soutiens de personnalités ; sensibiliser et informer le grand public en vue d'un rassemblement lors du procès du 31 mai ; organiser cette journée de rassemblement ; agir en coordination avec les comités suisse et italien et relayer leurs actions dans les Hautes-Alpes²⁶¹. Le comité de soutien estime qu'à travers l'accusation des « 3 de Briançon »,

« [...] c'est la solidarité humaine et toute forme d'assistance y compris à personnes en danger qui est ainsi considérée comme un délit passible de prison de très longue durée mais c'est aussi le déni pur et simple du droit d'asile et donc de séjour, lequel est une obligation conventionnelle de la France.

Devant une telle répression et atteinte à la conscience humaine nous sommes et nous nous sentons tous des montagnards, nous accompagnons depuis des siècles ceux qui doivent impérativement traverser la frontière pour se mettre à l'abri, protéger leur vie et leur liberté. Les montagnes par leurs innombrables sentiers nous aident.

Nous continuerons à le faire. Nous revendiquons notre aide comme légitime. Nous déclarons illégitime la loi qui nous incrimine, parce que contraire à la fraternité et au devoir universel des hommes au secours d'autres hommes en détresse. En mer comme sur terre : nous déclarons que nous continuerons à porter secours à ceux qui ont besoin de nos sentiers. »²⁶²

Par ailleurs, une cagnotte en ligne²⁶³ a été mise en place pour aider financièrement les comités de soutien dans l'organisation d'événements et participer aux frais d'avocats. De plus, peuvent être citées, parmi les actions de soutien :

- Le défilé de 300 personnes à Genève à l'occasion du cortège du 1^{er} mai, brandissant des banderoles affichant « Libérez nos camarades », « Free Bastien », « Genève debout » ;

²⁶¹ Source : page Facebook de la soirée de soutien aux « 3 de Briançon » :

<https://www.facebook.com/events/168205977186522/>

²⁶² Nous soutenons les 3 de Briançon : oui à l'asile, non à la loi Collomb, Politis, publié le 21/05/18 [en ligne], dernière consultation le 04/09/18 : <https://www.politis.fr/articles/2018/05/nous-soutenons-les-3-de-briancon-oui-a-lasile-non-a-la-loi-collomb-38836/>

²⁶³ <https://www.leetchi.com/c/soutien-3-de-briancon>

- Le 3 mai, un rassemblement à la gare de Bardonecchia (Italie), devant la prison des Baumettes à Marseille et devant le tribunal de Gap, demandant la libération des solidaires ;
- Un rassemblement le 27 mai place de la République à Paris ;
- Une soirée de soutien à la Roche-de-Rame (Hautes-Alpes) le 30 mai, à la veille du procès ;
- Un rassemblement de 300 personnes devant le tribunal de Gap le 31 mai, jour de l'audience.



(Source : Rassemblement de soutien aux « 3 de Briançon » devant le tribunal le jeudi 3 mai, Libération)

En outre, une solidaire et administratrice de Tous Migrants exprima lors d'un entretien²⁶⁴ son ressenti sur les événements du weekend des 21 et 22 avril, et sur la réaction de l'association qui se mobilisa fortement pour la défense des solidaires inquiétés et réprimés :

« Il y a une grosse réaction par rapport à l'actualité, notamment par rapport à la répression des solidaires, qui bien-sûr m'interpelle, qui bien-sûr me choque, mais je trouve que du coup il y a beaucoup d'énergie qui va là-dedans et du coup on oublie... bien-sûr qu'il ne faut rien laisser passer des violences policières et qu'il faut agir là-dessus mais j'ai l'impression que ma place elle est aussi sur comment faire basculer l'opinion publique en profondeur, sur la nécessité de l'accueil, la nécessité de la fraternité et parfois j'ai l'impression qu'on envoie un peu des messages contradictoires, qu'on fait peur aux gens, en montrant ce qui va mal, en montrant la répression, les risques, en allant au carton. Bien-sûr qu'il faut y aller mais... par exemple, quand Génération Identitaire est arrivée, je l'ai su tout de suite le samedi à 10h et je me suis dit « il ne faut pas réagir, il faut les laisser faire et nous, notre travail, il n'est pas d'être sur le terrain de ces gens-là, il est sur le terrain de la fraternité, on n'est pas dans l'action symbolique, on est dans le vrai et ça se passe bien, continuons de la montrer et de la vivre ». C'était vraiment mon intuition. Maintenant je reconnais que j'ai pu me tromper, que c'était bien qu'il y ait une manifestation.

²⁶⁴ Entretien du 24/07/18, centre médical Rhône-Azur, Briançon

Voilà, au début j'avais l'impression qu'on était dans le clivage très fort, dans l'idéologie politique et j'avais l'impression qu'on brisait quelque chose à Briançon qui était assez consensuel jusque-là, c'est-à-dire que toute la population de Briançon était... même si elle pouvait avoir certainement des peurs, des clichés sur les migrants, il y avait quand même une acceptation, voire un élan. Et là, j'ai trouvé qu'on clivait beaucoup plus la population et c'était vraiment ma pensée à ce moment-là, le lundi après tout ça. Et maintenant, je reconnais que c'est hyper important de ne pas laisser le champ libre à Génération Identitaire. »

❖ Retour sur le « délit de solidarité »

La notion de « délit de solidarité » n'a pas de valeur juridique mais est une expression militante qui apparaît en mai 2003 dans le manifeste des Délinquants Solidaires, pour désigner toutes les incriminations pénales « susceptibles d'être utilisées, ou instrumentalisées, par les pouvoirs publics afin de dissuader ou réprimer l'aide désintéressée apportée par des citoyens ou des associations à des migrants sans-papiers. »²⁶⁵ Elle se rapporte notamment à l'article L. 622-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) datant de 1945, qui permet de poursuivre et de réprimer de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 euros « toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France ».

Néanmoins, comme le rappelle Danièle Lochak²⁶⁶, cette infraction est plus ancienne et trouve son origine dans le décret du 2 mai 1938 sur la police des étrangers, qui a pour objectif de « sanctionner toutes les officines louches, tous les individus qui, gravitant autour des étrangers indésirables, font un trafic honteux de fausses pièces, de faux passeports »²⁶⁷. Par la suite, plusieurs lois, comme celle du 31 décembre 1991 sur la lutte contre le travail clandestin et « l'organisation à l'entrée et au séjour irréguliers », vont aggraver les sanctions. Or jusqu'ici, le législateur ne semble avoir qu'en vue les réseaux organisés de passeurs, transporteurs et employeurs, et non les citoyens apportant une aide désintéressée à la personne en situation irrégulière ; une optique qui change avec le vote de la loi du 27 décembre 1994 visant à mettre en conformité la législation française avec la convention de Schengen de juin 1990, sommant les Etats membres d' « instaurer des sanctions appropriées à l'encontre de quiconque aide ou tendre d'aider, à des fins lucratives, un étranger à pénétrer ou à séjourner sur le territoire d'un Etat de l'espace Schengen ». S'il est explicitement visé, dans le texte européen, les comportements motivés par des « fins lucratives », rien de tel n'est précisé dans la loi française. Françoise Seligmann²⁶⁸ s'était alors inquiétée du « risque que le texte puisse

²⁶⁵ La fraternité est constitutionnelle mais la solidarité reste un délit, AOC, publié le 13/07/18 [en ligne], consulté le 14/07/18 : <https://aoc.media/analyse/2018/07/13/fraternite-constitutionnelle-solidarite-reste-delit/>

²⁶⁶ Danièle LOCHAK, professeure émérite de droit public, a été la présidente du Gisti de 1985 à 2000

²⁶⁷ LOCHAK Danièle, « La solidarité, un délit ? », *Après-demain*, octobre 2013 (n°27-28), p. 7

²⁶⁸ Résistante, journaliste et femme politique française

être utilisé pour poursuivre ceux qui apportent de l'aide à un étranger en situation irrégulière par amitié ou tout simplement parce que c'est normal. »²⁶⁹

Le texte de 1945 s'est vu modifié par les lois Toubon (22 juillet 1996 ; loi contre le terrorisme qui intégrait l'aide au séjour irrégulier parmi les infractions à visée potentiellement terroriste mais qui a été invalidé par le Conseil constitutionnel) et Chevènement (11 mai 1998), qui ont introduit une immunité familiale dans le cas d'un lien de parenté ou conjugal avec ledit « sans-papier ». Le « danger actuel ou imminent » pesant sur l'étranger en situation irrégulière a lui aussi été introduit dans la loi du 26 novembre 2003 afin d'exempter de poursuites la personne lui venant en aide. Par la loi du 31 décembre 2012, le gouvernement Hollande a souhaité distinguer les réseaux de passeurs des membres d'associations apportant une aide aux personnes en situation irrégulière sur le sol français. Le Ceseda précisa dès lors les domaines auxquels l'aide apportée doit se limiter, à savoir « *conseils juridiques ou des prestations de restauration, d'hébergement ou de soins médicaux [...] visant à préserver la dignité ou l'intégrité physique* » de l'étranger, sans que cette aide n'ait « donné lieu à aucune contrepartie directe ou indirecte » ; la nature de la contrepartie n'étant ainsi pas précisée. Si Manuel Valls avait fait la promesse de mettre fin au « délit de solidarité », les exemptions de poursuites apportées par ce texte ne font référence qu'à l'aide au séjour, et ne précise donc pas d'exemptions pour l'aide à la circulation ou à l'entrée sur le territoire national.

Grâce à (ou à cause de) un texte jugé flou par les associations et qui « *n'a pas réussi à poser clairement cette ligne de démarcation pourtant simple : d'un côté, l'assistance rémunérée, les actes des passeurs (...), d'un autre, l'assistance désintéressée, celle des indignés, des militants, des engagés, pour laquelle il ne peut y avoir d'ambiguïté : aucune poursuite pénale ne peut être engagée* »²⁷⁰, comme le plaidait l'avocat de Cédric Herrou lors de l'audience devant le Conseil constitutionnel le 26 juin 2018, le « délit de solidarité » semble bel et bien toujours exister, car dans les faits, les poursuites et les condamnations de solidaires se sont multipliées, notamment à Paris, à Calais, dans la vallée de la Roya et à Briançon.

Si la directive de l'Union européenne 2002/09/CE dite « facilitation » définit l'infraction « d'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers », précise le « but lucratif » de cette aide et oblige les Etats membres à adopter des sanctions en ce sens, la loi française s'avère plus répressive que le droit européen à ce sujet. Le texte européen précise en outre que « *tout Etat membre peut décider de ne pas imposer des sanctions à l'égard de [l'aide à l'entrée ou au transit], en appliquant sa législation et sa pratique nationale, dans les cas où ce comportement a pour but d'apporter une aide humanitaire à la personne concernée* ». Cette disposition permet ainsi de ne pas considérer l'aide humanitaire – s'agissant de l'aide à

²⁶⁹ LOCHAK Danièle, « La solidarité, un délit ? », *Après-demain*, octobre 2013 (n°27-28), p. 7, faisant référence à la séance 15 novembre 1994 des débats parlementaires au Sénat

²⁷⁰ Aide aux migrants : le Conseil constitutionnel consacre le « principe de fraternité », *Le Monde*, publié le 06/07/18 [en ligne], dernière consultation le 05/09/18 : https://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2018/07/06/aide-aux-migrants-le-conseil-constitutionnel-consacre-le-principe-de-fraternite_5326929_1654200.html

l'entrée et au transit – ou l'aide sans but lucratif – à propos de l'aide au séjour – comme une infraction.

❖ Herrou, Mannoni et la Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC)

Cédric Herrou et Pierre-Alain Mannoni, tous deux solidaires dans la vallée de la Roya, se sont pourvus devant la Cour de cassation en invoquant la non-conformité des articles L. 622-1 et L. 622-4 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) aux droits et libertés garantis dans la Constitution française. Tandis que Cédric Herrou a été condamné à quatre mois de prison avec sursis²⁷¹ par la Cour d'appel d'Aix-en-Provence en août 2017 pour avoir transporté 200 exilés de la frontière italienne à chez lui et pour avoir organisé leur accueil, Pierre-Alain Mannoni a été condamné, un mois plus tard, par la même Cour, à deux mois de prison avec sursis pour avoir accompagné à l'hôpital trois Erythréennes blessées après leur traversée des Alpes. Les deux accusés de « délit de solidarité » ont alors invoqué l'inconstitutionnalité des deux articles du Ceseda qui avaient servi de fondement à leur condamnation, en raison notamment de l'atteinte qu'ils portent au principe de fraternité. Le 9 mai 2018, la Cour de cassation accepta de transmettre cette Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC) au Conseil constitutionnel, « *en ce qu'elle tend à ériger en principe constitutionnel la fraternité* »²⁷², présentait un caractère nouveau. De plus, une douzaine d'associations œuvrant pour le soutien et la défense des droits des exilés se sont joints à leur requête.

❖ La décision du Conseil constitutionnel et la consécration du principe de fraternité

Dans sa décision du 6 juillet 2018, le Conseil constitutionnel donne à la fraternité la valeur de principe constitutionnel et en déduit « *la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans condition de la régularité de son séjour sur le territoire national* »²⁷³. Il estime dès lors que la liste limitative des actions exemptées de poursuites pénales doit être étendue à « *tout acte d'aide apportée dans un but humanitaire* » et que l'exemption de poursuites doit s'étendre à l'aide à la circulation (en plus de l'aide au séjour) de l'étranger en situation irrégulière, « *lorsque ces actes sont réalisés dans un but humanitaire* » et ne font l'objet d'aucune contrepartie.

Néanmoins, l'aide à l'entrée irrégulière sur le territoire français reste pénalisée et aucune exemption n'est prévue. Ainsi, comme le précise la Cimade²⁷⁴, « *sauver une personne en difficulté dans les Alpes en l'amenant en France depuis l'Italie, ou convoier à l'hôpital une personne en détresse en lui faisant passer la frontière est toujours passible de 5 ans de prison*

²⁷¹ Et a subi 8 gardes à vue, 5 perquisitions, 2 procès, une détention administrative et une mise en examen avec contrôle judiciaire très restrictif, depuis octobre 2016

²⁷² Gisti, « QPC Délit de solidarité » [en ligne] : <https://www.gisti.org/spip.php?article5942>

²⁷³ CONSEIL CONSTITUTIONNEL, décision n° 2018-717/718 QPC du 6 juillet 2018, M. Cédric H. et autre [Délit d'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'un étranger], p. 4

²⁷⁴ LA CIMADE, La fraternité reconnue comme valeur constitutionnelle ; qu'est-ce que ça change ?, publié le 06/07/18 [en ligne] : <https://www.lacimade.org/la-fraternite-reconnue-comme-valeur-constitutionnelle-quest-ce-que-ca-change/>

et 30 000 euros d'amende ». L'aide à l'entrée, même inspirée par des préoccupations humanitaires et dépourvue de toute visée lucrative, reste considérée comme ayant « *nécessairement pour conséquence [...] de faire naître une situation illicite* ».

Par ailleurs, la notion de contrepartie reste floue, sujette à interprétations et va au-delà des contreparties financières, en ce sens que la dimension militante de l'aide apportée pourrait être considérée comme une contrepartie. Déjà la Cour d'appel d'Aix-en-Provence avait-elle considéré que l'aide apportée par Pierre-Alain Mannoni à trois Erythréennes « *n'avait pas pour but de leur fournir des conseils juridiques, des prestations de restauration, d'hébergement ou de soins ni de préserver leur intégrité physique, aucune atteinte d'une telle gravité n'étant objectivée* », mais que son action « *s'inscrivait dans une démarche d'action militante en vue de soustraire des étrangers aux contrôles* »²⁷⁵. De même que l'avocat général, lors du procès de Cédric Herrou, estimait qu'il ne pouvait bénéficier des exemptions prévues par le texte car « *lorsque l'aide s'inscrit dans une contestation globale de la loi, elle n'entre pas dans les exemptions prévues mais sert une cause militante qui ne répond pas à une situation de détresse. Cette contestation constitue une contrepartie* »²⁷⁶.

Aussi le militantisme serait-il incompatible avec l'aide humanitaire et désintéressée ? Patrick Henriot, dans son article « *Délit de solidarité : militant ou humanitaire, il faut choisir !* », considère ainsi qu'« *entre agir par militantisme et agir par pur altruisme – à supposer même que chacune de ces motivations soit objectivement identifiable et nécessairement exclusive de l'autre – il faudrait donc choisir, en tout cas pour qui entend ne pas s'exposer à une sanction pénale* »²⁷⁷. Les juges, ayant concédé aux deux accusés qu'ils agissaient selon leur conscience et leurs valeurs, semblent considérer que les motivations militantes d'une action solidaire sont incompatibles avec l'idée d'une aide humanitaire politiquement neutre. Or ce raisonnement peut être contesté et semble dépasser l'interprétation stricte de la loi – principe auquel le juge pénal est soumis – en ce sens qu'en « *conditionnant [...] le bénéfice de l'immunité à l'absence de toute motivation militante, la cour d'appel a donc ajouté une condition que le texte ne prévoit pas* »²⁷⁸.

²⁷⁵ Aide aux migrants : prison avec sursis en appel pour un enseignant-chercheur, Le Monde, publié le 11/09/17 [en ligne], dernière consultation le 05/09/18 : https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/09/11/aide-aux-migrants-prison-avec-sursis-en-appel-pour-un-enseignant-chercheur_5184134_1653578.html

²⁷⁶ Immigration : non, le « délit de solidarité » n'a pas été supprimé par les députés, Le Monde, publié le 23/04/18 [en ligne], dernière consultation le 05/09/18 : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/04/23/immigration-non-le-delit-de-solidarite-n-a-pas-ete-supprime-par-les-deputes_5289545_4355770.html

²⁷⁷ HENRIOT Patrick, « Le focus juridique. « Délit de solidarité » : militant ou humanitaire, il faut choisir ! », *Plein Droit*, 2017 (n°115), p. 39

²⁷⁸ HENRIOT Patrick, « Le focus juridique. « Délit de solidarité » : militant ou humanitaire, il faut choisir ! », *Plein Droit*, 2017 (n°115), p. 40

❖ Une décision dans la lignée de la loi asile et immigration

Alors que le Conseil constitutionnel a consacré le principe de fraternité et a appelé le législateur à modifier la loi avant le 1^{er} décembre 2018 afin de la mettre en conformité avec sa décision, le 22 avril, le projet de loi asile et immigration s'était déjà vu amendé par les députés. Aussi certains ajouts et précisions ont-ils été apportés et le texte prévoit d'interdire les poursuites à l'égard de « *toute personne physique ou morale, lorsque l'acte reproché a consisté à fournir des conseils et de l'accompagnement, notamment juridiques, linguistiques ou sociaux, ou des prestations de restauration, d'hébergement ou de soins médicaux destinées à assurer des conditions de vie dignes et décentes à l'étranger, ou bien toute autre aide visant à préserver la dignité ou l'intégrité physique de celui-ci [...], sauf si l'acte a donné lieu à une contrepartie directe ou indirecte ou a été accompli dans un but lucratif.* »²⁷⁹

Si au lendemain du vote de l'amendement à l'Assemblée nationale, de nombreux journaux et médias titrent que le « délit de solidarité » a été assoupli, abrogé ou supprimé, il semble qu'en réalité, l'amendement précise et clarifie quelque peu le texte, mais ne le modifie qu'à la marge. De plus, il est important de noter que la justice utilise d'autres motifs indirects pour incriminer les actions des solidaires, comme, par exemple les chefs d'accusation suivants²⁸⁰:

- le délit d'installation en réunion sur le terrain d'autrui constaté à Calais ;
- les délits d'outrage, d'injure et de diffamation, de rébellion ou violences à l'encontre d'agents de la force publique ;
- la règlementation en matière d'urbanisme (invoquée à Norrent-Fontes pour demander la destruction d'abris pour exilés) ;
- les textes sur l'hygiène et la sécurité (ont empêché des hébergements solidaires à Saint-Etienne) ;
- l'absence de ceinture de sécurité et d'un siège pour une fillette à bord d'un camion a permis la condamnation d'un aidant à Calais ;
- le délit de faux et d'usage de faux a été utilisé pour intimider des aidants dans un squat à Clichy.

Le député La République En Marche des Hautes-Alpes, quant à lui, estime que dorénavant, le projet de loi asile et immigration est moins ambigu qu'auparavant et ne permet plus que de condamner les personnes faisant volontairement passer la frontière à des individus en situation irrégulière, et condamne la marche du 22 avril, de Clavière à Briançon²⁸¹ :

« Sur le texte lui-même, très honnêtement, quand on le regarde après qu'il ait été amendé pas mal, y compris sur le délit de solidarité (mais ça, c'est un point de rupture

²⁷⁹ Le "délit de solidarité" : comment il va être assoupli, LCI, publié le 22/04/18 [en ligne], dernière consultation le 05/09/18 : <https://www.lci.fr/politique/loi-asile-immigration-le-delit-de-solidarite-comment-il-va-etre-assoupli-2084708.html>

²⁸⁰ Source : COLLECTIF DELINQUANTS SOLIDAIRES, Manifeste, sans date, [en ligne] : <http://www.delinquantssolidaires.org/le-manifeste>

²⁸¹ Entretien du 11/06/18, mairie de l'Argentière-la-Bessée

entre moi et certaines associations), c'est qu'on est arrivés à un système où finalement, le délit de solidarité n'existe plus que lorsque que l'on fait volontairement passer à frontière à des gens. Alors qu'aujourd'hui, il y a aussi une ambiguïté sur le droit, qui ne me semblait pas très souhaitable, parce que tous les gens qui étaient borderline du style « j'aide pour des raisons humanitaires, je ne prends pas de fric mais j'aide à passer parce que sans ça les gens vont crever », ça pouvait relever du délit de solidarité, alors que maintenant, la barrière elle est nettement au franchissement volontaire. Ce qu'il s'est passé, pour être clair, à Montgenèvre, avec les mouvements « No Border ». Donc, le délit de solidarité, je n'étais pas tout seul, on était plusieurs à poser la question de son aménagement, mais pas de sa suppression, parce que malheureusement je pense que tous les réseaux de passeurs et autres n'attendent qu'une chose, c'est qu'il y ait des failles dans le droit pour pouvoir emmener les gens vers des impasses. Et ce que je dis est valable pour les réseaux de passeurs, mais est valable aussi pour des gens qui pour des raisons politiques utilisent les migrants. Et ça, je crois que ce n'est pas bien, parce que les gens qu'on a aidés à passer comme ça, en forçant le passage, qui vont être repérés, ces gens-là n'auront plus aucun avenir sur le territoire national, alors qu'ils en auraient peut-être eu un. »

La loi « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie » a été définitivement approuvée le 1^{er} août 2018 à l'Assemblée nationale. Le ministre de l'Intérieur, dans un communiqué²⁸², se félicite de l'adoption de cette loi controversée et souligne « *sa fierté d'avoir porté un projet de loi qui va permettre de relever le défi migratoire, et ce sans jamais renoncer aux grands idéaux qui sont ceux de notre République, en préservant le droit d'asile, en accordant des protections nouvelles aux personnes les plus vulnérables et en renforçant l'attractivité de la France pour les talents tout en faisant en sorte que l'Etat de droit puisse s'appliquer pour tous et que les décisions prises par les administrations soient désormais suivies d'effet.* » Au contraire, les associations de défense des personnes étrangères, migrantes et réfugiées considèrent ce texte comme dangereux et consacrant une « véritable chute de droits » (pour reprendre les termes de la Cimade) et qui va « *considérablement dégrader la situation d'un très grand nombre de personnes étrangères par un affaiblissement de garanties et droits fondamentaux, et l'accentuation de la maltraitance institutionnelle. Hormis de rares mesures protectrices, cette loi instaure principalement des mesures renforcées de restrictions, de contrôles et de « tris », à des fins d'empêchement d'entrée ou d'expulsion et de bannissement du territoire. En cela, elle vient amplifier la politique migratoire actuelle, déjà fortement attentatoire à la dignité et au respect des droits fondamentaux des personnes.* »²⁸³

²⁸² MINISTERE DE L'INTERIEUR, communiqué de presse suite à l'adoption définitive de la loi « asile et immigration », 01/08/18, 1p.

²⁸³ LA CIMADE, Décryptage de la loi asile et immigration, Version du 1er août 2018 après son adoption définitive par l'Assemblée nationale, 02/08/18, p. 1

❖ Une bonne nouvelle pour Briançon ?

Si le Conseil constitutionnel a affirmé « *la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national* », les actes « d'aide à l'entrée » de personnes en situation irrégulière ne sont pas exemptés de poursuites. Aussi, comme le titrait Le Dauphiné le 6 juillet 2018²⁸⁴, « la décision du Conseil constitutionnel ne change rien pour les 3 de Briançon ». En effet, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, dans un communiqué²⁸⁵ publié suite à la décision des Sages, « *constate que cette décision conforte la position qu'a tenue le Gouvernement lors du débat sur le projet de loi asile, immigration et intégration à l'Assemblée nationale. [...] La discussion avait permis de réaffirmer que l'exemption pénale pour l'aide apportée dans un but humanitaire ne doit pas s'étendre à l'aide apportée dans un but militant ou aux fins de faire obstacle à l'application de la loi ou à l'action de l'Etat.* » A ce sujet, une administratrice de Tous Migrants résume :

*« Ce principe de fraternité, tel qu'il est décrit par le Conseil constitutionnel, il s'arrête à la frontière. Juste avant la frontière (côté français), on a le droit de donner à boire à une personne, si c'est après la frontière, on n'a plus le droit. »*²⁸⁶

Par ailleurs, le Conseil constitutionnel précise dans sa décision que « *l'objectif de lutte contre l'immigration irrégulière participe de la sauvegarde de l'ordre public, qui constitue un objectif de valeur constitutionnelle* » et que « *l'aide apportée à l'étranger pour sa circulation n'a pas nécessairement pour conséquence, à la différence de celle apportée à son entrée, de faire naître une situation illicite*²⁸⁷ ». Ainsi, si depuis plusieurs années les poursuites à l'encontre des solidaires se sont multipliées et que la solidarité est criminalisée, c'est parce que persiste un amalgame entre réseaux de passeurs et acteurs de solidarité et que les personnes en migration sont elles-mêmes criminalisées et considérées comme « indésirables » et suspectes.

De plus, l'accusation portée à l'encontre des « 3 de Briançon » semble reposer sur un préjugé et un jugement physique des personnes présentes lors de la marche de Clavière au Refuge Solidaire. En effet, les militants arguent qu'aucun contrôle d'identité ou de papiers n'ait été effectué à cette occasion et qu'ainsi, la preuve que les personnes de couleur de peau sombre participant à cette marche aient été des individus en situation irrégulière, ne peut être apportée. Plus encore, Tous Migrants, dans sa plaidoirie, estime qu'à la frontière franco-italienne ne sont présents que des demandeurs d'asile et des mineurs non-accompagnés, et que leurs droits,

²⁸⁴ La décision du Conseil constitutionnel ne change rien pour les "3 de Briançon", Le Dauphiné, publié le 06/07/18 [en ligne], dernière consultation le 05/09/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/07/06/conseil-constitutionnel>

²⁸⁵ MINISTERE DE L'INTERIEUR, communiqué de presse suite à la décision du Conseil constitutionnel, 06/07/18, 1 p.

²⁸⁶ Radio Haute Romanche, Frontière Fraternité Tous Migrants, posté le 10/07/18 [en ligne], dernière écoute le 06/09/18 : http://audioblog.arterradio.com/post/3086958/_10_frontierefraternitetousmigrants/

²⁸⁷ CONSEIL CONSTITUTIONNEL, décision n° 2018-717/718 QPC du 6 juillet 2018, M. Cédric H. et autre [Délit d'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'un étranger], p. 4

au regard de la Convention de Genève de 1951 et de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, sont bafoués par l'Etat français.

Si Théo et Bastien, deux des « 3 de Briançon » ont déclaré, lors d'une conférence de presse le 24 mai 2018 que leur « réaction, c'est la solidarité, et on nous réprime pour nos idéaux ». *Le fait de fermer les yeux sur les délits de Génération Identitaire et de nous mettre aux Baumettes parce qu'on a fait une marche solidaire montre la partialité du parquet de Gap ! C'est deux poids deux mesures, il y a un réel acharnement contre nous. Nous avons été pris comme boucs émissaires, de façon arbitraire* »²⁸⁸, l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme s'indigna « du harcèlement judiciaire dont les 3 de Briançon font l'objet et qui ne vise qu'à sanctionner leurs activités légitimes et pacifiques de défense des droits humains, et particulièrement leurs actions en faveur des personnes migrantes et réfugiées à la frontière franco-italienne. »²⁸⁹

Par-là même, une administratrice de Tous Migrants dénonce ce « deux poids deux mesures » dont fait preuve le parquet de Gap²⁹⁰ :

« Il y avait dans la montagne des personnes qui rependaient des idées nauséabondes, racistes, qui ont pu agir en toute liberté sans être inquiétées, et en réponse, il y a des citoyens qui se sont dit « on va répondre par une marche pacifiste, fraternelle », car c'était vraiment la fraternité qui était mise en avant dans cette marche. A l'issue de cette marche, trois personnes ont été mises en détention, ce qui est assez lourd : 9 jours aux Baumettes juste pour avoir marché dans la montagne, c'est assez considérable. Ce qu'on perçoit là-dedans, c'est qu'il y a une volonté de la part de l'Etat, de criminaliser l'action des bénévoles. Que ce soit les bénévoles qui accueillent chez eux, qui transportent des gens en voiture, qui assistent les migrants en faisant des maraudes... De les criminaliser et de les faire passer aux yeux de l'opinion publique comme des personnes délinquantes. Chaque fois que nous faisons une manifestation... on l'a vu quand on a fait une manifestation à Gap, il y avait 10 cars de CRS ! Il y avait presque plus de CRS que de manifestants ! Et, à l'opposé, vous avez des groupuscules, des milices, qu'on suppose armés, qui interviennent en montagne et qui subissent un petit contrôle de police de la part de trois policiers, pour lesquels le procureur ouvre une enquête préliminaire qui est clôturée trois heures après... On se rend compte de la distorsion qu'il y a entre la criminalisation des uns, parce qu'ils aident, et par contre, ceux qui incitent à la haine, au rejet, au repli sur soi, sont tranquilles et peuvent agir en toute impunité. »

²⁸⁸ Militants promigrants : « Notre réaction, c'est la solidarité et on nous réprime pour nos idéaux », Libération, publié le 24/05/18 [en ligne], dernière consultation le 05/09/18 : http://www.liberation.fr/france/2018/05/24/militants-promigrants-notre-reaction-c-est-la-solidarite-et-on-nous-reprime-pour-nos-ideaux_1653898

²⁸⁹ OBSERVATOIRE POUR LA PROTECTION DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME, France: Harcèlement judiciaire à l'encontre de « les 3 de Briançon », publié le 29/05/18, p. 2

²⁹⁰ Radio Haute Romanche, Frontière Fraternité Tous Migrants, posté le 10/07/18 [en ligne], dernière écoute le 06/09/18 : <http://audioblog.arteradio.com/post/3086958/10-frontierefraternitetousmigrants/>

c) La « chasse aux solidaires »

❖ Des « 3 de Briançon » aux « 7 de Briançon »

Si la Cimade estime que la disposition prise par le Conseil constitutionnel « invite les procureurs et les juges à une interprétation dangereuse des mobiles précis de l'auteur d'une infraction, de façon très restrictive [...] »²⁹¹, il semble effectivement que cette décision légitime celle du procureur de la République de Gap de poursuivre en justice l'ensemble des militants identifiés lors de la marche du 22 avril, de Clavière à Briançon. Peu de temps après la marche, un militant expliquait déjà²⁹² :

« Trois jours après la marche, l'avocat nous a dit que l'intention du procureur, c'est de nous – les trente personnes qui ont été identifiées lors de la marche – auditionner avant le procès des [des 3 de Briançon], de manière à ce qu'elles soient présentes le jour du procès, et qu'elles puissent être condamnées aussi. »

Et une administratrice de Tous Migrants d'ajouter, suite à l'annonce de la décision du Conseil constitutionnel²⁹³ :

« Je pense que c'était important que Cédric Herrou et ses avocats aillent jusque-là et que [le principe de fraternité] soit réaffirmé. Bien-sûr que ça ne va pas assez loin. J'ai fait des sciences politiques, et je ne suis pas complètement étonnée, c'est-à-dire que l'Etat a réaffirmé une valeur de la République, il a réaffirmé ses fonctions régaliennes. Alors oui c'est moche et c'est décevant, mais je ne m'attendais pas à quelque chose de différent. Mais oui, le procureur se saisit [de la décision du Conseil constitutionnel] et essaie le tout pour le tout, on l'a bien vu depuis le début. »

Et pour cause, le mardi 17 juillet, quatre personnes ayant participé à la marche du 22 avril sont convoquées en garde-à-vue à la gendarmerie de Briançon, au même motif que les « 3 de Briançon », c'est-à-dire pour avoir « aidé à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière sur le territoire français, en bande organisée ». Dans son communiqué de la veille intitulé « Notre fraternité n'a pas de frontières », Tous Migrants déclare que :

« Pour l'Etat, la solidarité devrait se réduire à apporter une aide humanitaire ponctuelle, côté français, à celles et ceux qui sont parvenus au péril de leur vie à passer la frontière. Autrement dit, dans le pays de la fraternité, seraient hors de cause les personnes qui aideraient par hasard et sans remettre en cause les politiques migratoires, et condamnables celles qui s'organiseraient en solidarité. Nous refusons cette stratégie de division. Les différentes pratiques de solidarité répondent toutes à la même nécessité de faire face aux violences des politiques migratoires actuelles. »

²⁹¹ LA CIMADE, Décryptage de la loi asile et immigration, Version du 1er août 2018 après son adoption définitive par l'Assemblée nationale, 02/08/18, p. 19

²⁹² Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

²⁹³ Entretien du 24/07/18, centre médical Rhône-Azur, Briançon

Et de rappeler que :

- *« Le contrôle aux frontières des personnes à la peau noire contraint celles-ci à mettre leur vie en danger pour éviter les barrages et les refoulements quasi systématiques. Sans cela, tout le monde pourrait prendre le train, le bus ou un covoiturage pour voyager de l'Italie à la France.*
- *Pour appliquer les consignes de la Préfecture et du Ministère, la police aux frontières traque les exilé·e·s dans la montagne, jusqu'à provoquer des blessé·e·s et des mort·e·s, comme Blessing Matthew le 7 mai 2018.*
- *Comme l'attestent de nombreux témoignages, certains policiers poursuivent, piègent, giflent, déshabillent, volent, menacent à l'arme à feu des personnes, en toute impunité, dans l'invisibilité de la montagne.*

Dans le même temps, la fraternité qui refuse cette mise en danger de personnes, est passible d'une accusation de trafic d'êtres humains, alors qu'elle cherche à prévenir les risques mortels en montagne, en accord avec les libertés fondamentales.

Ces lois contredisent les droits humains fondamentaux et veulent nous imposer de mettre des frontières dans nos pratiques de solidarité. Le pays de la fraternité ne saurait être celui où des personnes exilées, qui tentent d'y trouver refuge, meurent à sa frontière. »

Aussi l'association a-t-elle appelé à un rassemblement pacifique de soutien aux gardés-à-vue devant la gendarmerie de Briançon.



(Prise de vue A.Vinck-Keters, rassemblement de soutien aux quatre gardés-à-vue, 17/07/18, Briançon)

Convoqués à 9h, les militants ne ressortiront de leur garde-à-vue que vers 17h30 et se verront, tous les quatre, convoqués au tribunal correctionnel de Gap le 8 novembre 2018, en même temps que les « 3 de Briançon ». Le procureur de la République, quant à lui, publia le communiqué suivant :

« Trois hommes et une femme ont été placés en garde à vue ce matin par les enquêteurs de la compagnie de gendarmerie de Briançon dans le cadre d'une seconde enquête ouverte aux fins d'identifier les principaux acteurs côté français du passage en force de la frontière du 22 avril 2018.

- Les quatre personnes se sont présentées sans contrainte à leurs convocations par les gendarmes mais elles ont refusé de répondre à toutes les questions portant sur les faits au cours de leur garde à vue.

- Les gardes à vue ont été levées en fin d'après-midi avec délivrance aux quatre personnes d'une COPJ²⁹⁴ pour le 8 novembre 2018 à 8h30 ainsi libellée (identique à celle retenue pour la comparution immédiate dans le cadre de la première procédure) :

d'avoir à Montgenèvre, le 22 avril 2018, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée irrégulière en France de plus d'une vingtaine d'étrangers, avec cette circonstance que les faits ont été commis en bande organisée, en l'espèce en leur faisant passer la frontière franco-italienne par l'organisation d'un attroupement concerté de plus d'une centaine de personnes entourant physiquement ces étrangers et les encadrant avec des véhicules afin d'empêcher leur contrôle au poste de la police aux frontières, puis afin de les faire échapper au dispositif mis en place par la gendarmerie nationale et de les escorter jusqu'à Briançon ;

Faits prévus et réprimés par les articles L.622-1, L.622-3, L.622-5 à L.622-9 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

A laquelle s'ajoute la prévention de rébellion pour l'un des trois hommes pour les faits du 22 avril commis dans la soirée au préjudice de 7 policiers du CSP de Briançon. »²⁹⁵

A la sortie de sa garde-à-vue, un des solidaires inquiétés a lu un texte²⁹⁶ « pour dire la fraternité, qui est la valeur la plus importante. C'est la seule qui est à notre portée, l'égalité

²⁹⁴ COPJ : Convocation par Officier de Police Judiciaire

²⁹⁵ Communiqué du procureur de la République de Gap rapporté dans la presse : Manifestation du 22 avril à Briançon : les quatre militants sont ressortis de leur garde à vue, Le Dauphiné, publié le 17/07/18 [en ligne], dernière consultation le 06/09/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/07/17/manifestation-du-22-avril-a-briancon-quatre-personnes-placees-en-garde-a-vue>

et la liberté, ça ne dépend pas de toi alors que la fraternité dépend de chacun d'entre nous, et on aura de liberté et d'égalité que par la fraternité. [...] Parce que justement, c'est là où le système est très fort et puissant, parce qu'il essaie de la casser »²⁹⁷, précise un administrateur de Tous Migrants.

❖ **Convocations et répressions : une stratégie d'intimidation des solidaires**

La convocation en garde-à-vue de quatre militants le mardi 17 juillet s'inscrit dans le cadre de l'enquête ouverte par le procureur de la République de Gap lors du procès des « 3 de Briançon » et fait suite aux multiples tentatives d'intimidation que subissent depuis plusieurs mois les solidaires en Briançonnais. Jusqu'ici, l'association Tous Migrants estimait qu'une cinquantaine de personnes a été convoquée à la Police aux Frontières (PAF), principalement pour le délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour d'étrangers en situation irrégulière, que plus du double ont été interpellées par des agents des forces de l'ordre, et qu'au moins 13 gardes-à-vue ont eu lieu. En plus d'une répression judiciaire, une répression policière semble bel et bien exister et prendre des formes détournées, telles que des pressions morales, psychologiques et financières, lors d'interactions directes avec les officiers de police ou de gendarmerie.

Une véritable stratégie d'intimidation semble être aujourd'hui à l'œuvre en Briançonnais, à l'encontre des personnes solidaires. Si une stagiaire de la Cimade élabore un rapport²⁹⁸ fort bien documenté à ce sujet et qu'il ne s'agit pas ici d'en reprendre l'intégralité, certains événements survenus lors de ma période d'enquête (d'avril à juillet 2018) peuvent être évoqués.

– **Une trentaine de dossiers sur le bureau du procureur :**

« Il y a des dizaines de dossiers qui sont sur le bureau du procureur, en attente. Quand t'es auditionné, ce qui est juste avant la garde-à-vue, t'es auditionné soit par la gendarmerie, soit par la police nationale qui remet le rapport d'audition au procureur, et après, le procureur a la liberté de poursuivre ou de ne pas poursuivre, mais il a du temps pour ça. Et là, je ne sais pas, il doit avoir trente dossiers, parce qu'on a tous été auditionnés, on est plein plein plein [...]. Alors le procureur, il a ça sur son bureau, ça doit le faire jouir quelque part.

[C'est une politique] d'intimidation je pense, et ça marche. Il y a des tas de gens qui ne prennent plus de « blacks » dans leurs bagnoles parce qu'ils ont la trouille. »²⁹⁹

Et un maraudeur et administrateur de Tous Migrants d'ajouter³⁰⁰ :

²⁹⁶ Voir annexe n°9

²⁹⁷ Entretien du 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

²⁹⁸ BACHELLERIE Sarah, Réprimer les solidarités : La stratégie de la peur à la frontière italienne des Hautes-Alpes, 24/04/18, 20 p.

²⁹⁹ Entretien avec un administrateur de l'association Refuges Solidaires, 18/05/18, MJC, Briançon

« C'est une façon de décourager un peu plus et de cibler des personnes qui ne font pas grand-chose, pour dire « vous voyez, lui, pour le peu qu'il a fait, il se retrouve convoqué en garde-à-vue ».

– **La stagiaire du Refuge soupçonnée de « complicité de tentative d'escroquerie »**

Le 15 mai 2018, la stagiaire du Refuge Solidaire est convoquée en audition libre à la gendarmerie de Briançon, avec pour chef d'inculpation « complicité de tentative d'escroquerie », alors qu'elle avait, par mégarde, indiqué « Briançon » comme lieu de naissance d'un déclaré mineur, sur un document qui lui avait été remis. A la suite de son audition de quatre heures, il a été demandé qu'un « responsable du Refuge » soit également entendu. Un administrateur du Refuge s'est alors proposé. Il raconte par ailleurs que le procureur ne s'est pas limité à des auditions³⁰¹ :

« Donc, l'audition de [la stagiaire du Refuge], mon audition après avec le même chef d'inculpation. Le lendemain matin, je passe au Refuge, il était 8h30, et je vois le mec qui m'avait interrogé accompagné d'un collègue. La police, le flingue... Et je lui demande « mais vous n'avez pas besoin d'un mandat pour rentrer au Refuge ? » et il me dit « pas besoin de mandat, c'est un flagrant délit ». [...] Et donc ils ont perquisitionné. Je commençais à me dire « ça devient chaud chaud », on n'avait encore jamais vu ça. Donc ils fouillent tout, les poubelles, ils ne trouvent rien. [...] Et l'officier de police judiciaire me demande de venir au commissariat pour signer un papier comme quoi ils sont venus perquisitionner. Je prends contact avec un avocat, il me conseille d'y aller quand même, même sans avocat, parce que ce n'était pas utile. Donc j'y vais, je signe le papier comme quoi ils ont perquisitionné et qu'ils n'ont rien trouvé, et puis là il me dit « ne vous inquiétez pas, de toute façon, il n'y aura pas de poursuites ». Bon. Et donc on s'est quittés là-dessus.

On dit que la justice est lente, mais ça veut dire qu'en l'espace de 24 heures on a eu droit, sur présentation d'une IP [le document remis au mineur par le Refuge] le matin, à deux audiences l'après-midi, le lendemain matin, une perquisition, pour apprendre l'après-midi qu'il n'y aurait pas de suite. T'imagines un peu le procureur, comment il suit ce genre de truc ? Il a dû se dire « mauvaise pioche, je suis tombé sur une stagiaire, et le mec l'après-midi, il n'a rien dit, donc on peut rien en tirer. Du coup, je demande une perquisition : ils ne trouvent rien les flics ». Dossier vide.

S'il avait continué, c'était encore un moyen de nous donner une merveilleuse plateforme en prévenant la presse entière (parce qu'on a les moyens maintenant), pour faire encore monter la mayonnaise par rapport à l'Etat et son comportement. Je pense qu'il s'est dit « mauvaise pioche, je réessaierai une autre fois, mais là ce n'est pas bon ». Non mais t'imagines, en 24 heures, ce qu'il se passe ? J'ai jamais vu ça moi. »

³⁰⁰ Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

³⁰¹ Entretien du 18/05/18, MJC, Briançon

Suite à l'audition de la stagiaire du Refuge, le maraudeur et administrateur de Tous Migrants cité plus tôt réagit³⁰² :

« Ce n'est que le début, je pense qu'il faut s'attendre à d'autres choses de ce type. [...] Quand on sait que le discours du Conseil Départemental, c'est de dire que le Refuge, ça créer un appel d'air, qu'il faut fermer tous les lieux d'accueil d'urgence au niveau du département, je veux dire qu'ils n'attendent que ça, que les gens parlent pour saisir le moindre petit truc qui pourrait servir de prétexte à faire fermer [le Refuge]. »

Les propos du militant font écho au discours du 23 juin 2017 à Calais de Gérard Collomb, qui expliquait sa méfiance envers les « centres qui se disent prêts à accueillir des migrants pour seulement quelques jours et qui finalement durent dans le temps » et qui considère dès lors que la solidarité et les actes d'hospitalité et d'accueil (au même titre que les passeurs) sont à l'origine des flux migratoires ; aussi suffirait-il d'appréhender pour faire cesser les migrations.

Aux auditions du 15 mai, peut être ajoutée, quelques jours plus tard (le 23 mai), l'audition par les agents de police d'un médecin, de deux infirmières et d'une aide-soignante de l'hôpital de Briançon, avec pour chef d'inculpation « non-assistance à personne en danger », ainsi que l'audition à la PAF de trois jeunes ayant voulu accompagner un mineur isolé malade à l'hôpital :

« Nous avons un exemple récent de trois personnes qui ont trouvé un mineur malade juste après le tunnel de Montgenèvre, qui l'ont pris dans leur voiture et qui se sont dit « la PAF est juste à côté, on va l'emmener à la PAF, et comme ça, ils vont l'emmener à l'hôpital [de Briançon]. Ils sont arrivés à la PAF, ils se sont arrêtés avant le poste-frontière, ils sont allés voir l'agent en faction et lui ont dit « nous avons une personne malade dans la voiture qui nécessite des soins ». Résumé de l'histoire : la personne malade a été reconduite en Italie, les trois jeunes ont eu une audition libre et un rappel à la loi pour avoir tenté de faire rentrer un étranger en situation irrégulière sur le territoire. »³⁰³

❖ Un moyen de détourner les citoyens de leur mission d'accueil et de solidarité?

Si le parquet de Gap et les forces de l'ordre s'attachent à inquiéter, auditionner, intimider et poursuivre en justice les solidaires briançonnais, il semble légitime de se demander si cette stratégie répressive n'a pas également pour but de décourager, essouffler et détourner l'attention des solidaires de leur mission d'accueil, d'hospitalité et de solidarité envers les

³⁰² Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

³⁰³ Explications d'une administratrice de Tous Migrants ; Radio Haute Romanche, Frontière Fraternité Tous Migrants, posté le 10/07/18 [en ligne], dernière écoute le 06/09/18 :

<http://audioblog.arteradio.com/post/3086958/ 10 frontierefraternitetousmigrants/>

exilés. Aussi un administrateur de Tous Migrants expliquait, lors de la journée bilan de la Caffim³⁰⁴ :

« La difficulté, c'est qu'on voit bien que cette démarche citoyenne est l'occasion, pour l'Etat, d'imaginer que nous sommes des bandes organisées de passeurs, puisque tous nos efforts vont dans le sens d'une meilleure prise en charge de part et d'autre de la frontière et le plus loin possible, tout au long du parcours des exilés. Là, il y a quelque chose qui s'affronte : une logique citoyenne (qui est une logique d'entraide à toutes les étapes) et la logique de l'Etat qui est de criminaliser cette démarche citoyenne, en en faisant une bande de malfaiteurs en bande organisée. Ça, c'est important d'en être conscients, parce que dès lors qu'il y a de la brutalité policière, c'est évident que ça fait peur à tout le monde, ça rend les choses beaucoup plus délicates, et il faut qu'on soit capables de mobiliser les énergies pour garder cette logique d'entraide citoyenne. Il faut être conscients que la peur, ça fonctionne. »

Et d'expliquer par ailleurs que l'action juridique de Tous Migrants, apportée en soutien aux « 3+4 de Briançon », demande un « travail colossal », qui s'ajoute à celui que requiert les problématiques rencontrées « sur le terrain de l'urgence »³⁰⁵ :

« L'été dernier, notre activité avait été extrêmement ralentie, la priorité c'était l'urgence et en dehors de ça, c'était difficile de faire autre chose. Quand je dis « l'urgence », c'est l'accueil des migrants. Et là, avec l'histoire des gardes-à-vue, tu te rends compte qu'on est non seulement confrontés à l'urgence pour l'accueil des migrants mais aussi par rapport à pas mal d'événements concernant les bénévoles. Ce n'est pas évident. Et concernant l'activité plus spécifique de Tous Migrants, celle qu'on veut préserver, que ce soit en termes de sensibilisation ou de plaidoyer. [...] Et là, on est encore dans l'urgence finalement. Et ce genre de problèmes réclame un travail colossal. Là, pour la garde-à-vue, je suis complètement sur la brèche et je ne suis pas le seul. »

Un maraudeur et administrateur de Tous Migrants évoque également le sentiment de découragement que les poursuites envers les solidaires peuvent engendrer³⁰⁶ :

« C'est aussi une façon de nous détourner de notre mission principale, que de convoquer des gens au tribunal. Parce que pendant qu'on organise des comités de soutien, des rassemblements devant le tribunal, on n'est pas au Col du Montgenèvre ni au Col de l'Echelle. C'est quand même aussi assez décourageant d'aller soutenir des copains qui sont au tribunal, c'est aussi décourageant d'être inquiet quand on va donner à boire ou donner à manger [à des personnes dans la montagne]. »

³⁰⁴ Coordination des acteurs locaux impliqués auprès des personnes migrantes à la frontière franco-italienne, soutenue par cinq ONG : Amnesty International, Médecins du Monde, Médecins sans Frontières, le Secours catholique et la Cimade – la journée de bilan de la Caffim a eu lieu à Nice le 27 juin 2018

³⁰⁵ Entretien du 16/07/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

³⁰⁶ Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

Face à la répression et à la criminalisation de la solidarité, le travail de soutien aux solidaires mené par les associations locales est par ailleurs soutenu par des organisations nationales et internationales ; un soutien dont il est nécessaire de rappeler l'importance :

« Le soutien des grosses associations est très très important dans un contexte où les solidaires sont accusés d'être des passeurs. Le soutien de grosses associations, qu'il soit matériel ou politique (mais les deux vont ensemble), permet de rendre visible, de communiquer sur ce qu'il se passe à Briançon, [...] et [de montrer] que oui, ce sont les pratiques policières qui mettent en danger les personnes et non pas l'inverse. Que ce discours-là soit endossé par des acteurs extérieurs qui sont plus gros, ça permet d'afficher un soutien politique aux personnes localement impliquées », expliquait la stagiaire de la Cimade lors de la journée de bilan de la Coordination des acteurs locaux impliqués auprès des personnes migrantes à la frontière franco-italienne.

De même qu'un administrateur de Tous Migrants affirmait par la même occasion la nécessité de ne pas se laisser décourager et de continuer l'action judiciaire menée par l'association, pour la défense des solidaires et des droits fondamentaux des exilés :

« L'action judiciaire qu'on essaie de mener, avec justement l'aide de la Caffim, de l'Anafé et de la Cimade, c'est un travail de très longue haleine qui s'inscrit dans le temps (parce que le temps de la justice est un temps qui est très long), mais qui est important pour justement conforter le fait que c'est nous qui sommes les défenseurs des droits (et non seulement on l'affirme haut et fort, et en plus on le met en pratique), et ça, c'est très important pour l'opinion publique, qu'on aille au tribunal, qu'on défende des dossiers emblématiques (on ne peut pas le faire systématiquement, il faut bien choisir nos sujets, il faut aussi qu'on trouve des personnes qui acceptent de porter plainte et c'est compliqué), mais là, c'est un enjeu majeur pour les temps à venir et on y consacre énormément d'énergie, en lien avec des avocats côté italien et côté français. »

d) La militarisation de la frontière comme un instrument de politique publique mettant en danger la vie des exilés

❖ L'état d'urgence et le rétablissement des contrôles aux frontières

Alors que le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures était prévu pour la durée de la COP 21 (du 13 novembre au 13 décembre 2015), les attentats du 13 novembre à Paris ont permis, depuis lors, au président de la République de déclarer l'état d'urgence et de le reconduire, ainsi que les contrôles aux frontières internes. Néanmoins, il est important de distinguer « état d'urgence » et « contrôles aux frontières », car ces deux mécanismes sont souvent confondus, alors qu'ils sont indépendants et ne relèvent pas du même régime juridique. En effet, l'état d'urgence est défini par une loi interne (loi n°55-385 du 3 avril 1955), tandis que le rétablissement des contrôles aux frontières est régulé par le Code Frontières Schengen (CFS), bien que tous deux soient justifiés, par le gouvernement, par la

« menace terroriste ». Dès lors, conformément au Code Frontières Schengen (CFS), la France a régulièrement envoyé des notifications afin d'informer les instances européennes ainsi que les autres Etats membres du rétablissement des contrôles à ses frontières. Aussi 285 Points de Passage Autorisés (PPA) ont été activés depuis novembre 2015. Ces PPA, déclarés dans le cadre du rétablissement des contrôles aux frontières intérieures, sont constitués de points de contrôles fixes (par exemple, la gare de Menton) et de zones surveillées par des patrouilles mobiles, sur la base de signalements des services de renseignement et des polices étrangères. Aux PPA s'ajoutent les Points de Passage Frontaliers (PPF), qui correspondent aux points où les frontières extérieures de l'espace Schengen peuvent être franchies. Il en existe 118 en France et sont gérés par la Direction centrale de la police aux frontières et par la Direction générale des douanes et des droits indirects. Qu'ils soient effectués aux PPA ou aux PPF, les contrôles systématiques sont autorisés.

Néanmoins, le rétablissement des contrôles à la frontière franco-italienne est antérieur à novembre 2015. Suite à la décision, en juin 2015, du ministère de l'Intérieur « *d'instaurer à la frontière franco-italienne et dans les trains en provenance de celle-ci des contrôles frontaliers [...] à l'égard des personnes d'« apparence migrante »*³⁰⁷, de nombreux contrôles d'identité, de titres de séjour ou de circulation ont été opérés par les agents des forces de l'ordre dans les Alpes-Maritimes. Ces contrôles, de surcroît systématiques, ont été considérés par les acteurs associatifs tels que l'Anafé, le Gisti, la Cimade et Avocats pour la Défense des Droits des Etrangers (ADDE), comme étant discriminatoires et contraires au règlement du 15 mars 2006 établissant le code communautaire relatif au franchissement des frontières. Si ces associations ont déposé une requête en référé-liberté au Conseil d'Etat « *afin d'enjoindre le ministère de l'Intérieur à mettre fin aux contrôles frontaliers permanents et discriminatoires à l'égard des migrants traversant la frontière franco-italienne, ainsi que dans les trains provenant d'Italie* »³⁰⁸, celle-ci fut rejetée par le Conseil d'Etat.

En février 2017, Amnesty International publie un rapport³⁰⁹ alarmant sur la situation à la frontière franco-italienne, et fait état du non-respect des procédures de contrôle aux PPA, de l'impossibilité pour les exilés de faire valoir leurs droits, notamment celui de demander l'asile, du refoulement de mineurs ou encore de la violence policière française et italienne à l'encontre des exilés. Aussi le rétablissement des contrôles aux frontières sert-il d'alibi aux contrôles systématiques.

Avec le rétablissement des contrôles aux frontières, la gendarmerie, la douane et la police peuvent vérifier l'identité et la détention d'un titre de séjour ou de circulation de toute personne dans les zones frontalières et les zones publiques des gares, ports et aéroports. La zone frontalière correspond à une bande de terre large de 20 km, longeant la frontière terrestre. Si la loi sur la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme du 30 octobre 2017 réduit la

³⁰⁷ Requête en référé liberté au Conseil d'Etat du GISTI, de la Cimade, de l'ADDE et de l'Anafé, 22 juin 2015 : <http://www.gisti.org/spip.php?article4981>

³⁰⁸ ANAFE, Note d'analyse « Rétablissement des contrôles aux frontières internes et état d'urgence. Conséquences en zone d'attente », mai 2017, p. 14

³⁰⁹ AMNESTY INTERNATIONAL, Des contrôles aux confins du droit, violations des droits humains à la frontière avec l'Italie, février 2017, 11 p.

zone frontalière à une bande de 10 km, le Briançonnais et la ville de Briançon restent concernés par les contrôles policiers.

Aussi, en Briançonnais, un renforcement de la militarisation à la frontière franco-italienne est à l'œuvre depuis le printemps 2017, période correspondant à l'intensification des arrivées par le Col de l'Echelle :

« [Une] militarisation au sens large, car il ne s'agit pas seulement de militaires, mais tout ce qui est de l'ordre des renforts policiers, de la gendarmerie, des CRS, et parfois des policiers qui viennent depuis la Roya en renfort. Et ce renforcement du contrôle, ça passe aussi par une intensification des équipements utilisés de plus en plus sophistiqués, avec des véhicules adaptés au contexte de montagne, qui permettent d'être plus rapide, plus efficace. Avec une présence policière sur les routes, sur les cols avec des moyens de surveillance, des patrouilles mobiles et fixes dans les villes, sur les sentiers, dans la montagne, sur les axes principaux qui mènent depuis la frontière à Briançon.

La zone de passage est plutôt par le Col de l'Echelle depuis la ville de Bardonecchia. Majoritairement, les personnes arrivent avec le train depuis Turin, elles descendent ou bien à Oulx ou bien à Bardonecchia, et depuis Bardonecchia, il y a des personnes qui essaient d'aller (par le train ou par la route principale), vers Paris, et qui sont refoulées à Modane, et elles sont ramenées par la police à Bardonecchia. Et pour ce qui est des passages à pied, depuis Bardonecchia on peut accéder à la France par le Col de l'Echelle. C'est la voie qui a été la plus empruntée depuis l'automne 2017. On arrive à Névache, et après il faut encore descendre jusqu'à Briançon. Et une bonne partie des contrôles se situe à tous ces niveaux-là. Et une autre voie de passage depuis Oulx, c'est celle de Calvière, qui est proche du Col de Montgenèvre, et là c'est où il y a un PPA, qui est le seul point fixe de la PAF dans la région. Une bonne partie des personnes, quand elles sont interrogées, sont amenées dans ce poste, et ensuite refoulées à Clavière. Et ce passage par le col de Montgenèvre s'est imposé pendant l'hiver, et actuellement, c'est vraiment la voie principale [...].

Ce qui est important de mentionner, c'est que dans le Briançonnais, la frontière n'est pas bloquée (comme à Vintimille). Il y a des périodes où il y a des contrôles forts, des périodes où il y a des contrôles moins forts, et on sent qu'ils laissent passer des gens. Ça serait assez facile de bloquer, parce qu'il suffit de bloquer l'entrée à Briançon, or ce n'est pas toujours le cas. Il y a une situation aléatoire. »³¹⁰

Cette « situation aléatoire » est particulièrement bien illustrée par les propos d'un maraudeur³¹¹ :

« Il y a eu beaucoup de police à l'automne [2017] dans la Vallée de la Clarée : à l'automne c'était impressionnant, la Clarée ressemblait plus à une vallée en guerre qu'à une vallée touristique de montagne. Il y'avait des militaires de partout sur les

³¹⁰ Propos de la stagiaire de la Cimade, recueillis lors de la journée bilan de la Caffim

³¹¹ Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

chemins, en treillis dans la forêt, ça patrouillait de partout. Ça a commencé le 28 août, à la fin des vacances d'été, les touristes sont partis, les militaires sont arrivés. Comme cet hiver. Tant qu'il y a eu les touristes, ça a été à peu près tranquille et dès qu'ils sont partis... Il y a beaucoup de gens qui se font refouler à la frontière, tous les soirs. »

Quant au fait que certains agents des forces de l'ordre « laissent passer des gens », des exilés accueillis au Refuge ont pu rapporter que des gendarmes ou policiers leur ont donné à boire ou à manger, ou auraient fermé les yeux pour les « laisser passer ». Un maraudeur et administrateur du Refuge Solidaire explique³¹² :

« Il y a des gendarmes qui sont humanistes et d'autres qui ne le sont pas. Il y a des gens de la PAF qui sont humanistes et il y en a qui ne le sont pas. [...] C'est une question d'homme en tant qu'individu. Ça dépend sur qui on tombe. »

Figure n° 15 : Une frontière entre la France et l'Italie sous haute tension



(Source : La Cimade³¹³)

³¹² Entretien du 03/05/18, MJC, Briançon

³¹³ LA CIMADE, Rapport d'observation « Dedans, dehors : une Europe qui s'enferme », juin 2018, p. 41

❖ La présence des Identitaires et la militarisation de la frontière : la mise en danger de la vie des exilés

A mesure que la frontière sud franco-italienne s'est vue barricadée, notamment dans la région de Menton et de la vallée de la Roya depuis deux ans, les exilés ont emprunté, pour venir en France, la route de Turin et Briançon. En voulant éviter les contrôles policiers au Col de l'Echelle et au Col du Montgenèvre, ils prennent aujourd'hui de plus en plus de risques en haute montagne, sur des chemins dangereux et détournés, et où ils continuent d'être « traqués », à la fois par les militants du groupuscule Génération Identitaire et par les forces de l'ordre.

La stagiaire de la Cimade, lors de la journée de bilan de la Caffim, expliquait :

« En ce qui concerne la procédure d'arrestation, ça arrive qu'il y ait des arrestations directement dans la montagne pour ramener les gens directement en Italie sans preuve, mais en ce moment, majoritairement, la procédure c'est que les personnes sont arrêtées quelque part dans la montagne, elles peuvent être arrêtées sur toute la voie après la frontière et dans la ville de Briançon, dans la gare de Briançon, et parfois encore plus loin, dans le train d'Oulx à Marseille, de Briançon à Paris... A ce moment-là, les personnes sont enregistrées à la PAF à Montgenèvre et renvoyées côté italien, avec toutes les violations des droits des mineurs, de la demande d'asile... [...] Comme le contexte de l'environnement en montagne est très difficile, parfois c'est mettre les personnes encore plus en danger de les relâcher dehors.

Dans les violences qui sont faites aux personnes exilées dans le Briançonnais, c'est que les pratiques policières s'appuient sur le contexte de montagne pour administrer des pratiques qui sont chargées de violence. Par exemple, refouler quelqu'un en pleine montagne à 6h du matin par -10°C, cette personne est en grave danger. Quand les personnes sont refoulées, si elles ont marché pendant des heures et des heures dans la montagne et qu'elles sont dans un état d'épuisement total, qu'elles sont rejetées à la frontière, elles sont isolées géographiquement parce qu'elles sont en haut d'un col ou juste en bas. Et de toute façon, elles vont réessayer. C'est pour ça qu'il y a une grande mise en danger.

Du point de vue de la violation des droits des mineurs, on est dans un contexte où la procédure instaurée est que les mineurs doivent se présenter à la police pour ensuite appeler le département qui les prend en charge pendant quelques jours jusqu'à leur évaluation à l'ASE. Sauf qu'il y a des moments où tous les mineurs sont renvoyés en Italie, quand ils passent par la PAF. Dans la mise en danger, il y a ça aussi, à chaque fois que les personnes ne peuvent pas faire valoir leurs droits à la frontière, elles sont amenées à tenter un passage qui est extrêmement dangereux. »

Alors que tout l'hiver les solidaires briançonnais craignaient que les exilés ne meurent en montagne et qu'au printemps, à la fonte des neiges, soient retrouvés des corps, le mercredi 9 mai, c'est celui d'une jeune femme nigériane de 21 ans, Blessing Mathew, qui a été retrouvé au barrage de Prelles, dans la Durance, à sept kilomètres en aval de Briançon, non loin du

village de la Vachette. Grâce à un travail d'investigation et de recueil de témoignages de la part de Tous Migrants, l'association a pu éclaircir les circonstances de la mort de Blessing :

« Lundi 7 mai, aux alentours de 5h du matin, un groupe composé de trois personnes étrangères, dont deux hommes et une jeune femme, marchaient en suivant la nationale 94 en direction de Briançon. La jeune femme marchait difficilement du fait de douleurs aux jambes et était souvent aidée par les deux jeunes hommes. À la hauteur du hameau de La Vachette, 5 policiers dissimulés dans les fourrés ont surgis brusquement sur la route nationale en allumant des torches électriques et en criant « police, police ». Les 3 personnes étrangères se sont alors enfuies à travers champ en direction du village où elles se sont dispersées, poursuivies par les policiers. L'un des deux hommes est interpellé vers l'église. Les policiers sillonnent ensuite le village pendant plusieurs heures. La jeune femme ne donne plus aucune nouvelle d'elle depuis ce jour. En toutes hypothèses, les 5 policiers sont les dernières personnes à avoir vu vivante la jeune femme disparue. Mercredi 9 mai, le corps d'une jeune femme est retrouvée dans la Durance une dizaine de kilomètres plus en aval. »³¹⁴

Si les services de police et de gendarmerie ni le parquet de Gap n'ont souhaité s'exprimer sur ce drame, l'association Tous Migrants, par le biais de ses avocats, a déposé un signalement auprès du procureur de la République, en mettant en lumière les éléments suivants :

« Les informations que nous avons recueillies font ressortir plusieurs éléments précis et circonstanciés qui pourraient relever des infractions suivantes :

- *Mise en danger délibéré de la vie d'autrui par le manquement à une obligation particulière de sécurité ou de prudence, en l'espèce en organisant de nuit une poursuite à l'encontre de personnes de nationalités étrangères dans une zone dangereuse. Faits prévus et réprimés par l'article 223-1 du Code Pénal.*
- *Homicide involontaire par imprudence, négligence, ou manquement à une obligation de sécurité, en l'espèce en ayant conscience du danger de mort encouru par une chute dans la rivière, faits prévus et réprimés par l'article 221-6 du Code Pénal.*
- *Violence volontaire ayant entraîné la mort sans intention de la donner, faits prévus et réprimés par l'article 221-6 du Code Pénal.*
- *Non-assistance à personne en danger, en l'espèce en ayant omis de signaler aux services de secours la disparition d'une personne dans un environnement dangereux, faits prévus et réprimés par l'article 223-6 du Code Pénal.*
- *Discrimination d'une personne en raison de son physique ou de son apparence, faits prévus et réprimés par l'article 225-1 du Code Pénal.*

Les manquements aux obligations de sécurité et de prudence précédemment invoqués se déduisent des obligations propres des fonctionnaires de police résultant, notamment, du Code de Déontologie de la Police Nationale.

³¹⁴ TOUS MIGRANTS, Communiqué de presse « Elle s'appelait Mathew Blessing... », 14/05/18, p. 1

Aux termes de l'article R. 434-10 du Code de déontologie de la police et de la gendarmerie Nationale, codifié dans la partie réglementaire du Code de Sécurité Intérieure :

« Le policier ou le gendarme fait, dans l'exercice de ses fonctions, preuve de discernement.

Il tient compte en toutes circonstances de la nature des risques et menaces de chaque situation à laquelle il est confronté et des délais qu'il a pour agir, pour choisir la meilleure réponse légale à lui apporter ».

L'article R.434-19 du même code dispose également que : « Lorsque les circonstances le requièrent, le policier ou le gendarme, même lorsqu'il n'est pas en service, intervient de sa propre initiative, avec les moyens dont il dispose, notamment pour porter assistance aux personnes en danger »³¹⁵.

Et de dénoncer et de plaider :

« Notre Mouvement citoyen ne cesse de dénoncer, notamment dans nos communiqués et alertes, les pratiques policières reposant sur des guet-apens et des courses poursuites. Ces pratiques révoltantes, désavouées par nombre de policiers et gendarmes eux-mêmes, ont déjà occasionné plusieurs accidents parfois très graves, à l'exemple de celui survenu dans la nuit du 18 au 19 aout dernier.

Pratiquement toutes les nuits, des accidents sont évités de justesse au prix de souffrances nouvelles et parfois de blessures. Les dangers sont aggravés depuis ces dernières semaines par la débâcle, le renforcement de la présence policière et la présence active des «identitaires» qui collaborent avec la Police pour traquer les personnes migrantes en pleine montagne, sur les chemins et les routes.

Rappelons que le village de La Vachette est traversée par la Durance qui, en cette période de l'année, connaît un débit très important, avec une température de l'eau de quelques degrés seulement. Toute chute d'une personne dans la rivière constitue un danger fatal.

Rappelons que les demandeurs d'asile ne sont pas des personnes en situation irrégulière, pas plus que les mineurs isolés.

Rappelons que le fait pour une personne étrangère d'être en situation irrégulière ne constitue pas un délit.

Nous refusons que la Côte d'Azur, le littoral calaisien, le canal de la Villette et aujourd'hui nos montagnes, constituent pour les migrants un nouvel obstacle mortel après l'enfer libyen, le cimetière Méditerranéen, et tous ces murs de la honte qui s'érigent de par le monde.

Nous exigeons l'interdiction des pratiques policières de guet-apens et de chasses à l'homme, ainsi que leurs avatars actuellement mis en œuvre par le groupuscule suprémaciste Génération Identitaire.

³¹⁵ Idem

Nous exigeons le rétablissement de l'Etat de Droit et le plein respect des personnes étrangères qui frappent à notre porte et de leurs droits.

Nous exigeons le respect par tous de notre devise « liberté, égalité, fraternité », à commencer par les représentants de l'Etat et les forces de l'ordre. »³¹⁶

La mise en danger de la vie des exilés par les courses-poursuites policières en montagne n'est pas nouvelle. Déjà, à l'été 2017, dans la nuit du 18 au 19 août, trois exilés avaient tenté d'échapper à la police au Col de l'Echelle. Si l'un d'entre eux a été appréhendé, les deux autres ont chuté de 40 mètres dans un ravin et ont été grièvement blessés. L'un d'entre eux resta plusieurs semaines dans le coma et est aujourd'hui encore pris en charge par le centre médical Rhône-Azur de Briançon. Cependant, deux mois après l'accident, le procureur de la République de Gap déclara sans suite la procédure qui avait été ouverte afin de déterminer les causes de la chute des deux exilés, au motif « d'absence d'infraction », arguant que les gendarmes n'étaient pas responsables de leur chute.

Aussi, en moins d'un mois, trois personnes ont été retrouvées mortes, aux alentours de Briançon. Le 18 mai, en amont du hameau des Alberts, à l'entrée de la vallée de la Clarée, le corps d'un jeune homme a été découvert par des promeneurs. Il s'agirait d'un jeune homme sénégalais, mort d'épuisement. En effet, la veille, un jeune homme arrivé au Refuge à bout de forces et dans un état de choc avait raconté avoir perdu son compagnon après plusieurs jours et nuits égarés dans la montagne. Quelques jours plus tard, le 25 mai, le « corps d'un homme à la peau sombre », comme le relayait le journal italien La Repubblica, a été retrouvé côté italien du Col de l'Echelle, sur la commune de Bardonecchia. Alors que la ville italienne accueillait le même jour l'étape du Giro (le tour d'Italie), le maire évoqua « *un voile de tristesse jeté sur une journée qui devait être une fête* »³¹⁷. Et le dessinateur Mauro Biani d'illustrer :



³¹⁶ TOUS MIGRANTS, Communiqué de presse « Elle s'appelait Mathew Blessing... », 14/05/18, p. 2

³¹⁷ Un troisième migrant retrouvé mort dans les Alpes, en deux semaines, BASTA !, publié le 25/05/18 [en ligne], dernière consultation le 07/09/18 : <https://www.bastamag.net/Un-troisieme-migrant-retrouve-mort-au-col-de-l-Echelle-en-deux-semaines>

Alors qu'une veillée funèbre est organisée le 16 mai au soir en hommage à Blessing, un solidaire fit, plus tôt dans la journée, un discours adressé à « mesdames et messieurs les policiers et gendarmes », dénonçant la « traque meurtrière » à l'œuvre dans les montagnes :

« Nous ne voulons pas qu'après l'enfer libyen et le cimetière méditerranéen, le passage de cette frontière se transforme en un nouvel obstacle meurtrier pour les exilés qui souhaitent venir en France.

Nous vous demandons de cesser immédiatement les méthodes de cow-boys que vous employez ainsi que cette stratégie de la peur, de l'intimidation et de la répression des solidarités à laquelle vous jouez en mettant en pratique guets-apens, course-poursuites et chasses à l'homme envers des personnes parce qu'elles sont noires de peau ou qu'elles font preuve d'humanité.

Nous ne sommes plus aujourd'hui dans la bavure isolée mais dans la répétition systématique de graves atteintes aux droits fondamentaux des personnes de la part de fonctionnaires en charge normalement de protéger l'intérêt public.

Un policier ou un gendarme se doit, dans l'exercice de ses fonctions de faire preuve de discernement.

Où est-il ce discernement lorsque vous osez poursuivre l'été dernier des jeunes exilés entre deux tunnels, dans la nuit noire, et que deux d'entre eux tombent dans un ravin, échappant à la mort par miracle mais dont l'un deux demeure gravement handicapé ?

Où est-il ce discernement lorsque vous osez poursuivre en pleine nuit des exilés épuisés par la route et poussez l'un deux vers les eaux glaciales d'une rivière gonflée par la fonte des neiges ?

Où est-il ce discernement lorsqu'une femme enceinte de 9 mois est interceptée ici même et que l'un d'entre vous ose lui rétorquer « ma mère à moi a bien accouché dans la neige, tu peux donc bien le faire aussi et même si c'est là devant la PAF, ça ne me dérange pas » ?

Où est-il ce discernement lorsque des mineurs, isolés de surcroît, sont systématiquement refoulés. Où est-il ce discernement lorsque des exilés pour vous échapper racontent qu'ils ont dû traverser la rivière en crue à plusieurs reprises au péril de leur vie.

Où est-il ce discernement lorsque des personnes prônant la haine raciale vous remettent en main des exilés qu'ils ont interceptés et que vous osez les remercier pour le bon boulot qu'ils ont fait ? [...] »³¹⁸

³¹⁸ Citoyen Solidaire, « A Mesdames et Messieurs les Policiers et Gendarmes », discours devant la PAF de Montgenève, 16/05/18, 2 p.

❖ L'évolution des maraudes et « Chez Jésus » : une réponse citoyenne à la mise en danger des exilés

Si les maraudes nocturnes avaient cessé à la fin de l'hiver, les solidaires impliqués dans celles-ci ont pris la décision, suite au décès de Blessing et à l'exacerbation des dangers qu'encourent les exilés en raison de la forte répression policière et de la présence des militants identitaires, de se réunir le 17 mai afin d'engager la reprise de maraudes et d'autres actions, et d'encourager de nouvelles personnes à s'investir dans l'aide et la défense des exilés. En ce sens, un maraudeur s'exprimait³¹⁹ :

« Les maraudes, moi je m'imagine en faire encore [...], être présent sur le terrain, parce que sinon on est déconnectés de cette réalité-là. Quand je vois qu'il y a les Identitaires qui sont là ou qui reviennent ou des discours qui sont des discours de mise en danger des autres, je me dis qu'il faut qu'on soit là, qu'il ne faut pas qu'on abandonne les gens dans la nature comme ça. »

Et un second maraudeur d'ajouter³²⁰ :

« On s'est rendu compte que finalement, les gens ne prenaient plus des risques parce qu'il faisait froid et qu'il y avait de la neige, mais parce qu'ils cherchaient à éviter la police ; que quand ils prennent un chemin, qu'ils tombent sur la police, ils prennent un chemin encore un peu plus détourné et ça les emmène dans des endroits pas possibles, jusqu'à ce qu'on arrive à cet accident de la semaine dernière [la mort de Blessing], qu'on avait réussi à éviter tout l'hiver, et qui nous a fait réagir, en disant qu'il faut qu'on continue à être là parce qu'il y a des gens qui risquent leur vie à cause de la police, à cause des Identitaires. On a récupéré des gens, la semaine dernière, qui s'étaient battus avec les Identitaires pour pouvoir ne pas être remis à la police, qu'on a dû chercher parce qu'ils étaient tous dispersés et cachés dans Briançon, on ne savait pas trop où, blessés pour certains... Donc là on s'est dit qu'il faut essayer de se remobiliser pour être un peu là. »

Aussi a-t-il été proposé, lors de cette assemblée, de constituer des « groupes de travail », sur des thèmes qui vont au-delà de la mission d'assistance à personnes en danger que s'étaient donnée les maraudeurs pendant l'hiver. Peuvent alors être énumérés les principaux champs d'action dans lesquels les nombreux solidaires présents souhaitent dès lors s'engager :

- Des maraudes nocturnes pour continuer à assister les personnes en danger ;
- Des maraudes de jour et de nuit pour observer le comportement policier ;
- Des randonnées de jour pour informer et sensibiliser les touristes et randonneurs (un document à leur distribuer a d'ailleurs été élaboré³²¹) ;
- Un travail de recueil de témoignages d'exilés à propos de l'action de Génération Identitaire ;

³¹⁹ Entretien du 20/07/18, parc de la Schappe, Briançon

³²⁰ Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

³²¹ Voir annexe n°10

- Une information sur les événements qui se déroulent à Briançon sur les réseaux sociaux ;
- L'éventuelle organisation d'une manifestations antifascisme ;
- L'envoi de lettres spontanées aux élus, au procureur de la République, à la préfète des Hautes-Alpes dénonçant la mise en danger des exilés par les forces de l'ordre et les Identitaires. A ce propos, des solidaires rappellent qu'à Névache, une lettre envoyée aux collaborateurs du président de la République a recueilli 80 000 signatures³²².
- Lancement d'un « SOS » à l'échelle nationale pour encourager des citoyens à venir soutenir les actions des solidaires en Briançonnais ;
- S'engager dans la tenue du refuge « Chez Jésus » à Clavière.

En effet, depuis le 22 mars 2018, la salle paroissiale de l'église de Clavière (le dernier village italien avant la frontière dans la région de Montgenèvre) est investie par des militants pour y accueillir les exilés souhaitant se rendre en France depuis l'Italie. L'ouverture de ce lieu est avant tout une action directe de mise à l'abri des personnes. Un militant raconte³²³ :

« Un jour, il y avait 38 personnes qui arrivaient depuis Oulx, à deux heures du matin, et il faisait très mauvais temps, donc on les a récupérés, on les a mis dans des garages qui étaient ouverts, et puis on s'est dit « on ne peut pas les laisser là pour la nuit, ce n'est pas possible », donc là, on a ouvert l'église.

Et depuis ce jour-là, l'église est ouverte, et on s'est dit « ça tombe bien, il y a des gens qui commencent à se poser des questions par rapport à la police, on prend un peu des risques en transportant les gens systématiquement [de Montgenèvre à Briançon, côté français], donc va utiliser ce lieu pour que les gens s'autonomisent pour arriver en France ». Puis ça commençait à être la fin de l'hiver, il commençait à faire moins froid, la neige commençait à fondre : il y avait moins de risques, donc on s'est dit que c'est une bonne occasion d'utiliser ce lieu pour ça. »

Si à cinq ou six reprises, à la suite de la mise à l'abri d'exilés, la salle paroissiale fut fermée par le curé de Clavière, désormais, ce lieu reste occupé et a été rebaptisé « Chez Jésus » par les militants. Aussi ce lieu permet-il d'accueillir les exilés qui souhaitent se rendre en France ou qui ont été refoulés à la frontière, et de recueillir les témoignages de ces derniers, notamment en termes de violations de droits:

« Le refuge dans la ville de Clavière change l'organisation de la mobilisation citoyenne à la frontière, parce que ce refuge permet d'accueillir les personnes qui veulent passer la frontière par le Col du Montgenèvre, avec tout ce qui est équipement, nourriture, accueil, pouvoir se reposer, donner des conseils préventifs, qui permettent parfois de bien épargner la vie de certaines personnes. Mais aussi d'accueillir des personnes qui sont refoulées. Donc en termes d'observation des violations de droits et

³²² LIGER Bernard (citoyen de Névache), Pétition « Migrants : Lettre ouverte au Président de la République », Change.org, sans date [en ligne] : <https://www.change.org/p/migrants-lettre-ouverte-au-pr%C3%A9sident-de-la-r%C3%A9publique>

³²³ Entretien du 18/05/18, au domicile de l'enquêté, Briançon

de pratiques policières, c'est un endroit stratégique parce que c'est là que sont renvoyées les personnes à la frontière. »³²⁴

Par ailleurs, l'existence de « Chez Jésus » permet de rassurer les solidaires qui œuvrent de l'autre côté de la frontière, en France :

« [...] ce lieu à Clavière avec lequel, bien-sûr, nous avons des liens, parce qu'ils accueillent les réfugiés quand ils arrivent, souvent un petit peu perdus, parce qu'ils arrivent un pays qu'ils ne connaissent pas, en montagne, et souvent, [les personnes qui tiennent ce lieu] sont témoins du nombre de personnes qui vont tenter de passer en France. Et c'est vrai que pour assurer leur sécurité, ils nous disent « il y en a 40 qui sont partis », et si on voit qu'il n'y en a pas 40 qui sont arrivés et qu'il y en a dix qui sont perdus en montagne, ces personnes sont en danger. Je crois qu'il faut vraiment insister sur cette notion de danger. Quelqu'un qui est perdu en montagne pendant trois-quatre jours, qui n'a pas à boire et qui n'a pas de quoi manger, on sait très bien comment ça peut se terminer, et on l'a vu : un jeune est mort d'épuisement dans la montagne. »³²⁵

Et deux maraudeurs d'ajouter³²⁶:

Aurore : *« C'est sûr que de savoir qu'ils ne dormaient plus dehors, c'était énorme. Pour moi, ça a tout changé. Parce que quand les gars ils t'appelaient, et que tu leur dis « on ne peut pas venir vous chercher », le problème c'est qu'ils étaient à Clavière, ils ne pouvaient pas retourner à Oulx, et du coup ils dormaient à Clavière, mais c'est insupportable comme idée, dormir dehors à Clavière.*

Pascal : *Moi j'en ai vu un, une fois au Refuge [de Briançon], il est rentré dans la salle à manger en bas, et il est tombé. Après, il était allongé sur le banc et il fallait se mettre à deux pour le soulever pour le mettre assis. Et une fois qu'il avait bu un peu, mangé, et voir qu'il n'avait rien de gelé, il était complètement... il avait dormi à -15°C dans des cartons à Clavière.*

Aurore : *Et soit il était aphasique, on n'arrivait pas à le faire boire ou quoi, soit, quand il se réveillait et que tu lui parlais, il se mettait à pleurer. Après il se rendormait, et on n'arrivait pas à le faire boire, rien.*

Pascal : *Et il est allé à l'hôpital, il était vraiment vraiment à bout de forces... Il n'arrivait plus à marcher. Il était tétanisé. Il disait « mais je ne comprends pas, j'ai marché jusque-là et là je ne peux plus », il avait lâché, complètement. Il n'avait plus de forces dans ses jambes, il ne tenait pas debout.*

³²⁴ Propos de la stagiaire de la Cimade, recueillis lors de la journée bilan de la Caffim à Nice, le 27/06/18

³²⁵ Propos d'une administratrice de Tous Migrants. Source : Radio Haute Romanche, Frontière Fraternité Tous Migrants, posté le 10/07/18 [en ligne], dernière écoute le 06/09/18 :

<http://audioblog.arterradio.com/post/3086958/ 10 frontierefraternitetousmigrants/>

³²⁶ Entretien du 20/07/18, parc de la Schappe, Briançon

Aurore : *C'est pour ça que le fait qu'il y ait Chez Jésus, ça change tout. Vraiment. L'hiver prochain on verra, mais en tout cas, là en été, s'ils sont refoulés, ils vont manger Chez Jésus, je sais qu'ils ont un repas, du thé, des couvertures, qu'ils peuvent se reposer même s'il faut deux-trois jours pour prendre leur décision. Ça change vraiment tout. Même s'ils avaient eu envie de ne plus venir en France, de toute façon ils étaient bloqués, il fallait qu'ils fassent quelque chose, il fallait qu'ils marchent. Donc j'espère que Chez Jésus ça va tenir, parce que c'est vraiment hyper important. »*

En revanche, l'existence de ce lieu ne semble pas faire l'unanimité au sein des habitants de Clavière. En effet, le 5 juillet 2018, « Chez Jésus » a été « attaqué » par des villageois, selon les militants du refuge :

« Hier, Chez Jésus, nous avons hissé un drapeau. Voire même deux. Deux beaux drapeaux, à plus ou moins 5 mètres de hauteur. Un drapeau NO TAV³²⁷ et un drapeau NO BORDERS.

Quelques heures après, 6-7 personnes résidant à Clavière se sont présentées au refuge, de façon évidemment organisée et concertée. D'un ton menaçant et violent, d'abord en insultant, ils ont exigé que les drapeaux soient enlevés. Peu de temps après ils ont été rejoints par d'autres résidents de Clavière, très probablement attirés par le bruit, ou bien appelés par les agresseurs. Les occupant.e.s se sont mobilisé.e.s pour défendre le lieu, en cherchant l'établissement d'un dialogue.

En face, l'intention n'était cependant pas de trouver une solution collective. En effet, nos visiteurs se sont immédiatement imposés par la violence verbale envers celles et ceux qui étaient présent.e.s, en les insultant de façon raciste et sexiste [...].

Ce sont les mêmes qui en sont arrivés à donner des coups de pieds à une personne, à en faire voler une autre par-dessus un muret pour ensuite continuer à la frapper. Ils ont finalement réussi à arracher le mât auquel étaient accrochés les drapeaux, brisant au passage la barrière en bois et le ciment du sol. Certains de ces agresseurs ont revendiqué avec fierté le fait d'être fasciste, en proclamant qu'ils étaient chez eux et qu'ils pouvaient agir avec tous les moyens nécessaires.

Peu de temps après le début de la scène, le maire de Clavière est arrivé, et a averti les carabinieri³²⁸. Trois patrouilles sont arrivées sur place, avec la ferme intention d'identifier toutes les personnes présentes. Pendant ce temps-là, les occupant.e.s sont rentrées dans le refuge. Deux d'entre nous, qui défendaient la porte d'accès, ont été jeté.e.s à terre et immobilisé.e.s par la police. Les menaces d'accusation d'outrage et rébellions ont été nombreuses, comme d'autres intimidations. »³²⁹

³²⁷ NO TAV est un mouvement citoyen de la vallée de Susse de protestation contre le projet de construction de la nouvelle ligne à moyenne vitesse Lyon-Turin

³²⁸ Gendarmes italiens

³²⁹ Agression raciste et sexiste Chez Jésus, Marseille Infos Autonomes, publié le 06/07/18 [en ligne], dernière consultation le 07/09/18 : <https://mars-infos.org/aggression-raciste-et-sexiste-chez-3257>

Aussi l'existence de ce « squat autogéré » semble remise en cause, inquiétant l'ensemble des solidaires :

« Le refuge « Chez Jésus » risque de fermer, et qu'est-ce qu'il va se passer ? Les personnes qui vont arriver vont être lâchées dans la montagne, vont prendre encore plus de risques pour passer, et surtout, nous n'aurons plus aucun retour sur les dénis de droits à la frontière. Parce qu'actuellement, les personnes qui se font refouler retournent Chez Jésus et là, nous pouvons prendre leur témoignage sur ce qu'il s'est passé. Nous pouvons prendre les témoignages des personnes qui se sont fait tabassées, insultées, humiliées. Quand la police aux frontières reconduit les gens en Italie, aujourd'hui, elle ne les fait plus monter dans la voiture, elle les fait marcher devant la voiture, comme du bétail. »³³⁰

❖ L'utilisation de la montagne comme un mur et la spectacularisation de la frontière : l'envoi de renforts policiers pour répondre à une politique électoraliste ?

Le docteur en sciences politiques Damien Simonneau³³¹, à travers ses recherches sur les « mobilisations pro-barrière », notamment en Israël et aux Etats-Unis, parle de la « spectacularisation de la frontière » comme un outil, pour les Etats – en érigeant des barrières et des murs à leurs frontières et en les militarisant – de répondre à une logique de réaffirmation de l'Etat dans sa mission protectrice et dans sa volonté de rassurer ses citoyens face à la « menace extérieure » qu'incarne l' « acteur clandestin transnational ». Celui-ci « amalgame à lui seul des situations de mobilités migratoires, de violences terroristes ou de contrebande. La solution de la barrière relève ainsi d'un impératif d'urgence, de défense, de nécessité absolue, d'une angoisse face à ce qui est codé comme une 'invasion' ». Réactif face à des flux « massifs et exceptionnels » d'exilés, l'Etat utilise une stratégie de « contrôle des indésirables » et transforme dès lors l'outil militaire en instrument de politique publique. En effet, le chercheur, dans son article intitulé « Le spectacle politique du territoire muré » (2015)³³², explique qu'en « recourant à la visibilité de ces barrières [...], le marquage du territoire permettrait surtout de mettre en place une aire de certitude, de remettre de l'ordre dans un monde jugé dangereux, angoissant car globalisé, évoluant trop vite. En somme de rassurer le citoyen en lui faisant croire qu'il est protégé. Le territoire muré devient dès lors le lieu d'une mise en scène, d'un spectacle politique de réassurance [...] qui met en scène des professionnels de la sécurité et des industriels de la défense. [...] Pour les élus, ces barrières permettent de manifester leur fermeté, d'afficher leur volontarisme – qu'ils poursuivent ou non un agenda nativiste plus ou moins avoué. »

³³⁰ Propos d'une administratrice de Tous Migrants. Source : Radio Haute Romanche, Frontière Fraternité Tous Migrants, posté le 10/07/18 [en ligne], dernière écoute le 06/09/18 : http://audioblog.arteradio.com/post/3086958/_10_frontierefraternitetousmigrants/

³³¹ Chercheur postdoctoral Move In Louvain au CRéSPo (Université Saint Louis Bruxelles)

³³² Simonneau Damien, « Le spectacle politique du territoire muré », The Conversation, 2015 [en ligne] : <https://theconversation.com/le-spectacle-politique-du-territoire-mure-50668>

Aussi la stratégie de la « spectacularisation de la frontière » décrite par Damien Simonneau semble-t-elle à l'œuvre également en France. Alors que la maire du premier arrondissement de Lyon déclarait que le ministre de l'Intérieur « *a tout intérêt à laisser se manifester l'extrême droite ainsi que les défenseur des droits humains qu'il va ensuite qualifier d'extrême gauche, pour pouvoir gouverner, en déclarant qu'il est là pour rassurer et maintenir l'ordre et qu'il promeut une politique équilibrée* »³³³, la montagne, à la frontière franco-italienne, semble être utilisée par l'Etat – en la militarisant – comme un mur. A ce propos, un administrateur de Tous Migrants expliquait, lors de la journée de bilan de la Caffim :

« Il faut quand même se rendre compte que les chasses à l'homme, ce n'est pas un mot, c'est une réalité, et l'état dans lequel arrivent les exilés à Briançon peut être catastrophique. [...] Les gens, ils arrivent déjà avec les séquelles qu'ils ont subies au long de leur parcours, auxquelles s'ajoutent les difficultés du franchissement de la montagne. La police utilise la montagne comme un mur ! C'est un mur. Un mur qui leur permet de gérer, quand ça les arrange, le contrôle de la frontière. Donc nous, évidemment, en tant que montagnards, on refuse que cet espace – qui pour nous est un espace de bonheur – ce soit un espace de souffrance pour les migrants. C'est un paradoxe insupportable. »

Par-là même, l'écrivain italien Erri de Luca, dans un entretien pour le journal Politis, disait³³⁴ :

« Ce qui me frappe, c'est à quel point on peut être aveugle face à la montagne. Le pouvoir politique s'imagine que les montagnes sont des barrières, des murailles. Mais les montagnes sont le plus grand éventail de passages possibles. Entre des versants et à travers un réseau immense de sentiers non contrôlables empruntés par toute l'histoire humaine. Les montagnes sont une voie de communication. Les Hautes-Alpes n'ont jamais empêché une armée... Les pouvoirs s'imaginent qu'on peut bloquer les montagnes. Mais si on peut passer par un endroit aussi inconfortable que le sommet du mont Blanc, on peut passer partout ! »

L'avis du romancier engagé est partagé par les solidaires briançonnais³³⁵ :

« Je pense qu'ils savent très bien qu'on ne pourra jamais tout contrôler, ils mettent des gens en danger, ça c'est sûr, mais même s'ils mettent tout ce qu'ils peuvent, il y a toujours des gens qui vont passer. Tous ceux qui ont essayé de passer, sont passés, sauf trois qui sont morts. Ça veut dire que ça fait deux ans qu'ils mettent une bagnole de police toutes les cinq minutes, des dizaines et des dizaines de policiers, de militaires

³³³ La complaisance de Gérard Collomb envers les Identitaires remonte à Lyon, L'autre Quotidien, publié le 04/05/18 [en ligne], dernière consultation le 03/09/18 : <https://www.lautrequotidien.fr/articles/2018/4/30/la-complaisance-de-grard-collomb-vis-vis-des-identitaires-nest-pas-nouvelle-t4tjg?rq=collomb>

³³⁴ Erri De Luca : « Porter secours n'est pas un choix mais un devoir », Politis, publié le 23/05/18 [en ligne], dernière consultation le 07/09/18: <https://www.politis.fr/articles/2018/05/erri-de-luca-porter-secours-nest-pas-un-choix-mais-un-devoir-38845/>

³³⁵ Entretien du 20/07/18, parc de la Schappe, Briançon

pour empêcher ces personnes, sauf trois morts. Tous les autres, même s'il a fallu qu'ils repassent cinq fois, il y a des bébés, des nourrissons, des femmes enceintes... ça n'a empêché de faire passer personne. »

Et les enquêtés interrogés au sujet de la « frontière-spectacle » d'ajouter³³⁶ :

Pascal : *« Ce que je pense aussi, c'est qu'on est un peu prisonniers de ce qu'il se passe. On nous laisse dans cette « prison » d'humanitaire. Je me pose la question : à quel jeu on participe malgré nous ? [...] Je crois qu'en effet, en mettant en scène tout ce qu'il se passe avec la police, les accidents... Je ne dis pas que tout le monde veut volontairement qu'il y ait des accidents et que la police veut qu'il y ait des morts, mais à un moment donné, quand tu mets les choses en scène et que tu te rends compte qu'il se passe ces choses-là, tu crées un climat particulier qui dessert la cause des personnes qui veulent passer et ça sert une cause anti-migrants, plus qu'on ne le croie. Parce que les gens ne parlent que de problèmes. Quand on met en scène et que derrière il n'y a que des problèmes à régler, on va dire « ouais, les migrants, c'est que des problèmes ». Nous, on sait que ce n'est pas ça, mais ce qui transparait dans les médias, c'est quand même ça en premier. [...] On est tellement dans notre truc qu'on ne se rend pas compte qu'on fait partie d'un spectacle. Je ne sais pas comment ça peut être calculé ce genre de choses, mais je veux bien croire qu'il y a un peu de ça.*

Aurore : *« Finalement, ils font un truc qui ne sert à rien, qui les occupe eux, qui nous occupe nous, qui bouffe du budget de l'Etat... Et doit bien y avoir une raison ! S'il y a un mec qui fait des évaluations, j'espère qu'ils évaluent l'efficacité de leur protocole. Mais leur protocole ne sert à rien. Si leur mission c'est d'empêcher les gens de venir en France, ça ne marche pas.*

Pascal : *« Je pense qu'ils paient un spectacle, que le spectacle est coutant, mais ce n'est pas grave, on balance de l'argent, ça nous sert, politiquement, pour faire peur aux gens, pour diviser pour mieux régner [...].*

Aurore : *« Si tu es un politique, pour ta carrière, si tu veux faire une campagne électorale, c'est sûr que tu as une sorte de camembert. Tu sais que potentiellement, il te faut tant [d'électeurs issus du] milieu agricole, tant d'ouvriers, etc. Donc effectivement, il faut, dans tes actions, que tu essaies de balayer un certain nombre d'actions qui vont ramener les personnes qui correspondent à tes actions. Tu fais ton marché. Tu fais ta publicité. Et donc c'est sûr qu'il y a des actions qui ne sont que de la campagne électorale. Donc Macron, il fait avec le budget de l'Etat, sa campagne électorale vers la droite. »*

³³⁶ Idem

La politique sécuritaire, de répression et de contrôle menée par les pouvoirs publics, dans le cadre plus global d'une politique *a priori* électoraliste, est une hypothèse également avancée par une administratrice de Tous Migrants³³⁷ :

« Je pense que c'est vraiment très électoraliste. C'est jouer avec la peur des Français et montrer qu'on contrôle – et contrôler, en France, c'est réprimer. Je pense que c'est vraiment électoraliste et c'est pour ça que moi, ma bataille, c'est basculer l'opinion publique. Je pense que l'Etat changera quand l'opinion publique changera. Bien-sûr qu'on est très nombreux à vouloir accueillir, bien-sûr qu'il y a des gens qui sont entre les deux, qui ne sont pas loin d'être convaincus, mais malgré cette France de l'hospitalité, il y a quand même une France de la peur, de l'égoïsme qui est complètement manipulée par certains médias, par des politiques, par nos gouvernants. C'est là-dessus qu'il faut travailler. C'est ça qui me fait peur aussi à Briançon, et c'est pour ça que je n'ai pas du tout envie de laisser Briançon ou mon village ; moi je crains le changement politique à Briançon. Je souhaite que cette équipe soit réélue, aussi imparfaite soit-elle, parce que si elle est réélue, ça montre que la population adhère à l'idée qu'on peut le faire [accueillir] et c'est ça qui fera boule de neige. Il faut qu'on soit de plus en plus nombreux et c'est ce qui fera basculer le sens de l'histoire, c'est le nombre. »

³³⁷ Entretien du 24/07/18, centre médical Rhône-Azur, Briançon

CONCLUSION

Si Briançon peut être qualifiée de ville-refuge comme territoire de protection alternatif à l'Etat, c'est grâce à une formidable mobilisation citoyenne qui a vu le jour et qui s'est organisée au fil de l'apparition de besoins humanitaires, d'accueil et d'hospitalité, mais aussi de défense des droits humains et du droit d'asile. Forts de leur interdépendance, les acteurs de la solidarité constituent un maillage d'entités complémentaires dans leurs rôles, et sont soutenus par le pouvoir public local ; par une municipalité qui s'est positionnée, sans hésitations, en faveur de l'accueil des exilés.

L'hospitalité briançonnaise est venue redéfinir « les frontières de l'ordinaire » et l'accueil et la solidarité semblent être devenus un mode de vie à part entière pour une partie des citoyens et habitants de la ville la plus haute d'Europe. Aussi face à la présence d'une altérité (les exilés) les solidaires ont-ils réorganisé et procédé à des ajustements dans leur quotidien. Si ces ajustements leur paraissent « normaux », ils semblent vivre une expérience humaine forte, voire extraordinaire.

En outre, là où les institutions étatiques font défaut, les citoyens et le pouvoir public local semblent agir en substitution à celles-ci et se mobilisent pour « remédier à la violence de la frontière » (F. Furri, 2017, p.3). Plus que suppléer l'Etat, ces acteurs de la solidarité agissent en parallèle à celui-ci, construisent des alternatives sociales solidaires, et mènent ensemble une véritable réflexion non seulement sur l'accueil, l'hospitalité et la solidarité, mais s'interrogent également sur l'intégration des populations étrangères dans leur territoire, en considérant qu'il est nécessaire d'accepter « l'Autre de là-bas », que cet Autre représente une richesse ; qu'il ne fait pas partie d'un groupe social particulier distinct du « nous d'ici », mais qu'il fait partie intégrante de la société.

Dès lors, il s'agirait pour Briançon de témoigner d'une approche alternative en désaccord avec les politiques nationales, et de reconfigurer son territoire en espace d'accueil solidaire. Ceci constitue un point de tension avec l'Etat, en ce sens que la distribution des rôles entre gouvernants et gouvernés autour des enjeux migratoires se voit inversée, et « *dans la mesure où [la ville-refuge] met en évidence les capacités d'auto-organisation des territoires et, notamment, leur capacité à articuler des formes de résistance et de solidarité quand le pouvoir étatique affirme qu'on ne peut pas accueillir toute la misère du monde* » (F. Furri, 2017, p.3).

En effet, la politique gouvernementale menée actuellement en matière de « gestion de l'immigration » s'attache à allier deux mots d'ordre : « humanité » et « fermeté ». Ensemble, ils apparaissent comme un oxymore et sont censés représenter la seule attitude raisonnable et rationnelle possible en termes de politique migratoire. Ainsi la loi « pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif » répond à la double logique suivante : d'une part, elle souhaite montrer aux Français que l'Etat répond à son devoir d'hospitalité (et qu'il a ainsi des intentions morales louables) ; d'autre part, elle suscite leur crainte en alimentant le fantasme de l'étranger comme envahisseur de l'Europe, pour mieux paraître lutter contre cette « invasion non-maîtrisée », en limitant l'accueil de ces « indésirables ».

Cette politique nationale s'inscrit dans la logique européenne déployée depuis les années 1990, de renforcement des dispositifs de contrôle et de militarisation des frontières extérieures de l'Union européenne et de restriction de l'accès au droit d'asile en favorisant la rétention, l'expulsion et l'externalisation de la politique migratoire. L'action publique entre ainsi dans une logique de gestion de flux, en mettant en place des camps et des hotspots, et en s'abstenant de « développer les moyens d'un traitement correct des individus et du respect de leurs droits élémentaires à court ou plus long terme. » (M. Bessone, 2018, p. 158).

Aussi l'Etat semble-t-il, pour répondre à la théorie de l'« appel d'air », nier la réalité et refuser d'accueillir les « naufragés de la montagne » arrivés en Briançonnais ; et ne mobiliser aucun moyen pour soutenir les acteurs citoyens de la solidarité et rompre le dialogue avec ceux-ci dans l'espoir qu'ils s'essoufflent et se démobilisent. S'il s'agirait donc pour lui de « ne pas faire vivre et laisser mourir » les solidarités, il ferait preuve de violence institutionnelle lorsqu'il engendrait, de surcroît, une véritable politique de répression, d'intimidation et de criminalisation – non seulement des exilés, mais également des personnes qui leur témoignent un soutien. L'Etat semblerait tenir une position contradictoire lorsqu'il s'attache d'une part à ignorer la réalité du territoire briançonnais – c'est-à-dire l'arrivée d'exilés par les montagnes et le besoin de les accueillir –, et d'autre part à militariser la frontière franco-italienne et à la rendre « spectacle », pour répondre à des considérations électoralistes. Et Raphaël Krafft de résumer :

« Ce mépris du droit et de l'hospitalité, l'Etat l'a pour ainsi dire érigé en doctrine. Il a élaboré une opération d'influence destinée à décourager les réfugiés de venir chez nous, le fameux appel d'air que provoquerait l'éradication des camps de Calais et des trottoirs parisiens au profit de logements décentes, respectueux de ces femmes, de ces hommes et de ces enfants meurtris par l'exil – une opération d'influence tournée vers un électorat supposément xénophobe. »³³⁸

Mais, paradoxalement, les politiques sécuritaires, répressives et de criminalisation, et la violation des droits fondamentaux des exilés donnent aux citoyens solidaires davantage de raisons de faire preuve de fraternité, de se mobiliser et de s'engager pour l'accueil, l'hospitalité, la défense des droits humains et l'égalité. Par-là même, les déboutés du droit d'asile et les « sans-papiers » se font rares à Briançon, mais certains « dublinés » et demandeurs d'asile, dans l'attente de la réponse à leur requête, pourraient bientôt se voir rejetés de toute procédure et sommés par l'administration française de quitter le pays. Mais les Briançonnais solidaires souhaitant favoriser une démarche d'inclusion des populations étrangères dans leur territoire, leur société, leur économie, etc. pourraient bientôt faire de la cité Vauban une ville-sanctuaire.

Alors pourquoi nos gouvernants s'entêtent-ils à nier la réalité et à creuser l'écart entre politique et savoir, quand des universités prestigieuses, des auteurs connus et reconnus, des groupes d'experts et des organisations internationales s'attachent à démentir, depuis une quarantaine d'années, les idées reçues sur les migrations internationales ?

³³⁸ KRAFFT Raphaël, *Passeur*, Buchet Chastel, 2015, p. 150

BIBLIOGRAPHIE

POUVOIRS PUBLICS :

MAIRIE DE BRIANÇON, Dossier « Migrants : le modèle Briançonnais », sans date, 55 p.

MAIRIE DE BRIANÇON, Parrainage républicain de demandeurs d'asile briançonnais par des citoyens solidaires, [en ligne] : http://www.villebriancon.fr/parrainage_republicain_de_demandeurs_d_asile_brianconnaissolidaires.html

MINISTERE DE L'INTERIEUR, communiqué de presse suite à l'adoption définitive de la loi « asile et immigration », 01/08/18, 1p.

MINISTERE DE L'INTERIEUR, communiqué de presse suite à la décision du Conseil constitutionnel, 06/07/18, 1 p.

MINISTERE DE L'INTERIEUR, communiqué de presse « Hébergement et accueil des migrants : rencontre avec les associations », 08/12/17, 2 p.

TEXTES LEGISLATIFS/JURIDIQUES :

CODE DE L'ENTREE ET DU SEJOUR DES ETRANGERS ET DU DROIT D'ASILE, Article L622-1 [en ligne] : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006335286&cidTexte=LEGITEXT000006070158&dateTexte=20111110>

CODE DE L'ENTREE ET DU SEJOUR DES ETRANGERS ET DU DROIT D'ASILE, Article L622-4 [en ligne] : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006335290&cidTexte=LEGITEXT000006070158&dateTexte=20091125>

CODE DE PROCEDURE PENALE, Article 73 [en ligne] : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=59C16834A3B40E4E2D5BA3F4950108AC.tplgfr27s_1?idArticle=LEGIARTI000029000766&cidTexte=LEGITEXT000006071154&dateTexte=20180901

CODE DE PROCEDURE PENALE, Article 433-12 et Article 433-13 [en ligne] : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006165372&cidTexte=LEGITEXT000006070719&dateTexte=20040807>

CODE DE LA SECURITE INTERIEURE, Article L212-1 [en ligne] : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000025503132&idArticle=LEGIARTI000025505191>

DECRET no 2018-426 du 31 mai 2018 portant diverses dispositions relatives à l'allocation pour demandeur d'asile

DIRECTIVE 2002/90/CE DU CONSEIL du 28 novembre 2002 définissant l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers

LOI n° 2017-1510 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme

LOI n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie

ORGANISATIONS INTERNATIONALES :

HAUT-COMMISSARIAT AUX REFUGIES DE L'ONU, Rapport « Desperate Journeys », mars 2018, 11 p.

HAUT-COMMISSARIAT AUX REFUGIES DE L'ONU, Le nombre de déplacés dans le monde a atteint le record de 68,5 millions en 2017 (HCR), publié le 19/06/18 [en ligne] : <https://news.un.org/fr/story/2018/06/1016922>

AUTORITES ADMINISTRATIVES INDEPENDANTES :

COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME, Avis sur le projet de loi « pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif », publié le 02/05/18, 34 p.

COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME, Communiqué de presse « La Solidarité n'est pas un délit ! », 18/05/17, 1 p.

COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME, Avis sur la frontière franco-italienne (pas encore publié sur le site), mais article dans La Croix : <https://www.la-croix.com/France/Immigration/Le-requisitoire-CNCDH-politique-migratoire-France-2018-06-19-1200948341#>

CONSEIL CONSTITUTIONNEL, décision n° 2018-717/718 QPC du 6 juillet 2018, M. Cédric H. et autre [Délit d'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'un étranger], 7 p.

CONTROLEUR GENERAL DE LIEUX DE PRIVATION ET DE LIBERTE, Rapport de visite : 4 au 8 septembre 2017 Rapport de visite des locaux de la police aux frontières de Menton (Alpes-Maritimes), du 4 au 8 septembre 2017 - 2ème visite. Contrôle des personnes migrantes à la frontière franco-italienne, 2018, 81 p.

DOCUMENTATION PRODUITE PAR DES ASSOCIATIONS/COLLECTIFS/CITOYENS SOLIDAIRES :

AMNESTY INTERNATIONAL, Des contrôles aux confins du droit, violations des droits humains à la frontière avec l'Italie, février 2017, 11 p.

AMNESTY INTERNATIONAL, Frontière franco-italienne : des contrôles aux frontières du droit, 08/02/17 [en ligne] : <https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/frontiere-franco-italienne-des-contrôles-aux-frontieres>

AMNESTY INTERNATIONAL, Réfugiés : ce que cache le mot « délit de solidarité », publié le 05/01/17 [en ligne] : <https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/refugies-que-cache-le-mot-delit-de-solidarite>

ANAFE, Note d'analyse « Rétablissement des contrôles aux frontières internes et état d'urgence. Conséquences en zone d'attente », mai 2017, 18 p.

BACHELLERIE Sarah (stagiaire à la Cimade), Réprimer les solidarités : La stratégie de la peur à la frontière italienne des Hautes-Alpes, 24/04/18, 20 p.

CITOYEN SOLIDAIRE, « A Mesdames et Messieurs les Policiers et Gendarmes », discours devant la PAF de Montgenèvre, 16/05/18, 2 p.

COLLECTIF DELINQUANTS SOLIDAIRES, Manifeste, sans date, [en ligne] : <http://www.delinquantssolidaires.org/le-manifeste>

COLLECTIF DELINQUANTS SOLIDAIRES, Pour mettre hors-la-loi le « délit de solidarité », Un argumentaire et une proposition d'amendement, février 2018, 9 p. : http://www.delinquantssolidaires.org/wp-content/uploads/2018/02/Texte_Pour-mettre-hors-la-loi-le-d%C3%A9lit-de-solidarite_argumentaire.pdf

COLLECTIF DELINQUANTS SOLIDAIRES, Col de l'Échelle : impunité d'un côté, tabassage de l'autre. Jusqu'où iront-ils pour décourager la solidarité ?, publié le 26/04/18 [en ligne], consulté le 29/04/18 : <http://www.delinquantssolidaires.org/item/col-de-lechelle-impunite-identitaires-dun-cote-prison-tabassage-soutiens-pacifiques-migrants-de-lautre-jusquou-iront-gouvernement-police-justice>

COLLECTIF DELINQUANTS SOLIDAIRES, communiqué de presse « La solidarité ne doit pas avoir de frontières » (suite à la décision du Conseil constitutionnel consacrant le principe de fraternité), publié le 06/07/18 [en ligne] : <http://www.delinquantssolidaires.org/item/fraternite-ne-de-frontieres>

CONVENTION NATIONALE SUR L'ACCUEIL ET LES MIGRATIONS, Manifeste, 02/03/18, 4 p. http://convention-accueil-grande-synthe.fr/CAGS/downloads/2018_Manifeste_convention.pdf

ETAT GENERAUX DES MIGRATIONS, Manifeste des Assemblées Locales réunies pour la 1ère session plénière des États Généraux des Migrations, Socle commun pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes, 27/05/18 [en ligne] : <https://eg-migrations.org/Manifeste-des-Assemblees-Locales-reunies-pour-la-1ere-session-pleniere-des>

ETAT GENERAUX DES MIGRATIONS, Communiqué de presse « Contre une loi liberticide, une autre politique migratoire est possible », publié le 02/08/18, 1 p.

FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE (CONSEIL DES REGIONS), L'impact du projet de loi asile/immigration sur l'accueil des demandeurs d'asile en France : réduire les délais au détriment des droits des personnes, mars 2018, 2 p.

FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE, Le Conseil d'Etat neutralise les effets les plus dangereux de la circulaire Collomb, publié et consulté le 11/04/18 [en ligne] : <http://www.federationsolidarite.org/espace-presse-aside/espace-presse-cp-menu/8702-cp-le-conseil-d%E2%80%99etat-neutralise-les-effets-les-plus-dangereux-de-la-circulaire-collomb>

FORUM POUR CHANGER L'ORDRE DES CHOSES, Manifeste, sans date, [en ligne] : <http://pcloudc.blogspot.com/p/manifeste-du-forum-pour-changer-lordre.html>

FORUM REFUGIES, L'asile en France et en Europe. État des lieux 2018, juin 2018, 272 p.

GISTI, Dossier « Émergence et consécration du 'délit de solidarité' », publié le 01/02/17 [en ligne] : <https://www.gisti.org/spip.php?article5627>

GISTI, « Délinquants solidaires, le droit à la désobéissance », *Plein droit*, 2017 (n° 112), pp. 1-2

GISTI, Dossier « D'ici et d'ailleurs : ensemble », *Plein droit*, 2016 (n°90), pp.16-25

GISTI, Dossier « L'Europe et ses voisins : marchandages migratoires », *Plein droit*, 2017, (n°114), pp. 3-30

GISTI, Fichage des mineur·e·s non accompagné·e·s, publié le 17/07/18 [en ligne], consulté le 30/07/18 : <https://www.gisti.org/spip.php?article5953>

LA CIMADE, Pétition « Faisons respecter le droit d'asile, mettons fin au système Dublin », <http://agir.lacimade.org/dublin/>

LA CIMADE, Une semaine de procès : le délit de solidarité a le vent en poupe !, publié le 30/05/18 [en ligne] : <https://www.lacimade.org/une-semaine-de-proces-le-delit-de-solidarite-a-le-vent-en-poupe/>

LA CIMADE, Décryptage de la loi asile et immigration, Version du 1er août 2018 après son adoption définitive par l'Assemblée nationale, 02/08/18, 20 p.

LA CIMADE, Loi asile et immigration : le Sénat examine à son tour le « code de la honte », publié le 06/06/18 [en ligne], consulté le 07/06/18 : <https://www.lacimade.org/loi-asile-et-immigration-le-senat-examine-a-son-tour-le-code-de-la-honte/>

LA CIMADE, Rapport d'observation « Dedans, dehors : une Europe qui s'enferme », juin 2018, 66 p.

LA CIMADE, Délit de Solidarité : bref état des lieux en Europe, document distribué lors de la Journée de décryptage « Une Europe qui s'emmure : voie sans issue ? » du 29 juin 2018 à Marseille, 4 p.

LA CIMADE, La fraternité reconnue comme valeur constitutionnelle ; qu'est-ce que ça change ?, publié le 06/07/18 [en ligne] : <https://www.lacimade.org/la-fraternite-reconnue-comme-valeur-constitutionnelle-quest-ce-que-ca-change/>

La Cimade, Projet de loi asile et immigration : la perspective de l'accueil enterrée, publié le 27/07/18 [en ligne] : <https://www.lacimade.org/presse/projet-de-loi-asile-et-immigration-la-perspective-de-laccueil-enteree/>

LIGER Bernard (citoyen de Névache), Pétition « Migrants : Lettre ouverte au Président de la République », Change.org, sans date [en ligne] : <https://www.change.org/p/migrants-lettre-ouverte-au-pr%C3%A9sident-de-la-r%C3%A9publique>

OBSERVATOIRE POUR LA PROTECTION DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME, France: Harcèlement judiciaire à l'encontre de « les 3 de Briançon », publié le 29/05/18, 5 p.

ORGANISATION POUR UNE CITOYENNETE UNIVERSELLE, « Accueillir des migrants. Des municipalités qui agissent », 60 p.

TOUS MIGRANTS, L'accueil des exilés dans le Briançonnais, 28/03/2018, 13 p.

TOUS MIGRANTS, Mouvement citoyen – Sensibilisation et plaidoyer, sans date, 1 p.

TOUS MIGRANTS, Comment agir localement sur le Briançonnais ?, sans date, 2 p.

TOUS MIGRANTS, Chronologie des faits-weekend des 21 et 22 avril, sans date, 4 p.

TOUS MIGRANTS, Communiqué de presse « Elle s'appelait Mathew Blessing... », 14/05/18, 2 p.

TOUS MIGRANTS, Communiqué de presse « Notre fraternité n'a pas de frontières », diffusé le 16/07/18, 1 p.

TOUS MIGRANTS, Lettre ouverte à Monsieur le Préfet, 18/04/17 [en ligne] : <https://vimeo.com/213479324>

REFUGES SOLIDAIRES, Rapport d'activité 2017 pour l'activité du 28 juillet au 20 octobre 2017, 44 p.

REFUGES SOLIDAIRES, Statuts de l'association Refuges Solidaires, sans date, 2 p.

REFUGES SOLIDAIRES, dépliant de présentation du Refuge, avril 2018, 2 p.

RESEAU WELCOME, Fiche d'information sur le Réseau Welcome dans les Hautes-Alpes, sans date, 2 p.

DOCUMENTS INTERNES :

GIRAUD Joël, FROMM Gérard, LETERRIER Bernard, TOUS MIGRANTS, COLLECTIF CITOYEN GUILLESTRE, MJC DU BRIANÇONNAIS, lettre au président de la République : demande de dérogation aux accords de Dublin, 30/03/17, 3 p.

MJC, Statuts de la Maison des Jeunes et de la Culture du Briançonnais, 2015, 6 p.

MJC, Projet social 2017-2020, sans date, 98 p.

MJC, Bilan d'activités 2017 de la MAPEmonde, 2018, 25 p.

MJC, Accueillir les migrants de Calais dans une démarche positive et dynamique pour le territoire, 29/02/16, 2 p.

MJC, Note de la MJC du Briançonnais adressée à Madame La Préfète, 22/05/18

MJC, Note MAPEmonde, sans date, 6 p.

MJC, Dossier de demande de subvention au FAMI, 12/09/17, 38 p.

MJC, Projet social 2017-2020, 98 p.

MJC, Info 1 « 2018 Une année de transition ? Un espace de vie sociale et citoyenne en danger », 08/04/18, 1 p.

MJC, Info 2 « Notre association à un tournant crucial de son histoire », mai 2018, 2 p.

MJC, Info 4 « Dès aujourd'hui et pour demain poursuivons notre contribution au bien vivre ensemble en Briançonnais », Juin 2018, 3 p.

MJC, Réponse de la Fondation de France à la demande de subvention adressée par la MJC, mail du 04/04/18

MJC, Note d'intention « Poursuivre et anticiper pour un accueil et un accompagnement inconditionnel des personnes étrangères dans les Hautes-Alpes », 02/01/18, 5 p.

MJC, Courrier au préfet des Bouches du Rhône concernant la baisse des financements pour la MAPEmonde, 23/03/16

MJC, Note à l'attention de Monsieur le Préfet de Région Stéphane Bouillon, 23/03/16, 4 p.

MJC, Courrier au directeur de la DRJSCS concernant la baisse des financements pour la MAPEmonde, 27/06/16

MJC, Note à l'attention de M. le Préfet des Hautes-Alpes, 26/02/16, 4 p.

MJC, courrier au Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve concernant le CAO, 06/03/16

MJC, courrier au préfet de la région PACA et au préfet des Hautes-Alpes : demande de dérogation aux accords de Dublin, 23/11/16, 1 p.

REFUGES SOLIDAIRES, Convention tripartite entre la Communauté de Communes du Briançonnais, l'association Collectif Refuge Solidaire et Médecins du Monde, Mise à l'abri de personnes migrantes : accueil, hébergement d'urgence et orientation dans un bâtiment mis à disposition par la Communauté de Communes du Briançonnais, signée le 26/07/2017, 6 p.

REFUGES SOLIDAIRES, Convention bipartite entre la Communauté de Communes du Briançonnais et l'association Refuges Solidaires, Mise à l'abri des personnes migrantes : accueil et hébergement, juin 2018, 6 p.

REFUGES SOLIDAIRES, Compte-rendu de la rencontre du 15 novembre 2017 entre les représentants du Collectif Refuge Solidaire, de la Communauté de Communes du Briançonnais, et des ONG et associations impliquées dans l'aide aux migrants, 8 p.

REFUGES SOLIDAIRES, Statuts de l'association Refuges Solidaires, sans date, 2 p.

REFUGES SOLIDAIRES, Statistiques, juin 2018

MEMOIRES

BOUX ANITA, Les délits d' « aide aux migrants » : entre autonomie et dépendance à l'égard des infractions d'entrée et de séjour irréguliers sur le territoire français, mémoire réalisé dans le cadre du Master 2 « Droits de l'Homme et droit humanitaire » de l'université d'Evry-Val-d'Essonne, septembre 2012, 71 p.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

ALBANEL Véronique, « Humanité et fermeté », *Études*, avril 2018, pp. 4-6

ALBANEL Véronique, « Pour une hospitalité citoyenne », *Études*, décembre 2016, pp. 41-50

ARCHAMBAULT Édith, « Associations et pouvoirs publics : vers une convergence des modèles en Europe », *Revue française d'administration publique*, 2017 (n° 163), pp. 477-490

BENSUSSAN Gérard, « Difficile hospitalité. Entre éthique, droit et politique », *Cités*, 2016 (n° 68), pp. 15-32

BESSONE MAGALI, « L'(in)achèvement de l'hospitalité », in *Esprit*, juillet-août 2018 (n°446), pp. 158-165

BIGO Didier, « La politique européenne de contrôles aux frontières. Resituer les enjeux, changer l'imaginaire politique », *Savoir/Agir*, 2016 (n°36), pp. 13-19

BOUDOU Benjamin, « Au nom de l'hospitalité : les enjeux d'une rhétorique morale en politique », *Cités*, 2016 (n° 68), pp. 33-48

BOUDOU Benjamin, « De la ville-refuge aux sanctuary cities : l'idéal de la ville comme territoire d'hospitalité », *Sens-Dessous*, 2018 (n° 21), pp. 83-89

BOUX Anita, « La solidarité n'est pas au bout de ses peines ! », *Enar Webzine*, mai 2012 [en ligne] : <http://www.enargywebzine.eu/spip.php?article215&lang=fr>

CAVALIE Jean-Pierre, « Droits fondamentaux et hospitalité », *Multitudes*, 2016 (n°64), pp. 115-119.

CLAVE-MERCIER Alexandra, RIGONI Isabelle « Enquêter sur les migrations : une approche qualitative », *Migrations Société*, 2017 (n°167), pp. 13-28

COLLOVALD Annie, D'HALLUIN Estelle, « L'accueil des migrants », *Savoir/Agir* 2016 (n° 36), pp. 9-11

COTTIN-MARX Simon *et al.*, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », *Revue française d'administration publique*, 2017 (n° 163), pp. 463-476.

DELEIXHE MARTIN, « L'événement de la rencontre », in *Esprit*, juillet-août 2018 (n°446), p. 130-138

FABRY Alexandre, « Associations et pouvoirs publics locaux : le paradoxe du pouvoir et de la liberté », *Pyramides*, 6/2002, pp.135-148

FERRE Nathalie, « La France s'enferme à double tour », *Plein droit*, 2018 (n°116), pp. 16-18

FURRI Filippo, « Villes-refuge, villes rebelles et néo-municipalisme », *Plein droit*, 2017 (n°115), pp. 3-6

GEISSER Vincent, « Délinquance humanitaire ? Du "délit de solidarité" au "devoir de délation" », *Migrations Société*, 2009 (n°123-124), pp. 7-18

GEISSER Vincent, « Projet de loi sur l'asile et l'immigration : indignation morale *versus* cynisme gouvernemental ? », *Migrations Société*, 2018, (n°171), pp. 3-11

GERBIER-AUBLANE Marjorie, « Un migrant chez soi », in *Esprit*, juillet-août 2018 (n°446), pp. 122-129

HENRIOT Patrick, « Le focus juridique. « Délit de solidarité » : militant ou humanitaire, il faut choisir ! », *Plein Droit*, 2017 (n°115), pp. 37-40

KRIKORIAN GAËLLE, « La solidarité comme 'commun' », *Plein droit*, 2017 (n°115), pp. 23-26

LOCHAK Danièle, « La solidarité, un délit ? », *Après-demain*, octobre 2013 (n°27-28), pp. 7-9

MARTIN Jean-Pierre, « L'accueil des migrants, une alternative sociale solidaire », *VST- Vie sociale et traitements*, 2017 (n° 134), pp. 68-72

MAUGENDRE Stéphane, « Cachez cet étranger (et les violences qui lui sont faites) que je ne saurais voir », *Chimères*, 2015 (n° 85), pp. 53-60

MESTRE Claire, « Violence d'État, violence institutionnelle », *L'Autre*, 2007 (Volume 8), pp. 5-7

PAUMARD Antoine, « L'accueil des migrants en France. Les associations en conflit avec l'État », *Études*, avril 2018, pp. 33-44

SANDERS Hilary, « Les migrants irréguliers en ville : Quelle rationalité aux politiques de sanctuaire ? », *Revue française d'études américaines*, 2016 (n° 148), pp. 67-83.

Simonneau DAMIEN, « LE SPECTACLE POLITIQUE DU TERRITOIRE MURE », *THE CONVERSATION*, 2015 [EN LIGNE] : [HTTPS://THECONVERSATION.COM/LE-SPECTACLE-POLITIQUE-DU-TERRITOIRE-MURE-50668](https://theconversation.com/le-spectacle-politique-du-territoire-mure-50668)

WIHTOL DE WENDEN Catherine, « Savoir et pouvoir : l'impossible rencontre », in *Esprit*, juillet-août 2018 (n°446), pp. 183-189

ZARKA Yves Charles, « Penser l'hospitalité aujourd'hui », *Cités*, 2016 (n° 68), pp. 3-8

OUVRAGES

AGIER Michel et al., *Entre accueil et rejet : ce que les villes font aux migrants*, Le Passager clandestin, collection Bibliothèque des frontières, 2018, 120 pages

FISCHER Nicolas, HAMIDI Camille, *Les politiques migratoires*, La Découverte, Paris, 2016, 123 p.

HIRSCHMAN Albert, *Défection et prises de paroles*, Paris, Fayard, 1995, 211 p.

KRAFFT Raphaël, *Passeur*, Buchet Chastel, 2015, 157 p.

SIESTRUNCK René, *Venus d'Ailleurs. Jalons pour l'histoire de l'immigration en Briançonnais*, Val-des-Prés, Editions Transhumances, 2001, 69 p.

SITES INTERNET :

BLOG de Joël Giraud : <http://joelgirauddepute.fr/>

BLOG « Paroles de Migrants. Exil et solidarité à Briançon » : <https://parolesdemigrants.com/>

CAGNOTTE EN LIGNE pour les comités de soutien aux « 3 de Briançon » : <https://www.leetchi.com/c/soutien-3-de-briancon>

CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES :

<http://www.cnrtl.fr/definition/refuge>

CENTRES SOCIAUX, Définition d'un centre social : <http://www.centres-sociaux.fr/qui-sommes-nous/projet/>

CHEZ MARCEL, Kaina TV, mis en ligne le 17/04/18 : <https://www.youtube.com/watch?v=fb0R5mZe03M&t=6s>

DEFEND EUROPE GENERATION IDENTITAIRE, TF1, diffusé le 22/06/18 : <https://rutube.ru/video/b65c957007361ddd761e975ce749019/>

FEDERATION REGIONALE DES MJC, Histoire des MJC: <https://federation-mjc-languedoc-roussillon.fr/L-histoire-des-MJC>

GENERATION IDENTITAIRE, « Route des migrants clandestins – Col de l'Échelle – Hautes-Alpes : Génération Identitaire bloque le passage de la frontière franco-italienne », publié le 21/04/18 [en ligne] : <https://generationidentitaire.org/2018/04/21/route-des-migrants-clandestins-col-de-lechelle-hautes-alpes-generation-identitaire-bloque-le-passage-de-la-frontiere-franco-italienne/>

GENERATION IDENTITAIRE, « La mission Alpes de Defend Europe prend fin, le combat pour l'identité continue », publié le 29/06/18 : <https://generationidentitaire.org/2018/06/29/la-mission-alpes-de-defend-europe-prend-fin-le-combat-pour-lidentite-continue/>

LES IDENTITAIRES EN GARDE-FRONTIERES, publié le 23/04/18 : <https://www.youtube.com/watch?v=qfq3zfznn1Q>

PAGE FACEBOOK de la soirée de soutien aux « 3 de Briançon » : <https://www.facebook.com/events/168205977186522/>

VILLE DE BRIANÇON : http://www.ville-briancon.fr/le_maire_et_les_elus.html

REPORTAGE SUR LE PREMIER CENTRE DE REPIT : <https://vimeo.com/164245156>

SITE POUR LA « SOLIDARITE AVEC LES 3 DE BRIANÇON » : <http://firmaperitre.blogspot.com/>

TABLE DES FIGURES

N° de la figure	Intitulé	Pagination
1	Organigramme simplifié de la MJC	15
2	Lieux de permanences d'accès aux droits tenues par la MAPEmonde	17
3	Structures et dispositifs avec lesquels la MAPEmonde travaille (liste non exhaustive)	19
4	Le nombre de personnes accueillies par la MAPEmonde en 2017, par nationalité	20
5	Exemples de partenaires de Tous Migrants (liste non exhaustive)	26
6	Carte de la frontière franco-italienne, côté du Col de l'Echelle	29
7	Carte de la frontière nord franco-italienne	31
8	Tableau récapitulatif des acteurs de la solidarité en Briançonnais (1)	58-59
9	Tableau récapitulatif des acteurs de la solidarité en Briançonnais (2)	60
10	Tous Migrants : des administrateurs « pluri-engagés » permettant la création de liens et de communication entre les acteurs de la solidarité	64
11	Refuge Solidaire : des postes permanents portés par plusieurs associations	65
12	Cartographie des solidarités en Briançonnais et de leurs réseaux	78
13	Les démarches administratives d'asile depuis Briançon dans le cadre du centre de répit – 2015	111
14	Les démarches administratives pour les « dublinés » depuis Briançon au printemps 2018	112
15	Une frontière entre la France et l'Italie sous haute tension	154

TABLEAU DES PERSONNES RENCONTREES

NOM	DATE & LIEU	OBJET	ACTIVITE/PARTICULARITE
L.M & K.M	05/04/18 – terrasse d'un café, Briançon	Historique de l'accueil à Briançon.	Directeur de la MJC & Conseillère juridique et sociale MAPEMonde-MJC
S.B	17/04/18 – MJC, Briançon	Genèse de Tous Migrants et maraudes.	Accompagnatrice en montagne, maraudeuse et membre fondateur de Tous Migrants
C.B	24/04/18 – au domicile de C.B, Briançon	La genèse, le fonctionnement et les difficultés rencontrées par le Réseau Welcome.	Coordinateur du Réseau Welcome à Briançon
P.W	26/04/18 & 17/05/18- MJC, Briançon	La genèse du Refuge Solidaire, son objet, ses principes et valeurs, sa relation avec les acteurs de la solidarité à Briançon, sa relation aux pouvoirs publics. Les relations inter-acteurs et entre acteurs et pouvoirs publics.	Membre fondateur de l'association Refuges Solidaires
Al.M	03/05/18 – MJC, Briançon	Les maraudes effectuées en montagne par des Briançonnais. La relation acteurs-pouvoirs publics.	Accompagnateur en montagne Maraudeur
B.D	17/05/18 – au domicile de B.D, Briançon	L'actualité brûlante à Briançon. Le délit de solidarité. Les relations, la communication et la coordination inter-acteurs.	Maraudeur Bénévole au Refuge Solidaire Administrateur de Tous Migrants
L.M	21/05/18 – au domicile de L.M, Briançon	La situation actuelle de la MJC. Les tensions avec l'Etat, la relation avec les pouvoirs publics et le paradoxe de l'Etat capable de mettre à mal les associations. La communication et la coordination inter-acteurs.	Directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture du Briançonnais – Centre Social
K.M	29/05/18 – à la terrasse d'un café, Briançon	Historique de la procédure d'asile depuis Briançon. La solidarité envers les exilés. La relation entre la MJC et les services de l'Etat. L'accusation de l'Etat portée contre la MJC, d'être à l'origine de la solidarité.	Conseillère juridique et sociale à la MAPEMonde-MJC

J. G	11/06/18 – Mairie de l'Argentière-la-Bessée	Loi asile et immigration et la criminalisation de la solidarité.	Député Parti Radical de Gauche & La République En Marche des Hautes-Alpes
V.F & F.D	05/07/18 – Mairie de Briançon	Le rôle de la mairie de Briançon dans l'accueil des exilés. La relation entre acteurs associatifs/collectifs et pouvoirs publics locaux.	Directeur de cabinet du Maire de Briançon & adjointe au Maire
C.F-B	11/07/18 – Cabinet d'avocats, Gap	La criminalisation de la solidarité.	Avocate
An.M & P.M	09/07/18 – Parc de la Schappe, Briançon	Les raisons de leur engagement au sein des maraudeurs. La relation entre maraudeurs et forces de l'ordre. La spectacularisation de la frontière.	Maraudeurs Hébergeurs
J-Y.M	09/07/18 – MJC, Briançon	Le rôle du Secours catholique au Refuge. La convention entre le Refuge et la Communauté de Communes du Briançonnais. Le soutien des ONG nationales/internationales au Refuge. Le délit de solidarité.	Administrateur du Refuge Solidaire – ancien responsable du Secours catholique Briançon
M.R	13/07/18 – au domicile de M.R 19/07/18 – au stand de Tous Migrants au Mondial de l'Escalade	Le rôle de Tous Migrants, la complémentarité entre acteurs, la communication et la coordination inter-acteurs, le travail dans l'urgence, la solidarité en Briançonnais, la présence de Génération Identitaire.	Administrateur de Tous Migrants
L.C	24/07/18 – Centre Médical Rhône Azur, Briançon	Les modes d'action de Tous Migrants, sa réaction dans un contexte d'urgence constant, les médias comme outil de plaidoyer. La communication et la coordination inter-acteurs. La décision du Conseil constitutionnel du 06/07/18.	Administratrice de Tous Migrants
S.	25/07/18 –A la terrasse d'un café, Briançon	L'origine du « squat Chez Marcel », le positionnement de ses militants et leur relation avec les autres acteurs de la solidarité.	Militant et habitant de « Chez Marcel »

ANNEXES

1. Liste des tâches effectuées au cours des stages à la MAPEmonde et à Tous Migrants	183
2. Revue de presse	186
3. Chronologie des événements relatifs aux exilés ayant eu lieu en Briançonnais ..	208
4. Comment agir localement sur le Briançonnais ?	216
5. Exemples de manifestations organisées par Tous Migrants	218
6. L'opération « portes ouvertes » d'Emmaüs au Col du Montgenèvre	220
7. Manifeste de la Convention nationale sur l'accueil et les migrations	221
8. Ebauche de questionnaire sur la communication et la coordination inter-acteurs.	227
9. Texte d'un solidaire lu devant la gendarmerie de Briançon à la sortie de sa garde-à-vue	229
10. Information aux randonneurs	232

ANNEXE 1

LISTE DES TACHES EFFECTUEES AU COURS DES STAGES A LA MAPEMONDE ET A TOUS MIGRANTS

MAPEmonde :

- Accompagnement dans la constitution d'un dossier de demande de naturalisation d'une dame ayant la double nationalité italienne et mozambicaine.
- Reprise du suivi d'une jeune femme mongole déboutée du droit d'asile et hébergée dans le dispositif d'urgence de l'APPASE. Travail en lien avec l'APPASE, le CADA France terre d'asile de Gap, le Centre Médico-Psychologique (CMP) de Briançon, le Réseau Hospitalité et une avocate.
- Suivi d'un jeune Soudanais et accompagnement dans ses démarches relatives à son projet de reprendre des études universitaires. Démarches pour son inscription en formation FLE à l'université de Grenoble. Elaboration d'un projet, mise à jour de son CV, recherche de cours particuliers de français...
- Accompagnement d'un jeune Guinéen dans ses démarches de demande d'asile (formulaire OFPRA, récit de vie, lien avec un médecin pour certificat médical)
- Accompagnement de personnes réfugiées statutaires dans la demande d'aide à la mobilité et dans leur demande de rémunération lors de leur formation FLE par l'OFII (GRETA d'Embrun), en lien avec Pôle Emploi.
- Observation lors de rendez-vous entre la conseillère juridique et sociale de la MAPEmonde et les personnes qu'elle accompagne (sujets très divers, de la déclaration de revenus aux récits de vie)
- 05/06/18 : journée d'observation du travail de la salariée de la MAPEmonde à Gap
- Grâce à mon stage à la MAPEmonde, j'ai également pu bénéficier de deux jours de formation d'approfondissement sur l'asile et la procédure Dublin, dispensée par des juristes de l'association marseillaise Espace et du Comède
- Mise en œuvre d'un projet radiophonique visant à donner un espace de libre expression aux exilés accueillis à Briançon

Si mon stage à la MAPEmonde était conventionné pour deux mois seulement, je continuais le suivi des personnes que j'accompagnais à la MAPEmonde en étant en stage à Tous Migrants.

Tous Migrants :

- Observation lors des réunions du Conseil d'Administration de Tous Migrants (avril, mai, juin, juillet)
- Participation aux formations dispensées par la responsable régionale de la Cimade sur l'asile et Dublin
- 14/06/18 : Aide à l'organisation de la venue d'Edmond Baudoin pour un concert-dessin (avec la librairie La Muse Gueule)
- 16/06/18 : Aide à l'organisation de l'événement « Assez de morts » :
 - Rédaction des invitations envoyées aux élus
 - Recherche d'une photo de Blessing, prise de contact avec sa sœur
 - Demande d'utilisation de l'illustration « Primavera a Bardonnechia » de Mauro Biani (sans réponse)
 - Propositions de devis pour l'impression des cartes postales plaidoyer
 - Création d'un fichier recensant les adresses postales des élus (président de la République, Ministre de l'Intérieur, préfète des Hautes-Alpes et députés et sénateurs de toute la région PACA)
 - Impression d'étiquettes comprenant les adresses des élus
 - Distribution de flyers sur le marché
 - Participation à l'événement « Assez de morts » à la Vachette et distribution des cartes postales plaidoyer aux participants
- Recherches et élaboration d'une fiche sur les « couloirs humanitaires » (notamment sur le programme de réinstallation de réfugiés)
- 18/06/18 : Participation au débat citoyen « Réfugiés : comment protéger durablement ? » organisé par le point du Parlement européen de Marseille
- 27/06/18 : Participation à la journée de la Caffim à Nice
- 29/06/18 : Participation à la journée de décryptage « Une Europe qui s'emmure » de la Cimade à Marseille
- Mise en œuvre d'un projet radiophonique visant à donner un espace de libre expression aux exilés accueillis à Briançon
- 17/07/18 : soutien devant la gendarmerie aux 4 solidaires gardés à vue
- Rédaction d'un carton de remerciements aux donateurs et envoi des BDs « De l'autre côté... » aux donateurs 2018
- Entretien avec Article 13 d'Emmaüs

- Travail d'observation et d'analyse des acteurs de la solidarité en Briançonnais : tenue d'une revue de presse quasi quotidienne, d'un carnet de terrain et organisation de 16 entretiens. Travail de rédaction d'un mémoire de recherche intitulé « Briançon : ville-refuge à l'heure de la criminalisation de la solidarité ».

+ travail en cours d'essai d'histoire immédiate

ANNEXE 2

REVUE DE PRESSE

2015

Processus de Khartoum : quand l'Europe sous-traite ses migrants, Arte, publié le 23/04/15, consulté le 27/05/18 : <https://info.arte.tv/fr/processus-de-khartoum-quand-leurope-sous-traite-ses-migrants>

Origine, destination et droits des migrants, Arte, publié le 21/05/2015, consulté le 27/05/18 : <https://info.arte.tv/fr/origine-destination-et-droits-des-migrants>

2016

Rafäel Krafft, Passeur, France culture, diffusé le 12/09/16, écouté le 15/04/18 [en podcast]: <https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/passer-les-frontieres-4-histoires-de-frontieres-1-passeur>

Les janjawids, gardes-frontières de l'UE, L'Humanité, publié le 15/09/16 [en ligne], consulté le 27/05/18 : <https://www.humanite.fr/les-janjawids-gardes-frontieres-de-lue-615736>

[Les envoyer en détention ou les livrer à une dictature : voilà comment l'Europe « délocalise » ses réfugiés, Bastamag, publié le 10/10/16 \[en ligne\], consulté le 27/05/18 : https://www.bastamag.net/Comme-l-Europe-externalise-la-gestion-de-ses-frontieres-a-des-regimes-peu](https://www.bastamag.net/Comme-l-Europe-externalise-la-gestion-de-ses-frontieres-a-des-regimes-peu)

2017

Raphaël Krafft, le journaliste qui a aidé des migrants à passer la frontière, Le Figaro, publié le 10/02/17 [en ligne], consulté le 23/05/18 : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/02/10/01016-20170210ARTFIG00157-raphael-krafft-le-journaliste-qui-a-aide-des-migrants-a-passer-la-frontiere.php>

Aide aux migrants : prison avec sursis en appel pour un enseignant-chercheur, Le Monde, publié le 11/09/17 [en ligne], dernière consultation le 05/09/18 : https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/09/11/aide-aux-migrants-prison-avec-sursis-en-appel-pour-un-enseignant-chercheur_5184134_1653578.html

Hautes-Alpes : l'affaire des deux migrants blessés au col de l'Echelle cet été classée sans suite, DICI, publié le 13/10/17 [en ligne], consulté le 07/09/18 : <https://www.dici.fr/actu/2017/10/13/hautes-alpes-l-affaire-deux-migrants-blesses-col-de-l-echelle-cet-ete-classee-suite-1066729>

Migrants : la CNCDH estime que le gouvernement « nourrit un sentiment de xénophobie », Le Monde, publié le 17/10/17 [en ligne], consulté le 06/06/18 : https://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2017/10/17/migrants-la-cncdh-estime-que-le-gouvernement-nourrit-un-sentiment-de-xenophobie_5202171_1654200.html

5 ONG DENONCENT DES ATTEINTES AUX DROITS DES MIGRANTS, LE FIGARO, PUBLIE LE 18/10/17 [EN LIGNE], CONSULTÉ LE 02/04/18 : [HTTP://WWW.LEFIGARO.FR/FLASH-ECO/2017/10/18/97002-20171018FILWWW00090-5-ONG-DENONCENT-DES-ATTEINTES-AUX-DROITS-DES-MIGRANTS.PHP](http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2017/10/18/97002-20171018FILWWW00090-5-ONG-DENONCENT-DES-ATTEINTES-AUX-DROITS-DES-MIGRANTS.PHP)

Au col de l'Echelle, des jeunes migrants piégés par le froid et renvoyés par la France, Le Temps, publié le 17/11/17 [en ligne], consulté le 23/05/18 : <https://www.letemps.ch/monde/col-lechelle-jeunes-migrants-pieges-froid-renvoyes-france>

QUAND LES MINEURS AFRICAINS SONT ABANDONNES DANS LA MONTAGNE, LE MAGAZINE DE LA REDACTION PAR AURELIE KIEFFER, FRANCE CULTURE, DIFFUSE LE 17/11/17, ECOUTE LE 15/04/18: [HTTPS://WWW.FRANCECULTURE.FR/EMISSIONS/LE-MAGAZINE-DE-LA-REDACTION/QUAND-LES-MINEURS-AFRICAINS-SONT-ABANDONNES-DANS-LA-MONTAGNE](https://www.franceculture.fr/emissions/le-magazine-de-la-redaction/quand-les-mineurs-africains-sont-abandonnes-dans-la-montagne)

MIGRANTS DANS LES HAUTES-ALPES : "NE PAS TROUVER DES CADAVRES A LA FONTE DES NEIGES...", TELERAMA, PUBLIE LE 13/12/17, CONSULTÉ LE 02/04/18 : [HTTP://WWW.TELERAMA.FR/MONDE/MIGRANTS-DANS-LES-HAUTES-ALPES-NE-PAS-TROUVER-DES-CADAVRES-A-LA-FONTE-DES-NEIGES...,N5399642.PHP](http://www.telarama.fr/monde/migrants-dans-les-hautes-alpes-ne-pas-trouver-des-cadavres-a-la-fonte-des-neiges...,N5399642.PHP)

Migrants à Briançon : l'humanité de toute une vallée, La Provence, publié le 16/12/17 [en ligne], consulté le 02/04/18 : <https://www.laprovence.com/article/societe/4755964/migrants-a-briancon-lhumanite-de-toute-une-vallee.html>

Briançon : "Nous montagnards, solidaires des migrants", France 3 Provence-Alpes-Côte-d'Azur, publié le 16/12/17 [en ligne], consulté le 02/04/18 : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/hautes-alpes/briancon/briancon-nous-montagnards-solidaires-migrants-1386265.html>

Briançon: les États généraux des migrations rassemblent, La Dauphiné, publié le 17/12/17 [en ligne], consulté le 23/05/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2017/12/16/les-etats-generaux-des-migrations-rassemblent>

«Peut-être qu'au printemps, on retrouvera des corps sous la neige», Libération, publié le 17/12/17 [en ligne], consulté le 23/05/18 : http://www.liberation.fr/france/2017/12/17/peut-etre-qu-au-printemps-on-retrouvera-des-corps-sous-la-neige_1617327

Migrants : « Sur de nombreux points, la France pourrait être condamnée », Le Monde, publié le 18/12/17 [en ligne], consulté le 23/05/18 : https://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2017/12/18/migrants-sur-de-nombreux-points-la-france-pourrait-etre-condamnee_5231522_1654200.html

Les migrants face à la barrière des Alpes : passer, coûte que coûte, L'Obs, publié le 18/12/17 [en ligne], consulté le 23/05/18 : <http://www.nouvelobs.com/galeries-photos/photo/20171218.OBS9415/grand-format-les-migrants-face-a-la-barriere-des-alpes-passer-coute-que-coute.html>

A piedi nudi nel ghiaccio: è sulle Alpi l'ultima rotta dei migranti, Corriere Della Sera, publié le 18/12/17 [en ligne], consulté le 23/05/18 : https://www.corriere.it/esteri/17_dicembre_19/a-piedi-nudinel-ghiaccio-lultima-rottadei-migranti-727bdc38-e434-11e7-8530-b320f0c560cc.shtml?refresh_ce-cp

Aide aux migrants : le rôle des avocats, DICI, publié le 20/12/17 [en ligne], consulté le 07/06/18 : <https://www.dici.fr/actu/2017/12/20/aide-aux-migrants-role-avocats-1089621>

Grand reportage RFI : A Briançon, la montagne solidaire des migrants, RFI, publié le 31/12/17 [en ligne], consulté le 02/04/18 : <http://www.rfi.fr/emission/20171213-france-briancon-migrants-montagne-solidaire-hebergement-nourriture-transport>

2018

Réveillon solidaire, pour que l'humanisme l'emporte dans nos montagnes..., Le Blog de Médiapart, publié le 03/01/18 [en ligne], consulté le 02/04/18 : <https://blogs.mediapart.fr/yann-borgnet/blog/030118/reveillon-solidaire-pour-que-l-humanisme-l-emporte-dans-nos-montagnes>

Migrations: le Soudan annonce la fermeture de sa frontière avec l'Erythrée, RFI, publié le 07/01/18 [en ligne], consulté le 27/05/18 : <http://www.rfi.fr/afrique/20180107-migrations-soudan-annonce-fermeture-frontiere-erythree-kassala>

En Sicile, «une chose très belle est arrivée, nous avons été envahis par les immigrés», Libération, publié le 09/01/18 [en ligne], consulté le 27/05/18 : http://www.liberation.fr/planete/2018/01/09/en-sicile-une-chose-tres-belle-est-arrivee-nous-avons-ete-envahis-par-les-immigres_1621325

Col de Montgenèvre : l'entrée du paradis pour les réfugiés africains, France Bleu, publié le 11/01/18 [en ligne], consulté le 05/04/18 : <https://www.francebleu.fr/infos/politique/montgenevre-l-entree-du-paradis-pour-les-refugies-africains-1515603122>

Snow 'sentinels' keep watch over migrants risking life and limb to cross Alps from Italy to France, The Telegraph, publié le 13/01/18 [en ligne], consulté le 23/05/18 : https://www.telegraph.co.uk/news/2018/01/13/snow-sentinels-keep-watch-migrants-risking-life-limb-cross-alps/?WT.mc_id=tmg_share_fb

Briançonnais, ce sont eux, les premiers de cordée solidaire !, L'Humanité, publié le 02/02/18 [en ligne], consulté le 23/05/18 : <https://www.humanite.fr/grand-format-brianconnais-ce-sont-eux-les-premiers-de-cordee-solidaire-649836>

Migrants / Une "fermeté humaniste" : le difficile exercice de la Préfète, DICI, publié le 21/02/18 [en ligne], consulté le 07/06/18 : <https://www.dici.fr/actu/2018/02/21/migrants-une-fermete-humaniste-difficile-exercice-de-prefete-1110226>

En Afrique, quand le rêve de football aboutit à « la traite d'êtres humains », Le Monde, publié le 18/02/18 [en ligne], consulté le 28/05/18 : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/02/18/en-afrique-quand-le-reve-de-football-aboutit-a-la-traite-d-etres-humains_5258873_3212.html?utm_term=Autofeed&utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Twitter#link_time=1527420027

Pour Jacques Toubon, « le demandeur d'asile est mal traité » par le projet de loi sur l'immigration, Le Monde, publié le 22/02/18 [en ligne], consulté le 11/04/2018 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/02/22/jacques-toubon-le-demandeur-d-asile-est-maltraite-par-ce-projet-de-loi_5260748_3232.html

A Briançon, la « politique en actes » d'une population fortement mobilisée pour l'accueil des migrants, BASTA !, publié le 02/03/18 [en ligne], consulté le 23/05/18 : <https://www.bastamag.net/A-Briancon-la-politique-en-actes-d-une-population-fortement-mobilisee-pour-l>

Briançon : le point sur l'actualité avec le maire Gérard Fromm, DICI, publié le 02/03/18 [en ligne], consulté le 08/04/18 : <https://www.dici.fr/actu/2018/03/02/briancon-point-l-actualite-maire-gerard-fromm-1113435>

Secourir les migrants sur la route des Alpes, ARTE Regards, diffusé le 05/03/18 : <https://www.arte.tv/fr/videos/079473-004-A/arte-regards/>

A la frontière franco-italienne, migrants et bénévoles piégés par des passeurs, Le Point, publié le 07/03/18 [en ligne], consulté le 15/04/2018 : http://www.lepoint.fr/monde/a-la-frontiere-franco-italienne-migrants-et-benevoles-pieges-par-des-passeurs-07-03-2018-2200449_24.php

Enquête sur les dérives de l'aide européenne au Soudan, IRIN News, publié le 14/03/18 [en ligne], consulté le 27/04/18 : <https://orientxxi.info/magazine/enquete-sur-les-derives-de-l-aide-europeenne-au-soudan,2298>

Migrants: un secouriste poursuivi pour avoir secouru une réfugiée sur le point d'accoucher, Huffington Post, publié le 14/03/18 [en ligne], consulté le 17/05/18 : https://www.huffingtonpost.fr/2018/03/13/migrants-un-secouriste-poursuivi-pour-avoir-secouru-une-refugiee-sur-le-point-daccoucher_a_23384860/

Montgenèvre : sortie d'audition par la Police Aux Frontières pour Benoît Ducos, DICI, publié le 14/03/18 [en ligne], consulté le 17/05/18 : <https://www.dici.fr/actu/2018/03/14/montgenevre-sortie-d-audition-police-aux-frontieres-benoit-ducos-1117250>

Migrants : la vision apaisée du dircab du Président Macron en vacances à Montgenèvre, lieu de passage des migrants, DICI, publié le 20/03/18 [en ligne], consulté le 07/06/18 : <https://www.dici.fr/actu/2018/03/20/migrants-vision-apaisee-dircab-president-macron-vacances-montgenevre-lieu-de-passage-migrants-1119141>

Immigration : peut-on concilier humanité et fermeté ?, The Conversation, publié le 28/03/18 [en ligne], consulté le 02/04/18 : https://theconversation.com/immigration-peut-on-concilier-humanite-et-fermete-93617?utm_medium=email&utm_campaign=La%20lettre%20de%20The%20Conversation%20France%20du%2029%20mars%202018%20-%2098098497&utm_content=La%20lettre%20de%20The%20Conversation%20France%20du%2029%20mars%202018%20-%2098098497%20CID_beba5c802f2dc682a225242016091838&utm_source=campaign_monitor_fr&utm_term=Immigration%20%20peut-on%20concilier%20humanite%20et%20fermet

Chez Marcel, havre autogéré sur la route des migrants, Reporterre, publié le 29/03/18 [en ligne], consulté le 05/04/18 : <https://reporterre.net/Chez-Marcel-havre-autogere-sur-la-route-des-migrants>

Migration : un déclassement professionnel à l'arrivée en France, Politis, publié le 30/03/18 [en ligne], consulté le 02/04/18 : <https://www.politis.fr/articles/2018/03/migration-un-declassement-professionnel-a-larrivee-en-france-38613/>

Avril 2018

VISITE SURPRISE D'ELUS A LA POLICE AUX FRONTIERES DE MENTON, POLITIS, PUBLIE LE 01/04/18 [EN LIGNE], CONSULTE LE 04/04/18 : [HTTPS://WWW.POLITIS.FR/ARTICLES/2018/04/VISITE-SURPRISE-DELUS-A-LA-POLICE-AUX-FRONTIERES-DE-MENTON-38617/](https://www.politis.fr/articles/2018/04/visite-surprise-delus-a-la-police-aux-frontieres-de-menton-38617/)

LE CLEZIO DENONCE LES MAUVAIS TRAITEMENTS INFLIGES AUX MIGRANTS EN FRANCE, L'EXPRESS, PUBLIE LE 01/04/18 [EN LIGNE], CONSULTE LE 02/04/18: [HTTPS://WWW.LEXPRESS.FR/ACTUALITES/1/SOCIETE/LE-CLEZIO-DENONCE-LES-MAUVAIS-TRAITEMENTS-INFLIGES-AUX-MIGRANTS-EN-FRANCE_1996886.HTML#MJRbSc1v6i7DZYCe.01](https://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/le-clezio-denonce-les-mauvais-traitements-infliges-aux-migrants-en-france_1996886.html#MJRbSc1v6i7DZYCe.01)

Demandeurs d'asile : « Partout autour de nous, nous observons la récurrence de la suspicion », Le Monde, publié le 04/04/18 [en ligne], consulté le 05/04/18 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/04/04/demandeurs-d-asile-partout-autour-de-nous-nous-observons-la-recurrence-de-la-suspicion_5280564_3232.html

Les députés rejettent l'interdiction de mineurs en rétention, Libération, publié le 05/04/18 [en ligne], consulté le 06/04/18 : http://www.liberation.fr/politiques/2018/04/05/les-deputes-rejettent-l-interdiction-de-mineurs-en-retention_1641334

« Il n'y a pas de caricature à proclamer les droits fondamentaux ! » : Jacques Toubon se rebiffe face à des députés LREM critiques, LCP, publié et consulté le 11/04/2018 [en ligne] : <http://www.lcp.fr/la-politique-en-video/il-ny-pas-de-caricature-proclamer-les-droits-fondamentaux-jacques-toubon-se>

« Je suis votre avocat », Télérama, publié le 11/04/18 [en ligne], consulté le 13/04/18 : <http://www.telerama.fr/television/gilles-piquois,-son-combat-magistral-pour-les-refugies,n5565720.php#8sUqfv10igUuFx0K.01>

Briançon : Occupation de l'ancienne école du Prorel : vers une solution ?, DICI, publié et consulté le 12/04/18 [en ligne] : <https://www.dici.fr/actu/2018/04/12/briancon-occupation-de-l-ancienne-ecole-prorel-vers-une-solution-1126521>

Exilés à Briançon: difficile de trouver un hébergement, Le Dauphiné, publié et consulté le 15/04/2018 : <https://c.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/04/14/exiles-difficile-de-trouver-un-hebergement>

Chez Marcel, Kaina.tv, publié le 17/04/18 [en ligne], consulté le 30/04/18 : <https://www.youtube.com/watch?v=fb0R5mZe03M>

Le carnaval solidaire contre les frontières tourne au vinaigre, Le Dauphiné, publié le 21/04/18, consulté le 22/04/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/04/21/le-carnaval-solidaire-contre-les-frontieres-tourne-au-vinaigre>

Un carnaval solidaire dérape à Gap, DICI, publié le 21/04/18 [en ligne] et consulté le 22/04/18 : <https://www.dici.fr/actu/2018/04/21/d-tv-un-carnaval-solidaire-derape-gap-1129368>

Névache : des militants identitaires bloquent le col de l'Echelle, lieu de passage de migrants, Le Dauphiné, publié et consulté le 21/04/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/04/21/nevache-des-militants-de-generation-identitaire-au-col-de-l-echelle-migrants-immigration-italie>

La pression reste forte à la frontière franco-italienne, indique Collomb, Europe 1, publié le 21/04/18 [en ligne], consulté le 23/04/18 : <http://www.europe1.fr/politique/immigration-la-pression-reste-forte-a-la-frontiere-franco-italienne-indique-collomb-3631910>

Hautes-Alpes : la MJC du Briançonnais en redressement judiciaire, Alpes 1, publié le 18/04/18 [en ligne] et consulté le 22/04/2018 : <http://alpesdusud.alpes1.com/news/hautes-alpes/68050/hautes-alpes-la-mjc-du-brianconnais-en-redressement-judiciaire>

Une centaine de militants lancent actuellement une opération anti-migrants au col de l'Echelle, La Provence, publié et consulté le 22/04/18 [en ligne] : <https://www.laprovence.com/actu/en-direct/4936675/hautes-alpes-une-centaine-de-militants-lancent-actuellement-une-operation-anti-migrants-au-col-de-lechell>

Des militants d'extrême-droite bloquent un col des Alpes au lieu de passage des migrants, Libération, publié et consulté le 22/04/18 [en ligne] : http://www.liberation.fr/france/2018/04/21/des-militants-d-extreme-droite-bloquent-un-col-des-alpes-lieu-de-passage-de-migrants_1645007?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook

Chasse aux migrants dans les Alpes : les xénophobes au sommet, Libération, publié et consulté le 22/04/18 [en ligne] : http://www.liberation.fr/france/2018/04/22/chasse-aux-migrants-dans-les-alpes-les-xenophobes-au-sommet_1645146

Hautes-Alpes : des militants d'extrême droite grimpent le col de l'Echelle pour "barrer la route" des migrants, France Info [en ligne], publié et consulté le 22/04/18 : https://mobile.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/hautes-alpes-des-militants-d-extreme-droite-veulent-barrer-la-route-des-migrants-au-col-de-l-echelle_2716702.html#xtref=https://www.google.fr/

Après l'extrême-droite au col de l'Echelle, c'est l'extrême-gauche qui force la frontière de Montgenèvre à Briançon, DICI TV [en ligne], publié et consulté le 22/04/18 : <https://www.dici.fr/actu/2018/04/22/apres-l-extreme-droite-col-de-l-echelle-c-l-extreme-gauche-force-frontiere-montgenevre-jusqu-1129702>

Migrants dans les Alpes françaises : renforts « importants » pour contrôler les frontières, Le Monde, publié le 22/04/18 [en ligne], consulté le 23/04/18 : http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2018/04/22/migrants-dans-les-alpes-francaises-renforts-importants-pour-controler-les-frontieres_5289094_1654200.html?utm_term=Autofeed&utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook#link_time=1524430625

Loi asile et immigration : comment intégrer les réfugiés ?, Dimanche et après, France Culture, diffusé et écouté le 22/04/18 : <https://www.franceculture.fr/emissions/dimanche-et-apres/loi-asile-et-immigration-comment-integrer-les-refugies>

Aide aux migrants: l'Assemblée assouplit les règles du "délit de solidarité", Le Point, publié le 22/04/18 [en ligne], consulté le 23/04/18 : http://www.lepoint.fr/politique/aide-aux-migrants-l-assemblee-assouplit-les-regles-du-delit-de-solidarite-22-04-2018-2212555_20.php

Roberto Saviano à Génération Identitaire : l'Europe connaît votre lâcheté, Le Point, publié le 22/04/18 [en ligne], consulté le 29/04/18 : http://www.lepoint.fr/invites-du-point/roberto-saviano-a-generation-identitaire-l-europe-connaît-votre-lachete-22-04-2018-2212627_420.php

Pour une politique de l'accueil et un droit d'asile effectif, Libération, publié et consulté le 22/04/18 : http://www.liberation.fr/amhtml/debats/2018/04/22/pour-une-politique-de-l-accueil-et-un-droit-d-asile-effectif_1644682

Le "délit de solidarité" : comment il va être assoupli, LCI, publié le 22/04/18 [en ligne], dernière consultation le 05/09/18 : <https://www.lci.fr/politique/loi-asile-immigration-le-delit-de-solidarite-comment-il-va-etre-assoupli-2084708.html>

La loi asile et immigration adoptée à l'Assemblée nationale, Le Nouvel Observateur, publié le 23/04/18 [en ligne], consulté le 23/04/18 : <https://www.nouvelobs.com/politique/20180423.OBS5582/la-loi-asile-et-immigration-adoptee-a-l-assemblee-nationale.html>

Immigration : non, le « délit de solidarité » n'a pas été supprimé par les députés, Le Monde, publié le 23/04/18 [en ligne], dernière consultation le 05/09/18 : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/04/23/immigration-non-le-delit-de-solidarite-n-a-pas-ete-supprime-par-les-deputes_5289545_4355770.html

Dans les Alpes, la solidarité avec les migrants l'a emporté sur la xénophobie, Reporterre, publié le 23/04/18 [en ligne], consulté le 24/04/18 : <https://reporterre.net/Dans-les-Alpes-la-solidarite-avec-les-migrants-l-a-emporte-sur-la-xenophobie>

Dans les Alpes, des militants d'extrême-droite veulent bloquer le passage des migrants : en ont-ils le droit ?, Info Migrants, publié le 23/04/18 [en ligne], consulté le 24/04/18 : <http://www.infomigrants.net/fr/post/8816/dans-les-alpes-des-militants-d-extreme-droite-veulent-bloquer-le-passage-des-migrants-en-ont-il-le-droit>

Manifestations antifascistes : deux policiers blessés, six militants interpellés, Le Dauphiné, publié et consulté le 23/04/18 [en ligne] : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/04/23/manifestations-deux-policiers-blesses-deux-personnes-en-garde-a-vue>

Migrants : droite et gauche condamnent les manifestations violentes du week-end, Le Dauphiné, publié et consulté le 23/04/18 [en ligne] : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/04/23/briancon-droite-et-gauche-condamnent-les-manifestations-violentes>

Des soudanais expulsés par la France affirment avoir été torturés à leur retour au pays, Info Migrants, publié le 24/04/18 [en ligne], consulté le 27/05/18 : <http://www.infomigrants.net/fr/post/8852/des-soudanais-expulses-par-la-france-affirment-avoir-ete-tortures-a-leur-retour-au-pays>

Les Alpes: le nouveau front de la migration, Public Sénat, diffusé le 25/04/18 et visualisé le 18/05/18 [en ligne] : <https://www.publicsenat.fr/emission/c-est-vous-la-france/les-alpes-le-nouveau-front-de-la-migration-85213>

Frontière franco-italienne : "une réponse pacifique" à Génération Identitaire (interview de Benoît), Le Dauphiné, publié et consulté le 26/04/18 [en ligne] : <https://www.ledauphine.com/faits-divers/2018/04/25/on-est-loin-de-la-bande-organisee>

Action de militants identitaires dans les Alpes : l'enquête préliminaire classée sans suite, Le Monde, publié le 27/04/18 [en ligne], consulté le 09/06/18 : https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/04/27/action-de-militants-identitaires-dans-les-alpes-ouverture-d-une-enquete-preliminaire_5291572_823448.html

Quelques leçons du débat sur la loi Asile et immigration, AOC, publié le 27/04/18 [en ligne] consulté le 29/04/18 : <https://aoc.media/analyse/2018/04/27/quelques-lecons-debat-loi-asile-immigration/>

"Il n'y a pas une crise des migrants, il y a une crise de l'accueil" : Monseigneur Gaillot participe à la "marche solidaire", France Info, publié le 30/04/2018 [en ligne], consulté le 01/05/18 : https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/il-n-y-a-pas-une-crise-des-migrants-il-y-a-une-crise-de-l-accueil-monseigneur-gaillot-participe-a-la-marche-solidaire_2730709.html

Génération identitaire : la préfecture assure qu'il n'y a plus de patrouille, Le Dauphiné, publié et consulté le 30/04/18 [en ligne] : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/04/30/hautes-alpes-migrant-generation-identitaire-prefecture-plus-patrouille>

Mai 2018

Migrants, changer de regard, changer d'accueil, *Kaizen*, mai-juin 2018 (n°38), pp. 36-49

Paroles de migrants (1), *Kaizen*, publié le 01/05/18 [en ligne], consulté le 25/07/18 : <https://www.kaizen-magazine.com/article/paroles-de-migrants-1/>

Fin des patrouilles de Génération identitaire : les militants démentent, Le Dauphiné, publié et consulté de 01/05/18 [en ligne] : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/05/01/patrouille-generation-identitaire-hautes-alpes>

Les 3 de Briançon reçoivent un soutien de poids, Le Dauphiné, publié et consulté le 03/05/18 [en ligne] : <https://www.ledauphine.com/faits-divers/2018/05/03/les-3-de-briancon-recoivent-un-soutien-de-poids>

Les jeunes Genevois détenus à Marseille vont sortir de prison, Tribune de Genève, publié et consulté le 03/05/18 [en ligne] : <https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Les-trois-de-Briancon-sont-liberes/story/31440125>

La complaisance de Gérard Collomb envers les Identitaires remonte à Lyon, L'autre Quotidien, publié le 04/05/18 [en ligne], dernière consultation le 03/09/18 : <https://www.lautrequotidien.fr/articles/2018/4/30/la-complaisance-de-grard-collomb-vis-vis-des-identitaires-nest-pas-nouvelle-t4tjg?rq=collomb>

Accueil des réfugiés : l'exception ougandaise, Le Magazine de la Rédaction, France Culture, diffusé le 04/05/18, écouté le 27/05/18 : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-magazine-de-la-redaction/accueil-des-refugies-l-exception-ougandaise>

Migrants: le Conseil constitutionnel va statuer sur la notion de "fraternité", L'Express, publié le 09/05/18 [en ligne], consulté le 13/05/18 : https://www.lexpress.fr/actualite/societe/migrants-le-conseil-constitutionnel-va-statuer-sur-la-notion-de-fraternite_2007282.html#kTgjVmPTWfVmaHWO.01

Hautes-Alpes. Le corps d'une jeune femme découvert dans la Durance, Ouest-France, publié et consulté le 10/05/18 [en ligne] : <https://www.ouest-france.fr/provence-alpes-cote-dazur/hautes-alpes/hautes-alpes-le-corps-d-une-jeune-femme-decouvert-dans-la-durance-5751572>

Dans les Hautes-Alpes, les militants de Génération identitaire sont passibles de poursuites, Le Monde, publié le 11/05/18 [en ligne], consulté le 13/05/18 : http://mobile.lemonde.fr/police-justice/article/2018/05/11/dans-les-hautes-alpes-les-militants-de-generation-identitaire-sont-passibles-de-poursuites_5297757_1653578.html?xtref=http%3A%2F%2Fm.facebook.com%2F

Génération identitaire : le parquet ouvre une enquête pour immixtion dans une fonction publique, Le Dauphiné, publié le 11/05/18 [en ligne], consulté le 01/09/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/05/11/generation-identitaire-parquet-ouvre-enquete-immixtion-fonction-publique>

Génération identitaire : une circulaire pour préciser la loi, Le Dauphiné, publié le 11/05/18 [en ligne], consulté le 01/09/18 : <https://www.ledauphine.com/faits-divers/2018/05/11/generation-identitaire-une-circulaire-pour-preciser-la-loi>

Le corps retrouvé dans la Durance serait celui d'une migrante qui fuyait la police, Le Parisien, publié le 14/05/18 [en ligne], consulté le 15/05/18 : <http://www.leparisien.fr/faits-divers/le-corps-retrouve-dans-la-durance-serait-celui-d-une-migrante-qui-fuyait-la-police-14-05-2018-7715835.php>

Le maire de Briançon dénonce les actions de " Génération Identitaire" qui se poursuivent dans le Briançonnais, DICI, publié le 15/05/18 [en ligne], consulté le 17/05/18 : <https://www.dici.fr/actu/2018/05/15/maire-de-briancon-denonce-actions-de-generation-identitaire-se-poursuivent-brianconnais-1137158>

Hautes-Alpes : "le droit des étrangers bafoué" d'après la CIMADE, DICI, publié le 16/05/18 [en ligne], consulté le 07/06/18 : <https://www.dici.fr/actu/2018/05/16/hautes-alpes-droit-etrangers-bafoue-d-apres-cimade-1137350>

"La migrante morta per scappare ai gendarmi è mia sorella: fatemela vedere", R.it, publié et consulté le 16/05/18 [en ligne] : http://torino.repubblica.it/cronaca/2018/05/16/news/la_migrante_morta_per_scappare_ai_gendarmi_e_mia_sorella_fatemela_vedere_-196508254/?refresh_ce

Mediafugees : donner la parole aux réfugiés et voir cette réalité d'un autre œil, de l'intérieur, Radio Canada International, publié le 16/05/18 [en ligne], consulté le 22/05/18 : <http://www.rcinet.ca/fr/2018/05/16/mediafugees-donner-la-parole-aux-refugies-et-voir-cette-realite-dun-autre-oeil-de-linterieur/>

Briançon : la municipalité dénonce la présence des identitaires, Le Dauphiné, publié et consulté le 16/05/18 [en ligne] : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/05/16/la-municipalite-denonce-la-presence-des-identitaires>

"Des spectres hantent l'Europe" : un doc choc sur les réfugiés, L'Obs, publié le 16/05/18 [en ligne], consulté le 28/05/18 : <https://www.nouvelobs.com/cinema/20180516.OBS6757/des-spectres-hantent-l-europe-un-doc-choc-sur-les-refugies.html>

Comment l'Europe finance et légitime des régimes autoritaires pour barrer la route aux migrants, Bastamag, publié le 17/05/18 [en ligne], consulté le 27/05/18 : <https://www.bastamag.net/Comment-l-Europe-finance-et-legitime-des-regimes-autoritaires-pour-barrer-la>

La place de l'islam en France, Michel Le Bris et Patrick Chamoiseau, 28 minutes, Arte, diffusé le 17/05/18, consulté [replay] le 29/05/18 : <https://www.arte.tv/fr/videos/075223-187-A/28-minutes/>

La parole maltraitée des jeunes migrants, The Conversation, publié le 18/05/18 [en ligne], consulté le 22/05/18 : https://theconversation.com/la-parole-maltraitee-des-jeunes-migrants-96606?utm_medium=email&utm_campaign=La+lettre+de+The+Conversation+France+du+18+mai+2018+-+102118969&utm_content=La+lettre+de+The+Conversation+France+du+18+mai+2018+-+102118969+CID_fbf545ea2010b45d89319ccb3e29084&utm_source=campaign_monitor_fr&utm_term=La+parole+maltraite+des+jeunes+migrants

Patrick Chamoiseau : "Quelque chose ne va plus dans notre imaginaire", L'Invité Culture par Caroline Broué, France Culture, diffusé le 19/05/18 : https://www.franceculture.fr/emissions/linvite-culture/patrick-chamoiseau?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook#link_time=1526814196

Hautes-Alpes : un migrant retrouvé décédé dans le col du Montgenèvre côté français, DICI, publié le 19/05/18 [en ligne], consulté le 20/05/18 : <https://www.dici.fr/actu/2018/05/19/hautes-alpes-un-migrant-retrouve-decede-col-montgenevre-cote-francais-1138392>

Nous soutenons les 3 de Briançon : oui à l'asile, non à la loi Collomb, Politis, publié le 21/05/18 [en ligne], dernière consultation le 04/09/18 : <https://www.politis.fr/articles/2018/05/nous-soutenons-les-3-de-briancon-oui-a-lasile-non-a-la-loi-collomb-38836/>

Migrants : la grève de la faim (épisode 3), Alternatives Economiques, publié le 22/06/2017 [en ligne], consulté le 20/05/18 : <https://www.alternatives-economiques.fr/migrants-greve-de-faim-episode-3/00079405>

Italie : ce que la Ligue et le Mouvement 5 Étoiles réservent aux migrants, France 24, publié le 22/05/18 [en ligne], consulté le 26/05/18 : <http://www.infomigrants.net/fr/post/9374/italie-ce-que-la-ligue-et-le-mouvement-5-etoiles-reservent-aux-migrants>

Italie : Giuseppe Conte, un novice en politique à la tête du gouvernement de coalition populiste, Le Monde, publié le 23/05/18 [en ligne], consulté le 26/05/18 : https://www.lemonde.fr/international/article/2018/05/23/italie-giuseppe-conte-un-inconnu-a-la-tete-du-gouvernement_5303542_3210.html

Erri De Luca : « Porter secours n'est pas un choix mais un devoir », Politis, publié le 23/05/18 [en ligne], consulté le 25/05/18 : <https://www.politis.fr/articles/2018/05/erri-de-luca-porter-secours-nest-pas-un-choix-mais-un-devoir-38845/>

Journal de 8h, France Culture, diffusé le 23/05/18 et réécouté le 27/05/18 : <https://www.franceculture.fr/programmes/2018-05-23>

A Briançon, les migrants meurent et leurs soutiens passent en procès, BASTA !, publié le 23/05/18 [en ligne], consulté le 07/09/18 : <https://www.bastamag.net/A-Briancon-les-migrants-meurent-et-leurs-soutiens-passent-en-proces>

Theo et Bastien sortent du silence, Le Courrier, publié le 24/05/18 [en ligne], consulté le 25/05/18 : <https://lecourrier.ch/2018/05/24/theo-et-bastien-sortent-du-silence/>

Erri de Luca dans l'émission « Plus près de toi », Radio Nova, diffusé le 24/05/18, écouté le 25/05/18 [podcast en ligne] : <http://nova.fr/podcast/plus-pres-de-toi/plus-pres-de-toi-le-podcast-du-24-mai>

Aider les réfugiés à dire l'indicible, Télérama, publié le 24/05/18 [en ligne], consulté le 25/05/18 : http://www.telerama.fr/idees/aider-les-refugies-a-dire-lindicible,n5659470.php?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook#link_time=1527170481

Des eurosceptiques dirigent l'Italie, la classe politique française en perd son latin, Sputnik, publié le 24/05/18 [en ligne], consulté le 26/05/18 : <https://fr.sputniknews.com/international/201805241036507958-italie-classe-politique-francaise/>

Militants promigrants : « Notre réaction, c'est la solidarité et on nous réprime pour nos idéaux », Libération, publié le 24/05/18 [en ligne], consulté le 25/05/18 : http://www.liberation.fr/france/2018/05/24/militants-promigrants-notre-reaction-c-est-la-solidarite-et-on-nous-reprime-pour-nos-ideaux_1653898

Migrants à Paris : on vous résume la polémique entre Gérard Collomb et Anne Hidalgo, France Info, publié le 24/05/18 [en ligne], consulté le 28/05/18 : https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/migrants-a-paris-on-vous-resume-la-polemique-entre-gerard-collomb-et-anne-hidalgo_2767791.html

Col de l'Échelle : le cadavre d'un migrant retrouvé sous la neige, Le Dauphiné, publié et consulté le 25/05/18 [en ligne] : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/05/25/col-de-l-echelle-le-cadavre-d-un-migrant-retrouve-sous-la-neige>

AYS DAILY DIGEST 25/05/2018: Another absurd deal to stop people from coming to the EU, Are You Syrious, publié le 26/05/18 [en ligne], consulté le 27/05/18 : <https://medium.com/are-you-syrious/ays-daily-digest-25-05-2018-another-absurd-deal-to-stop-people-from-coming-to-the-eu-1038f888da52>

Un troisième migrant retrouvé mort dans les Alpes, en deux semaines, BASTA !, publié le 25/05/18 [en ligne], consulté le 27/05/18 : <https://www.bastamag.net/Un-troisieme-migrant-retrouve-mort-au-col-de-l-Echelle-en-deux-semaines>

Politique migratoire : l'Algérie sous le feu des critiques, Le Point Afrique, publié le 25/05/18 [en ligne], consulté le 27/05/18 : http://afrique.lepoint.fr/actualites/politique-migratoire-l-algerie-sous-le-feu-des-critiques-25-05-2018-2221367_2365.php

Migrants : 1 500 personnes secourues en deux jours en Méditerranée, France Info, publié le 26/05/18 [en ligne], consulté le 28/05/18 : https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/migrants-1-500-personnes-secourues-en-deux-jours-en-mediterranee_2771009.html

Giuseppe Conte renonce à devenir Premier ministre, l'Italie s'enfoncé dans la crise politique, France Info, publié le 27/05/18 [en ligne], consulté le 28/05/18 : https://www.francetvinfo.fr/monde/italie/giuseppe-conte-renonce-a-devenir-premier-ministre-l-italie-s-enfonce-dans-la-crise-politique_2772890.html

Faut-il être un héros pour être traité avec dignité ?, Le Nouveau Magazine Littéraire, publié le 28/05/18 [en ligne], consulté le 29/05/18 : <https://www.nouveau-magazine-litteraire.com/idees/faut-il-etre-un-heros-dignite-mamoudou-gassama>

La France plus punitive que l'Europe sur le délit de solidarité, Euractiv, publié le 28/05/18 [en ligne], consulté le 29/05/18 : <https://www.euractiv.fr/section/justice-affaires-interieures/news/la-france-plus-punitive-que-leurope-sur-le-delit-de-solidarite/>

Hautes-Alpes : les 3 de Briançon, « s'ils sont incriminés alors, je suis leur complice » E. de Luca, Alpes 1, publié le 28/05/18 [en ligne], consulté le 29/05/18 : <http://alpesdusud.alpes1.com/news/hautes-alpes/69105/hautes-alpes-les-3-de-briancon-s-ils-sont-incrimines-alors-je-suis-leur-complice-e-de-luca>

Le procès des "3 de Briançon" pourrait être renvoyé, Le Dauphiné, publié et consulté le 29/05/18 [en ligne] : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/05/29/le-proces-des-3-de-briancon-poursuivis-pour-avoir-aide-des-migrants-lors-d-une-manifestation-anti-fascistes-pourrait-etre-renvoye-le-delit-de-solidarite-est-en-question-au-conseil-constitutionnel>

Grenoble : Eric Piolle défend sa politique d'accueil des migrants, le Préfet le recadre, France 3 Rhône-Alpes, publié et consulté le 29/05/18 [en ligne] : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/grenoble/medaille-remise-cedric-herrou-prefet-recadre-maire-grenoble-1483907.html>

Naturalisation de M. Gassama – Emmanuel Macron mis en examen pour délit de solidarité, Le Gorafi, publié et consulté le 29/05/18 [en ligne] : <http://www.legorafi.fr/2018/05/29/naturalisation-de-m-gassama-emmanuel-macron-mis-en-examen-pour-delit-de-solidarite/>

« Nous avons aidé, nous aidons et aiderons toute personne migrante dans le besoin », Le Monde, publié le 30/05/18 [en ligne], consulté le 31/05/18 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/05/30/nous-avons-aide-nous-aidons-et-aiderons-toute-personne-migrante-dans-le-besoin_5306846_3232.html

« Les migrants font du “benchmarking” » en comparant les pays européens », selon Gérard Collomb, Le Monde, publié le 30/05/18 [en ligne], consulté le 31/05/18 : https://www.lemonde.fr/politique/video/2018/05/30/les-migrants-font-du-benchmarking-en-comparant-les-pays-europeens-selon-gerard-collomb_5307197_823448.html

"Les 3 de Briançon" : près de 300 personnes mobilisées devant le tribunal, Le Dauphiné, publié et consulté le 31/05/18 [en ligne] : <https://www.ledauphine.com/faits-divers/2018/05/30/gap-trois-militants-pro-migrants-au-tribunal>

Le contrôle judiciaire des « 3 de Briançon » levé, Le Dauphiné, publié et consulté le 31/05/18 [en ligne] : <https://www.ledauphine.com/faits-divers/2018/05/30/gap-trois-militants-pro-migrants-au-tribunal>

Migrants : le procès de trois militants à Gap renvoyé dans l'attente de la décision du Conseil constitutionnel, Le Monde, publié le 31/05/18 [en ligne], consulté le 01/06/18 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/05/31/migrants-proces-a-forte-tonalite-politique-de-trois-militants-a-gap_5307404_3224.html

Les «trois de Briançon» libres avant leur procès reporté, Le Temps, publié le 31/05/18 [en ligne], consulté le 01/06/18 : https://www.letemps.ch/suisse/trois-briancon-libres-proces-reporter?utm_source=facebook&utm_medium=share&utm_campaign=article

Jun 2018

Eleonora, Théo et Bastien : La Fraternité sur le banc des accusés, Alpternatives, publié et consulté le 01/06/18 [en ligne] : <https://alpternatives.org/2018/06/01/eleonora-theo-et-bastien-la-fraternite-sur-le-banc-des-accuses/>

Sur le (très long) chemin de l'école (par Laetitia Cuvelier pour la revue L'Alpe), Libération, publié le 01/06/18 [en ligne], consulté le 08/06/18 : http://www.liberation.fr/une-saison-a-la-montagne/2018/06/01/sur-le-tres-long-chemin-de-l-ecole_1655631?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot

Italie : le nouveau chef du gouvernement, Giuseppe Conte, a prêté serment, Le Monde, publié et consulté le 01/06/18 [en ligne] : https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/01/le-gouvernement-d-alliance-entre-le-m5s-et-la-ligue-investi-dans-l-apres-midi-en-italie_5308269_3214.html

Dans les Hautes-Alpes, malgré la répression, la solidarité est vive avec les migrants, Reporterre, publié le 02/06/18 [en ligne], dernière consultation le 07/09/18 : <https://reporterre.net/Dans-les-Hautes-Alpes-malgre-la-repression-la-solidarite-est-vive-avec-les>

Italie : le ministre de l'Intérieur, Matteo Salvini appelle les migrants à "faire les valises", L'Obs, publié le 03/06/18 [en ligne], consulté le 04/06/18 : <https://www.nouvelobs.com/monde/migrants/20180603.OBS7634/italie-ministre-de-l-interieur-matteo-salvini-appelle-les-migrants-a-faire-les-valises.html>

A Menton, l'accueil « indigne » des migrants par la police aux frontières, Le Monde, publié le 05/06/18 [en ligne], consulté le 06/06/18 : https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2018/06/05/a-menton-l-accueil-indigne-des-migrants-par-la-police-aux-frontieres_5309644_1653578.html

Intégration des immigrés : priorité à l'emploi et au français, Le Monde, publié le 05/06/18 [en ligne], consulté le 06/06/18 : https://www.lemonde.fr/gouvernement-philippe/article/2018/06/05/integration-des-immigres-priorite-a-l-emploi-et-au-francais_5309862_5129180.html

Immigration : comment le Sud subventionne le Nord, Le Monde Diplomatique : https://www.monde-diplomatique.fr/publications/manuel_d_economie_critique/a57187

Italie: Conte promet la fin du "business" de l'immigration, Challenges, publié le 05/06/18 [en ligne], consulté le 08/06/18 : https://www.challenges.fr/monde/italie-conte-promet-la-fin-du-business-de-l-immigration_591891

Matteo Salvini, grand absent d'un conseil des ministres européens sur l'immigration, Le Monde, publié le 05/06/18 [en ligne], consulté le 20/06/18 : https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/05/matteo-salvini-grand-absent-d-un-conseil-des-ministres-europeens-sur-l-immigration_5309913_3214.html

L'Europe et les migrants : une catastrophe politique annoncée, Le Monde, publié le 06/06/18 [en ligne], consulté le 07/06/18 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/06/06/l-europe-et-les-migrants-une-catastrophe-politique-annoncee_5310473_3232.html

RE-Calais [film], Yann Moix, 50', diffusé sur Arte : <https://www.arte.tv/sites/refugies/episode/camp-de-grande-synthe-france/>

Quand la bande dessinée investit la crise migratoire, Le Monde, sans date, [en ligne], consulté le 08/06/18 : https://www.lemonde.fr/m-actu/visuel/2018/06/06/quand-la-bande-dessinee-investit-la-crise-migratoire_5310410_4497186.html

Dans les Alpes, la fonte des neiges révèle les corps de migrants morts en tentant de passer en France, Le Monde, publié le 07/06/18 [en ligne], consulté le 09/06/18 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/06/07/dans-les-alpes-la-fonte-des-neiges-revele-les-corps-de-migrants-morts-en-tendant-de-passer-en-france_5310861_3224.html

Pour le préfet, si l'accueil des migrants à la frontière est dégradé c'est "de la responsabilité des étrangers", Nice Matin, publié le 07/06/18 [en ligne], consulté le 08/06/18 : <http://www.nicematin.com/politique/pour-le-prefet-si-laccueil-des-migrants-a-la-frontiere-est-degrade-cest-de-la-responsabilite-des-etrangers-236430>

Immigration : comprendre le règlement de Dublin en 3 questions, Le Monde, publié le 07/06/18 [en ligne], consulté le 20/06/18 : https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/07/comprendre-le-reglement-dublin-en-3-questions_5311223_3214.html

Libye : six trafiquants de migrants sanctionnés par l'ONU, Info Migrants, publié le 08/06/18 [en ligne], consulté le 12/06/18 : <http://www.infomigrants.net/fr/post/9795/libye-six-trafiquants-de-migrants-sanctionnes-par-l-onu>

Edmond Baudoin "Humains, la roya est un fleuve", Le Réveil Culture par Tewfik Hakem, France Culture, diffusé le 25/05/18 et réécouté le 08/06/18 : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-petits-matins/les-petits-matins-17>

Le cortège "Passamontagna" est arrivé au parc de La Schappe dans le calme, Le Dauphiné, publié le 11/06/18 [en ligne], consulté le 12/06/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/06/10/le-cortege-passamontagna-est-arrive-au-parc-de-la-schappe-dans-le-calme>

Malte refuse de recevoir à la demande de l'Italie un navire avec plus de 600 migrants, Afp, publié et consulté le 11/06/18 [en ligne] : <https://www.afp.com/fr/infos/335/malte-refuse-de-recevoir-la-demande-de-litalie-un-navire-avec-plus-de-600-migrants-doc-15t7j72>

Rejeté par l'Italie et par Malte, un navire humanitaire avec 600 migrants cherche un port, Le Monde, publié et consulté le 11/06/18 [en ligne] : https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/11/un-navire-avec-600-migrants-a-son-bord-se-cherche-un-port_5312710_3214.html

«L'Aquarius» interdit d'accoster en Italie : l'opposition dénonce une «violation du droit international», Libération, publié et consulté le 11/06/18 [en ligne] : http://www.liberation.fr/planete/2018/06/11/l-aquarius-interdit-d-accoster-en-italie-l-opposition-denonce-une-violation-du-droit-international_1658065

Migrants rejetés par l'Italie : l'Espagne propose d'accueillir l'« Aquarius » dans le port de Valence, Le Monde, publié et consulté le 11/06/18 [en ligne] : https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/11/la-commission-europeenne-exhorte-malte-et-l-italie-a-trouver-une-solution-pour-les-passagers-de-l-aquarius_5312985_3214.html

Rejeté par l'Italie et Malte, l'Aquarius sera finalement accueilli en Espagne, Info Migrants, publié et consulté le 11/06/18 [en ligne] : <http://www.infomigrants.net/fr/post/9824/rejete-par-l-italie-et-malte-l-aquarius-sera-finalement-accueilli-en-espagne>

Accueillir «L'Aquarius» en Corse ? «La compétence, je la prends », Libération, publié et consulté le 12/06/18 : http://www.liberation.fr/france/2018/06/12/accueillir-l-aquarius-en-corse-la-competence-je-la-prends_1658446

L'Aquarius bloqué en mer : L'absence de solidarité de l'UE a créé cette situation !, Marie-Christine Vergiat, Le Blog de Médiapart, publié le 11/06/18 [en ligne], consulté le 12/06/18 : <https://blogs.mediapart.fr/marie-christine-vergiat/blog/120618/l-aquarius-bloque-en-mer-labsence-de-solidarite-de-lue-cree-cette-situation>

L'Italie accuse la France d'hypocrisie sur l'immigration, Le Figaro, publié et consulté le 12/06/18 [en ligne] : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2018/06/12/97001-20180612FILWWW00260-l-italie-accuse-la-france-d-hypocrisie-sur-l-immigration.php>

Journal de 22h sur France Culture, 12/06/18, Isabelle Jégouzo, propos hallucinants... <https://www.franceculture.fr/emissions/journal-de-22h/journal-de-22h-du-mardi-12-juin-2018>

Le secrétaire général de la préfecture, Yves Hocdé, sur le départ, Le Dauphiné, publié le 12/02/18 [en ligne], consulté le 13/06/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/06/12/le-secretaire-general-de-la-prefecture-yves-hocde-sur-le-depart>

Hautes-Alpes : Agnès Chavanon, nouvelle sous-préfète de l'arrondissement Gap, Alpes 1, publié le 12/06/18 [en ligne], consulté le 13/06/18 : <http://alpesdusud.alpes1.com/news/hautes-alpes/69514/hautes-alpes-agnes-chavanon-nouvelle-sous-prefete-de-l-arrondissement-gap>

Marie-Christine Vergiat « Des routes régulières doivent être ouvertes pour les migrants », L'Humanité, publié le 13/06/18 [en ligne], consulté le 15/06/18 : <https://www.humanite.fr/marie-christine-vergiat-des-routes-regulieres-doivent-etre-ouvertes-pour-les-migrants-656761>

A la frontière (Benoit Ducos raconte quand il a pris la femme enceinte dans sa voiture), Les pieds sur terre, France Culture, diffusé et écouté le 14/06/18 : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/a-la-frontiere>

Création d'un axe entre Berlin, Vienne et Rome contre l'immigration illégale, RFI, publié le 13/06/18 [en ligne], consulté le 16/06/18 : <http://www.rfi.fr/europe/20180613-creation-axe-entre-berlin-vienne-rome-contre-immigration-illegale>

Migrants: les tensions entre Paris et Rome au cœur des discussions à Strasbourg, RFI, publié le 13/06/18 [en ligne], consulté le 16/06/18 : <http://www.rfi.fr/europe/20180613-migrants-tensions-entre-paris-rome-coeur-discussions-strasbourg>

"Qui essaie d'entrer illégalement en Europe doit perdre le droit d'asile" pour Theo Francken, RTBF, publié et consulté le 16/06/18 [en ligne] : https://www.rtf.be/info/belgique/detail_quiconque-vient-en-europe-devrait-perdre-le-droit-d-asile-la-nouvelle-proposition-choc-de-theo-francken?id=9947228

Les premiers migrants de l'« Aquarius » arrivent dans le port espagnol de Valence, Le Monde, publié et consulté le 17/06/18 [en ligne] : https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/17/les-premiers-migrants-de-l-aquarius-arrivent-dans-le-port-espagnol-de-valence_5316461_3214.html

Aquarius : le "J'accuse" de Christiane Taubira, Le Jdd, publié le 16/06/18 [en ligne], consulté le 18/06/18 : <https://www.lejdd.fr/politique/aquarius-le-jaccuse-de-christiane-taubira-3684224>

Hautes-Alpes : rassemblements citoyens à Bardonecchia et à La Vachette en soutien aux migrants, France 3 PACA, publié le 16/06/18 [en ligne], consulté le 28/06/18 : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/hautes-alpes/hautes-alpes-rassemblements-citoyens-bardonecchia-vachette-soutien-aux-migrants-1495793.html>

Beaucoup de monde pour le débat sur les réfugiés, Le Dauphiné, publié le 18/06/18 [en ligne], consulté le 19/06/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/06/18/beaucoup-de-monde-pour-le-debat-sur-les-refugies>

Hautes-Alpes : migrants, le débat citoyen à Briançon n'aura pas tenu toutes ses promesses, Alpes 1, publié le 19/06/18 [en ligne] : <http://alpesdusud.alpes1.com/news/hautes-alpes/69659/hautes-alpes-migrants-le-debat-citoyen-a-briancon-n-aura-pas-tenu-toutes-ses-promesses>

Migrants : pour la Commission des droits de l'homme, Paris « bafoue les droits fondamentaux », Le Monde, publié et consulté le 19/06/18 [en ligne] : https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/06/19/migrants-pour-la-commission-des-droits-de-l-homme-paris-bafoue-les-droits-fondamentaux_5317375_3224.html

Un rapport dénonce la situation des migrants à la frontière italienne, La Croix, publié le 19/06/18 [en ligne], consulté le 20/06/18 : <https://www.la-croix.com/France/Immigration/Le-requisitoire-CNCDH-politique-migratoire-France-2018-06-19-1200948341#>

Le nombre de personnes déplacées dans le monde atteint le record de 68,5 millions en 2017, Le Monde, publié et consulté le 19/06/18 [en ligne] : https://www.lemonde.fr/international/article/2018/06/19/le-nombre-de-personnes-deplacees-dans-le-monde-atteint-le-record-de-68-5-millions-en-2017_5317415_3210.html

Asile et immigration : les temps forts de la discussion générale au Sénat, Public Sénat, publié le 19/06/18 [en ligne], consulté le 20/06/18 : <https://www.publicsenat.fr/article/politique/asile-et-immigration-les-temps-forts-de-la-discussion-generale-au-senat-87289>

Le texte asile-immigration arrive au Sénat, l'« Aquarius » en toile de fond, Libération, publié le 19/06/18 [en ligne], consulté le 20/06/18 : http://www.lepoint.fr/politique/le-texte-asile-immigration-arrive-au-senat-l-aquarius-en-toile-de-fond-19-06-2018-2228349_20.php

Immigration et asile : un projet de loi durci devant le sénat, Euronews, publié le 19/06/18 [en ligne], consulté le 20/06/18 : <http://fr.euronews.com/2018/06/19/immigration-et-asile-un-projet-de-loi-durci-devant-le-senat>

La Hongrie adopte une loi interdisant aux ONG de venir en aide aux migrants, Le Monde, publié et consulté le 20/06/18 [en ligne] : https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/20/la-hongrie-adopte-une-loi-interdisant-aux-ong-de-venir-en-aide-aux-migrants_5318395_3214.html

Hautes-Alpes : 300 personnes défendent la MJC du Briançonnais, Alpes 1, publié et consulté le 20/06/18 [en ligne] : <http://alpesdusud.alpes1.com/news/hautes-alpes/69697/hautes-alpes-300-personnes-defendent-la-mjc-du-brianconnais>

Asile : le Sénat adopte la restriction de l'aide médicale d'État, Public Sénat, publié le 21/06/18 [en ligne], consulté le 22/06/18 : <https://www.publicsenat.fr/article/politique/asile-le-senat-adopte-la-restriction-de-l-aide-medicale-d-etat-87384>

Migrants : la véritable portée d'un sauvetage (tribune de Médecins du monde), Politis, publié le 21/06/18 [en ligne] , consulté le 30/06/18 : <https://www.politis.fr/articles/2018/06/tribune-migrants-la-veritable-portee-dun-sauvetage-39029/>

[Migrants : une milice à la frontière franco-italienne ?](#), Journal de 20h du 22/06/18, TFI, consulté le 28/06/18 [replay] : https://tv-programme.com/journal-de-tf1_emission/replay/migrants-une-milice-a-la-frontiere-franco-italienne_5b2d8eb6d68c1

AP publie une enquête sur les 13000 migrants que l'Algérie a "abandonné dans le désert", Huffpost, publié le 25/06/18 [en ligne], consulté le 28/06/18 : <https://www.huffpostmaghreb.com/entry/ap->

[publie-une-enquete-sur-les-13000-migrants-que-lalgerie-a-abandonne-dans-le-desert mg 5b30c13ae4b0321a01d34e87](#)

« Aquarius », « Lifeline », « Maersk », « Open-Arms », « Seefuchs » : où en sont les navires qui secourent les migrants ?, Le Monde, publié le 25/06/18 [en ligne], consulté le 28/06/18 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/06/25/aquarius-lifeline-maersk-open-arms-seefuchs-ou-en-sont-les-navires-portant-secours-aux-migrants-en-mediterranee_5321116_3224.html

Loi asile et immigration : les principales modifications adoptées par le Sénat, Public Sénat, publié le 25/06/18 [en ligne], consulté le 28/06/18 : <https://www.publicsenat.fr/article/politique/loi-asile-et-immigration-les-principales-modifications-adoptees-par-le-senat-87571>

Migrants: de retour de Libye, Matteo Salvini reste ferme, RFI, publié le 25/06/18 [en ligne], consulté le 07/07/18 : <http://www.rfi.fr/europe/20180625-italie-salvini-crise-migratoire-libye-migrants-populiste-ligue>

Loi asile et immigration : le Sénat adopte le texte, Public Sénat, publié le 26/06/18 [en ligne], consulté le 28/06/18 : <https://www.publicsenat.fr/article/politique/loi-asile-et-immigration-le-senat-adopte-le-texte-87591>

Cédric Herrou à Toulouse : “il y a aussi une France qui accueille”, France 3 Occitanie, publié le 26/06/18 [en ligne], consulté le 28/06/18 : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/cedric-herrou-toulouse-il-y-france-qui-accueille-1501281.html>

Migrants : l’odyssée dramatique des marcheurs de l’extrême, Télérama, publié le 26/06/18 [en ligne], consulté le 28/06/18 : <https://www.telerama.fr/radio/migrants-lodysee-dramatique-des-marcheurs-de-lextreme,n5695623.php>

Le Conseil constitutionnel appelé à se prononcer sur le « délit de solidarité », Le Monde, publié le 26/06/18 [en ligne], consulté le 02/07/18 : https://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2018/06/26/le-conseil-constitutionnel-appelle-a-se-prononcer-sur-le-delit-de-solidarite_5321567_1654200.html

Migrants : « l’Europe s’enferme », selon la Cimade, Le Monde, publié le 27/06/18 [en ligne], consulté le 28/06/18 : https://mobile.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2018/06/27/migrants-la-cimade-denonce-un-detournement-de-la-lutte-antiterroriste-en-france_5321708_1654200.html?xtref=https%3A%2F%2Fwww.google.com%2F

L’État prêt à financer le surcoût des mineurs isolés, Le Dauphiné, publié le 27/06/18 [en ligne], consulté le 28/06/18 : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/06/26/l-etat-pret-a-financer-le-surcout-des-mineurs-isoles>

Migrants : six ONG déplorent des droits toujours pas respectés par la France à la frontière, France 3 PACA, publié le 27/06/18 [en ligne], consulté le 28/06/18 : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/menton/migrants-six-ong-deplorent-droits-toujours-pas-respectes-1502519.html>

CHRISTOPHE DELTOMBE « LA CRISE MIGRATOIRE N’EXISTE PAS, C’EST UNE CRISE DE LA SOLIDARITÉ », L’Humanité, publié le 27/06/18 [en ligne], consulté le 30/06/18 :

<https://www.humanite.fr/christophe-deltombe-la-crise-migratoire-nexiste-pas-cest-une-crise-de-la-solidarite-657454>

L'UE face à son "destin" lors d'un sommet décisif sur les migrations, Euronews, publié et consulté le 28/04/18 : <http://fr.euronews.com/2018/06/28/lue-en-ordre-disperse-sur-les-migrations-pour-un-sommet-decisif>

Les démocraties à l'épreuve des migrations, Culture Monde par [Florian Delorme](#), France culture, série de 4 émissions diffusées du 25 au 28 juin : <https://www.franceculture.fr/emissions/series/les-democraties-a-lepreuve-des-migrations>

Accueil des migrants : ce que prévoit l'accord européen, LCI, publié et consulté le 29/06/18 [en ligne] : <https://www.lci.fr/international/accueil-des-migrants-ce-que-prevoit-l-accord-europeen-ue-immigration-sommet-bruxelles-2091827.html>

Migrants : la République et l'Europe au défi de l'histoire, Libération, publié le 29/06/18 [en ligne], consulté le 30/06/18 : http://www.liberation.fr/debats/2018/06/29/migrants-la-republique-et-l-europe-au-defi-de-l-histoire_1662862

Hautes-Alpes : la MJC en danger par des subventions trop tardives, Alpes 1, publié le 29/06/18 [en ligne], consulté le 04/07/18 : <http://alpesdusud.alpes1.com/news/hautes-alpes/69951/hautes-alpes-la-mjc-en-danger-par-des-subventions-trop-tardives/print>

LA MJC DE BRIANÇON À UN TOURNANT DE SON HISTOIRE, Fréquence Mistral, publié le 02/07/18 [en ligne], consulté le 04/07/18 : https://www.frequencemistral.com/La-MJC-de-Briancon-a-un-tournant-de-son-histoire_a6366.html

Juillet 2018

Migrants : la France va accueillir 132 réfugiés de l'« Aquarius » et du « Lifeline », Le Monde, publié et consulté le 03/07/18 [en ligne] : https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/07/03/migrants-la-france-va-accueillir-132-refugies-de-l-aquarius-et-du-lifeline_5325131_3214.html

Aider un migrant, est-ce un crime ?, Alternatives économiques, publié et consulté le 03/07/18 [en ligne] : <https://www.alternatives-economiques.fr/aider-un-migrant-un-crime/00085473>

Aide aux migrants : le Conseil constitutionnel consacre le « principe de fraternité », Le Monde, publié et consulté le 06/07/18 [en ligne] : https://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2018/07/06/aide-aux-migrants-le-conseil-constitutionnel-consacre-le-principe-de-fraternite_5326929_1654200.html

La décision du Conseil constitutionnel ne change rien pour les "3 de Briançon", Le Dauphiné, publié et consulté le 06/07/18 [en ligne] : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/07/06/conseil-constitutionnel>

Agression raciste et sexiste Chez Jésus, Marseille Infos Autonomes, publié le 06/07/18 [en ligne], dernière consultation le 07/09/18 : <https://mars-infos.org/aggression-raciste-et-sexiste-chez-3257>

Quand les mineurs africains sont abandonnés dans la montagne, Le Magazine de la Rédaction, France Culture, rediffusion du 17/11/17, diffusée et écoutée le 06/07/18 : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-magazine-de-la-redaction/quand-les-mineurs-africains-sont-abandonnes-dans-la-montagne-0>

#10 FrontièreFraternitéTousMigrants, Radio Haute Normandie, posté et écouté le 10/07/18 [en ligne] : <http://audioblog.arteradio.com/post/3086958/10-frontierefraternitetousmigrants/>

L'Autriche veut proscrire toute demande d'asile sur le territoire de l'Union européenne, Le Monde, publié le 10/07/18 [en ligne], consulté le 11/07/18 : https://mobile.lemonde.fr/europe/article/2018/07/10/l-autriche-veut-proscrire-toute-demande-d-asile-sur-le-territoire-de-l-union-europeenne_5329349_3214.html?xtref=http%3A%2F%2Fm.facebook.com

Les migrants ont de moins en moins accès à l'aide humanitaire et aux services vitaux, InfoMigrants, publié le 11/07/18 [en ligne], consulté le 15/07/18 : <http://www.infomigrants.net/fr/post/10568/les-migrants-ont-de-moins-en-moins-acces-a-l-aide-humanitaire-et-aux-services-vitaux>

Martine Landry, poursuivie pour "délict de solidarité", relaxée, Huffingtonpost, publié et consulté le 13/07/18 [en ligne] : https://www.huffingtonpost.fr/2018/07/13/martine-landry-poursuivie-pour-delit-de-solidarite-relaxee_a_23481342/

La fraternité est constitutionnelle mais la solidarité reste un délict, AOC, publié le 13/07/18 [en ligne], consulté le 14/07/18 : <https://aoc.media/analyse/2018/07/13/fraternite-constitutionnelle-solidarite-reste-delit/>

Ces simples citoyens qui sauvent l'honneur d'une République en faillite morale en ouvrant leurs portes aux exilés, BASTA !, publié le 13/07/18 [en ligne], consulté le 15/07/18 : <https://www.bastamag.net/Ces-simples-citoyens-qui-sauvent-l-honneur-d-une-Republique-en-faillite-morale>

La solidarité des montagnards avec les migrants : délict de « bande organisée », selon la justice, Reporterre, publié et consulté le 14/07/18 [en ligne] : <https://reporterre.net/La-solidarite-des-montagnards-avec-les-migrants-delit-de-bande-organisee-selon>

Il n'est de frontière qu'on outrepatse, Le Monde Diplomatique, [archives], publié en octobre 2006 et consulté le 15/07/18 : <https://www.monde-diplomatique.fr/2006/10/GLISSANT/13999>

Les conséquences de la crise des migrants sur les partis politiques français, Le Magazine du Weekend, France culture, diffusé et écouté le 15/07/18 : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-magazine-du-week-end/les-consequences-de-la-crise-des-migrants-sur-les-partis-politiques-francais-le-style-jupiter-est-il>

Manifestation du 22 avril à Briançon : les quatre militants sont ressortis de leur garde à vue, Le Dauphiné, publié et consulté le 17/07/18 [en ligne] : <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/07/17/manifestation-du-22-avril-a-briancon-quatre-personnes-placees-en-garde-a-vue> --> dans l'article, communiqué du procureur

Hautes-Alpes : manifestation devant la gendarmerie de Briançon ce matin, DICI, publié et consulté le 17/07/18 [en ligne] : <https://www.dici.fr/actu/2018/07/17/hautes-alpes-manifestation-devant-gendarmerie-de-briancon-matin-1157887>

Hautes-Alpes : les 4 militants de "Tous Migrants" entendus ce mardi comparaîtront le 8 novembre prochain, DICI, publié et consulté le 17/07/18 [en ligne] : <https://www.dici.fr/actu/2018/07/17/hautes-alpes-4-militants-de-migrants-entendus-mardi-comparaitront-8-novembre-prochain-1157957>

Quatre militants associatifs en garde à vue pour « aide à l'entrée d'étrangers », Le Monde, publié le 17/07/18 [en ligne], consulté le 18/07/18 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/07/17/quatre-militants-associatifs-en-garde-a-vue-pour-aide-a-l-entree-d-etrangers_5332656_3224.html

France : l'aide aux migrants toujours traquée, nouvelles poursuites judiciaires dans les Alpes, TV5Monde, publié le 17/07/18 [en ligne], consulté le 23/07/18 : <https://information.tv5monde.com/info/france-l-aide-aux-migrants-toujours-traquee-nouvelles-poursuites-judiciaires-dans-les-alpes>

Le parquet de Nice fait appel après la relaxe de Martine Landry, militante d'Amnesty International, France 3 PACA, publié et consulté le 25/07/18 [en ligne] : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/nice/parquet-nice-fait-appel-apres-relaxe-martine-landry-militante-amnesty-international-1517385.html>

Carte | La loterie de l'asile 2017, Revue Vivre Ensemble, publié le 25/07/18 [en ligne], consulté le 31/07/18 : <https://asile.ch/2018/07/25/carte-la-loterie-de-lasile-2017/> [à mettre dans bibliographie]

Le projet de loi sur l'asile et l'immigration adopté en nouvelle lecture à l'Assemblée, Le Monde, publié le 27/07/18 [en ligne], consulté le 30/07/18 : https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/07/27/le-projet-de-loi-sur-l-asile-et-l-immigration-adopte-en-nouvelle-lecture-a-l-assemblee_5336554_823448.html

AMINATA DRAMANE TRAORÉ : « LES MIGRANTS SONT LES RÉFUGIÉS D'UNE GUERRE ÉCONOMIQUE », L'Humanité, publié le 28/07/18 [en ligne], consulté le 31/07/18 : <https://www.humanite.fr/aminata-dramane-traore-les-migrants-sont-les-refugies-dune-guerre-economique-657479>

Nouveaux inculpés pour «solidarité», Le Courrier, publié le 29/07/18 [en ligne], consulté le 31/07/18 : <https://lecourrier.ch/2018/07/29/nouveaux-inculpes-pour-solidarite/>

Les jeunes du Rassemblement national et de la Ligue italienne se rassemblent contre la "submersion migratoire", France Info, publié le 29/07/18 [en ligne], consulté le 31/07/18 : https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/les-jeunes-du-rassemblement-national-et-de-la-ligue-italienne-se-rassemblent-contre-la-submersion-migratoire_2872573.html

Immigration : des nationalistes français et italiens mènent une action commune à la frontière de Menton, France Bleu, publié le 29/07/18 [en ligne], consulté le 04/05/18 : <https://www.francebleu.fr/infos/politique/les-jeunes-nationalistes-francais-et-italiens-ont-mene-une-action-commune-a-la-frontiere-de-menton-1532873712>

Des enfants migrants obligés de se prostituer pour passer la frontière franco-italienne, L'Obs, publié le 30/07/18 [en ligne], consulté le 31/07/18 : <https://www.nouvelobs.com/monde/20180730.OBS0318/des-enfants-migrants-obliges-de-se-prostituer-pour-passer-la-frontiere-franco-italienne.html>

La loi asile et immigration définitivement adoptée à l'Assemblée, Le Monde, publié le 01/08/18 [en ligne], consulté le 03/08/18 : https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/08/01/la-loi-asile-et-immigration-definitivement-adoptee-a-l-assemblee_5338430_823448.html

Destin, de l'Italie à Briançon, Radio Haute-Romanche, mis en ligne et écouté le 03/08/18 : http://audioblog.arteradio.com/post/3087223/destin_de_l_italie_a_briancon/

France : la loi Asile et Immigration adoptée, qu'est ce qui va changer ?, Info Migrants, publié le 03/08/18 [en ligne], consulté le 04/08/18 : <http://www.infomigrants.net/fr/post/11066/france-la-loi-asile-et-immigration-adoptee-qu-est-ce-qui-va-changer>

Le « délit de solidarité » maintenu dans la loi immigration, Le Monde, publié le 02/08/18 [en ligne], consulté le 04/08/18 : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/08/02/le-delit-de-solidarite-maintenu-dans-la-loi-immigration_5338772_4355770.html

ANNEXE 3

CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS RELATIFS AUX EXILES AYANT EU LIEU EN BRIANÇONNAIS

2002. Cessation d'activité de l'Association pour l'Emploi et le Développement du canton de l'Argentière (AEDA).

2003. Création de la Mission d'Accueil des Personnes Etrangères (MAPEmonde) au sein de la Maison des Jeunes et de la Culture du Briançonnais.

Début 2015. Un groupe de cinq Soudanais arrive à Montgenèvre par la montagne. Quelques temps après, ce sont 20 Soudanais qui arrivent. La Ville de Briançon met alors en place une cellule d'accompagnement rassemblant des élus, les services municipaux, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la MJC et la MAPEmonde, le Secours populaire, le Secours catholique et la Croix Rouge. Ensemble, ils instaurent plusieurs mesures d'aide d'urgence : un accueil de jour au CCAS, l'ouverture de la douche municipale, la fourniture de repas, et des aides à la prise en charge des billets de train³³⁹.

03/09/2015. Publication dans la presse de la photo du petit syrien Aylan, mort sur une plage turque.

04/09/2015. Dans un communiqué de presse intitulé « L'accueil pour nous c'est oui », le maire de Briançon annonce que la commune est « prête à répondre à des demandes d'installation si des réfugiés en font la demande ». Il relaie l'appel au rassemblement du 5 septembre en invitant « tous les Briançonnais à venir exprimer leur solidarité envers les réfugiés et leur indignation devant ces tragédies qui se déroulent au quotidien sous nos yeux. »³⁴⁰

05/09/2015. Le mouvement citoyen *Pas En Notre Nom Briançon* réunit 200 personnes lors d'une manifestation place de l'Europe, à Briançon.

11/09/2015. Création d'une plateforme de coordination rassemblant autour de la mairie de Briançon, le mouvement citoyen *Pas En Notre nom*, la MJC-Centre Social et sa MAPEmonde, ainsi que des associations caritatives telles que le Secours Populaire, le Secours Catholique et la Croix Rouge. Mise en ligne sur le site de la mairie d'un « formulaire d'aide aux réfugiés permettant de centraliser les propositions de dons et de bénévolat de citoyens briançonnais désireux d'aider les réfugiés qui pourraient transiter par Briançon ». ³⁴¹

12/09/2015. « La commune de Briançon adhère au dispositif national « Ville Solidaire pour l'accueil des réfugiés ». Le 12 septembre, le conseiller municipal Jean-Paul Borel se rend à la réunion d'information organisée à la Maison de la Chimie (Paris) par le ministère de l'Intérieur. De retour de Paris, il remet au cabinet du Maire un formulaire d'hébergement, aussitôt rempli et renvoyé aux autorités nationales. A travers ce document, le Maire de Briançon s'engage à participer à l'effort de solidarité nationale en mettant à disposition 3 logements communaux inoccupés afin d'assurer

³³⁹ Source : MAIRIE DE BRIANÇON, Dossier « Migrants : le modèle Briançonnais », sans date, p. 1

³⁴⁰ Source : MAIRIE DE BRIANÇON, Dossier « Migrants : le modèle Briançonnais », sans date, p. 2

³⁴¹ Idem

temporairement l'hébergement de quelques familles de réfugiés sans discrimination d'origine ou de religion. »³⁴²

07/11/2015. Ouverture du premier « centre de répit » (appelé plus tard Centre d'Accueil et d'Orientation-CAO). Géré par la MAPEmonde-MJC, il accueille 21 exilés de nationalités soudanaise, tchadienne, érythréenne et iranienne, arrivés de la « jungle de Calais », en cours de démantèlement.

01/01/2016. Le préfet des Hautes-Alpes, Pierre Besnard, est remplacé par Philippe Court.

05/03/2016. Grande journée de mobilisation intitulée « Tous Migrants ».

05-06/03/2016. Mamadou et son compagnon sont victimes de graves gelures en franchissant le col de l'Echelle, la nuit la plus enneigée de l'hiver.

05/05/2016. Journée d'échange et d'information « pour un accueil digne et solidaire ».

02/06/2016. « Gérard Fromm, maire de Briançon, a alerté une nouvelle fois Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, sur le départ forcé de six migrants de Briançon, enjoins par l'Etat de rejoindre des centres d'accueil pour demandeurs d'asiles (CADA) dans la région PACA ou dans le reste de l'Hexagone. Un arrachement inhumain pour ces exilés accueillis depuis novembre dernier dans notre commune et qui ont tissé des liens forts entre eux et avec une grande « famille » de citoyens du Briançonnais. ». « Le président de la MJC et le maire de Briançon avaient alors sollicité le ministère de l'Intérieur « afin que les orientations répondent à une logique humaine en permettant à ceux qui le souhaitent de rester à Briançon. »³⁴³

20/06/2016. Les 21 accueillis au « centre de répit » sont faits citoyens d'honneur de la ville de Briançon par le maire. Un geste symbolique qui s'inscrit dans la continuité de la démarche d'accueil de ces personnes ayant fui leurs pays avant d'arriver à Briançon en passant par Calais.

28/06/2016. La Fondation Edith Setzler remporte l'appel à projet du Ministère de l'Intérieur pour la création d'un CADA à Briançon. Le CADA ouvre en juillet et compte 60 places, réservées à des demandeurs d'asile orientés au niveau national.

07/11/2016. La Ville de Briançon accueille un second Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO)—géré par la MAPEmonde, pour y abriter 24 exilés, principalement soudanais et tchadiens, installés auparavant dans un campement boulevard de Stalingrad à Paris. Alors que les accueillis du premier « centre de répit » (07/11/2015) avaient été « dédublés », comme le promettait le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, les exilés du second CAO ne l'ont pas été.

23/11/2016. La MJC adresse une lettre au préfet de région demandant le « dédoublage » des accueillis au CAO.

17/12/2016. Soirée de solidarité de Tous Migrants.

Janvier 2017. Les cafés-rencontres de la MJC affichent complet.

³⁴² Idem

³⁴³ <http://www.ville->

[briancon.fr/2_protestation_collective_contre_le_deplacement_des_migrants_de_briancon.html](http://www.ville-briancon.fr/2_protestation_collective_contre_le_deplacement_des_migrants_de_briancon.html)

Mars 2017. Tous Migrants organise une rencontre avec les représentants régionaux du Réseau Welcome et du Réseau Hospitalité. Suite à celle-ci, naît le Réseau Welcome Briançon.

De mars à mai 2017. La Mairie de Briançon met à disposition l'ancienne conciergerie du cimetière, la « Maisonnette » pour l'accueil d'urgence des quelques personnes arrivées par la montagne. Elle sera plus tard intégrée au Réseau Welcome.

30/03/2017. Une lettre contre le règlement Dublin et les transferts en Italie, cosignée du député Joël Giraud, des maires de Briançon et Guillestre, et des associations MJC et Tous Migrants, est envoyée au Président de la République, au Premier Ministre et au Ministre de l'Intérieur.

Dans le même temps, « Tous Migrants lance une lettre-pétition destinée au préfet des Hautes-Alpes. Après avoir recueilli près de 2000 signatures, elle lui a été remise à la mi-avril, accompagnée de témoignages écrits de citoyens et d'exilés. »³⁴⁴

16/04/2017. « La manifestation « Tous aux cols », organisée par Tous Migrants, rassemble 320 participants au col du Montgenèvre autour d'un pique-nique convivial et militant. Parmi eux, des habitants et saisonniers des Hautes-Alpes, du Val Susa et de Turin, des collectifs citoyens d'Embrun, de Guillestre, les réseaux Welcome 05 et Hospitalité 05 et de nombreux élus, dont les maires de Briançon, Guillestre, Oulx et Bardonnechia. A cette occasion, les porte-parole des collectifs ont pu exprimer « leurs inquiétudes par rapport à la politique européenne de l'asile qui met en danger physiquement et psychologiquement les migrants », dénonçant d'une seule voix l'inhumanité et l'absurdité des accords de Dublin »³⁴⁵.

18/04/2017. « Une lettre-film³⁴⁶ à l'intention du Préfet est diffusée sur les réseaux sociaux. Une vidéo pétrie d'humanité, tendant le micro à des exilés, des bénévoles, des représentants associatifs et au maire de Briançon pour alerter les autorités sur les conséquences désastreuses de l'application des accords de Dublin sur notre territoire »³⁴⁷.

24/04/2017. Célébration par Monsieur le Maire de la cérémonie de parrainages républicains entre 30 demandeurs d'asile et 30 Briançonnais, s'engageant solennellement à rester vigilants quant au bon déroulement de la procédure de demande d'asile de leurs filleuls. Un parrainage symbolique soulignant la mobilisation de la société civile en faveur des exilés accueillis dans le Briançonnais et s'inscrivant dans le sillage d'actions de plaidoyer contre le « Dublinage » d'une vingtaine d'exilés, alors menacés de devoir déposer leur demande d'asile en Italie.

24/05/2017. Six migrants et une travailleuse sociale de la MAPEmonde sont interpellés à la gare.

27/05/2017. Manifestation devant la gare contre les expulsions.

06/06/2017. Le maire de Briançon, Gérard Fromm, est élu président de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB).

07/06/2017. Les demandeurs d'asile accueillis au sein du CAO débutent une grève de la faim de 10 jours en signe de protestation contre leur placement sous la procédure dite « Dublin ». Ils sortent de

³⁴⁴ http://www.ville-briancon.fr/parrainage_republicain_de_demandeurs_d_asile_brianconnais_par_des_citoyens_solidaire.html

³⁴⁵ Idem

³⁴⁶ TOUS MIGRANTS, Lettre ouverte à Monsieur le Préfet, 18/04/17 [en ligne] : <https://vimeo.com/213479324>

³⁴⁷ Idem

leur hébergement et s'installent avec des tentes sur le parvis de la MJC. Dans le même temps, les exilés arrivant à Briançon en franchissant la montagne sont de plus en plus nombreux et viennent trouver refuge au « campement ». Aucun lieu ne permet de les accueillir.

22/06/2017. Les demandeurs d'asile protestent contre leur « Dublinage » entament une marche de cinq jours sur la préfecture des Hautes-Alpes, de Briançon à Gap. Ils sont accompagnés par des solidaires briançonnais.

27/07/2017. Signature d'une convention avec le Collectif Refuges Solidaires, Médecins du Monde et la Communauté de Communes du Briançonnais pour l'ouverture de l'ancien local des CRS pour l'accueil d'urgence des personnes arrivant par la montagne.

31/07/2017. Ouverture du squat « Chez Marcel » par un groupe de militants.

Dans la nuit du 18 au 19/08/2017. Deux exilés sont poursuivis par une patrouille de police en montagne et sont gravement blessés après une chute de 40m d'une falaise.

31/08/2017. Le CAO ferme ses portes.

14/09/2017. Tous Migrants lance un SOS aux ONG nationales pour alerter sur la situation d'urgence à Briançon et demander un soutien dans l'accueil des exilés arrivés par la montagne.

05/10/2017. Manifestation devant le Conseil départemental, à Gap, pour l'accueil des mineurs.

11/11/2017. Deux journalistes, (Caroline Christinaz, du Temps, et Raphaël Krafft, de France Culture) sont interpellés dans la nuit du 11 au 12 novembre, et interrogés, alors qu'ils suivaient des habitants portant secours à des migrants en montagne.

15/11/2017. Le préfet des Hautes-Alpes Philippe Court est remplacé par Cécile Bigot-Dekeyser.

29/11/2017. Sept Soudanais du second CAO, menacés d'expulsion, obtiennent gain de cause.

16/12/2017. Tous Migrants organise des événements tout au long de la journée à Briançon, dans le cadre des Etats Généraux des Migrations (EGM), prévus en mars 2018. Tables rondes, projections, cordée solidaire et pique-nique au Col de l'Echelle, conférence de presse intitulée "SOS Alpes Solidaire"... rassemblent des centaines de personnes.

22/03/2018. La salle paroissiale de l'église de Clavière est ouverte et occupée par des militants pour offrir un abri aux exilés tentant d'entrer en France. Refuge que l'on appellera « Chez Jésus ».

08/04/2018. Un grand nombre d'exilés (100-120) arrivent par la montagne pendant le weekend. Le Refuge étant saturé, une cinquantaine de personnes sont mises à l'abri par des solidaires briançonnais dans le hall de la gare de Briançon, le dimanche soir. Le mardi 10/04/18, la gare est évacuée par 80 (?) CRS, bien que les exilés n'étaient plus nombreux, étant donné que la mairie de l'Argentière-la-Bessée affréta des bus pour que les exilés puissent se rendre à Gap.

12/04/2018. 16 personnes exilées arrivent à 5h du matin à Briançon, mais aucun lieu pour les héberger et les accueillir, le Refuge étant toujours saturé. Des solidaires ouvrent la salle des associations dans l'ancienne école du Prorel (un bâtiment municipal) pour les mettre à l'abri. Le maire s'y rend vers midi et demande l'évacuation. De vives tensions entre acteurs se font sentir.

14/04/2018. 12 mineurs accueillis au Refuge ne sont pas pris en charge par le Conseil Départemental. Des bénévoles les installent dans le hall du cinéma/théâtre du Briançonnais. Alors que l'Assemblée Générale de Tous Migrants s'apprête à voter une motion à l'attention du Conseil Départemental afin de montrer son soutien aux mineurs en demandant l'effectivité de leur prise en charge, ils sont finalement pris en charge par la Fondation Édith-Seltzer.

17/04/2018. La réunion publique d'information sur la situation de la MJC fait salle comble (120 personnes présentes). Le Maire vient prendre la parole et afficher son soutien.

21/04/2018. Des militants du mouvement européen d'extrême-droite Génération Identitaire ont pris position au col de l'Echelle afin d'empêcher les migrants de passer la frontière et d'entrer sur le sol français, via la matérialisation d'une frontière avec du grillage de chantier. Cette opération a aussitôt fait réagir dans l'hémicycle, au moment où se tenait le débat sur le projet de loi asile et immigration. Les militants auraient par ailleurs saccagé le refuge au Col de l'Echelle. Tous Migrants appelle au rassemblement au Refuge Solidaire le soir-même à 18h : « face à la haine, fraternité et solidarité ».

21/04/2018. Le même jour, à Gap : le Carnaval solidaire « contre les frontières » rassemble 300 personnes. La marche a démarré au parc de la Pépinière, et s'est poursuivie dans le centre-ville, vers la Préfecture. Néanmoins, les médias rapportent qu'il y a eu des dégradations sur plusieurs murs de la ville (établissement publics et privés) et « même une bagarre ». Les médias se sont empressés de rapporter les « mauvais actes » de deux ou trois tagueurs, alors que la manifestation, selon les participants, s'est très bien déroulée.

22/04/2018. En réponse à l'opération de communication de Génération Identitaire mise en place la veille au Col de l'Echelle, des solidaires italiens et français (≈130 personnes) entreprennent une marche de Clavière à Briançon. Cet événement est relayé dans les médias comme « un passage en force de la frontière », pour « faire passer une trentaine de migrants ». Arrivés à Briançon, un militant s'est vu tabassé par les forces de l'ordre, onze personnes ont été placées en garde-à-vue, dont trois qui ont été déférées en comparution immédiate au tribunal de Gap et placées en détention provisoire, pour « aide à l'entrée de personnes en situation irrégulière, en bande organisée ».

Le soir-même, Gérard Collomb annonce que « des renforts de [police](#) et de gendarmerie importants seront mis en place dès ce soir, en provenance des départements voisins, afin de [prêter](#) leur [concours](#), avec la retenue nécessaire, aux forces déjà en place et s'assurer du respect absolu du contrôle des frontières ».

23/04/2018. Des Briançonnais, rassemblés sous le collectif appelé "La république des Escartons libre", lancent une pétition pour que Briançon ne devienne pas un « mini-Calais ». Des citoyens et commerçants s'inquiètent de l'image de Briançon à travers l'actualité et les médias en France. Une mauvaise image qui ferait fuir les touristes...

25/04/2018. Une réunion « médiation » entre les acteurs accueillant et accompagnant les exilés a lieu à la MJC, pour soulager les tensions et améliorer la communication pour une meilleure coordination inter-acteurs.

26/04/2018. Une quarantaine de Briançonnais se rassemblent, en soutien aux « 3 de Briançon » au parc de la Schappe, surveillés par 14 camions de CRS.

27/04/2018. La Mairie de Briançon publie un communiqué de presse intitulé « La municipalité ne veut pas d'un « mini-Calais » à Briançon et remet à plat quelques vérités : « il n'y a jamais eu de

campements à Briançon », « Il n'y a jamais eu à Briançon d'incidents ou de faits délictueux imputables aux migrants », « La municipalité n'a de cesse d'en appeler à l'Etat », « La municipalité en appelle aux instances européennes », « La municipalité élabore des solutions concrètes avec ses voisins italiens pour parer au plus pressé », « L'imperméabilité des frontières est très difficile à assurer en montagne où les itinéraires sont multiples ».

27/04/2018. Génération Identitaire : ouverture par le procureur de la République de Gap d'une enquête préliminaire contre X, classée sans suite le jour-même.

28/04/2018. Alors que le Maire de Gap demanda au Ministère de l'Intérieur d'interdire la Marche de l'Hospitalité qui était prévue à Gap ce samedi 28 avril (suite aux « dégradations » causées lors du Carnaval Solidaire du samedi 21/04), l'événement ne fut pas interdit et transformé en un rassemblement, place de la Paix, pour « dénoncer l'absurdité qu'il y a à refuser les entrées en France et les sorties à Calais, la loi Asile et Immigration » (Jean-Paul Leroux, porte-parole du Réseau Hospitalité) et dénoncer, dans le calme, le maintien en détention aux Baumettes des trois personnes inculpées suite à la marche Clavière-Briançon du dimanche 22/04. L'eurodéputée Marie-Christine Vergiat était notamment présente.

30/04/2018. La préfecture assure que les Identitaires ne patrouillent plus... Dès le lendemain, les militants d'extrême-droite démentent.

02/05/18. Devant la gare de Bardonecchia, Erri de Luca lance un appel, cosigné par de très nombreuses personnalités et citoyens, pour la libération des 3 de Briançon : « Personne n'est clandestin. Dans nos montagnes, il n'y a que des hôtes de passage. »

03/05/2018. Rassemblement pacifique, fraternel et solidaire devant le tribunal de Gap, pour la libération immédiate des 3 solidaires détenus aux Baumettes depuis 8 jours. Le Tribunal annonce de leur libération. Leur procès étant maintenu au 31 mai, ils sont « assignés à résidence » en France jusqu'à la tenue de celui-ci.

04/05/2018. Des bénévoles d'Emmaüs installent cinq portes ouvertes au Col du Montgenèvre. Cette opération, visant à protester contre les politiques de non-accueil par les pays européens, est baptisée « Article 13 » et se base sur la Déclaration universelle des droits de l'homme qui déclare que « toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un état » et que « toute personne a le droit de quitter tout pays y compris le sien, et de revenir dans son pays ».

09/05/2018. Le corps d'une jeune femme est retrouvé dans la Durance, à 10km de Briançon.

14/05/2018. Tous Migrants fait un communiqué de presse pour informer l'identité de la jeune femme disparue : Blessing, 21 ans, nigériane ; et dénonce « les pratiques policières reposant sur des guet-apens et des courses poursuites » et exige « le rétablissement de l'Etat de Droit et le plein respect des personnes étrangères qui frappent à notre porte et de leurs droits ».

15/05/2018. La mairie de Briançon dénonce la présence de Génération Identitaire dans une lettre à la préfète... qui restera sans réponse.

15/05/2018. La stagiaire du Refuge est auditionnée à la gendarmerie pendant quatre heures pour « complicité de tentative d'escroquerie ».

16/05/2018. 18h30. La seconde réunion inter-associative « médiation » tenue à la MJC ne rassemble qu'une dizaine de personnes. 20h30. Veillée funèbre pour la mémoire de Mathew Blessing à la Vachette.

17/05/2018. Une réunion inter-associative se tient autour de la reprise des maraudes suite au décès de Blessing.

19/05/2018. Le corps d'un exilé est retrouvé par des promeneurs au pied du Col du Montgenèvre, en amont du hameau des Alberts.

22/05/2018. Communiqué de presse de Tous Migrants : « MAMADOU, BLESSING. Deux morts à en dix jours à la frontière franco-italienne. Protégeons les humains, pas les frontières ».

23/05/2018. Un médecin, deux infirmières et une aide-soignante de l'hôpital de Briançon sont auditionnés par la police, avec pour chef d'inculpation « non-assistance à personne en danger ».

24/05/2018. Réunion à l'initiative de maraudeurs et solidaires afin de rassembler de nouvelles forces, de reconstituer des maraudes de jour et de nuit, d'effectuer de la sensibilisation auprès des randonneurs, récolter des témoignages, et engager une observation du comportement policier et des Identitaires.

25/05/2018. A Bardonecchia, le corps d'un homme est retrouvé par des randonneurs sur un chemin, le long d'un ruisseau. Il s'agit de la troisième victime sur la route des Alpes après les décès de Blessing (retrouvée noyée dans la Durance à proximité de Briançon) et de Mamadou (retrouvé mort au pied du col de Montgenèvre).

27/05/2018. Suite à la découverte d'un troisième corps d'exilé, les militants appellent à un « rassemblement contre une frontière qui tue » à Clavière.

30/05/2018. Soirée de soutien aux « 3 de Briançon » à la Roche de Rame, à la veille de leur procès.

31/05/2018. 300 personnes se rassemblent en soutien aux « 3 de Briançon », lors de leur audience, devant le Tribunal de Gap. Ils ont été libérés sans restriction, mais leur procès est reporté au 8 nombre 2018.

Juin 2018. Mise à disposition par la mairie du « foyer de solidarité » pour y accueillir les bénévoles (notamment d'Emmaüs) venant prêter main forte au Refuge.

03/06/2018. Festival Caméléon de la MJC au parc de la Schappe.

08/06/2018. Blessing, retrouvée noyée dans la Durance, est inhumée. Une cérémonie religieuse a lieu à l'église St Catherine, puis la mise en terre a lieu au cimetière de Prelles.

Weekend des 09 & 10/06/18. Tabassage d'une personne à la PAF de Montgenèvre ?

12/06/2018. Est annoncé dans la presse le départ du Secrétaire Général de la préfecture des Hautes-Alpes, Yves Hocdé. Agnès Chavanon vient le remplacer le 2 juillet 2018.

14/06/2018. Edmond Baudoin, auteur de la bande-dessinée « Humains. La Roya est un fleuve » est invité à Briançon pour un concert-dessiné.

16/06/2018. Un rassemblement citoyen est organisé par Tous Migrants à La Vachette, pour rendre hommage à Blessing, aux deux autres morts et à Alpha, disparu. L'occasion également de demander la démilitarisation de la frontière, des mesures d'éloignement à l'encontre des Identitaires, le bannissement des traques à l'Homme et la mise en place d'un corridor humanitaire.

17/06/2018. Débat citoyen à Bardonecchia organisé par le Mouvement Pour changer l'ordre des choses, sous forme de forum de propositions sur la réforme des accords de Dublin et la liberté de circulation.

18/06/2018. Débat citoyen à Briançon : « Réfugiés : comment protéger durablement ? » en présence de Sylvie Guillaume (eurodéputée et vice-présidente du Parlement européen), Laura Ferrara (eurodéputée), Gérard Fromm (maire de Briançon), Francesco Avato (maire de Bardonecchia), Jean-Claude Raffin (maire de Modane), Marie Dorléans (ex-présidente de Tous Migrants).

19/06/2018. La marche festive et apolitique en soutien à la MJC rassemble 300 personnes.

20/06/2018. Une eurodéputée du Rassemblement National Normandie se rend à Briançon, visite le Refuge Solidaire et soutient les militants de Génération Identitaire.

28/06/2018. Assemblée générale de la MJC.

29/06/2018. Génération Identitaire, dans un communiqué, déclare mettre définitivement fin à son opération dans le Briançonnais. Et pourtant, courant juillet (autour du 20), des flyers « On est chez nous ! » ont été placardés dans les rues de Briançon par des militants.

05/07/2018. Le refuge « Chez Jésus » est « attaqué » par des villageois.

17/07/2018. Quatre solidaires briançonnais sont gardés à vue à la gendarmerie et sont inquiétés pour « aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'étrangers en France ou dans un état partie de la convention de Schengen, en bande organisée ». Leur procès aura lieu le 8 novembre à Gap, en même temps que les « 3 de Briançon ».

28/07/2018. Chez Marcel fête ses un an.

31/07/2018. Une des « 7 de Briançon » est gardée à vue à la PAF de Montgenèvre, pour avoir transporté, il y a plus d'un an, deux mineurs dans sa voiture.

31/07/2018. Un communiqué de Tous Migrants informe que « Médard est mort noyé accidentellement à Marseille où il était allé poser sa demande d'asile. Médard venait du Cameroun. Il avait passé du temps au Refuge et vivait depuis quelque temps chez Marcel. Son ami Justin a contacté sa famille. Ils souhaitent pouvoir enterrer leur fils, leur frère au Cameroun. Pour organiser le rapatriement du corps de Médard, nous avons besoin de votre aide et de vos dons. Que la terre lui soit légère, qu'il repose en paix. »

01/08/2018. Le projet de loi asile et immigration est définitivement adopté à l'Assemblée nationale.

ANNEXE 4

COMMENT AGIR LOCALEMENT SUR LE BRIANÇONNAIS ?

S'INFORMER, SENSIBILISER, SOUTENIR

- L'association **Mouvement Citoyen Tous Migrants** mène des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour un accueil digne et solidaire des personnes migrantes :
 - **Pour tous contacts** : tousmigrants@gmail.com
 - **Pour suivre l'actualité** migratoire locale, nationale et internationale et les actions menées par Tous Migrants : www.facebook.com/tousmigrants et <https://tousmigrants.weebly.com>
- **Participez aux actions de l'association** selon vos disponibilités, affinités et compétences : conférences, cinés-débats, expositions, projets pédagogiques en milieu scolaire, formations, stands et micros-trottoirs sur les marchés, alertes et manifestations face aux atteintes aux droits fondamentaux (Marche pour le droit d'asile juin 2017, manifestations « Tous aux cols », contribution aux Etats Généraux des Migrations, etc.).
- **Adhérer et/ou soutenez financièrement** l'association notamment pour l'action juridique collective : formation des bénévoles, conseils juridiques, actions en justice (atteintes aux droits fondamentaux à l'encontre des exilés, défense des bénévoles poursuivis...). Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Tous Migrants » et de l'adresser avec votre bulletin au trésorier : Michel Rousseau, 22 avenue du Lautaret 05100 Briançon

PARTICIPER A L'ACCUEIL D'URGENCE DES MIGRANTS OU LE SOUTENIR

- **Rejoignez l'association « Refuges Solidaires »** et participez aux permanences d'accueil, à la préparation des repas, au linge, ménage, conseils, cellule médicale (premiers soins, veille sanitaire et orientation)... ou soutenez financièrement cette association d'accueil d'urgence des migrants.
 - **Contact général** : collectifrefugesolidaire@gmail.com
 - **Contact Equipe Accueil** : accueil.refuges.solidaires@gmail.com
 - **Contact équipe Médicale** : cellulemedicale.briancon@gmail.com
 - **Contact équipe Ménage** : crsmenage@gmail.com
 - **Contact équipe Repas** : repasmidi05100@gmail.com
 - **Dons matériels** : d1viealautre@aol.fr
 - **Soutien financier** : chèques à l'ordre de Refuges Solidaires, adressé à Association Refuges Solidaires % MJC, 35 rue Pasteur 05100 Briançon
- **Rejoignez le collectif « Marcel sans Frontières »** qui tient une maison briançonnaise occupée afin d'héberger des demandeurs d'asiles/sans papiers/réfugiés/exilés.
 - **Contact** : chezmarcel@riseup.net
 - **Soutien financier** : <https://www.lepotcommun.fr/pot/s82s7ws8>

PARTICIPER A L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

- **Rejoignez les équipes de bénévoles de la MAPEmonde-MJC** du Briançonnais, structure professionnelle pour l'accès aux droits des étrangers et l'accueil des demandeurs d'asile à Briançon (cours de français ; activités de loisirs ; accompagnements divers ; insertion sociale et professionnelle...)
 - **Contactez la Mapemonde** : cm.mapemonde@gmail.com
 - **Rendez-vous tous les lundis matin à la MJC** du Briançonnais, de 10h30 à 12h, pour un moment convivial où informations pratiques et propositions d'activités bénévoles sont échangées entre professionnels, bénévoles et personnes accueillies.
 - **Soutien financier** : chèque à l'ordre de la MJC-Cs du Briançonnais, 35 rue Pasteur 05100 Briançon
- Proposer des **activités bénévoles** aux résidents du Centre de Demandeurs d'Asile (CADA).
 - Contacter au préalable le directeur : 04 92 25 33 36 / jonathan.metais@fondationseltzer.fr
- **Participez, avec d'autres familles, à l'hébergement temporaire** des personnes exilées (participation possible et souhaitée aux personnes n'ayant pas suffisamment de places chez elles mais pouvant contribuer à l'hospitalité par des aides au transport, aux repas, aux relations avec les services locaux...) :
 - Réseau Welcome (demandeurs d'asile) : welcomehautesalpes@gmail.com
 - Réseau Hospitalité : reseauhospitalite@gmail.com

ANNEXE 5

EXEMPLES DE MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR TOUS MIGRANTS

Briançon : la cordée solidaire pour les migrants au col de l'Échelle

LUNDI 18/12/2017 à 07H31 - Mis à jour à 18H25

Par Jérémy Michaudet



La nuit, la température dégringole, parfois sous les -17 degrés. Le cumul de neige atteint facilement plusieurs mètres. Sans oublier le risque d'avalanche.

Un ciel bleu ensoleillé. Des montagnes enneigées. Un panorama fantastique. Plus de 250 personnes se sont retrouvées, hier matin, dans la vallée de la Clarée, là où les migrants franchissent régulièrement la frontière franco-italienne dans les Hautes-Alpes, en passant notamment par le col de l'Échelle qui culmine à 1 700 mètres. La nuit, la température dégringole, parfois sous les -17 degrés. Le cumul de neige atteint facilement plusieurs mètres. Sans oublier le risque d'avalanche. Dans ces conditions, la traversée constitue un danger mortel, alerte le collectif Citoyens professionnels de la montagne.

Le mois dernier, 470 associations et collectifs citoyens ont lancé les États Généraux des Migrations alors qu'un projet de loi est prévu pour le début d'année. Des opérations de sensibilisation contre "*la chasse aux migrants*" fleurissent depuis, comme ce week-end à Névache et Briançon.

"Nous devons tendre la main"

À 10 h, hier, les cordées entament l'ascension du col de l'Échelle. "*Je suis là par solidarité et conviction. Si les pays occidentaux arrêtaient de piller leurs richesses, il n'y aurait plus de migration*" estime Patiss Vauclair, guide aspirant de 45 ans. "*Par cette action, on veut montrer qu'ils risquent leur vie*", insiste Anne Zanolin, 40 ans, accompagnatrice en montagne.

Dans la première cordée, se trouve Edwy Plenel, journaliste, président et cofondateur du site Mediapart. *"Quand quelqu'un veut vivre mieux, il fuit la guerre ou les injustices et nous devons tendre la main. C'est la société qui sauve l'honneur. J'appelle les autorités à aider les migrants. Il n'y a pas de problème avec les migrants. Il y a un problème dans l'accueil"*, estime Edwy Plenel, qui défend le devoir d'hospitalité. *"Il faut de la pédagogie. Ce n'est pas la misère du monde qui vient vers nous. C'est la dignité du monde"*, assure-t-il.

"On ne peut pas rester indifférent. Les intégrer, c'est compliqué, mais il ne faut pas les laisser crever", résume Serge, un Haut-Alpin de 64 ans. *"Il y a un État qui met les personnes en danger. C'est une prise d'otage car les citoyens sont obligés d'aller les aider"*, dénonce Cédric Herrou, figure de l'association Roya Citoyenne. Cet agriculteur de 38 ans a été condamné cet été à 4 mois de prison avec sursis pour avoir aidé des migrants à traverser la frontière dans les Alpes-Maritimes. Le collectif Tous Migrants a lancé, il y a deux mois, une pétition sur Change.org qui sera adressée au président de la République. Déjà plus de 8 500 signatures pour demander *"le respect des droits humains fondamentaux"*. Les États Généraux se poursuivent jusqu'en juin où *"il y aura des propositions"*, promet [Cédric Herrou](#).

Source : <https://www.laprovence.com/article/edition-alpes/4758920/la-cordee-solidaire-pour-les-migrants.html>

Tous aux cols ! Tutti ai passi !

En écho à une proposition de mobilisation franco-italienne les 15 et 16 avril, initiée par la vallée de la Roya, le Mouvement Citoyen Tous Migrants propose l'action Tous aux Cols !

Le Mouvement citoyen Tous Migrants invite les Briançonnais à partager un pique-nique tiré du sac au col du Montgenèvre le 15 avril. Convivial et militant, ce rassemblement veut réaffirmer notre solidarité vis à vis du drame des migrants en Europe et souhaite faire valoir les valeurs d'entraide et d'assistance qui sont aussi celles de la montagne. Ces valeurs doivent rester inconditionnelles et ne peuvent être pénalisées.

De l'autre côté des montagnes, en Maurienne, des cheminots et des citoyens exprimeront également leur solidarité avec les migrants qui sont régulièrement interpellés dans les trains, en organisant un pique-nique convivial et militant en gare de Modane. Les collectifs d'Embrun, l'Argentière-La Bessée et Guillestre ont répondu présents et seront au Col du Montgenèvre.

Cette mobilisation transfrontalière est aussi une manière de montrer notre opposition aux renvois des migrants en Italie (application du règlement Dublin III) alors qu'ils souhaitent demander l'asile en France et qu'ils commencent seulement à se reconstruire après tous les traumatismes vécus dans leurs pays d'origine et au cours de leur exil.

Pour Tous Migrants Briançon

<https://alpternatives.org/2017/04/11/tous-aux-cols-tutti-ai-passi/>

ANNEXE 6

L'OPERATION « PORTES OUVERTES » D'EMMAÜS AU COL DU MONTGENEVRE

04/05/2018

Montgenèvre : Emmaüs installe des portes ouvertes à la frontière



Photo le DL/ Justin MOUREZ

<https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2018/05/04/montgenevre-emmaus-installe-des-portes-ouvertes-a-la-frontiere>

ANNEXE 7

MANIFESTE DE LA CONVENTION NATIONALE SUR L'ACCUEIL ET LES MIGRATIONS



MANIFESTE

(Grande-Synthe – 1^{er} et 2

mars 2018)

MADAME, MONSIEUR,

Vous trouverez le texte du Manifeste de la convention nationale portant sur « l'Accueil et les Migrations » qui se réunie à Grande-Synthe les 1^{er} et 2 mars prochains.

Ce texte a une ambition, celle de réunir des acteurs engagés sur les questions de l'accueil des exilés. Il s'inscrit dans une dynamique d'ensemble, réunissant les associations, les ONG, les élus, pour débattre, proposer et militer sur les droits des exilés au-delà de leur statut.

C'est évidemment un texte militant qui se base sur toutes les expériences positives menées déjà dans tout le pays lorsque toutes les forces vives travaillent en commun, dans le respect mutuel.

Nous proposons, pendant la convention et après celle-ci, ce manifeste, à votre signature, parce que nous croyons à l'optimisme de la volonté.

Damien CAREME

Maire de Grande-Synthe

La crise de l'accueil des exilés est d'abord et avant, tout une crise de l'Union Européenne et des politiques empêchant, coûte que coûte, les arrivées en Europe de personnes ayant fui leur pays.

Celles-ci sont pourtant inéluctables en raison des conflits, de la pauvreté et du changement climatique.

L'ensemble du projet politique de l'Union Européenne est fragilisé par la politique migratoire qui a été instaurée tant au niveau européen, qu'au niveau des Etats membres. De fait, l'absence de consensus entre les Etats de l'Union témoigne d'un manque de solidarité européenne, à la fois entre pays européens et à l'égard de celles et ceux qui fuient des conditions de vie dramatiques, alors même que des milliers de vie en dépendent.

Nous croyons au projet et au devenir de l'Union Européenne mais il nous faudra mettre fin aux règles de Dublin qui font reposer le poids de l'accueil des réfugiés sur les pays aux frontières de l'Europe.

En parallèle tout a été entrepris pour stopper l'émigration vers nos pays et en particulier en France : sécurisation des frontières, financement et déploiement de forces policières, réglementations diverses et variées limitant les libertés individuelles des exilés notamment.

Comme le signalent de nombreuses associations ou encore la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, les droits fondamentaux de ces personnes exilées en France ne cessent d'être restreints. Le combat des associations pour faire valoir ces droits en est un exemple criant comme celui des positions prises par le Défenseur des Droits.

Cette politique est indigne de nos valeurs et de notre tradition historique de l'accueil des réfugiés en France. Par ailleurs, cette incapacité à accueillir dignement ces personnes ne correspond pas au nombre réel d'arrivées, somme toute modeste, par rapport à l'Allemagne en particulier.

Cette politique de fermeture et de repli sur soi alimente aujourd'hui la défiance, multiplie les risques politiques, déstabilise les opinions publiques et fragilise la place de la France en Europe et dans le monde.

L'amalgame entre immigration et asile doit cesser.

Malgré cette réalité, l'optimisme de la volonté perdure. C'est eux qui nous animent, en tant que citoyen, bénévole, militant associatif ou responsable politique.

Cette fraternité des bénévoles fait des miracles. Tous les jours. Elle permet la réussite de parcours d'intégration durables.

Nous ne croyons pas que nos compatriotes soient unanimement convaincus que l'étranger, au sens large, représente un danger et une menace notamment à l'heure où bon nombre de pays européens doivent au contraire compter sur l'immigration afin de faire face aux défis de nos sociétés vieillissantes.

Nous ne croyons pas que les politiques de fermeture des frontières et des esprits résoudre les crises systémiques en œuvre de par le monde.

Nous sommes en France, les dépositaires d'une tradition historique d'accueil aujourd'hui mise en danger. La France a choisi de s'engager dans une politique migratoire d'une dureté sans précédent. Nous le regrettons.

Le Président de la République avait évoqué dans son discours aux préfets début septembre 2017, sa volonté de « refonder complètement la politique d'asile et d'immigration », estimant

entre autre que nous « accueillons mal en ne garantissant pas rapidement une mise à l'abri ou un hébergement aux migrants ».

Il estimait, dans le même temps, que « la France était largement inefficace dans l'expulsion, la reconduite aux frontières de ceux et celles qui n'ont pas l'accès au titre. »

Depuis, le gouvernement est largement sorti de l'ambiguïté pour montrer son vrai visage et ses véritables intentions en mettant en place des mesures d'une brutalité sans précédent.

Une circulaire du Ministère de l'Intérieur instaure ainsi, depuis le 12 décembre 2017, la création de « brigades mobiles pour contrôler les personnes hébergées dans les hôtels sociaux. »

Cette remise en cause du principe d'hébergement inconditionnel est inacceptable tout comme le renforcement des mesures de privation des libertés, le doublement de la durée de mise en rétention passant de 45 à 90 jours, voire à 135 jours, ou la mise en place d'une vraie course contre la montre administrative pour les demandeurs d'asile, notamment pour les recours.

Ces mesures constituent une forme de violence institutionnelle.

La rétention reste un lieu et un moment d'enfermement et de souffrances inutiles, alors que la France est déjà le pays européen qui a le plus expulsé en 2016.

Jamais un gouvernement n'avait été aussi loin, glissant irrémédiablement vers l'option sécuritaire. Nous ne pouvons cautionner cette ligne au triptyque indigne : raréfier les entrées, expulser en nombre et intégrer, si possible, « les autres ».

Les villes, les communes, les territoires accueillants restent souvent bien seuls avec les ONG et les associations, en première ligne pour faire face aux enjeux de l'urgence du sort des exilés de tout âge.

Si l'Etat fait preuve de défaillance, il nous appartient pourtant d'œuvrer et d'agir à l'image de l'histoire et de la culture de l'hospitalité en France.
Fort de ce constat, nous croyons fermement qu'il reste possible d'agir car la solidarité incombe à chacun d'en- tre-nous.

Nous faisons pour cela des propositions, adaptées et mesurées afin de ne plus confondre la politique du droit d'asile avec celle de l'immigration choisie et enfin répondre aux impératifs de l'urgence, celle de la prise en charge des personnes.

1- Nos villes, nos communes, nos territoires peuvent devenir des villes, des communes et des territoires refuges pour tous ceux et toutes celles qui ont besoin d'être mis à l'abri.

Des exemples existent déjà de par le monde qui doivent nous interroger et nous animer de manière pragmatique. Le conseil municipal de Montréal a adopté la proposition du Maire désignant Montréal comme ville refuge ou sanctuaire en février 2017 pour offrir à tous les mêmes droits, réfugiés, sans papiers ou résidents.

Cela pose évidemment des questions.

Une ville peut-elle se distinguer d'un Etat et prendre de sa propre initiative des décisions supérieures à celui-ci ? Cela a été le cas à Grande-Synthe avec l'ouverture du lieu humanitaire par l'action innovante et commune de la ville et de Médecins Sans Frontières.

C'est évidemment revisiter non pas le droit d'asile mais celui de l'hospitalité en répondant d'abord et avant tout aux urgences, celles liées à l'accès inconditionnel à l'hébergement, à l'alimentation, à l'hygiène, à la santé, à l'éducation, pour répondre aux besoins vitaux. Le temps que les personnes puissent entrer dans le droit commun.

La réussite du Centre d'hébergement humanitaire d'Ivry démontre que l'on peut construire des réponses concrètes pour un accompagnement global des exilés.

2- Nous délivrerons, comme à New York, une carte de citoyenneté à chacun, permettant aux personnes, quel que soit leur statut, de vivre dans nos territoires.

Inventer cela de manière pragmatique, c'est faire face à notre devoir moral dans un contexte dans lequel les villes renoueraient avec leur histoire sans pour autant s'immiscer dans le droit d'asile, la naturalisation ou l'injonction définitive de s'intégrer, voire de s'assimiler, qui relèvent des prérogatives de l'État.

Pourquoi exiger cette intégration définitive ou totale alors que beaucoup de réfugiés sont en transit ou aspirent à retourner d'eux-mêmes, à terme, dans leurs pays ?

Construire ces villes refuges, c'est dépasser la question fallacieuse de la nationalité pour redécouvrir notre humanité, sans angélisme, et lutter aussi contre toutes formes de trafics.

C'est réfléchir aux parcours d'aujourd'hui et de demain en anticipant les arrivées inéluctables. Les défis sont devant nous et en premier lieu ceux liés au changement climatique.

Qui osera croire que l'on pourra empêcher les peuples de migrer pour des terres plus sûres ?

C'est dans tous les cas, au-delà de la demande d'asile en France, penser le parcours de l'exilé comme un temps de présence dans notre pays, au sein de nos territoires.

A quoi sert-il de nier la présence de ceux et celles qui souhaitent partir en Grande-Bretagne ou ailleurs alors que leur prise en charge et leur reconnaissance permettraient de résoudre bien des difficultés pour eux et nous-mêmes ?

3- Nous proposons au-delà de l'hospitalité des villes, la reconnaissance de cette présence temporaire, dite de transit.

Cela permettrait de « sécuriser » les parcours migratoires, d'offrir le temps nécessaire à la réflexion sur leur projet migratoire permettant, ensuite, à chacun de choisir, de le poursuivre, de l'amender ou d'y renoncer.

Il faudra pour cela que le gouvernement respecte enfin les droits fondamentaux des exilés et abandonne sa vision réductrice des phénomènes migratoires consistant notamment à opposer les demandeurs d'asile aux autres migrants, les migrants aux Français.

C'est à l'Etat de favoriser l'accueil et l'hébergement, de protéger le droit d'asile mais aussi de faire respecter les autres droits des personnes migrantes quel que soit leur statut sans pour autant abandonner notre combat contre l'injustice sociale et toutes les formes de précarités déjà existantes dans notre pays.

4- Nous demandons une attention particulière sur le devenir des mineurs non accompagnés et les jeunes majeurs dont la prise en charge est insatisfaisante, notamment par les conseils départementaux et l'Etat.

Du fait de la fragilité des dispositifs de prise en charge, ces mineurs et jeunes majeurs sont rendus aujourd'hui pour une bonne part « invisibles » ou non pris en charge, ce qui menace leur intégrité et celle de notre société. Leur nombre s'accroît de manière inexorable, proche aujourd'hui des 25 000 personnes.

Les MNA sont d'abord et avant tout des enfants en danger qui relèvent de la protection de l'enfance. Cependant les difficultés de nombreux départements à assumer une prise en charge de qualité, impose que l'Etat fournisse les moyens adéquats à chacun pour que ces jeunes construisent leur projet d'avenir en toute sécurité.

La question des MNA est une urgence absolue. Les villes accueillantes ne peuvent seules, être mises dans l'obligation, avec les associations de les prendre en charge et d'assurer le devenir de ces jeunes, quelque fois en lieu et place des départements.

Pourtant les défaillances à l'égard des mineurs se multiplient partout avec des arguments toujours identiques : faiblesse de l'Aide Sociale à l'Enfance, capacités d'accueil saturées et crainte de « l'appel d'air ».

Le principe de prise en compte de l'intérêt de l'enfant devrait primer sur toute autre considération alors que ses droits sont pourtant garantis par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989.

5- Nous proposons que l'Etat assume sa mission et assure les moyens pour créer des solutions d'hébergement plus nombreuses et plus qualitatives que celles existantes aujourd'hui. Il faudra, par ailleurs, harmoniser les dispositifs pour éviter que le logement d'urgence ne devienne la règle.

Ensemble, nous pourrons, si nous le décidons, éviter à l'avenir toute forme d'encampement ou de constitution de « jungles », grâce à un accueil dans nos villes et territoires digne de notre pays et notre démocratie.

Ceci ne sera possible que si l'hébergement inconditionnel redevient la norme intangible. L'accès à un hébergement ne peut être conditionné au droit à être sur le territoire, ou le transfert d'un hébergement à un autre fondé sur la situation administrative de la personne.

6- Nous organiserons un réseau d'élus et de collectivités désirant se saisir des questions de l'accueil et des urgences liées aux migrations.

Il faudra pour cela formaliser ce réseau à l'échelle du pays et ouvrir un dialogue permanent et constructif avec l'ensemble du tissu associatif, les ONG et l'Etat afin de trouver les solutions concrètes et pragmatiques dans le cadre d'un pays accueillant et plus tolérant. Il n'existe pas UNE solution nationale à l'accueil, mais bien autant de situations locales.

Ce réseau aura vocation d'être **l'interlocuteur de l'agence de l'accueil et de l'intégration que nous souhaitons aussi voir émerger au niveau national.**

Il s'agit, disons-le clairement, de ne pas laisser le Ministère de l'Intérieur se saisir seul des questions liées aux migrations alors que la volonté de sécuriser les frontières et le renforcement des politiques d'expulsion sont les deux seuls leitmotivs de la politique du gouvernement.

La mise en place d'une vraie politique interministérielle permettrait de mettre fin aux dispositifs improvisés et contradictoires menés par le seul Ministère de l'Intérieur.

Nous avons ensemble l'occasion de donner une nouvelle impulsion, celle de faire de la question des exilés une grande cause nationale.

Nous ne pourrions le faire seuls, mais en complémentarité avec les citoyens, les associations et leurs bénévoles, les élus qu'il faudra convaincre, et l'Etat dont la responsabilité juridique et éthique est évidemment première.

C'est déjà le cas au niveau local, là où de nombreuses initiatives ont foisonné, loin de l'image d'un pays et d'un peuple recroquevillés.

Sans grandes difficultés, nous croyons fermement que la France pourrait accueillir plus et mieux les exilés. Cela suppose aussi que l'Etat puisse mieux s'organiser et consulte en amont les associations et les élus locaux.

Cet optimisme de la volonté doit être contagieux et résolu, pour faire vivre et résonner ce qu'il y a de meilleur en nous et atteindre une véritable cohésion nationale.

ANNEXE 8

EBAUCHE DE QUESTIONNAIRE SUR LA COMMUNICATION ET LA COORDINATION INTER-ACTEURS

La coordination et la communication inter-acteurs

Actuellement en stage à la Mission d'Accueil des Personnes Etrangères – MAPEmonde de la MJC du Briançonnais, j'entreprends un travail de recherche autour des acteurs de l'accueil et du réseau de solidarité à Briançon qui permettrait, entre autres, d'élaborer une « cartographie des acteurs de solidarité », de rendre compte des modes d'action de chacun et des relations non seulement inter-associatives mais également entre associations et pouvoirs publics.

Il me semble que ces relations ne peuvent être étudiées sans interroger la coordination et la communication inter-acteurs, en faisant l'hypothèse que celles-ci peuvent constituer une tâche difficile au cœur d'un contexte sans cesse marqué par l'urgence.

Aussi souhaiterais-je vous inviter à participer à ce court questionnaire anonyme ayant pour but de recueillir différentes opinions au sujet de la coordination et de la communication entre les acteurs de la solidarité, de l'accueil et de l'hospitalité à Briançon, ainsi que de participer à la réflexion autour d'initiatives relatives à l'amélioration/la facilitation de celles-ci.

Merci de votre participation !

Aude Vinck-Keters

1. Vous êtes membre de...

Plusieurs réponses possibles.

- La MJC-MAPEmonde
- Tous Migrants
- Refuges Solidaires
- Chez Marcel Sans Frontières
- Réseau Welcome
- Réseau Hospitalité
- Les maraudeurs
- Aucune association, collectif ou groupe
- Autre : _____

2. Selon vous, la communication et la coordination entre les acteurs de la solidarité dans le Briançonnais sont...

Une seule réponse possible.

- Très bonnes
- Bonnes
- Assez bonnes
- Assez mauvaises
- Mauvaises
- Très mauvaises

3. Pensez-vous que la communication et la coordination entre les acteurs doivent être améliorées ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

4. Si oui, sur une échelle de 1 à 5, à quel point devraient-elles être améliorées ?

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	
peu d'améliorations sont à apporter, la communication et la coordination fonctionnent bien entre les acteurs	<input type="radio"/>	de nombreuses améliorations pourraient être apportées, la communication et la coordination fonctionnent mal entre les acteurs				

5. Selon vous, quelle est la/quelles sont les raison(s) de la bonne ou mauvaise communication et coordination inter-acteurs ?

6. Pensez-vous, par exemple, qu'une « Coordination des acteurs de la solidarité dans le Briançonnais », composée d'un représentant désigné/élu de chaque association et se réunissant de manière mensuelle pour partager de l'information, mener des actions et s'exprimer d'une voix commune (auprès des pouvoirs publics notamment), pourrait être une initiative à mettre en œuvre ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Ne se prononce pas

7. Commentaires libres:

8. Pensez-vous qu'une « coordination inter-acteurs » permettrait de faciliter la communication et la coordination entre acteurs de la solidarité ?

Une seule réponse possible.

- Oui, tout à fait
 Oui, en partie
 Oui, mais pas suffisamment
 Non

9. Pensez-vous qu'une coordination inter-acteurs renforcerait la crédibilité, face aux pouvoirs et à l'opinion publics, des positionnements et actions des acteurs de la solidarité à Briançon ?

Une seule réponse possible.

- Oui, fort probablement
 Oui, probablement
 Non, peu probablement
 Non, pas du tout

ANNEXE 9

TEXTE D'UN SOLIDAIRE LU DEVANT LA GENDARMERIE DE BRIANÇON A LA SORTIE DE SA GARDE-A-VUE

MARDI 17 JUILLET 2018

« A Mesdames et Messieurs les forces de l'ordre, les décideurs et les élites qui se sentent concernés ou sont impliqués dans notre garde – à – vue et notre comparution au tribunal le 8 novembre,

La violation quotidienne du droit des étrangers à la frontière, c'est vous.

Les arrestations et les refoulements sans ménagement des demandeurs d'asile, c'est vous.

Le non-respect du droit des mineurs que la France se doit de protéger, c'est vous.

Les refus d'entrée pré-remplis et la falsification des informations, c'est vous.

Le délaissement des exilés malades ou blessés qui ont besoin de soins ou d'une hospitalisation, c'est vous.

Les chasses à l'homme noir, c'est vous.

Les guets apens, les pièges tendus, les planques avec jumelles à vision nocturne et caméra thermique, c'est vous.

La mise en danger des exilés, poursuivis dans la nuit, et la négation de leur vulnérabilité, c'est vous.

La collusion avec les militants de Génération Identitaire, que vous remerciez pour le bon boulot qu'ils ont fait lorsqu'ils vous remettent des exilés, c'est vous.

Le dépouillement des exilés interpellés, c'est vous.

L'interpellation de femmes, accompagnées d'enfants qu'elles portent dans leurs bras, et sommées de se coucher à terre, c'est vous.

Ces coups qui pleuvent parfois sur ceux qui demandent juste une protection et qui sont en quête d'un bout de terre habitable alors même qu'ils vous supplient à genou de ne pas les renvoyer en Italie, c'est vous.

Les menaces faites armes à la main « arrête toi où on tire », c'est vous.

Les violences verbales faites à des femmes sur le point d'accoucher « ma mère à moi a bien accouché dans la neige, tu peux le faire aussi et si c'est ici devant la Paf ça ne me dérange pas », c'est vous.

Les paroles abjectes « Vous êtes trop nombreux, Macron ne veut plus de vous, retournez en Italie », c'est vous.

Les réflexions odieuses, lorsqu'un exilé qui sent que ses droits sont bafoués vous rappelle que la France est le pays des droits de l'homme, et que l'un de vous lui rétorque « ah mais ça c'est l'ancienne France, désormais ce n'est plus comme ça », c'est vous.

Les exilés reconduits en Italie à pied et poussés par une voiture des forces de l'ordre, comme du bétail, c'est vous.

Les faux randonneurs qui font mine d'indiquer le chemin à des exilés égarés qui quelques minutes plus tard tombent entre les mains de vos collègues qui les ramènent en Italie, c'est vous. La répression et le découragement des solidarités et des idéaux de fraternité, jetés par-dessus bord, c'est vous.

L'intimidation et le harcèlement des solidaires et de leurs familles, c'est vous.

Est-ce que vous la voyez mieux, maintenant, la véritable bande organisée ?

Et nous, à l'heure où les frontières tuent, solidaires qui venons en aide, comme nous le pouvons, à des exilés pour préserver leur dignité et leur intégrité, et veiller au respect des droits fondamentaux, nous aurions quelque chose à nous reprocher ? Se sentir rassuré et protégé, choisir l'endroit où l'on veut vivre sont bien les droits les plus élémentaires, ceux que nous tenons à faire respecter.

Le 22 avril 2018, pour cela, et parce que la veille des militants d'extrême droite déployaient, en toute impunité, des messages d'incitation à la haine raciale, nous avons juste osé marcher pour dire notre indignation.

Marcher, c'est être un homme de la terre. Le marcheur emprunte des chemins de terre. Il ne se sent pas supérieur, mais au contraire pétri de cette terre qu'il foule de ses pieds, humble. Humble qui vient de humus, ce mélange de matériaux d'origines et de provenances différentes, charriés par le vent, la pluie et l'eau.

Nous y voilà. J'espère que vous voyez dans ce mélange qui donne au sol toute sa richesse et est garant de l'avenir, une similitude avec ce qui nous arrive ici, dans ces montagnes, depuis plus de 2 ans.

Comme l'humus que, vous le vouliez ou non, vous êtes vous-mêmes, tous issus de la diversité. Celle des nombreux hominidés qui peuplaient la planète bien avant l'apparition de l'homme et bien avant que le concept de frontière ne soit inventé. Rappelez-vous aussi qu'il y a 500 000 ans des hommes sont partis de l'Afrique pour gagner l'Europe et, qu'il y a seulement 6000 ans, oui, tous vos ancêtres européens avaient encore la peau noire.

Ces exilés ne nous arrivent pas par hasard mais à cause de l'action cumulée des guerres, de la colonisation, des échecs du développement économique et de la mutation climatique. La mutation climatique balaye toutes les frontières, sans que nous puissions ériger de mur. Plus personne n'a donc de chez soi assuré. Nous sommes tous potentiellement en exil. Même vous, que vos uniformes et vos costumes cravates ne mettent à l'abri de rien, peuvent être jetés sur les routes du jour au lendemain.

Vous avez donc beaucoup plus de commun que vous ne le pensez avec ces gens que vous osez violenter.

Vous pouvez continuer à rester hors sol, à vous boucher les yeux. Vous pouvez continuer à vouloir préserver la sécurité de vos fortunes personnelles et la permanence de votre bien être. Vous pouvez continuer à vous accrocher à des frontières par peur de perte d'identité, à ériger des murs d'indifférence, à croire que ce qui compte avant tout c'est de ne plus avoir à partager un monde dont vous pensez qu'il ne sera plus jamais commun.

Mais qu'aurez-vous à dire à vos enfants ou petits-enfants si, un jour, c'est à votre tour de prendre la fuite parce que des événements vous rattrapent. Qu'aurez-vous à leur dire si, au passage d'une frontière, on vous ordonne de retourner à l'endroit que vous avez quitté parce-que dans l'eldorado dont vous rêviez, il n'y a pas de place pour vous, qu'on piétine vos droits, qu'on vous maltraite, qu'on vous décourage, qu'on vous fait violence, qu'on vous surveille, qu'on vous déporte, qu'on vous ignore... Rien, vous n'aurez rien à dire, parce que vous vous souviendrez et vous vous sentirez responsable du déluge que vous aurez engendré et qui s'abat sur vous.

J'invite chacun d'entre vous à se réveiller. Réfléchissez à ce dont vous dépendez pour votre survie et avec quels autres humains vous êtes en interdépendance. Vous verrez alors que vous serez amenés à vous déplacer très loin d'ici. Vous allez devoir traverser toutes les échelles d'espaces. Alors il n'y aura bizarrement plus de frontières et uniquement des hommes habitant la terre. Vous serez un homme de la terre.

Les délinquants ce ne sont pas nous. C'est la loi qui est délinquante ainsi que celles et ceux qui l'appliquent. « Mais les lois sont de passage. Le sentiment de justice n'est pas de passage. La fraternité n'est pas de passage, ni sujette à variation ».

La fraternité qui est le fait de reconnaître en l'autre quelque chose qui nous est commun, ne peut pas être à géométrie variable. La fraternité ne peut pas avoir de frontières. C'est ce qui fait la grandeur de cette notion. Il n'y a ni bonne, ni mauvaise fraternité. Lui donner une portée juridique et des limites, c'est la rabaisser, c'est la piétiner, c'est aller à l'encontre des droits humains fondamentaux.

Vous avez du culot d'invoquer le prétexte de préservation de l'ordre public car, que fabriquez-vous dans tête de ces exilés avec votre façon de les accueillir, de les décourager, de les déporter, avec vos procédures administratives inhumaines... si ce ne sont des germes de trouble à l'ordre public.

Nous, solidaires, nous invoquons un principe beaucoup plus réaliste de commune humanité. Nous continuerons d'organiser le défi d'un monde partagé, d'une vie collective et d'accompagner dans la recherche d'un sol durable des gens qui viennent à nous.

Lorsque la fraternité devient illégale parce qu'on lui donne des limites contestables, alors il faut désobéir. »

ANNEXE 10

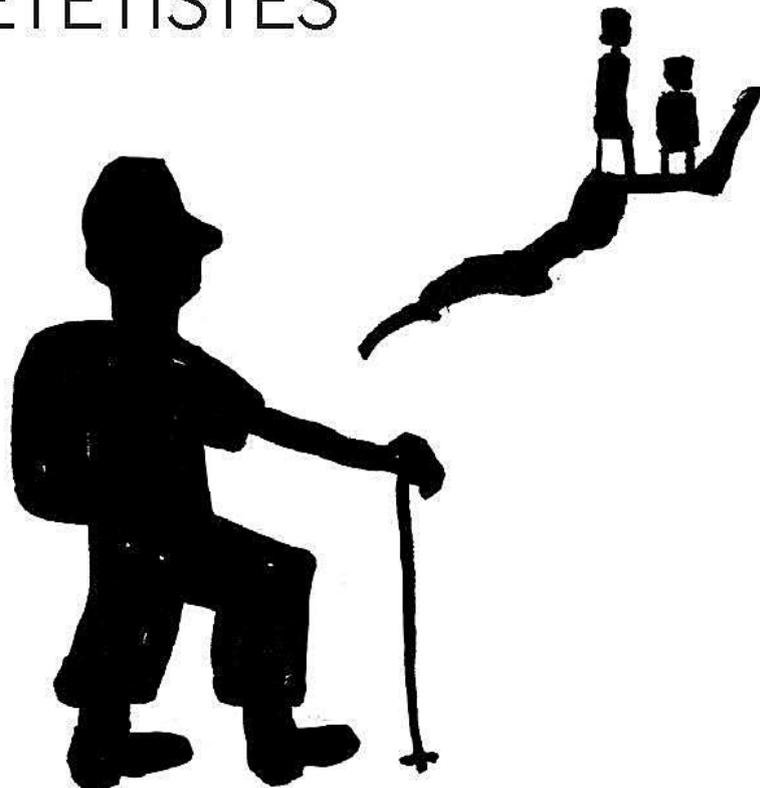
INFORMATION AUX RANDONNEURS

CHERS AMIS

RANDONNEURS

GRIMPEURS

VÉTÉTISTES



Bienvenue dans les Hautes Alpes !

Ses paysages grandioses sont pour tous un émerveillement à chaque fois répété mais terni depuis deux ans déjà par les événements tragiques qui s'y déroulent. Depuis deux ans, des migrants, hommes, des femmes et enfants fuyant la misère, la

torture ou la guerre essayent, à travers la montagne, de rejoindre la France attirés par l'idéal des droits de l'homme et l'espoir d'une vie meilleure. Sans entraînement, sans équipement, sans nourriture et sans moyens d'orientation, ils se lancent dans la traversée hiver comme été sans aucune connaissance de la montagne et de ses dangers. Certains mettent jusqu'à une semaine en se cachant pour parcourir un itinéraire qu'un randonneur moyen parcourrait en une journée.

En ce début d'été 2018, malgré la présence forte de bénévoles, on ne compte plus les blessés et la liste des morts et des disparus s'allonge régulièrement.

Quelles que soient nos opinions politique, nous ne pouvons pas laisser mourir des hommes et des femmes en montagne.

Si vous croisez une personne qui a l'air d'avoir besoin d'aide, allez lui parler. Un peu d'eau, de thé chaud, un peu de nourriture, un sourire ou une parole bienveillante peuvent sauver une vie.

Si la personne que vous rencontrez est blessée ou épuisée, n'hésitez pas à appeler le secours en montagne.

Pour que la montagne ne devienne pas un cimetière et que la solidarité montagnarde si souvent portée aux nues ne reste pas un vain mot.

Merci.

Collectif des professionnels de la montagne solidaires
